ESSAIS D’EXÉGÈSE

La relecture approfondie de ce document n’a pas été faite.

- Essais d’exégèse, exposition, réfutation, critique, mœurs juives, etc., par M. Louis-Claude Fillion, Librairie Briday, Delhomme et Briguet, successeurs, Lyon, Paris, 1884, 353 p.

Table

[SOMMAIRE. 2](#_Toc43881998)

[AVANT-PROPOS. 3](#_Toc43881999)

[I. LA PROPHÉTIE DE LA VIERGE MÈRE ET D’EMMANUEL. 4](#_Toc43882000)

[CHAPITRE I. 4](#_Toc43882001)

[CHAPITRE II. 9](#_Toc43882002)

[CHAPITRE III. 12](#_Toc43882003)

[CHAPITRE IV. 17](#_Toc43882004)

[CHAPITRE V. 33](#_Toc43882005)

[II. L’ANGE ET LA SUEUR DE SANG À GETHSÉMANI. 42](#_Toc43882006)

[§ I. La question d’authenticité. 42](#_Toc43882007)

[§ II. Caractère historique du récit. 43](#_Toc43882008)

[§ III. Les fausses interprétations. 46](#_Toc43882009)

[§ IV. La question de possibilité. 49](#_Toc43882010)

[III. L’ÉVANGILE SELON M. HAVET. 52](#_Toc43882011)

[IV. CE QU’ON DAIGNE NOUS LAISSER DU NOUVEAU TESTAMENT. 58](#_Toc43882012)

[V. L’ÉGLISE ET LÀ CRITIQUE BIBLIQUE. 63](#_Toc43882013)

[VI. LÀ RÉVISION DU NOUVEAU TESTAMENT DE L’ÉGLISE ANGLICANE. 71](#_Toc43882014)

[VII. NAZARETH. 81](#_Toc43882015)

[1. Nazareth et l’Évangile. 81](#_Toc43882016)

[2. La ville de Nazareth. 83](#_Toc43882017)

[3. Les Saints Lieux de Nazareth. 86](#_Toc43882018)

[4. De quelques autres lieux sacrés et des environs de Nazareth. 89](#_Toc43882019)

[VIII. LE TRAVAIL ET LES ARTISANS CHEZ LES JUIFS DE PALESTINE 93](#_Toc43882020)

[IX. LE CATÉCHISME ISRAÉLITE. 103](#_Toc43882021)

[X. VISITE À UN CIMETIÈRE JUIF. 110](#_Toc43882022)

[XI. JUDAS ASSISTAIT-IL À L’INSTITUTION DE LA SAINTE EUCHARISTIE ? 121](#_Toc43882023)

[XII. LES CONCORDANCES. 127](#_Toc43882024)

[TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES. 135](#_Toc43882025)

———

ESSAIS D’EXÉGÈSE

EXPOSITION, RÉFUTATION, CRITIQUE MŒURS JUIVES, ETC.

———

DU MÊME AUTEUR.

Évangile selon saint Matthieu. Introduction critique et commentaires. Un vol. grand in-8°de 570 p. Paris, 1878.

Évangile selon saint Marc. Introduction critique et commentaires. Un vol. grand in-8° de 228 p. Paris, 1879.

Évangile selon saint Luc. Introduction critique et commentaires. Un vol. grand in-8° de 415 p. Paris, 1882.

Synopsis evangélica. Seu quatuor sancta Jesu Christi Evangélia, secúndum vulgátam editiónem órdine chronológico in harmóniam concinnáta. Un vol. grand in-8° de XIX-138 p. Paris, 1882.

Atlas archéologique de la Bible, d’après les meilleurs documents, soit anciens, soit modernes, et surtout d’après les découvertes les plus récentes faites dans la Palestine, la Syrie, la Phénicie, l’Égypte et l’Assyrie, destiné a faciliter l’intelligence des saintes Écritures. Un vol. grand in-4° de vi-60 p., accompagné de quatre-vingt-treize planches contenant 1100 figures. Lyon, librairie Briday, 1883.

SOUS PRESSE :

Atlas d’histoire naturelle de la Bible, d’après les monuments anciens et les meilleures sources modernes et contemporaines, destiné à faciliter l’intelligence des saintes Écritures. Un vol. grand in-4° composé d’un texte explicatif et de 900 figures.

EN PRÉPARATION :

Évangile selon saint Jean. Introduction critique et commentaires. Un vol. grand in-8° d’environ 500 pages.

Averstissement de la présente édition.

Les numéros de page de l’édition originale sont indiqués entre accolades. Les numéros entre crochets renvoient à cette même édition.

ESSAIS D’EXÉGÈSE

EXPOSITION, RÉFUTATION, CRITIQUE MŒURS JUIVES, ETC.

par

M. L.-CL. FILLION

prêtre de Saint-Sulpice professeur d’écriture sainte au grand séminaire de Lyon

Nova et Vétera

LIBRAIRIE BRIDAY

DELHOMME ET BRIGUET, Successeurs

Lyon

3, Avenue de l’Archevêché, 3

Paris

13, rue de l’Abbaye, 13

Imprimátur.

Lugdúni, 29 maji 1884.

† L. M. Card. Caverot, Arch. Lugd.

## SOMMAIRE.

Avant-propos 3

I. La Prophétie de la Vierge Mère et d’Emmanuel 4

1. Les préliminaires 4

2. L’oracle 9

3. Qui est Emmanuel ? 12

4. L’῾almah 17

5. Le signe et son accomplissement tardif 33

II. L’Ange et la Sueur de sang à Gethsémani 42

1. La question d’authenticité 42

2. Caractère historique du récit 43

3. Les fausses interprétations 46

4. La question de possibilité 49

III. L’Évangile selon M. Havet 52

IV. Ce qu’on daigne nous laisser du Nouveau Testament. 58

V. L’Église et la critique biblique 63

VI. La révision du Nouveau Testament de l’Église anglicane 71

VII. Nazareth 81

1. Nazareth et l’Évangile 81

2. La ville de Nazareth 83

3. Les saints Lieux de Nazareth 86

4. De quelques autres lieux sacrés et des environs de Nazareth 89

VIII. Le travail manuel et les artisans chez les Juifs de Palestine à l’époque de N. S. Jésus-Christ 93

IX. Le catéchisme israélite 103

X. Visite à un cimetière juif 110

XI. Judas assistait-il à l’institution delà sainte Eucharistie ? 121

XII. Les Concordances bibliques 127

Table alphabétique des matières. 135

## AVANT-PROPOS.

Nous nous sommes laissé persuader, — sous ce rapport un auteur est d’ordinaire si crédule ! — que les pages suivantes, composées à des époques et pour des fins variées, n’étaient point trop indignes d’être réunies en un corps de volume. Qu’elles aillent donc trouver, sous cette forme nouvelle, les amis des Saintes Lettres, et spécialement nos anciens élèves pour lesquels nous les avions tout d’abord écrites en grande partie.

Les premières dissertations, malgré leurs imperfections natives, contribueront certainement à démontrer, d’une part, la faiblesse des attaques dirigées de nos jours avec un si vif acharnement contre la Bible par l’école rationaliste ; d’autre part, la valeur inébranlable de l’interprétation traditionnelle sur les points de doctrine.

En tête du volume et à la place d’honneur on trouvera le travail relatif à la prophétie de l’῾almah et d’Emmanuel, qui a rempli quatre mois entiers de notre vie. Aux objections passionnées et sans nombre de nos adversaires, nous avons essayé d’opposer le calme et la vigueur de la démonstration chrétienne.

Puis, il nous a été doux d’accompagner le Christus pátiens à Gethsémani, et de maintenir de toutes nos forces l’authenticité, la véracité, le caractère historique de deux des plus beaux traits de sa douloureuse agonie, la Sueur de sang et l’Apparition de l’Ange.

Nous n’attachons pas plus d’importance qu’elles n’en méritent aux dissertations intitulées L’Évangile selon M. Havet, et Ce qu’on daigne nous laisser du Nouveau Testament, écrites au courant de la plume en des heures d’indignation ou d’humour, après la lecture de plusieurs articles ultra-rationalistes qui venaient alors de paraître. Si elles ont la bonne fortune de vivre quelques années, elles témoigneront, — et c’est là leur unique but, — de l’outrecuidance avec laquelle les vulgarisateurs de l’école dite négative promulguent leurs nouveaux dogmes, sans le moindre souci des procédés scientifiques les plus élémentaires.

Dans le travail (peut-être serait-il plus exact de dire : dans la nomenclature) qui suit, L’Église et la Critique biblique, il a été aisé de prouver à M. Jules Soury par des faits incontestables que l’exégèse, même savante, est loin d’avoir disparu du sein de l’Église romaine, ainsi qu’il l’a audacieusement prétendu, et que le respect de l’autorité n’est pas le moins du monde inconciliable avec une critique sérieuse, soit des textes, soit des interprétations.

Quelque temps après, lorsque parut en Angleterre, au bruit des trompettes amies et des sifflets hostiles, la fameuse Version révisée du Nouveau Testament, le moment nous a paru bon pour apprécier l’œuvre des réviseurs en elle-même et d’après les principes catholiques.

Notre petite description de Nazareth nous a reposé d’études plus sérieuses, pendant une neuvaine préparatoire à la fête de l’Annonciation.

Les trois études consacrées à la vie juive ancienne et moderne ont été de même composées durant des semaines de délassement. Elles pourront servir, soit à illustrer d’une manière concrète divers passages de l’Ancien et du Nouveau Testament, soit à divulguer quelques traits intéressants des mœurs israélites, soit enfin à soulever un coin du voile qui dissimule le néant dogmatique et moral du judaïsme contemporain.

L’article sur Judas et la sainte Eucharistie est une œuvre de jeunesse[[1]](#footnote-1), et peut-être, malgré deux ou trois retouches, se ressent-il encore de cette circonstance défavorable. Nous désirerions pourtant qu’il attirât l’attention de quelques lecteurs sur une question intéressante, et aujourd’hui très discutée, des saints Évangiles. Un autre essayist, la reprenant en sous-œuvre, réussira sans doute à pousser la pointe plus avant.

Enfin, nous avons voulu, en insérant la dissertation sur les Concordances, autre article presque juvénile[[2]](#footnote-2), rappeler à beaucoup l’existence de ce recueil biblique, trop peu consulté par les générations ecclésiastiques les plus récentes, quoiqu’il soit capable de rendre maints services aux prédicateurs et aux théologiens.

Telle est l’humble histoire de ce petit volume. S’il peut porter çà et là quelques semences qui, en germant et en se développant, produiront un plus grand attrait pour les études bibliques, nous regretterons moins d’avoir consenti à l’exposer aux dangers d’une publicité que probablement il ne méritait pas.

L.-Cl. Fillion.

Lyon, le 19 mars 1884.

ESSAIS D’EXÉGÈSE.

# I. LA PROPHÉTIE DE LA VIERGE MÈRE ET D’EMMANUEL.

Ecce virgo concípiet et páriet fílium, et vocábitur nomen ejus Emmanuel. (Isaïe VII, 14)*[[3]](#footnote-3)*.

## CHAPITRE I.

Les préliminaires.

Nous supposons que le lecteur est avec nous à Jérusalem, et nous le prions de vouloir bien nous prendre pour cicérone pendant quelques instants.

Nous[[4]](#footnote-4) sortons de la ville sainte par la porte de Jaffa et nous suivons d’abord la route du même nom[[5]](#footnote-5) ; mais nous la quittons presque aussitôt pour prendre celle qui conduit à Bethléem et à Hébron, — à El-Khalîl, comme disent les Arabes dans leur beau langage : {2} au pays longtemps habité par le bien-aimé de Dieu, Abraham. Notre direction est presque entièrement celle de l’ouest ; nous n’inclinons guère qu’un peu vers le nord. Après avoir franchi environ six cents mètres, nous laissons cette seconde route tourner brusquement au sud. Nous faisons encore une centaine de pas du côté de l’ouest, et nous nous trouvons alors dans un bassin peu profond, formé par les hauteurs avoisinantes, et situé presque à la naissance de la vallée d’Hinnom. C’est là que je voulais vous conduire.

Voyez maintenant ce grossier réservoir, taillé en partie dans le roc, et néanmoins doublé intérieurement d’un mur assez épais. Il est à sec durant une portion notable de l’année, et il est bien rare que, même au plus fort de la saison des pluies, il arrive à contenir les trente-deux millions de litres auxquels lui donneraient droit ses quatre-vingt-neuf mètres de longueur, ses cinquante-neuf mètres de largeur et ses six mètres de profondeur. On l’appelle aujourd’hui le réservoir de Mamillah, Birket-Mamillah ; mais, de l’avis des topographes les plus autorisés, il se nommait autrefois la « piscine supérieure de Gihon[[6]](#footnote-6) ». {3} Le lieu où nous sommes fut donc, malgré sa tristesse naturelle qu’accroissent encore aujourd’hui les tombes musulmanes dont il est entouré[[7]](#footnote-7), le théâtre de l’une des scènes les plus grandioses de l’Ancien Testament ; car c’est là que fut proclamée la sublime prophétie de l’῾almah ou de la Vierge Mère.

« Il arriva aux jours d’Achaz, fils de Joathan, fils d’Osias, roi de Juda, que Rasin, roi de Syrie, et Phacée fils de Romélie, roi d’Israël, montèrent contre Jérusalem pour l’assiéger ».

Ainsi commence le récit d’Isaïe (VII, 1). Quoique un peu large, la date fixée par ce début n’a rien de vague ; on peut en effet déterminer assez nettement « les jours d’Achaz, » c’est-à-dire, la durée de son règne, grâce aux données chronologiques des livres des Rois et des Paralipomènes. Sédecim annis regnávit in Jerúsalem, lisons-nous en deux passages distincts[[8]](#footnote-8), et les calculs des savants nous permettent de dire d’une manière très-approximative que ce fut de 743 à 727 avant Jésus-Christ[[9]](#footnote-9). {4}

Mais les deux passages en question, rapprochés de celui d’Isaïe qu’ils développent et commentent, fournissent à l’exégète des renseignements plus précis encore sur la date intéressante que nous cherchons. Ils démontrent, en effet, comme l’admettent à l’envi les commentateurs, que la terrible invasion qui mit Jérusalem et Juda à deux doigts de leur perte, dut commencer presque aussitôt après l’avènement d’Achaz, par conséquent vers l’an 743. On conçoit que Rasin[[10]](#footnote-10) et Phacée[[11]](#footnote-11) aient voulu mettre à profit la jeunesse et l’inexpérience du nouveau roi, pour mener à bonne fin une guerre dont ils se promettaient de très grands avantages ; car ils ne tendaient à rien moins qu’à anéantir le royaume de Juda et la dynastie de David. D’un autre côté, l’un des confédérés, Phacée, mourut en 739. C’est donc entre 743 et 739 que notre sublime prophétie fut prononcée[[12]](#footnote-12).

La guerre semble s’être prolongée durant tout cet intervalle. On ne saurait déterminer avec une certitude absolue ses phases variées ; par exemple, le nombre et l’ordre des campagnes, les récits bibliques présentant à ce sujet quelques obscurités. Du reste, ce détail n’est aucunement nécessaire pour l’intelligence de l’oracle de l’῾almah, oracle pacifique qui débute si étrangement par le cliquetis des armes.

Les mots non potuérunt debelláre eam, qui terminent le premier verset du chapitre VII d’Isaïe, sont d’heureux augure pour la suite de la narration. L’écrivain sacré indique ainsi, d’une manière anticipée, que Rasin et Phacée furent déçus dans ce qui formait l’objet principal de leurs plans (verset 6). {5} Gesenius, qui n’a pas voulu comprendre cette anticipation, quoiqu’on en trouve de fréquents exemples chez les écrivains de l’Orient[[13]](#footnote-13), a conclu de là que les versets 1-16 n’ont pas été rédigés par Isaïe[[14]](#footnote-14). Nous verrons bientôt quel intérêt particulier l’a poussé à infirmer, autant que possible, l’autorité de tout ce passage. Au reste, il est seul de son avis, et il ne tarde pas à se contredire lui-même en admettant que la fin du chapitre (VII, 17-25) doit être attribuée directement au prophète ; car le morceau dans son entier forme une túnica inconsútilis, ainsi qu’on pourra s’en convaincre par une lecture rapide. La note non potuérunt debelláre eam démontre donc simplement qu’Isaïe n’écrivit pas sur-le-champ le récit de son entrevue célèbre avec Achaz[[15]](#footnote-15).

Que le lecteur veuille bien n’être pas surpris, si nous nous arrêtons quelque peu sur ces circonstances préliminaires. On l’a dit justement, « elles jettent beaucoup de clarté sur le sens de la prophétie[[16]](#footnote-16) » ; d’un autre côté, on vient de le voir, et cela paraîtra davantage encore dans quelques instants, nos adversaires nous font déjà sur ces détails d’introduction une guerre d’escarmouches, que nous devons repousser vaillamment en attendant la bataille décisive. Nous combattons pro aris, et, autant qu’il dépend de nos faibles forces, nous voulons que la victoire soit complète. {6} &&

Quand « la maison de David », c’est-à-dire la famille royale, reçut ce funeste message : Requiévit Sýria super Ephraím*[[17]](#footnote-17)*, une vive épouvante s’empara d’elle et de tous les habitants de Jérusalem. La Bible, qui pourrait donner des leçons de style même aux plus grands littérateurs, a une magnifique et vivante image pour décrire cet effroi : Commótum est cor ejus, et cor pópuli ejus, sicut movéntur ligna silvárum a fácie venti*[[18]](#footnote-18)*. Le Seigneur toutefois n’oublia pas les siens dans ce danger pressant. Se révélant à Isaïe, il lui dit : « Va au devant d’Achaz, toi et Schear-Iaschoub[[19]](#footnote-19), ton fils, vers l’extrémité de l’aqueduc de la piscine supérieure[[20]](#footnote-20), sur le chemin du Champ du Foulon, et dis-lui : Prends garde et sois tranquille[[21]](#footnote-21), ne crains rien, et que ton cœur ne se trouble point devant ces deux bouts de tisons fumants[[22]](#footnote-22), devant la colère de Rasin, roi de Syrie, et du fils de Romélie[[23]](#footnote-23) ; de ce que la Syrie a médité du mal contre toi, ainsi qu’Éphraïm et le fils de Romélie, disant : {7} Montons contre Juda, tourmentons-le et rendons-nous en les maîtres, et établissons-y pour roi le fils de Tabéel. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Cela ne se réalisera pas, cela n’aura pas lieu ; mais Damas est la tête de la Syrie et Rasin est la tête de Damas : encore soixante-cinq ans et Éphraïm cessera d’être un peuple ; et Samarie est la tête d’Éphraïm et le fils de Romélie est la tête de Samarie. Si vous ne croyez pas, vous ne subsisterez pas[[24]](#footnote-24) ».

Quelle vigueur et quels charmes dans ce noble exposé ! Tout y est digne de Dieu, tout y est digne de ses desseins providentiels sur la tribu de Juda et la famille de David, tout y est en outre parfaitement clair.

Mais certains hommes ont, relativement à la Bible, des exigences que rien ne saurait satisfaire. M. Reuss, qui s’est donné la vocation de rééditer en petit, à l’usage de nos compatriotes, le long et lourd fatras de Gesenius, de Knobel et autres rationalistes germaniques, est du nombre de ces mécontents.

C’est ainsi que Schear-Iaschoub lui cause déjà un véritable ennui. « On pourrait, écrit-il[[25]](#footnote-25), soutenir l’opinion, que ce fils d’Ésaïe[[26]](#footnote-26) et les autres qui seront nommés plus loin sont des personnages purement fictifs ». Les autres qui seront nommés plus loin ! cela promet ; ajoutons que c’est un moyen fort aisé de faire disparaître des acteurs embarrassants.

Un savant israélite, M. David Cassel[[27]](#footnote-27), raisonne à peu près de la même manière : {8} « Le but pour lequel Isaïe prend son fils avec lui ne ressort pas du contexte ». Ewald, qui pourtant ne se gène guère avec les textes sacrés, nous fournit une excellente riposte[[28]](#footnote-28) : « La présence de cet enfant devait faire revivre (chez tous les témoins de la scène) la pensée supérieure et consolante qui était contenue dans son nom comme dans son existence même, à savoir, qu’au moins dans l’avenir il y avait pour Israël une ferme espérance ». Rien de plus juste, en effet. Le nom de Schear-Iaschoub était tout à la fois terrible et rassurant. Schear, c’est-à-dire, « un reste », voilà le côté menaçant ; le peuple juif devra passer par d’effroyables malheurs, qui le ruineront en grande partie, de sorte qu’un petit reste seulement survivra. Iaschoub, c’est-à-dire, « se convertira » : voilà une belle promesse d’avenir. Donc Isaïe, d’après l’ordre divin, emmena son fils avec lui comme un vivant emblème des destinées futures de la famille royale, et de tout l’état juif.

L’allocution adressée au roi par Isaïe (VII, 4-9) s’est de même attiré le blâme de M. Reuss[[29]](#footnote-29). Comme ils sont à plaindre ces soi-disant beaux esprits modernes, pour lesquels tout devient ainsi une pierre d’achoppement dans leurs lectures ! Leur génie critique est mis constamment à l’épreuve. Mais, en revanche, quelles grandes découvertes ils parviennent à faire ! C’est ainsi qu’à propos des mots in ira furóris Rasin regis Sýriæ, et fílii Romelíæ, qui terminent le verset 4, M. Reuss écrit sans la moindre hésitation : « Nous estimons que cette ligne toute prosaïque, et surtout très superflue, n’est qu’une note explicative de quelque ancien lecteur ou commentateur[[30]](#footnote-30) ». {9} Certes, il faut une étonnante puissance d’intuition pour découvrir à première vue, dans un texte antique, que telles ou telles expressions ont été ajoutées après coup par une main malhabile. Néanmoins, M. Reuss nous permettra de trouver que son assertion n’est pas pour nous une garantie suffisante, attendu qu’elle a contre elle tous ces vieux témoignages, manuscrits, versions, citations, que notre professeur de philosophie nous assurait être les meilleurs appuis de l’authenticité d’un livre ou d’un fragment de livre.

Nous arrivons aux versets 8 et 9.

« Le sens n’est pas clair », s’écrie tout d’abord M. Reuss qui, décidément, a pris son parti de tout blâmer dans ce passage. Ewald cependant, rationaliste d’une part, de l’autre hébraïsant distingué, nous dit que le sens est clair. Et il a raison. Les mots incriminés, caput Sýriæ Damáscus et caput Damásci Rasin…., caput Ephraím Samaría et caput Samaríæ fílius Romelíæ, signifient simplement, tous nos lecteurs l’ont vu à la lumière du contexte, que Damas, que Samarie[[31]](#footnote-31) continueront d’être jusqu’à nouvel ordre, comme par le passé, les villes métropoles des royaumes de Syrie et d’Ephraïm, mais rien de plus ; que Rasin et Phacée, malgré toute leur envie de régner en suzerains sur Juda et sur Jérusalem, ne réussiront jamais à devenir autre chose que rois de Syrie et d’Ephraïm. C’est une image orientale pleine d’énergie.

La phrase et adhuc sexagínta et quinque anni, et désinet Ephraím esse pópulus (seconde moitié du verset 8) a suscité une petite tempête parmi les adversaires de la révélation. {10} Que M. Reuss leur serve encore ici de porte-voix. « Cette ligne est positivement une note étrangère au texte, et assez maladroite par dessus le marché[[32]](#footnote-32). Elle interrompt le parallélisme, elle est en contradiction avec le verset 16, qui annonce la ruine d’Ephraïm pour une époque beaucoup plus rapprochée ; elle serait l’unique exemple d’une prédiction précise formulée en chiffres exacts ; enfin, dans ce cas même, elle serait contredite par l’histoire. Le discours ne peut remonter au delà de 743…, et la ruine de Samarie survint en 722. L’auteur de la remarque doit avoir eu en vue quelque événement postérieur qui nous est inconnu, ou il s’est tout simplement trompé dans ses calculs chronologiques, ou enfin il y a dans le nombre une faute de copiste[[33]](#footnote-33) ».

Voilà un résumé fort net des objections le plus souvent dirigées contre ce passage. Nous allons le reprendre pièce par pièce, de manière à ne laisser aucune difficulté sans réponse. Mais n’omettons pas de remarquer, ici encore, la prodigieuse hardiesse d’affirmation qui caractérise ce que nous pourrions appeler, en fait d’exégèse, le parti radical. C’est là, du reste, la principale force des rationalistes en face des ignorants et des timides. Ils le sentent et ils en usent.

À les croire, cette ligne serait donc « positivement une note étrangère au texte », et on allègue, pour premier motif, qu’elle interrompt le parallélisme « d’une manière assez maladroite ». Le docteur juif D. Cassel fait aussi valoir cet argument prétendu : « Cette phrase est probablement un glossème, car elle trouble la suite du récit[[34]](#footnote-34) ». Moins modeste, Knobel assure, comme M. Reuss, que le fait est certain (sicher !)[[35]](#footnote-35). {11} Après tout, Gesénius[[36]](#footnote-36) n’a-t-il pas écrit que « tous les exégètes qui possèdent le sens esthétique ont remarqué » ce défaut d’enchaînement ? Bon gré mal gré, il a bien fallu juráre in verba magístri, et Hitzig, Maurer, Umbreit, Bunsen, etc., ont dû faire à leur tour la même observation.

Des hommes de goût et de science ont à bon droit cassé un arrêt si injuste. Rien de plus vrai, les versets 8 et 9 forment un tout symétrique ; mais l’unité, bien loin d’être gâtée par la présence des mots litigieux, le serait au contraire par leur absence. Dans ce dernier cas, dit le docteur Hofmann, qui est pourtant loin d’être un des nôtres, « l’on aurait à peine une pensée tolérable[[37]](#footnote-37) ».

1. Caput Sýriæ Damáscus et caput Damásci Rasin.

2. Et adhuc sexagínta et quinque anni, et désinet Ephraím esse pópulus.

3. Et caput Ephraím Samaría, et caput Samaríæ fílius Romelíæ.

4. Si non credidéritis non permanébitis.

Voilà une belle période orientale à quatre membres. Le premier membre correspond visiblement au troisième (deux promesses), le second visiblement au quatrième (deux menaces). Vous voulez supprimer le second ; mais c’est alors que le parallélisme sera rompu : vous rendrez l’organisme boiteux[[38]](#footnote-38). Et vous faites appel au sens esthétique !

Quant au verset 16e, il n’est pas le moins du monde en contradiction avec le 8e, attendu qu’il n’y est pas question, comme ici, de la ruine définitive d’Ephraïm, mais seulement d’une défaite temporaire, qui devait terminer la guerre présente. {12}

Il est pareillement faux que nous ayons, en cet endroit, « l’unique exemple d’une prédiction précise formulée en nombres exacts ». M. Reuss et ses amis ont-ils lu leur Bible ? En effet, remarque le grave docteur F. Delitzsch[[39]](#footnote-39), « les livres prophétiques de l’Ancien Testament nous offrent une multitude d’exemples de ce genre ». Et il signale, entre autres passages, Isaïe XVI, 14 ; XX, 23 ; XXI, 16 ; XXXVIII, 5 ; Ézéchiel IV, 5-6 ; XXIV, 2 ; Daniel IX, 25-27, où l’on rencontre en effet des prédictions fort précises.

Mais la seconde moitié du verset 8 ne serait-elle pas « contredite par l’histoire ? » L’année 743 est en réalité le terminus ultra quem non du discours, et M. Reuss n’a pas absolument tort, quand il place la ruine de Samarie en 722 ; or, il y a une grande différence entre 65 ans et 21 ans.

L’objection a quelque chose de spécieux. Il s’en faut beaucoup, du reste, qu’elle soit neuve, car déjà saint Jérôme la posait, avec plus de force encore que nos rationalistes modernes. « Quod nisi diligéntius attendámus, stare non póterit. Quarto décimo enim anno Achaz fílii Joathan, in tribu Juda regnávit Osee super Samaríam et nono anno impérii sui captus est. Regnávit autem Achaz super Judam annos sédecim, post cujus mortem septimo anno impérii sui captus est Osee et destrúcta Samaría, omnísque pópulus est tradúctus in Medos ; ita ut si voluérimus sédecim annis Achaz et septem Oseæ pónere, efficiántur anni XXI…, et ubi erunt LXV anni, in quibus regnum Israël dícitur finiéndum ?[[40]](#footnote-40) » {13} Le savant et saint docteur se hâtera-t-il de conclure que ce passage est gegen aile Geschichte (contre toute l’histoire) ?[[41]](#footnote-41) Non, mais il étudiera la difficulté très à fond ; puis, il proposera une solution que lui avaient suggérée les rabbins. « Igitur Hebrǽi hunc locum ita edissérunt, ut Amos primus prophetáverit contra Israël… ; volunt autem annum fuísse vigésimum quintum Oseæ quando hæc accidérunt ». D’après ce système, soutenu plus tard par d’autres écrivains juifs[[42]](#footnote-42) et par plusieurs de nos meilleurs exégètes catholiques[[43]](#footnote-43), il faudrait donc prendre comme point de départ des soixante-cinq ans la première de toutes les prophéties dirigées contre le royaume d’Israël, celle d’Amos, VII, 11-17, qui semble avoir été prononcée pendant la vingt-cinquième année du règne d’Osée. Partant de là, si l’on additionne les vingt-sept ans durant lesquels ce prince continua de régner, les seize années de Joathan, les seize années d’Achaz, et les six premières d’Ézéchias, — puisque la conquête de Samarie eut lieu la sixième année de son gouvernement, — on obtient juste 65, le nombre requis.

Toutefois, l’on peut donner une réponse encore plus satisfaisante, déjà indiquée par saint Cyrille, et admise aujourd’hui par la masse des interprètes croyants.

L’histoire biblique nous autorise à affirmer que la prise de Samarie, en 722, fut loin de donner réellement le coup de mort au royaume d’Éphraïm[[44]](#footnote-44). {14} D’après IV Reg. XVII, 24 et Esdr. IV, 7-10, les derniers restes d’Israël ne cessèrent d’« être un peuple » que lorsqu’ils eurent été déportés dans l’Orient par Asarhaddon, et que ce prince eut amené à Samarie une population étrangère. Or, on a tout lieu de rapporter ce double fait à la vingt-deuxième année de Manassès. Cela étant, avec les quatorze années qui restent pour Achaz, avec les vingt-neuf années d’Ézéchias, et vingt-deux années pour Manassès, nous arrivons, sans coup de force, au chiffre exact de soixante-cinq[[45]](#footnote-45).

Donc c’est audácius quam vertus*[[46]](#footnote-46)* qu’on a voulu, dans l’intention à peine dissimulée de déprécier l’oracle qui va suivre, rejeter cette prophétie préliminaire. Nous avons démontré qu’il faut la maintenir strictement. D’ailleurs Ewald, s’oubliant peut-être, reconnaît « un coloris tout à fait authentique d’ancien hébreu » à la phrase qu’il avait antérieurement éliminée sous le faux prétexte qu’elle serait « visiblement très inopportune ». M. Diestel la trouve, lui aussi, en parfaite conformité avec le style d’Isaïe ! Cela suffit. {15}

## CHAPITRE II.

L’oracle.

Débarrassés de ces préliminaires encombrants, mais indispensables, nous abordons enfin directement notre divin oracle. En voici la traduction littérale d’après l’hébreu :

10. Et le Seigneur continua de parler à Achaz, en ces termes :

11. Demande un signe au Seigneur ton Dieu, soit au fond du séjour des morts, soit au plus haut des cieux.

12. Et Achaz dit : Je ne demanderai rien, et je ne tenterai point le Seigneur.

13. Et (Isaïe) dit : Écoutez donc, maison de David. Est-ce trop peu pour vous de fatiguer les hommes, que vous fatiguiez aussi mon Dieu ?

14 C’est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un signe. Voici ! La Vierge concevra et elle enfantera un Fils, et elle l’appellera Emmanuel.

15. Il mangera de la crème et du miel, jusqu’à ce qu’il sache rejeter le mal et choisir le bien.

16. Car, avant que l’enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays dont les deux rois te font peur sera dévasté.

Ici encore, et plus même que précédemment, tout est d’une grandiose simplicité. Trouve-t-on ce caractère dans les fausses prophéties des auteurs païens ?

Remarquons d’abord la majestueuse formule de transition : Et adjécit Dóminus loqui ad Achaz*[[47]](#footnote-47)*. C’est Isaïe qui parlait au roi ; mais il parlait comme organe du Seigneur, lequel seul était capable de réaliser les promesses mentionnées ensuite ; {16} voilà pourquoi le récit sacré place le langage du prophète sur les lèvres de Dieu lui-même, en vertu d’une communicátio idiómatum aussi noble que vraie.

Entre les versets 9 et 10 il est naturel de supposer une courte pause, durant laquelle Isaïe semble avoir attendu vainement une réponse d’Achaz. Ce prince gardant un silence de mauvais augure pour sa foi, le prophète, inspiré d’en haut, essaya d’élever à de célestes espérances cette âme tristement déprimée vers la terre. La pause est transformée par M. Reuss en un intervalle qui put être, dit-il, assez considérable. « Le morceau qui suit (versets 10-23) doit être détaché du précédent (versets 1-9). C’est à une autre occasion, plus ou moins rapprochée de la précédente, qu’Ésaïe s’adresse de nouveau au roi[[48]](#footnote-48) ». Rien de moins fondé qu’une telle conjecture ; elle est, au contraire, réfutée par le contexte, où tout indique une parfaite unité de temps et de lieu. Nous n’avons, au chapitre VII d’Isaïe, qu’une seule et même prophétie, qui ouvre assurément des perspectives variées, mais dont les parties sont inséparables à tous les points de vue, ainsi qu’il a été dit plus haut. Le corps de l’oracle (versets 10-25) fut donc prononcé en même temps et au même endroit que son exorde.

Un dialogue, où éclate d’une part la paternelle condescendance du Seigneur, de l’autre l’arrogante hypocrisie d’Achaz, s’engage entre le monarque et le représentant du ciel.

Achaz est autorisé à demander sur-le-champ, en face de tout son entourage qui en sera témoin, un prodige opéré dans n’importe quel domaine de la nature. {17} Car c’est un prodige, il n’y a pas à en douter, qui est ici désigné par le mot signum : les qualificatifs in profúndum inférni, in excélsum supra*[[49]](#footnote-49)*, et la liberté de choix laissée au prince l’expriment nettement. Aussi quel n’est pas l’embarras des rationalistes en face de ce passage ! Comme ils se montrent vraiment « ineptes », suivant l’expression peu tendre, mais trop juste, du docteur W. Schultz[[50]](#footnote-50), en cherchant des échappatoires de tout genre ! « Isaïe, dit Hitzig, se livre ici à un jeu dangereux, et si Achaz l’eût pris au mot, Jéhovah aurait certainement planté là son prophète ». D’après Meier, « un Isaïe (notez la force de cette locution ; c’est-à-dire, un homme d’esprit comme Isaïe) n’aura certainement pas eu l’idée d’accomplir un prodige ». Knobel se demande quel signe le prophète aurait bien pu opérer dans le ciel, si on lui en eût demandé un, et il ne trouve d’autre réponse que cette niaiserie : « Probablement une chose très simple ». « C’est ainsi, dit excellemment M. Delitzsch[[51]](#footnote-51), qu’aveuglée par l’éclat des prophéties de l’Ancien Testament, l’exégèse rationaliste gît étendue à terre, et qu’elle cherche à se tirer d’affaire par des phrases banales, sottes et basses ». Tali verbórum propheticórum majestáti et gravitáti, ajoutait naguère M. Bredenkamp[[52]](#footnote-52), quantópere adversántur æquálium nostrórum nugæ ! On ne devrait pas se lasser de relever leurs fadaises, qui révèlent si bien la faiblesse de leur cause. {18}

Quelle fut la conduite d’Achaz, lorsqu’on lui eut offert d’une manière si généreuse[[53]](#footnote-53) un gage de l’intégral accomplissement des promesses qu’il avait auparavant reçues (versets 7-9) ? Personne n’a jamais été dupe de son humilité affectée, de son scrupule religieux hypocritement allégué. Ce prince antithéocratique était résolu dans son cœur à recourir aux « moyens les plus déshonorants », comme s’exprime Ewald[[54]](#footnote-54), pour essayer de sauver sa couronne : peut-être même ses ambassadeurs étaient-ils déjà sur la route d’Assur, afin d’appeler à son secours des auxiliaires païens qui devaient bientôt le ruiner ; mais il masqua son incrédulité derrière une prescription de la loi : Non tentábis Dóminum Deum tuum*[[55]](#footnote-55)*. Comme si ce n’était pas tenter Dieu que de refuser une grâce miséricordieusement présentée ![[56]](#footnote-56) De là l’indignation bien légitime et toute sainte du prophète, déversée en de brûlantes paroles qu’il adresse non-seulement au régent, mais encore à tous les princes de la maison royale, en ce moment groupés autour d’Achaz. Le fait qu’Isaïe allait prédire offrait un intérêt vital pour la race entière de David : aussi l’« allocútio » domus David a-t-elle ici une importance considérable, que les exégètes n’ont d’ailleurs pas méconnue, car elle prépare la véritable interprétation.

La situation n’est pas sans analogie avec celle d’Adam et d’Ève au paradis terrestre, immédiatement après la chute. {19} Les hommes se dérobent, mais Dieu prend l’initiative, et, tout en châtiant les coupables, il daigne leur promettre de grandes choses dans l’avenir[[57]](#footnote-57). Propter hoc dabit Dóminus ipse vobis signum.

L’émotion dut être à son comble dans les rangs pressés de l’assemblée, quand le Voyant ajouta, d’un ton solennel, cette phrase en vue de laquelle nous avons écrit toutes les pages qui précèdent, cette phrase qui nous occupera presque seule désormais dans les pages qui vont suivre, cette phrase vraiment centrale dans l’histoire du salut : Ecce Virgo concípiet, et páriet fílium, et vocábitur nomen ejus Emmanuel.

La Vierge d’Isaïe et son divin Emmanuel, sept siècles les ont impatiemment attendus ; puis, après qu’ils furent venus au temps marqué, dix-huit autres siècles les ont reconnus dans ce passage qui trace d’eux un portrait si frappant. L’῾almah, c’est la Vierge Marie ; Emmanuel, c’est Notre Seigneur Jésus-Christ ! Le prophète qu’on a justement appelé l’évangéliste de l’Ancien Testament les avait ainsi contemplés, annoncés.

Devant ces deux célestes figures et devant la ligne sacrée qui nous les montre si longtemps d’avance, les exégètes croyants ne peuvent contenir leur saint enthousiasme. « Oráculum hoc nobilíssimum », s’écrient-ils. « Locus hic de Christo illustríssimus est ». « Vaticínium quod de Immanuéle nascitúro édidit Jesaias prophéta, quin inter omnes Véteris Testaménti prophetías præcípuum locum téneat, dubitári non potest[[58]](#footnote-58) ». Et cent autres appréciations analogues.

Il est pourtant deux sortes de voix qui détonnent dans ce concert : les voix juives et les voix rationalistes. {20}

Les Juifs, après avoir longtemps admis, comme il nous sera aisé de le démontrer, qu’il s’agit ici du Messie et de sa Mère, rejetèrent cette antique tradition de leurs docteurs, quand ils virent, dès les premiers siècles de l’Église, qu’elle les conduisait forcément, directement, au Seigneur Jésus. Les saints Pères et les anciens écrivains ecclésiastiques ne manquèrent pas de leur faire de vigoureuses ripostes, auxquelles nous aurons recours plus d’une fois dans le cours de cette étude[[59]](#footnote-59).

Les rationalistes, par haine de la révélation, ont à leur tour essayé d’interpréter l’oracle de l’῾almah dans un sens purement naturel. On verra comment ils ont tout fait pour changer une sublime promesse du ciel en une banale et vulgaire pensée, car ils ternissent tout de leur souffle empesté. Le terre-à-terre, le genre choquant, c’est ce qu’ils aiment[[60]](#footnote-60), et Dieu sait quelle violence nous avons dû nous faire pour les lire jusqu’au bout. Néanmoins deux choses n’ont pas tardé à nous encourager, à nous consoler même. 1° Nos adversaires ne peuvent nous opposer que des objections vieillies, puisées dans l’arsenal des rabbins contemporains de saint Justin et de saint Jérôme, par conséquent réfutées il y a 1700 ans, 1500 ans. Non, ils n’apportent rien de neuf, pas même sur le terrain de la philologie. {21} 2° Leurs efforts réitérés pour éloigner de l’horizon d’Isaïe la Vierge Marie et Jésus, son divin Fils, montrent à quel point ce passage a d’importance à leurs propres yeux. On ne fait pas tant de bruit autour d’une ligne que l’on croit sans intérêt[[61]](#footnote-61). De leur côté, les exégètes croyants ont vaillamment riposté, de sorte qu’il s’est formé autour de cette prophétie une littérature chrétienne savante et riche[[62]](#footnote-62), dont nous essaierons de donner ici la quintessence.

Est-il vrai, ainsi qu’on l’imprimait naguère[[63]](#footnote-63), que les versets 14-17 du chapitre VIIe d’Isaïe « sont hérissés de difficultés de toute nature ? » Nous ne le saurions penser. L’oracle est net en lui-même ; c’est l’incrédulité qui a amoncelé des nuages autour de lui. Je suis, par une belle journée de printemps, dans une vaste steppe américain, et je jouis du ciel le plus pur ; {22} mais un troupeau sauvage accourt et soulève des flots de poussière qui me cachent momentanément les rayons du soleil : à qui la faute ? « La belle économie de cette prophétie ne laisse rien à désirer sous le rapport de la clarté et de la simplicité, lorsqu’on n’y cherche que la vérité ». Ainsi jugeait le célèbre rabbin converti, M. Drach, et l’on conviendra qu’il s’y connaissait[[64]](#footnote-64).

Voici notre plan, dont nous tâcherons de rendre les détails très lucides.

Nous répondrons d’abord brièvement à cette première question : Qu’est-ce que Y Emmanuel d’Isaïe ? Cela fait, nous nous demanderons- : Qu’est-ce que l’῾almah ? Ce second point étant, de l’aveu de tous, le plus important[[65]](#footnote-65), nous le traiterons avec l’ampleur convenable, afin de démontrer par tous les procédés scientifiques que l’῾almah n’est autre que la Très Sainte Vierge, la Mère bénie de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il y a ici l’un des premiers fleurons de sa glorieuse couronne, et nous ne permettrons point à des mains sacrilèges de l’en dépouiller. Nous consacrerons un dernier paragraphe à élucider la difficulté spéciale qui provient de la tardive exécution du signe donné au roi Achaz par Isaïe. {23}

## CHAPITRE III.

Qui est Emmanuel ?

Il importe de débuter par cette question, dont la solution jettera un grand jour sur les autres points essentiels de l’oracle. Le Fils nous aidera puissamment à connaître la Mère.

Personne n’ignore la signification du beau nom d’῾Immânou᾿el, comme prononcent les Hébreux. Il se compose de deux expressions : ῾immânou (עמנו), « avec nous, » et ᾿El (אל), « Dieu ». Emmanuel, quod est interpretátum Nobíscum Deus, traduit fort exactement S. Matthieu[[66]](#footnote-66).

À qui le prophète aura-t-il pu prédire une dénomination si glorieuse ? C’est ce que nous allons examiner à la lumière du contexte, car, dit très justement D. Calmet, « pour porter de cette prophétie un jugement équitable, il faut la considérer dans toute son étendue[[67]](#footnote-67) ».

Ce que nous avons cité des paroles d’Isaïe relatives à Emmanuel et à sa mère, l’῾almah, est en effet bien loin de nous donner une idée complète de ce célèbre oracle. Il est universellement admis que ce passage ne va pas seul[[68]](#footnote-68), mais qu’il forme avec les pages suivantes un tout inséparable au point de vue des idées. {24} Or, la pensée dominante des chapitres VII à XII ainsi groupés par le prophète, le fil d’or qui en lie les divers détails, c’est précisément l’histoire d’Emmanuel : voilà pourquoi on les a nommés avec autant de grâce que de vérité « Le livre d’Emmanuel ».

Il suffira d’un résumé rapide pour orienter le lecteur sur ce point.

À l’annonce de l’enfantement merveilleux de l’῾almah et de la naissance d’Emmanuel[[69]](#footnote-69), Isaïe avait rattaché celle de la dévastation prochaine des deux royaumes alors ligués contre Jérusalem (VII, 14-16). Toutefois, la Syrie et la terre d’Ephraïm ne devaient pas être seules châtiées. La céleste vengeance devait pareillement s’étendre sur le pays et le peuple gouvernés par Achaz, en punition de l’incrédulité de ce prince. Le monarque assyrien, dont il a invoqué le secours, sera contre lui l’instrument de la colère divine ; il portera la désolation dans Juda, et tous les champs cultivés seront convertis en pâturages ouverts à la libre circulation des tribus nomades (VII, 17-25). Cela est décrit par Isaïe en un magnifique mais terrible langage.

Comme garantie de la vérité de cette prédiction, le prophète, par l’ordre de Dieu, écrit sur une tablette les mots Maher schalal chasch baz*[[70]](#footnote-70)*, c’est-à-dire : « On se hâte de piller et d’emporter les dépouilles ». Un prêtre et un prophète sont témoins de cet acte. Quelque temps après il naît à Isaïe un fils, qui reçoit le nom précédemment inscrit sur la tablette. {25} Ce nom signifiait que le roi d’Assyrie allait appesantir sur ceux de Damas et de Samarie la force de son bras, et qu’il emporterait au loin leurs dépouilles, avant même que le nouveau-né eût appris à prononcer les premiers mots qui viennent sur les lèvres des enfants (VIII, 1-4).

Mais tout à coup le prophète reçoit un nouvel oracle, terrible pour Juda qui, en imitant l’infidélité de Samarie, a aussi mérité un châtiment exemplaire. Ce châtiment, les Juifs le subiront par la violence des ambitieux monarques étrangers, dont ils ont imploré le secours aux dépens de l’obéissance qu’ils devaient à Jéhovah. Toute la terre d’Emmanuel, c’est-à-dire la Judée, sera inondée par ce torrent dévastateur. C’est un cri de détresse que pousse ici le prophète en promulguant la lugubre nouvelle : Et ibit per Judam inúndans… Et erit exténsio alárum ejus implens latitúdinem terræ tuæ, o Emmanuel*[[71]](#footnote-71)*. Mais quand Assur sera sur le point de tout engloutir, la puissance d’Emmanuel se manifestera par la plus merveilleuse des délivrances. Néanmoins son salut ne s’étendra que sur les bons : il sera pour eux un asile sûr et un sanctuaire inviolable, tandis qu’il se transformera pour les méchants en une pierre d’achoppement et de ruine. Tel est l’avertissement solennel que le prophète reçoit et qu’il transmet fidèlement à tous (VIII, 5-22).

Mais voici que retentissent des accents d’allégresse, de triomphe. « Non, il n’y a plus de ténèbres sur la terre opprimée. Les premiers temps ont couvert d’ignominie la terre de Zabulon et le pays de Nephtali ; {26} les derniers temps la couvriront de gloire : ces lieux situés le long de la mer, au delà du Jourdain, la Galilée des nations. Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière. Celui qui habitait les ombres de la mort a vu briller l’éclat d’un beau jour. Ô Dieu, vous avez multiplié votre peuple, vous avez mis le comble à sa joie. Ils se réjouissent devant vous, comme on se réjouit dans la moisson, comme les vainqueurs se réjouissent quand ils se partagent les dépouilles. Car vous avez brisé le joug qui pesait sur lui, la verge qui frappait ses épaules, le bâton de son oppresseur, comme à la journée de Madian. L’armure des guerriers pour le jour du combat et les vêtements teints de sang sont brûlés et deviennent la proie des flammes ». — Mais d’où vient tant de bonheur après tant de larmes ? L’oracle va le dire clairement : « Car un enfant nous est né, un Fils nous a été donné ; les insignes de son empire sont sur ses épaules, et il sera appelé l’Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père de F éternité, le Prince de la paix ; pour étendre l’autorité et maintenir une paix éternelle sur le trône de David et dans son royaume ; pour l’établir et l’affermir par l’équité et la justice, depuis ces temps jusqu’à jamais. Le zèle de Jéhovah, le Dieu des armées, accomplira cette œuvre (XI, 1-7)[[72]](#footnote-72) ».

À la suite de ces lignes radieuses, nous trouvons, en vertu de la loi des contrastes qui domine le livre entier d’Emmanuel et beaucoup d’autres pages prophétiques, une prédiction menaçante pour les pays juifs. Elle est comprise en quatre strophes parfaitement régulières, ayant chacune quatre vers et terminées par ce refrain lugubre : In ómnibus his non est avérsus fur or ejus, sed adhuc matins ejus exténta*[[73]](#footnote-73)*. {27} Isaïe annonce à son peuple ingrat et incorrigible des calamités qui se succéderont sans relâche, des coups redoublés de la vengeance divine, qui seront pourtant impuissants à les convertir. Ces malheurs seront la guerre étrangère, la dévastation, la famine, les guerres intestines, et l’extermination presque totale des grands et du peuple (IX, 8-X, 4).

La description suivante (X, 5-34) nous montre les Assyriens renversés à leur tour, après avoir été les instruments de la colère de Jéhovah contre son peuple. Ces farouches guerriers, méconnaissant les desseins du ciel, n’attribuent leurs succès qu’à leur bravoure et à leur habileté personnelle ; ils s’élèvent contre Dieu, et au lieu de se borner à châtier l’impiété des Juifs, ils veulent en détruire la race et effacer le nom de Jéhovah sur la terre. Ils seront frappés à leur tour, et semblables à une vaste forêt qui devient la proie des flammes. Pour rendre la prophétie plus frappante, Isaïe dépeint, dans une page que les littérateurs ont de tout temps admirée, la marche impétueuse des Assyriens contre Jérusalem, et note, pour ainsi dire, chacune de leurs étapes : soudain, quand ils sont en face de la Ville sainte, nous les voyons anéantis par la foudre et la tempête.

Des temps fortunés succèdent à tous ces désastres. Un roi, sorti de la race presque éteinte de David, est rempli de l’esprit de Dieu, et gouverne avec une justice aussi incapable d’erreur que d’acception de personnes. Sous son sceptre, le peuple de Jéhovah, délivré du joug des oppresseurs, goûte la paix la plus profonde, symbolisée par de touchantes images ; le mal a disparu sur la sainte montagne. {28} Les nations idolâtres se convertissent en masse, et viennent partager le bonheur de vivre sous des lois si douces et si parfaites. Les enfants dispersés d’Israël se rassemblent des quatre coins du globe et deviennent, sous le gouvernement du fils de David, un puissant empire qui dompte tous ses ennemis. Cette belle peinture se termine par le cantique d’actions de grâces que chanteront, en ces jours heureux, les restes sauvés d’Israël (ch. XI et XII).

Tel est le « livre d’Emmanuel », avec ses horizons sublimes et sa parfaite unité. On peut le ramener à quatre idées principales : 1° les ennemis actuels de Juda seront prochainement humiliés ; 2° Achaz et son peuple passeront eux-mêmes, à cause de leurs péchés, par de rudes épreuves ; 3° les Assyriens seront brisés par Dieu après avoir été les ministres de ses vengeances ; 4° Emmanuel apportera aux Juifs, après ces temps troublés, et, par les Juifs, à toute la terre, la paix et la sainteté.

Nous répétons maintenant notre question : Qui est Emmanuel ?

Mais Isaïe pouvait-il le dire avec plus de clarté ? Emmanuel, c’est le grand libérateur promis de tout temps par Dieu à la nation privilégiée, c’est le plus illustre des successeurs et descendants de David ; Emmanuel, c’est le Messie !

Cet argument, tiré de l’ensemble de l’oracle, est tellement décisif, que plusieurs de nos adversaires ont été forcés de s’y rendre, au moins d’une manière partielle : M. Reuss, par exemple[[74]](#footnote-74). Un commentateur américain, qui ne manque pas de célébrité, M. Barnes[[75]](#footnote-75), l’appelle the great and unanswerable argument for the messianie interprétation, « la grande et incontestable preuve en faveur de l’explication messianique ». {29} — « Ces rapprochements, écrivaient tout récemment les auteurs (protestants) de la Bible annotée*[[76]](#footnote-76)*, ne laissent subsister aucun doute sur la pensée du prophète. Le contexte du chapitre VII conduit naturellement (mieux vaudrait dire : nécessairement) à l’interprétation messianique ». En effet, comme s’exprime beaucoup mieux encore le P. Knabenbauer[[77]](#footnote-77), « le passage VII, 14, n’est qu’un début, un germe que le prophète dépose et qu’il développe aussitôt après dans toutes les directions. L’interprétation doit donc prendre dès cet endroit Emmanuel pour ce qu’il est aux chapitres IX et XI, de l’aveu des rationalistes eux-mêmes, puisque nous avons ici le point de départ du passage entier. Isaïe se complaît à n’indiquer d’abord que sommairement une idée féconde et à la développer ensuite complètement. De longs discours ont souvent leurs racines, leurs germes, dans des idées qu’il a précédemment lancées d’une manière rapide, sentencieuse. C’est actuellement le cas ».

On voit par là combien se sont trompés les auteurs juifs postérieurs à l’ère chrétienne[[78]](#footnote-78), et combien se trompent encore certains commentateurs rationalistes, en prétendant qu’Emmanuel est simplement Ézéchias, le fils d’Achaz. Ézéchias ! mais il avait alors environ dix ans, ainsi que le faisait remarquer saint Jérôme aux rabbins de son temps[[79]](#footnote-79). Et Isaïe viendrait prédire maintenant sa naissance ! Ridículum est hoc, ne peut s’empêcher de dire la Synopsis criticórum*[[80]](#footnote-80)*. {30} S’agirait-il d’un autre enfant d’Achaz, ou du fils d’Isaïe mentionné dans les premiers versets du chapitre VII sous le nom de Maher-Schalal ? Mais cela encore serait ridicule, car les titres donnés par le prophète au Sauveur qu’il promet au nom de Dieu sont tels, qu’ils ne peuvent, en aucune façon, convenir à un enfant ordinaire ; nous sommes forcés de les appliquer au Messie. Et quand, pour se tirer de cette impasse, nos adversaires allèguent l’exagération orientale, qui n’est satisfaite que lorsqu’elle a multiplié, accumulé les hyperboles, ils se conduisent inepte, comme le leur dit rondement M. Bredenkamp[[81]](#footnote-81).

Que penser, après cela, de l’opinion de M. Hermann Schultz[[82]](#footnote-82) : « Emmanuel doit être un enfant du peuple », le premier venu, par conséquent ? C’est vraiment le comble du grotesque, ou, si l’on préfère, de l’audace.

Non, il n’y a pas à hésiter, c’est un autre M. Schultz qui l’affirme, l’interprétation doit être messianique[[83]](#footnote-83), ou elle devient un non-sens manifeste.

Toutefois, ne pourrait-on pas, avec M. Reuss et d’autres, établir une distinction entre l’Emmanuel des chapitres VII et VIII, et le prince libérateur dont Isaïe décrit si magnifiquement le rôle dans les chapitres IX, XI et XII ? Ici le prophète a voulu parler du Messie ; mais il ne songeait nullement à lui dans les chapitres antérieurs. {31}

Nous répondons qu’une pareille distinction est arbitraire, inadmissible. Le motif précédemment allégué, c’est-à-dire l’unité parfaite de tout cet oracle (chapitres VII-XII) ne le saurait permettre, et on ne peut l’opérer qu’en faisant violence à la suite logique des pensées. Tel était déjà l’avis unanime des anciens rabbins[[84]](#footnote-84) : l’oracle du chapitre IX, disaient-ils, est le développement de la prophétie de l’῾almah.

M. F. Delitzsch présente fort bien ce raisonnement, d’ailleurs si simple, et qui s’impose en quelque sorte de lui-même. « Le progrès, dit-il, que nous voyons dans ces passages (VII, 14 ; IX, 5-7 ; XI, 1-10), de la conception à la naissance et au commencement de la domination, est frappant jusqu’à l’évidence. Si IX, 5 et XI, 1 sont des prédictions messianiques, VII, 14, qui forme le premier anneau de la chaîne, est aussi une prédiction messianique. Un rapprochement confirme cela. ῾Immânou᾿el, Dieu avec nous, correspond au nom ᾿El-Ghibbôr, Dieu puissant (IX, 5), qui est donné à l’enfant nouveau-né, en tant que celui-ci incarne la présence de Dieu parmi son peuple. D’autre part la dénomination de Pélé, Admirable (littéralement : miracle, merveille), qui ouvre la série (IX, 5), démontre que par ᾿ôth, signum (VII, 14), il faut réellement entendre un signe miraculeux[[85]](#footnote-85) ». Tout se tient donc d’une manière inséparable dans notre grande prophétie. Il s’agit manifestement du Christ au milieu, à la fin ; donc il s’agit du Christ au début ; en effet, dubitári non potest quin idem puer sit qui VII, 14, Immanuel vocátur*[[86]](#footnote-86)*. {32}

Mais le texte d’Isaïe nous permet de répondre plus explicitement encore à la question qui nous occupe dans ce paragraphe : Qui est Emmanuel ?

En dépit de la critique négative, s’il doit y avoir un Messie pour les Juifs, — et ce fait est trop avéré pour qu’elle ait osé le nier, — l’Emmanuel prédit par Isaïe est ce Messie. Mais quelle est exactement la nature d’Emmanuel ?

Quoiqu’elle doive l’enfanter par un prodige inouï, sa mère est fille d’Adam, comme les nôtres. De ce côté, Emmanuel appartient donc à la terre. Mais ce nom d’Emmanuel, Nobíscum Deus, n’est-il qu’un gracieux emblème de la protection divine, qu’une consolante promesse d’avenir ? Il n’est pas autre chose, affirme carrément l’école rationaliste. « L’enfant recevra cette dénomination significative, dit Anger[[87]](#footnote-87), à cause des heureuses circonstances des temps ». M. H. Schultz reproduit, en la délayant et en la rendant plus apparente, cette banalité. « Sa mère devra l’appeler Emmanuel, de même qu’Agar reçut l’ordre de nommer son fils Ismaël (Agar rapprochée de l’῾almah, Emmanuel du fils d’Agar !!), non que Dieu dût être d’une manière particulière avec l’enfant (pas même cela !), moins encore que l’enfant dût être Dieu vivant au milieu de son peuple, — mais elle est chargée de garantir au peuple, par le nom de l’enfant, la promesse que Dieu n’abandonnera pas les siens[[88]](#footnote-88) ».

Qu’en soi et d’une manière générale la belle dénomination d’Emmanuel puisse n’être qu’un symbole, nous ne le contesterons pas ; mais ce qu’on ne nous fera jamais admettre, c’est qu’il faille la resserrer ici dans ces étroites limites. Nos adversaires recherchent avant tout le sens littéral ; nous aussi. {33} Ils s’appuient sur la philologie, la grammaire, la logique ; pour le moment, nous ne voulons pas d’autre preuve. Or, dirons-nous avec l’un des hébraïsants contemporains les plus distingués, « le philologue impartial, en étudiant ces pages, se convaincra qu’elles annoncent la naissance d’un Dieu, l’incarnation dans le sens rigoureux du terme[[89]](#footnote-89) ». Encore une fois nous faisons appel à la force irrésistible du contexte. Le verset 6e du IXe chapitre d’Isaïe énonce formellement, en termes clairs comme le jour, que le futur libérateur d’Israël participera à la nature divine : Párvulus natus est nobis, et fílius datus est nobis… ; et vocábitur nomen ejus Admirábilis, Consiliárius, Deus fortis, Pater futúri sǽculi, Princeps pacis. Or, cet Enfant-Dieu ne diffère pas d’Emmanuel : donc, la conclusion est manifeste, Emmanuel est Dieu, et il faut prendre à la lettre les mots « Dieu avec nous ».

Bossuet l’a très bien dit : « C’est cet enfant que vous devez appeler Emmanuel, Dieu avec nous, non-seulement parce qu’il fera votre réconciliation avec Dieu, mais encore parce qu’il sera un composé miraculeux de Dieu et de l’homme, en qui la Divinité habitera corporellement[[90]](#footnote-90) ». Telle est, du reste, l’interprétation antique et traditionnelle, soit de la synagogue, soit de l’Église. Que M. Reuss et ses auteurs favoris s’écrient tant qu’ils voudront, à propos de IX, 6 : « Parmi ces épithètes, il y en a plusieurs dont on s’est exagéré la portée… Le texte ne veut pas revendiquer pour le Messie la nature divine dans le sens métaphysique, mais lui attribuer des forces divines qu’il tient de Dieu[[91]](#footnote-91) ». {34} Le Targum de Jonathan, composé au premier siècle de l’ère chrétienne, et si estimé des Juifs, leur répondra, en paraphrasant ce passage : « Dieu puissant, existant réellement, Messie dans les jours duquel la paix sera très grande sur nous[[92]](#footnote-92) ». Les Irénée, les Tertullien, les Chrysostome, les Basile, les Théodoret, qui, certes, avaient au moins autant que les rationalistes l’intelligence des saintes Écritures, leur répondront qu’Emmanuel est synonyme de « Homme-Dieu[[93]](#footnote-93) ». Significat id nomen Deum qui nobíscum, Deum hóminem factum, Deum qui humánam natúram assúmpsit, Deum huic unítum, Dei formam et servi formam in uno fílio spectátam*[[94]](#footnote-94)*. Les exégètes chrétiens les plus célèbres depuis l’époque des Pères, orthodoxes ou hérétiques, leur répondent à l’envi par ce mot de Vitringa : Levíssime interpréteris*[[95]](#footnote-95)*. « Vous n’êtes que des interprètes superficiels ! »

Emmanuel est le Messie, Emmanuel est Dieu. Mais s’est-il rencontré, dans le cours des siècles, quelqu’un qui se soit présenté comme le Messie-Dieu, comme l’Emmanuel d’Isaïe ?

Oui, des millions d’hommes l’adorent sous le nom de Jésus, car il a démontré de la façon la plus évidente, les Évangiles en font foi, qu’il était le Christ fils du Dieu vivant*[[96]](#footnote-96)*. Nous n’avons pas à insister actuellement sur ce point, non plus qu’à discuter un passage célèbre de saint Matthieu[[97]](#footnote-97) qui viendra mieux ad rem au chapitre suivant. {35} Nous nous bornerons à formuler cette troisième proposition, car elle est une conséquence nécessaire des deux autres : Emmanuel est Notre Seigneur Jésus-Christ.

Les Juifs ont souvent objecté, il est vrai, que Jésus n’a jamais porté le nom d’Emmanuel, et que, par suite, l’oracle de l’῾almah ne saurait le concerner en rien. Les Pères leur ont fermé la bouche, en montrant que le nom d’Emmanuel convenait merveilleusement à Jésus, puisqu’il en a si bien réalisé la signification[[98]](#footnote-98). Dès là que le Fils de Dieu daignait prendre notre nature, il devenait excellemment Emmanuel. C’est ce que disait déjà le grand Origène : Hoc, quod dícitur Emmanuel, non unum nomen sonat, sed rem significat ; adveniénte quippe Jesu, dícimus : Nobíscum Deus[[99]](#footnote-99). De même Lactance : Emmanuel nunquam vocitátus est, sed Jésus, qui latine dícitur Salutáris sive Salvátor, quia cunctis géntibus salútifer venit. Sed prophéta declarávit hoc nómine quod Deus ad hommes in carne ventúrus esset ; Emmanuel enim significat Nobíscum Deus, scílicet quia, illo per vírginem nato, confitéri oportébat Deum suum esse, id est in terra et in carne mortali[[100]](#footnote-100). Ou plus simplement avec Lightfoot[[101]](#footnote-101) : Nomen natúræ, non impositions ; nempe Deum in nostra natúra agnitúri erant. {36} Au reste, la difficulté est si peu sérieuse qu’elle est tombée depuis longtemps et n’a pas été relevée par les rationalistes.

Résumons : Notre Seigneur Jésus-Christ est Emmanuel ; Jésus est le fils de l’῾almah. Qu’est-ce donc que l’῾almah ? Nous voici arrivés au cœur même de la prophétie. {37}

## CHAPITRE IV.

L’῾almah.

« Les chrétiens ont fait tant de bruit à propos de cette ῾almah ! » a dit Abulwalid[[102]](#footnote-102).

Et pourtant les chrétiens se sont bornés à répondre ; car, en vérité, le bruit, ce sont les Juifs, puis les rationalistes qui l’ont fait. Ou plutôt, qu’on nous permette de le dire, c’est Isaïe, comme prophète inspiré, qui, le premier, a fait du bruit à propos de l’῾almah*[[103]](#footnote-103)* ; par conséquent, c’est Dieu lui-même. Et, à notre tour, nous serions heureux de faire un peu de bruit autour du nom de la céleste ῾almah.

Nous avons à rechercher ici deux choses : Quelle est la personne désignée par le mot ῾almah ? Que signifie exactement ce mot ? {38}

1. L’῾almah et saint Matthieu. — L’évangéliste saint Matthieu, dans un passage qui cadre parfaitement avec le présent oracle d’Isaïe, répond simultanément à nos deux questions.

« La naissance du Christ, raconte-t-il, arriva ainsi. Marie, sa mère, étant fiancée à Joseph, avant qu’ils vinssent ensemble elle se trouva enceinte par la vertu de l’Esprit-Saint. Or Joseph, son époux, qui était un homme juste et qui ne voulait pas la diffamer, résolut de la renvoyer secrètement. Comme il était en cette pensée, voici que l’ange du Seigneur lui apparut en songe, disant : Joseph, fils de David, ne crains point de prendre avec toi Marie, ton épouse, car ce qu’elle porte en elle est né du Saint-Esprit. Elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus, car il sauvera son peuple de ses péchés. Or, tout cela est arrivé afin que s’accomplît ce qu’avait dit le Seigneur par le prophète : Voici, la Vierge concevra et enfantera un fils, et on le nommera Emmanuel, ce qui signifie : Dieu avec nous[[104]](#footnote-104) ».

Donc le mot ῾almah désigne la vierge Marie, mère de Jésus : conclusion d’ailleurs suffisamment évidente d’après le paragraphe qui précède ; donc ῾almah signifie « vierge » dans le sens strict.

Ce qu’était relativement à Emmanuel le contexte de la prophétie, c’est-à-dire l’explication donnée par le prophète lui-même, cette citation de notre oracle par saint Matthieu l’est relativement à l’῾almah. De part et d’autre, nous avons une interprétation authentique et irrésistible, soit pour les croyants, soit pour les incrédules. Pour les croyants, puisqu’ils admettent que les écrivains sacrés ont été inspirés d’en haut ; {39} pour les incrédules, car, à ne prendre saint Matthieu que comme un historien ordinaire, il est certain, dès là qu’il s’adressait aux Juifs, avec l’intention de leur prouver le caractère messianique de Jésus, il est certain, disons-nous, qu’il n’aura pas gâté sa cause à la première page de sa plaidoirie, en attribuant aux paroles d’Isaïe un sens qui n’aurait pas été généralement admis par ses compatriotes.

Que ce raisonnement ne soit pas du goût de Strauss, nous le comprenons sans peine ; il a, en effet, tout intérêt à nier la compétence de saint Matthieu en pareille matière. D’après le fameux pasteur rationaliste, c’est donc « de son chef » et d’une manière tout arbitraire[[105]](#footnote-105), c’est en « forçant la signification des termes[[106]](#footnote-106) », que l’évangéliste a pu faire de l’oracle d’Isaïe l’usage indiqué plus haut. De même d’après von Ammon : « L’opinion de Matthieu est subjective[[107]](#footnote-107) », façon de dire qu’elle a été créée par lui de toutes pièces ; du reste, « elle pourrait difficilement passer pour un renseignement puisé à une tradition que tous auraient admise, vu que Paul, Marc et la plus grande partie des contemporains de Jésus ne s’y sont pas rangés[[108]](#footnote-108) ». Voilà certes une belle raison ! Chacun des écrivains sacrés était-il donc tenu de répéter mot pour mot ce que les autres avaient dit ? Les détails racontés par un historien n’ont-ils de valeur qu’autant qu’on les retrouve en d’autres relations ?

Même dans ce cas, d’ailleurs, saint Matthieu ne serait pas seul, car saint Luc aussi, et d’une manière suffisamment explicite, applique à Marie la prophétie de l’῾almah. {40} « L’ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée appelée Nazareth, à une vierge fiancée à un homme de la maison de David, nommé Joseph, et le nom de la vierge était Marie. Et l’ange étant entré, lui dit : Je vous salue, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. Elle, l’ayant entendu, fut troublée de ses paroles, et elle pensait en elle-même quelle pouvait être cette salutation. Et l’ange lui dit : Ne craignez point, Marie, vous avez trouvé grâce devant Dieu. Voilà que vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père ; et il régnera éternellement sur la maison de Jacob et son règne n’aura point de fin. Marie dit à l’ange : Comment cela se fera-t-il ? car je ne connais point d’homme. Et l’ange lui répondit : L’Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C’est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu[[109]](#footnote-109) ».

Nous n’avions pas besoin de souligner l’allusion à la prophétie d’Isaïe ; elle est assez claire par elle-même. Donc, d’après saint Luc également, ῾almah désigne une vierge devenant mère par un miracle inouï, et Marie, mère de Jésus, est cette vierge. Qu’on nous cite les endroits du Nouveau Testament qui attribuent à Notre Seigneur Jésus-Christ un père selon la chair ? Factura ex mulíere, dira de lui saint Paul[[110]](#footnote-110) ; mais il n’ajoutera pas autre chose. {41}

Étant données ces garanties, soit directes, soit au moins négatives, qui viennent confirmer dans les écrits de la nouvelle Alliance le témoignage de saint Matthieu, — indépendamment de l’argument de tradition, auquel nous arriverons tout à l’heure, — comment expliquer cette réflexion plus qu’étrange du docteur Nægelsbach, savant d’ordinaire assez modéré ? « Je crois, dit-il, que c’est le devoir de l’exégète, en commentant ce passage (d’Isaïe), de faire tout à fait abstraction, en première ligne, de Matth. I, 23[[111]](#footnote-111) ».

Vous voulez entrer dans une maison bien close : commencez par jeter au loin la clef qui vous en ouvrirait commodément la porte. Or, l’application faite par S. Matthieu est vraiment la clef d’or qui nous permet de pénétrer à notre aise dans la prophétie de l’῾almah. Vitringa l’a dit très énergiquement : « Unica rátio loci (Is. VII, 14) ad Christum transláti apud apóstolum (Matth. I, 23) est fundáta in hypóthesi, agi apud Isaíam de vírgine[[112]](#footnote-112) ».

Le lecteur aura sans doute remarqué la formule par laquelle S. Matthieu introduit les paroles empruntées à Isaïe. Hoc autem totum factura est, ut adimplerétur (ἵνα πληρωθῇ) quod dictum est a Dómino per Prophétam dicéntem : Ecce virgo*[[113]](#footnote-113)*… Strauss en relève excellemment la force dans la page suivante, qu’on nous permettra de citer tout au long ; venant d’une telle source la démonstration ne sera que plus frappante. « On sait que les commentateurs orthodoxes, dans cette formule : {42} Afin que fût accompli, et autres semblables, ont de tout temps trouvé la signification que voici : Cela est arrivé d’après l’arrangement de Dieu, afin que s’accomplît la prophétie de l’Ancien Testament, laquelle, dès l’origine, avait en vue l’événement du Nouveau Testament. Les commentateurs rationalistes, au contraire, n’y trouvent que cette autre signification : Cela est arrivé d’une telle façon, était de telle nature, que les paroles de l’Ancien Testament, lesquelles se rapportaient primitivement à autre chose, peuvent y être appliquées…. Dans la première signification, le rapport entre le passage de l’Ancien Testament et l’événement du Nouveau est un rapport existant dans les choses, arrangé par Dieu même ; dans la seconde signification, ce rapport n’a aucune réalité dans les choses, et il n’existe que dans l’esprit de l’écrivain postérieur qui l’a trouvé. Dans la première, c’est un rapport exact et essentiel ; dans la seconde, un rapport inexact et accidentel. Mais, entendre de cette dernière manière le passage du Nouveau Testament qui représente une prophétie de l’Ancien Testament comme accomplie, c’est contredire aussi bien le texte que l’esprit des écrivains du Nouveau Testament : le texte, car ni πληροῦσθαι, dans une telle connexion, ne peut signifier autre chose que : s’accomplir, rátum fíeri, evéntu comprobári ; ἵνα ὅπως, autre chose que : à cet effet, eo consílio ut, attendu que l’adoption d’un ἵνα ἐκβατιχόν [[114]](#footnote-114) n’est venue que de difficultés dogmatiques ; l’esprit, car rien n’est plus contraire qu’une telle explication aux idées juives des écrivains évangélistes[[115]](#footnote-115) ».

L’aveu est précieux et nous en prenons acte. Ainsi l’évangéliste, en citant l’oracle de l’῾almah, a voulu marquer un rapport réel, essentiel, qu’il croyait arrangé par Dieu même. {43}

2. L’῾almah et les rationalistes. — Que prétendent, maintenant, ceux qui rejettent cette explication à la fois si simple, si lumineuse et si consolante ? Nous allons les voir faire tristement naufrage contre les récifs de l’interprétation privée. C’est bien leur faute, puisqu’ils n’ont pas voulu regarder le phare destiné à les guider.

Que vont-ils donc mettre à la place de la Vierge Marie, dont ils ne veulent à aucun prix ? Pourquoi ne l’avouerions-nous pas ? Le spectacle de leur impuissance a soutenu notre courage souvent prêt à défaillir durant les longues heures que nous avons dû employer à lire leurs creuses dissertations. Quelles hypothèses ! et quelle harmonie entre ceux qui les inventent ! Si la mise en scène n’eût demandé un temps considérable, que nous espérons pouvoir employer plus utilement, nous nous serions donné le plaisir de les ranger en ligne les uns contre les autres ; on ne trouverait ensuite que des morts sur le terrain, car il n’est pas une opinion rationaliste qui ne soit combattue, renversée, par dix rationalistes. Du reste, il ne leur en coûte rien d’admettre les erreurs les plus grossières ; ils adoptent les explications les plus arbitraires et les plus paradoxales, à la condition que l’on condamnera le sens messianique, c’est-à-dire la révélation, le miracle[[116]](#footnote-116). Mais, s’il n’y a pas eu de révélation, comment Isaïe a-t-il pu prédire à l’῾almah qu’elle mettrait au monde un fils, non une fille ? Knobel est bien embarrassé par cette simple question. {44} Il essaie pourtant de balbutier une réponse : « Le prophète ne parla sans doute que d’un enfant en général, puis plus tard, quand il rédigea son oracle après l’événement, il put dire que c’était un fils[[117]](#footnote-117) ». C’est le cas de répéter le mot de Dante :

Non ragioniam di lor, ma guarda e passa !

Revenons à notre thèse, et demandons aux Juifs et aux rationalistes : Qu’est-ce que l’῾almah d’après vous ?

Ceux d’entre eux qui ont identifié Emmanuel et Ézéchias font naturellement de l’῾almah la femme, ou, pour employer exactement leur langage, l’une des femmes du roi Achaz. — Ewald ne leur fait pas l’honneur d’une longue réfutation : « On ne peut rien imaginer de plus absurde », s’écrie-t-il justement[[118]](#footnote-118). Nous avons vu en effet qu’Ézéchias avait alors une dizaine d’années.

D’autres ont pensé à la femme du prophète[[119]](#footnote-119). Toutefois plusieurs, parmi eux, dans la supposition très fondée que le nom d’῾almah, qui désignerait, disent-ils, tout au moins une jeune femme, ne pouvait guère lui convenir, puisqu’elle avait déjà un fils d’un certain âge[[120]](#footnote-120), transforment sans plus de façon Isaïe en bigame pour les besoins de leur cause ; ou bien, selon la méthode usitée dans les romans quand on est embarrassé d’un personnage, ils font mourir fort à propos la mère de Schear-Iaschoub, et donnent au prophète une nouvelle compagne dans la personne de l’῾almah*[[121]](#footnote-121)*. — {45} Qui ne voit combien tout cela est arbitraire ? C’est d’ailleurs « impossible », ajoute Nægelsbach. « Comment, continue-t-il, la famille du prophète en serait-elle venue à ce degré d’honneur, qu’elle dût servir de souche à Emmanuel ? Les promesses faites à David passeraient-elles donc sur Isaïe ?[[122]](#footnote-122) » « Si l’῾almah était la prophétesse, ainsi raisonne le rabbin Kimchi, on devrait s’attendre à ce qu’elle fût appelée ici, comme plus bas, VII, 8, Nebiyah, prophetíssa ». Sans compter que, dans la même hypothèse, « rien ne serait plus ambigu que les paroles du prophète[[123]](#footnote-123) ». En somme, les défenseurs de cette opinion font « un singulier quiproquo[[124]](#footnote-124) ».

Pour Isenbiehl[[125]](#footnote-125), Umbreit, etc., l’῾almah est simplement, comme s’exprime Castalio, « puélla quædam jam prægnans » (ou qui le deviendra), une jeune fille inconnue, qui aurait par hasard assisté à l’entretien d’Achaz et d’Isaïe. Umbreit est emporté par l’émotion lyrique en face de cette idée vulgaire. « Dans l’essor le plus sublime de l’esprit, Isaïe jette un regard sur son entourage, et voici ! une jeune fille s’offre à ses yeux : en elle il contemple le symbole consolant de l’avenir. Elle prend pour lui la signification d’une heureuse espérance. En tant qu’elle est mûre pour la maternité, elle rappelle, il est vrai, l’angoisse et la douleur ; mais elle rappelle aussi la joyeuse apparition d’un enfant auquel le prophète fait donner le nom d’Emmanuel[[126]](#footnote-126) ». {46} Tout cela sans le moindre miracle, bien entendu : il faut rejeter par conséquent l’interprétation messianique ; mais Umbreit s’en console par quelques phrases creuses et sentimentales[[127]](#footnote-127). Emmanuel, dit-il, est un si beau nom ! Cela suffît, Qu’importe la mère ?— M. Duhm, qui n’est pas un clérical, se charge de répondre. « Les systèmes qui font d’Emmanuel un fils du prophète, ou de l’῾almah une femme qui se trouvait là d’une manière accidentelle, ne méritent pas une réfutation sérieuse[[128]](#footnote-128) ». Le second de ces systèmes jure en effet avec le magníficus verbórum apparátus quo exordítur prophéta*[[129]](#footnote-129)*.

L’opinion qui suit, quoique plus singulière encore, a trouvé un assez grand nombre de partisans parmi les rationalistes. Elle est d’ailleurs si commode ! Suivant Eichhorn, Paulus, von Ammon et vingt autres, il s’agirait seulement, au verset 14, d’une jeune fille idéale : tel est le terme dont ils se servent. C’est-à-dire que l’῾almah n’était pas alors, ne devait jamais être une personne réellement existante ; le prophète faisait une simple hypothèse et parlait de la façon la plus générale. Une jeune femme qui concevrait actuellement, telle eût été la pensée d’Isaïe, pourrait, quand elle enfantera, nommer son fils Emmanuel, « Dieu avec nous », car, dans ce court intervalle de quelques mois, ceux qui oppriment maintenant la Judée auront perdu toute puissance de nuire. « ῾Almah doit se traduire par : une jeune femme quelconque. Voici ! toute jeune femme qui est maintenant enceinte pourra nommer son fils Emmanuel[[130]](#footnote-130) ». M. Reuss est du même avis : {47} « Tout cela est fort simple et le sera davantage si, par la femme en question, nous n’entendons pas celle du prophète, ni toute autre en particulier, mais la femme comme telle[[131]](#footnote-131) ». M. Duhm prend la peine d’établir un rapprochement. « L’image, écrit-il (l’image de l’῾almah et de son fils), est simplement une façon concrète de rendre la phrase plus pittoresque et plus capable de faire impression. Le prophète aurait pu dire tout aussi bien, quoique avec moins d’énergie : Voici ! le figuier fleurit, il portera des fruits, — et alors on pourra dire : Dieu avec nous ![[132]](#footnote-132) » Il y a pourtant à cela une petite objection, c’est que le texte ne se prête guère à un tel procédé de généralisation. Mais qu’importe le texte ? On essaiera d’échapper à ses exigences par un tour de prestidigitation. « Au lieu de dire banalement : Si une jeune fille se mariait et devenait grosse, le poétique prophète, pour rendre son discours plus frappant et plus mystérieux, omet la circonstance préliminaire et dit : Si la jeune fille devient grosse, ou bien en termes affirmatifs, mais dans le même sens : Voici ! cette jeune fille devient grosse[[133]](#footnote-133) ». On comprend à peine, répondrons-nous avec M. Reinke[[134]](#footnote-134), que des savants ( ? ?) aient pu imaginer une interprétation aussi ridicule. Isaïe ne parle-t-il pas ici de la façon la plus catégorique ? Gesénius lui-même proteste, en affirmant que « de telles prédictions hypothétiques sont contraires au genre des prophètes[[135]](#footnote-135) ». En vérité « ce qu’il y a d’arbitraire dans cette explication saute aux yeux[[136]](#footnote-136) ». {48}

Pour Meier et pour Hofmann l’῾almah d’Isaïe n’est qu’un symbole : mais leurs systèmes varient notablement dans le détail. Meier[[137]](#footnote-137) voit en elle la figure de Jérusalem, qui ne devait pas être conquise par les rois confédérés, mais qui devait garder sa citadelle « vierge » de toute atteinte[[138]](#footnote-138). Dies geht nicht an, dit Knobel[[139]](#footnote-139). « Cela ne va pas ! » Suivant Hofmann, l’῾almah représenterait la maison royale de David à laquelle le prophète annonçait que, grâce au concours de Jéhovah, elle aurait de nombreux enfants[[140]](#footnote-140). Mais cela aussi « téxtui non cónvenit », pour la bonne et évidente raison que « puélla necessário est áliqua persóna[[141]](#footnote-141) ».

M. Nægelsbach revient donc à l’idée d’une personne déterminée ; toutefois il le fait de la manière la plus singulière. D’après lui, l’῾almah est une princesse royale, la fille d’Achaz. Quoiqu’elle ne soit pas encore mariée, elle a perdu son honneur, et le prophète vient dénoncer ce triste secret devant toute la cour[[142]](#footnote-142). — Ce sentiment est tellement incompatible avec l’ensemble de la prophétie, qu’il est à peine nécessaire de s’y arrêter. Du reste, son inventeur, qui est aussi, croyons-nous, son unique partisan, sent lui-même, quand il passe aux développements, la difficulté de sa tâche, d’autant mieux qu’il admet une relation réelle entre l’oracle de l’῾almah et l’incarnation du Verbe dans le sein de la vierge Marie. « Comment est-il croyable que Dieu ait pu choisir un tel enfant pour être le porteur et l’emblème de ses desseins de salut ?... Est-il permis de supposer que Dieu aura fait d’une femme déchue la figure de la θεοτόκος ?… {49} Comment nous expliquer qu’un honteux événement soit devenu le type du fait le plus sacré que contienne l’histoire[[143]](#footnote-143) ? » À ces objections, il ne répond pas et ne saurait répondre. Au surplus, indépendamment de cette difficulté insurmontable de son système, qui donc a révélé à M. Nægelsbach que l’῾almah est précisément la fille d’Achaz ?

M. Wilhelm Schultz l’a dit avec une franchise qui l’honore, « tout parle contre ces opinions, rien pour elles[[144]](#footnote-144) » ; aussi plusieurs exégètes rationalistes ont-ils été ramenés par tant de sottises à l’interprétation messianique. Entre autres, nous pouvons citer Rosenmüller, B. Bauer, Ewald. Il est vrai que, suivant eux, le prophète se serait trompé en annonçant pour un avenir trop prochain la venue du Libérateur d’Israël. Ce sont eux qui font erreur ; mais nous prenons acte quand même de leur acquiescement partiel à la vérité. Lorsque des savants d’une valeur réelle, et si peu favorables aux idées religieuses, viennent nous dire, après avoir retourné en tout sens un oracle prophétique : Ce passage, dans la pensée de son auteur, est relatif au Messie, l’on peut croire que l’allusion au Messie est bien frappante. Et elle l’est en effet dans la prédiction de l’῾almah.

3. L’argument de tradition. — Aucun de nos lecteurs ne le niera, l’interprétation du texte d’Isaïe par saint Matthieu vaut au moins autant que les interprétations privées, souvent si échevelées, des rabbins anciens et modernes, et des rationalistes contemporains[[145]](#footnote-145). {50}

Saint Matthieu, nous l’avons vu, ne pouvait pas innover sur un point d’une telle importance. Et puis, saint Matthieu n’est pas seul ; son récit est un joyau magnifiquement enchâssé dans la riche couronne de la tradition : nouvelle preuve, et preuve très forte, que l’῾almah est la vierge Marie.

En effet, « le plus, sûr moyen d’établir la vraie signification d’un terme, c’est de recourir au sens traditionnel quand il en existe des traces. Et si ce sens traditionnel existe, et qu’il soit confirmé par l’usage de la langue et par l’étymologie, on peut dire que la signification qu’on cherchait est démontrée autant que possible[[146]](#footnote-146) ».

Autour de l’interprétation donnée par l’Évangile à l’oracle de l’῾almah nous trouvons une double tradition : celle des Juifs, et celle des chrétiens. Cette dernière est évidente ; nous nous bornerons donc à la mentionner. Son poids est énorme, assurément, car 1° elle est unanime, tout à fait antique, et se rencontre aussi bien chez les Pères amis du symbolisme et de l’allégorie[[147]](#footnote-147) que chez les partisans les plus stricts du sens littéral ; 2° elle est indépendante du texte de saint Matthieu, puisque les anciens écrivains qui lui servent d’organes répondent aux objections des Juifs et raisonnent d’après les Septante, d’après la Bible hébraïque. Certes, des génies de la trempe de saint Justin, d’Origène, de saint Irénée, de saint Jean Chrysostome, de saint Jérôme, de saint Cyprien, de saint Augustin, etc., contrebalancent bien l’autorité d’un Küper, d’un Duhm, d’un Anger, d’un Reuss, d’un Umbreit, même d’un Gesénius[[148]](#footnote-148). {51}

Néanmoins, c’est sur la tradition juive contemporaine de saint Matthieu, et bien antérieure à saint Matthieu, que nous voulons surtout nous appuyer, attendu qu’elle a beaucoup plus de force pour nous en ce moment. Essayons donc d’en suivre les traces, en remontant jusqu’à l’époque d’Isaïe.

Voici d’abord, sur ce point, des attestations d’hommes compétents. « Les Juifs ont toujours, depuis (l’époque d’Isaïe), entretenu l’opinion, fondée sur cette prophétie, que le Messie attendu naîtrait d’une vierge ». Ainsi parle M. Kitto, célébré en Angleterre par ses connaissances bibliques[[149]](#footnote-149). M. le chevalier Drach, ancien rabbin, et parfaitement au courant de la littérature juive à tous les âges, n’est pas moins explicite. « La sœur aînée de l’Église (la Synagogue), écrit-il[[150]](#footnote-150), admettait, comme une croyance antique, l’inaltérable pureté de la mère du futur Sauveur ». Il est vrai que les Juifs plus récents ont rejeté cette croyance de leurs pères ; mais, en agissant ainsi, « ils se mettent en contradiction avec leur propre tradition[[151]](#footnote-151) ». Leur opinion actuelle est donc suspecte de partialité, d’autant mieux qu’ils ne s’y sont rangés que pour faire pièce au christianisme. {52} Que nous importe ce qu’ils pensent aujourd’hui ? Les anciens documents demeurent, et ils suffisent amplement pour notre démonstration.

Nous y lisons en effet cette vérité, transmise de bouche en bouche par la tradition, « que le Rédempteur serait une créature nouvelle, venant d’ailleurs que le commun des hommes[[152]](#footnote-152) ». Témoin le Midrasch Bereschith-Rabba, sur ces paroles des filles de Lot : Ut suscitémus ex patre nostro semen (Genèse XIX, 32). « Rabbi Tanchuma a dit au nom de Rabbi Samuel : Il n’est pas écrit ici : Et nous susciterons de notre père un fils, mais : Et nous susciterons de la géniture. C’est cette géniture qui viendra d’ailleurs. Et quelle est-elle, cette géniture ? C’est le Roi-Messie ». Le Midrasch Ruth s’exprime tout à fait dans les mêmes termes. D’ailleurs, cela signifie : Par une autre voie que la génération.

Témoin aussi le traité Berachoth de la Ghémara de Jérusalem[[153]](#footnote-153), où nous lisons, à propos du psaume CIX (hébreu CX), verset 3, qui, de l’aveu des rabbins, concerne certainement le Messie : « Ta naissance du sein maternel est comme la rosée du matin. C’est la rosée dont le prophète Michée (V, 6) dit qu’elle descend d’auprès de Jéhovah sans le concours d’aucun homme, et sans la coopération d’aucun fils d’Adam ».

Témoin le fameux Mem clausum (ם), dont la Synagogue enseignait qu’il contenait un grand mystère, relatif à la manifestation du Messie[[154]](#footnote-154) ; c’est-à-dire, comme l’explique M. Drach[[155]](#footnote-155), relatif à la pureté toujours intacte de sa mère. {53}

Un autre garant meilleur encore de la tradition juive au sujet du mot ῾almah et de sa signification, c’est la version grecque des Septante, qui date, pour le livre d’Isaïe, au moins du second, sinon du troisième siècle avant Jésus-Christ. Elle traduit ici העלמה par παρθένος, la vierge dans le sens strict. Jusqu’à l’établissement du christianisme les Juifs tinrent cette version en grande estime, et l’employèrent partout dans les pays de langue grecque à travers lesquels ils étaient disséminés ; ils acceptèrent sans la moindre répugnance l’interprétation donnée parles Septante au substantif ῾almah*[[156]](#footnote-156)*. Plus tard seulement, ils se mirent à objecter que les traducteurs grecs postérieurs à l’ère chrétienne, Aquila, Symmaque et Théodotion[[157]](#footnote-157), emploient comme corrélatif de ῾almah, non point παρθένος, mais νεᾶνις, qui désigne une jeune fille en général, sans égard à sa virginité. Toutefois, ainsi que l’ont fréquemment répété les saints Pères[[158]](#footnote-158), ces traducteurs plus récents, ou du moins ceux qui s’appuyaient sur leur autorité, avaient un puissant intérêt à tempérer la force primitive du mot ῾almah, pour affaiblir la preuve que les chrétiens tiraient de ce texte contre le judaïsme. L’argument déduit de la substitution de νεᾶνις à παρθένος ne démontre donc absolument rien[[159]](#footnote-159), et les paroles de S. Jean Chrysostome à ce sujet ont encore toute leur valeur : « Quod si objíciant nobis (Judǽi) álios intérpretes, dicéntes : Hi non dixérunt vírginem (παρθένον), sed puéllam (νεᾶνιν), primo quidem illud dicémus, jure Septuagínta intérpretes áliis fide dignióres habéri. {54} Nam hi postrémi post Christi advéntum interpretáti sunt, judæíque mansérunt, unde in suspiciónem cadunt útpote qui ex inimicítia sic pótius díxerint, ac prophetías de indústria obscure convérterint ; Septuagínta vero qui centum aut plúribus annis ante Christi advéntum huic rei… manum admovérunt, ab omni hujúsmodi suspicióne líberi sunt…, ac fide digni habéndi sunt[[160]](#footnote-160) ».

L’emploi de παρθένος par les Septante montre donc nettement « le sens attaché à cette expression par les interprètes, quand aucune influence dogmatique ne portait à une autre traduction[[161]](#footnote-161) ».

Il sera bon d’ajouter quelques traits de détail, pour justifier et corroborer encore ce qui vient d’être dit. 1° Le substantif νεᾶνις est parfois employé dans les Septante comme synonyme de παρθένος par exemple, au troisième livre des Rois, chap. I, verset 2, passage où il s’agit incontestablement d’une vierge. 2° Par contre, Aquila reconnaît incontestablement aussi au mot ῾almah la signification de vierge, puisqu’il le traduit, comme l’observe saint Jérôme, par « abscóndita » au chapitre XXIV de la Genèse (verset 43). 3° Selon la remarque très juste de M. Le Hir, « παρθένος, ayant une signification plus déterminée, n’a pu se mettre sans dessein (delà part des Septante) à la place de νεᾶνις, surtout dans un endroit tel que celui d’Isaïe, où il s’agit d’un enfantement. Il est donc constant que les traducteurs grecs ont cru que le mot ῾almah réveillait naturellement l’idée de virginité dans l’esprit[[162]](#footnote-162) ». {55}

Que penser, après cela, des audacieuses assertions de M. Reuss ? « Jamais ce texte (Isaïe VII, 14) n’aurait donné lieu à de si étranges méprises, si les traducteurs alexandrins, dans leur ignorance du grec, n’avaient eu la maladresse de changer la femme en vierge, ce qui donna lieu à l’interprétation messianique en vogue dans l’Église chrétienne[[163]](#footnote-163) ». De quel côté vraiment sont les méprises, l’ignorance, la maladresse, pour ne rien dire de plus ?

Non, les Septante ne se trompaient pas, car ils ne faisaient que se conformer eux-mêmes à une tradition beaucoup plus ancienne qu’eux.

Au chapitre XXXIe de Jérémie, verset 22, nous lisons cet autre passage célèbre : Creávit Dóminus novum super terram : fémina circúmdabit virum. Parla, Dieu annonçait une grande merveille qui devait s’opérer chez le peuple théocratique après le retour de l’exil, ou plus exactement, selon le langage des anciens rabbins, « lors de la venue du Messie ». « Rabbi Hanna dit au nom de Rabbi Idi et de Rabbi Josué ben Lévi : Ceci désigne le Roi Messie au sujet duquel il est écrit : Je t’ai engendré aujourd’hui[[164]](#footnote-164) ». Donc c’est également la naissance virginale du Messie qui est prédite en cet endroit : le prophète de la désolation confirme l’oracle du prophète de la joie. « Le Seigneur créera une créature nouvelle, un homme tel qu’il n’en a jamais existé sur la terre… Le Verbe s’unira hypostatiquement à la nature humaine… et une femme l’enfermera dans son sein. {56} Car l’Esprit de Dieu développera en elle une fécondité qui lui sera propre… La seule nature de femme, fémina, suffira pour donner un corps au Dieu qui viendra s’incarner dans ses chastes flancs[[165]](#footnote-165) ». Telle est bien l’interprétation traditionnelle de ces mystérieuses paroles, et, malgré le veto du rationalisme, qui du reste ne sait par quoi la remplacer, nous n’hésiterons pas à présenter le Fémina circúmdabit virum de Jérémie comme un renouvellement de l’Ecce virgo concípiet d’Isaïe[[166]](#footnote-166).

Mais remontons plus haut encore.

En même temps qu’Isaïe, vivait en Palestine un autre prophète, Michée. Or, au cœur même du livre qui porte son nom, nous trouvons ce bel oracle : Et tu Bethlehém Ephratá, párvulus es in míllibus Juda : ex te mihi egrediétur qui sit dominátor in Israël, et egréssus ejus ab inítio, ex diébus æternitátis. Propter hoc dabit eos usque ad tempus in quo partúriens (יולדה, iolédah) páriet, et relíquiæ fratrum ejus converténtur ad fílios Israël*[[167]](#footnote-167)*. Quelle est cette iolédah ? Certainement la mère du Messie, puisque le Sanhédrin juif, réuni par les ordres d’Hérode et interrogé sur le lieu de la naissance du Christ, renvoya sans hésiter le monarque à ce passage de Michée. « Jésus donc étant né à Bethléem de Juda, aux jours du roi Hérode, voilà que des mages vinrent d’Orient à Jérusalem, disant : Où est le roi des Juifs nouvellement né ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous venons l’adorer. {57} Ce que le roi Hérode ayant appris, il en fut troublé, et tout Jérusalem avec lui. Et rassemblant tous les princes des prêtres et les scribes du peuple, il s’enquit d’eux où le Christ naîtrait. Ils lui dirent : À Bethléem de Juda, car il est ainsi écrit dans le prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n’es pas la moindre parmi les cités de Juda, car de toi sortira le chef qui doit régir Israël mon peuple[[168]](#footnote-168) ». Et cette iolédah, dans quelles conditions enfantera-t-elle le Messie ? In viscéribus virgíneis*[[169]](#footnote-169)* ; cela ressort clairement du contexte, qui non-seulement ne mentionne pas de père humain, mais qui affirme en termes exprès que l’origine du fils de la iolédah sera « ab inítio, ex diébus æternitátis ». Si l’expression de Michée est moins forte, moins nette que celle d’Isaïe, cela vient précisément de ce que l’oracle relatif à la iolédah suppose celui qui concernait l’῾almah, et se borne à y faire allusion comme à une chose bien connue. « Cum Michas Jesaíæ σύγχρονος (contemporain) fúerit, ipso tamen postérior, et in prophetía non semel allúserit ad prophetíam Jesaíæ, ejúsque étiam verbis et phrásibus usus sit, non licet dubitáre quin verba hæc mýstica respíciant áliquam Jesaíæ prophetíam, in qua facta erat méntio nobilíssimi alicújus partus, cum quo exspectánda esset liberátio et salus Ecclésiæ[[170]](#footnote-170) ». Ajoutons avec Rosenmüller que les deux prophéties se complètent et s’éclairent mutuellement. Leur ressemblance est d’ailleurs tout à fait remarquable : de part et d’autre, de rudes épreuves sont annoncées comme devant précéder la merveilleuse naissance de l’Enfant ; de part et d’autre, sa nature divine est opposée à son origine humaine. {58}

Voilà la tradition relative à l’῾almah.

À qui donne-t-elle gain de cause ? Aux trivialités des rationalistes ou à l’interprétation messianique ? On conçoit que nos adversaires tiennent à en faire table rase, car elle ruine totalement leur système.

4. L’usage biblique du mot ῾almah. — L’emploi du mot ῾almah dans la Bible va encore fortifier notablement notre thèse, et prouver de nouveau qu’Isaïe a voulu parler d’une mère enfantant en dehors des lois ordinaires de la nature, sans perdre l’éclat de sa virginité. « Nec primam sibi símilem visa est nec habére sequéntem, gáudia matris habens cum virginitátis honore », ainsi que l’Église le chante de Marie.

Le Talmud, qui contient des grains d’or dans ses masses sablonneuses, recommande aux interprètes des saints Livres cette excellente règle[[171]](#footnote-171) : « Lorsqu’une parole ou une chose est définie dans un endroit de l’Écriture par l’explication qu’en donne le texte même, nous devons la prendre partout dans la même acception, à moins que le texte ne lui attribue quelque part ailleurs une nouvelle signification ». Or le substantif ῾almah est clairement défini dans la Bible, et nulle part on ne voit qu’il soit nécessaire de lui attribuer une signification autre que celle qui a été clairement définie. Il fallait que S. Jérôme (il connaissait sa Bible !) fût bien sûr que l’usage de la langue confirmait en tous points l’explication traditionnelle de צלמח, quand il lançait ce défi aux Juifs de son temps : « Osténdant ígitur Judǽi in scriptúris alícubi pósitum ῾almah ubi adolescéntulam tantum, et non vírginem sonet, et concédimus eis illud quod Isaía apud nos dícitur, Ecce virgo concípiet et páriet, non abscónditam vírginem, sed adolescéntulam significáre jam nuptum[[172]](#footnote-172) ». {59}

Nous remplirions aisément plusieurs pages si nous voulions citer, même en nous bornant aux écrivains hétérodoxes (protestants et rationalistes) les plus récents, des témoignages conformes à celui de S. Jérôme : car c’est un fait certain que le mot ῾almah désigne toujours et partout dans l’Écriture une jeune fille non mariée[[173]](#footnote-173). Que Rosenmüller soit leur porte-parole à tous : « Nobis súfficit usus loquéndi, qui ῾almah de puélla innúpta usúrpat, seu virgo sit, seu talis censeátur, neque unquam ádhibet in puélla quæ sit uxor[[174]](#footnote-174) ».

Indépendamment du texte que nous étudions, et abstraction faite de l’expression musicale ῾al-῾alamôth que nous trouvons au Ps. XLVI (hébr. ; Vulg. XLV), 1, et au premier livre des Paralipomènes XV, 20, le mot ῾almah apparaît six fois dans la Bible, et toujours, avons-nous dit, il s’emploie d’une personne vierge, ou, ce qui revient au même, censée telle dans l’opinion des hommes.

1° Genèse XXIV, 43. Éliézer adresse une prière à Dieu pour qu’il daigne lui faire connaître par un signe la femme destinée à Isaac. « Voici, dit-il, que je me tiens près de la fontaine ; et l’῾almah (Vulg., « virgo ») qui viendra puiser de l’eau et à qui je dirai : {60} Donne-moi à boire un peu d’eau, et qui me répondra : Bois, et je vais puiser aussi pour tes chameaux, celle-là sera la femme que le Seigneur destine au fils de mon maître. » Or, plus haut, le récit sacré avait affirmé de la façon la plus expresse qu’« elle était vierge (bethoulah) et que nul homme ne l’avait connue[[175]](#footnote-175) ». Voilà certes une définition officielle du mot ῾almah.

2° Exode ii, 8. « Et l’῾almah alla et elle appela la mère de l’enfant ». Ici, l’῾almah est une jeune fille d’environ dix ans, Marie, sœur de Moïse, dont toute la tradition juive atteste la virginité perpétuelle.

3° Psaume LXVIII (Vulg. LXVII), 26. Le poète inspiré décrit la marche triomphale des Hébreux accompagnant l’arche : « En tête vont les chanteurs, puis les joueurs d’instruments à cordes, au milieu des ῾alamôth battant du tambourin ». Les commentateurs reconnaissent, sans distinction d’opinions, que ces jeunes filles employées à des fonctions religieuses devaient jouir de la plus parfaite réputation[[176]](#footnote-176). Où Gesénius a-t-il appris que c’étaient des femmes mariées ?

4° Cantique I, 3. L’épouse mystique tient à l’époux ce langage : « Ton nom est un parfum épanché, c’est pourquoi les ῾alamôth t’aiment ». Dire du jeune époux qu’il est aimé de femmes mariées ou non vierges serait un singulier éloge ! Donc les ῾alamôth auxquelles il avait plu étaient « de jeunes vierges honnêtes, pudiques, qui l’auraient volontiers accepté en mariage[[177]](#footnote-177) ». {61}

5° Cantique VI, 8. « Il y a soixante reines, quatre-vingts femmes du second rang et des ῾alamôth sans nombre ». Ainsi distinguées des femmes du premier et du second rang, les ῾alamôth ne peuvent être que des vierges : autrement, que signifierait ce passage ?

6° Proverbes XXX, 18-20. « Il y a (dit le Sage) trois choses qui sont au-dessus de ma portée, même quatre que je ne puis comprendre : la voie de l’aigle dans les deux, la voie du serpent sur le rocher, la voie d’un navire au milieu de la mer, et la voie de l’homme chez l’῾almah*[[178]](#footnote-178)*. Telle est la voie de la femme adultère ; elle mange et s’essuie la bouche, puis elle dit : Je n’ai point fait de mal ». Seul, ce passage présente quelques difficultés ; aussi nos adversaires ne manquent-ils pas de nous l’opposer sans cesse, comme tranchant la question en leur faveur. Il prouverait, suivant eux, que le mot ῾almah peut servir à désigner une personne qui n’est plus vierge ; d’où ils concluent que l’῾almah d’Isaïe n’est pas nécessairement une « virgo illibáta[[179]](#footnote-179) ». Conclusion trop prompte et toute superficielle, comme l’ont démontré des exégètes distingués, de doctes hébraïsants[[180]](#footnote-180), à la suite desquels nous dirons, sans crainte d’être démenti, que le présent passage perd au contraire « sa pointe et sa valeur pratique », si notre expression y désigne autre chose qu’une personne demeurée vierge (en réalité ou dans l’opinion) jusqu’au moment de son malheur ; {62} bien plus, il est aisé de se convaincre que ce même passage a « une force particulière » pour établir « l’interprétation orthodoxe » du mot ῾almah*[[181]](#footnote-181)*.

Quelle est, en effet, la pensée directe de l’écrivain sacré ? Il commence par indiquer trois choses qui vont et viennent sans laisser aucune trace durable de leur présence ; puis il en signale une quatrième, analogue aux premières dans ses effets : celles-là servant à celle-ci de terme de comparaison. C’est là un procédé oriental pour attirer l’attention sur le fait mentionné en dernier lieu, comme étant, d’après l’écrivain, le plus remarquable de tous.

Il est donc difficile de reconnaître qu’un aigle a traversé les airs, qu’un navire a fendu les flots de la mer, qu’un reptile a glissé sur un rocher : l’air et la mer referment aussitôt leurs ondes, le rocher n’a pas même été atteint à la surface. Or, il n’est pas moins difficile de constater qu’une ῾almah a cessé d’être vierge, soit parce qu’elle saura dissimuler sa faute sous des dehors hypocrites, soit parce que le vice a des raffinements qui empêchent le mal de se manifester. « Locus agit de congréssu quem vir cum vírgine innúpta exércet, némine præter ipsos cónscio, absque téstibus et árbitris, dum intérea illa pro statu præsénte cólitur et honorátur ut virgo, et quid sibi hǽreat ita dissímulat ut ab áliis id frustra pervestigétur » (Rosenmüller).

Supposez un instant que le poète ne parle pas d’une vierge : sa phrase aussitôt devient banale, sans portée. Mais il se hâte de nous montrer lui-même, par un nouveau rapprochement, qu’il a voulu parler d’une vierge. « Telle est, continue-t-il, la voie de la femme adultère ; {63} elle mange…, puis elle dit : Je n’ai point fait de mal ». Évidemment l’῾almah n’a été jusqu’alors ni mariée ni corrompue, puisqu’on la différencie d’avec l’épouse infidèle[[182]](#footnote-182). Elle est « demeurée dans l’état virginal, dit très bien Hofmann, jusqu’à ce qu’un homme ait trouvé son chemin auprès d’elle[[183]](#footnote-183) ».

Que le lecteur juge maintenant cette allégation de Voltaire : « Par quelle impudente mauvaise foi les christicoles ont-ils soutenu qu’῾almah signifiait toujours vierge ! Il y a dans l’Ancien Testament vingt passages (ailleurs il dit cent passages) où ῾almah est pris pour femme ».

La science biblique de Voltaire est justement proverbiale !

5. L’étymologie. — Ici encore la lutte est chaudement engagée. Au surplus, l’école rationaliste se pique de faire monts et merveilles sur le terrain de la philologie ; il fallait donc s’attendre à ce qu’elle dirigeât de ce côté le débat relatif au mot ῾almah.

Et pourtant, ce n’est là qu’un point de vue tout à fait secondaire et de moindre importance. Si le texte, si le contexte, si la tradition, si l’usage de la langue, me démontrent que telle expression doit être prise, dans tel endroit, en un tel sens nettement déterminé, ce n’est pas une étymologie peut-être hasardée qui pourra ébranler mes convictions. Or, l’étymologie attribuée d’ordinaire par les rationalistes au substantif ῾almah est tout au moins — soyons modeste ! — fort douteuse et hasardée. {64}

De nouveau, et à notre grand regret, nous allons être obligé de toucher à des détails bien peu en harmonie avec l’idée vraie de l’῾almah. Que l’odieux en retombe sur ceux qui ont osé faire les premiers de telles associations.

Nous lisons dans Gesénius, Thésaurus philológicus críticus linguæ hebrǽæ et chaldǽæ Véteris Testaménti, au mot צלמח[[184]](#footnote-184) : « Puélla núbilis, seu viro matúra, adolescéntula…. Apud Jesaíam (VII, 14) dictum est de (prophétæ) cónjuge juveníli… Neque enim illibátæ virginitátis nótio,…… quam Hebrǽi própria voce בתולה éxprimunt, in hoc vocábulo inest, neque conditiónis innúptæ, sed pubertátis et ætátis núbilis, id quod tum étymo et linguæ hebrǽæ usu evíncitur, tum linguárum cognatárum veterúmque intérpretum auctoritáte. Arab. ῾oulamath puélla pubes, ῾ailam puélla plenæ ætátis, núbilis, libídinem séntiens, syr. ῾alimᵉthôh pro gr. παιδίσκη, chald. ῾oulèmᵉthah… Etymon a עלם, idem quod ῾alima (fuit pubes), indubitátum est ». Gesénius ne fait d’ailleurs que répéter sommairement ici ce qu’il a affirmé plus au long dans son commentaire sur Isaïe[[185]](#footnote-185).

Tous ceux qui avaient quelque intérêt dogmatique à adopter cette dérivation, c’est-à-dire les Juifs et les rationalistes, regardèrent aussitôt la chose comme conclue[[186]](#footnote-186).

L’autorité de Gesénius a même fait impression sur des interprètes croyants de la trempe de M. Delitzsch[[187]](#footnote-187), {65} lesquels, tout en admettant qu’Isaïe a voulu parler d’une vierge, se refusent à voir l’idée de virgo illibáta dans le mot employé par lui. Concession non moins inutile que dénuée de fondement. Elle est inutile, car nos adversaires ne s’en contentent pas ; il leur échappe même ici de singuliers aveux. « Alors même que ῾almah signifierait vierge sans tache, il n’y aurait cependant pas de miracle, à moins donc qu’on ne mît entre les lignes ce sens arbitraire, qu’elle devait demeurer vierge après la conception et la naissance. Mais cela ne vaudrait pas mieux que si l’on donnait à la phrase : Les aveugles voient, les boiteux marchent, ce sens impossible : Néanmoins ils sont restés aveugles et boiteux ».

Qui fait ainsi le bel esprit ? Gesénius[[188]](#footnote-188), et son raisonnement a paru si admirable, que trois ou quatre autres incrédules le répètent identiquement après lui[[189]](#footnote-189). En vérité, qu’espère-t-on gagner en faisant des concessions à des hommes dont le siège est fait d’une manière irrévocable ? Sans compter, avons-nous dit encore, qu’ici la concession n’est pas possible, parce que rien ne saurait l’autoriser.

Laissons la parole à M. Le Hir, et, à un grand philologue, — car nous ne prétendons pas enlever ce titre à Gesénius malgré ses faiblesses, — opposons un autre grand philologue. « Schultens avait déjà remarqué que le sens qu’on donne au verbe arabe ῾alimah ne peut être qu’une signification dérivée. Gesénius lui reproche de l’avoir soutenu sans preuve. Mais la preuve est toute trouvée d’elle-même. Si le mot arabe désignait primitivement les impressions de l’âge nubile et le désir du mariage, il ne pourrait jamais sans contradiction s’appliquer à un enfant qui n’est pas en âge de puberté, ces deux idées, nubile et non nubile, étant aussi contradictoires que celles de jeune et de vieux. {66} Or, le fait est que, chez les Arabes, on appelle ῾oulam un tout jeune enfant depuis le moment de la naissance jusqu’à la puberté, c’est-à-dire jusqu’au mariage : Adoléscens a nativátem ad juventútem, dit Golius, et júvenis plenæ ætátis ita ut barba labiórum emérgat. Il en est de même en chaldéen, et je n’en veux d’autre preuve que la paraphrase chaldéenne du chapitre VII d’Isaïe, où non-seulement la mère d’Emmanuel est appelée עלמתא (῾alimᵉthah), mais l’enfant lui-même…. est appelé עלמא (῾alimah). Le mot arabe désigne encore un serviteur, puer, et la même figure se trouve clans toutes les langues, l’idée de service, de subordination, s’attachant naturellement à celle d’un enfant ou d’un jeune homme en tutelle. Il paraît donc manifeste que le mot ῾oulam réveille l’idée de jeunesse avant de réveiller cette inclination au mariage, et qu’il a un sens bien plus étendu[[190]](#footnote-190). »

Il suit de là que Gesénius et ses fauteurs ont pris le sens dérivé pour l’acception primitive, ce qui fait une énorme différence.

Qui ne sait que les Arabes ont peu à peu développé notablement leur idiome, tandis que l’hébreu était fixé dans l’immobilité d’une langue morte ? Deux expressions qui, à l’origine, avaient de part et d’autre un sens identique, peuvent donc, au bout de quelques siècles, représenter des idées qui n’ont plus entre elles le moindre rapport. Aussi quoique, pendant un temps, il ait été de mode de rattacher à l’arabe la plupart des mots hébreux dont on ignorait la racine, on a fini par s’apercevoir que cette méthode, bonne en certains cas isolés, présentait dans l’ensemble de grands dangers d’erreurs et conduisait extra viam. {67} On est donc disposé à l’abandonner, et, tout récemment, les savants réunis au congrès orientaliste de Berlin décidaient qu’il serait bon de réviser le Thésaurus de Gesénius en prenant pour base, non plus l’arabe, mais l’assyrien[[191]](#footnote-191) !

Voilà donc le fameux argument philologique bien compromis.

À côté de la dérivation moderne, il y a l’étymologie antique, signalée plusieurs fois en termes très explicites par le plus célèbre hébraïsant des premiers siècles chrétiens, saint Jérôme. Nous citerons tout au long deux de ses passages principaux.

Traditiónes Hebr. in Gen. XXIV, 43 : « Pro adolescéntula quoque, quæ græco sermóne νεᾶνις dícitur, ibi légimus alma, quod quidem et in Isaía habétur. Nam in eo loco, ubi in nostris codícibus scriptum est : Ecce Virgo concípiet et páriet,… in hebrǽo légitur : Ecce Alma concípiet et páriet. Notándum ergo quod verbum alma nunquam nisi in vírgine scríbitur, et habet etymológiam ἀπόκρυφος, i. e. abscóndita. Scriptum síquidem est in Job[[192]](#footnote-192) de sapiéntia : Unde inveniétur ? et quis locus intelléctus ? et abscondétur ab óculis omnis vivéntis. Ubi nunc díximus abscondétur, in hebrǽo… neelma (נערמה) dícitur. Huic quid símile, licet masculíno génere declinétur, et in Regnórum libris scriptum est[[193]](#footnote-193), ex persóna Elisǽi loquéntis ad Giezí : {68} Et Dóminus abscondit me. Ergo alma, quod interpretátur abscóndita, id est, virgo nímia diligéntia custodíta, majóris mihi vidétur laudis esse quam virgo. Virgo quippe juxta Apóstolum potest esse córpore et non spíritu. Abscóndita vero quæ virgo est, ἐπίτασιν virginitátis habet, ut et virgo sit, et abscóndita ; et quæ abscóndita est juxta idióma linguæ hebráicæ consequénter et virgo est ». Et dans son Commentaire sur Isaïe, VII, 14 : « Pro eo quod in latíno dícitur abscóndit a me, in hebrǽo scriptum est eelim mimmeni (העלים מבוני). Ergo alma non solum puélla vel virgo ; sed cum ἐπίτασει virgo abscóndita dícitur et sécréta, quæ nunquam virórum patúerit aspéctibus, sed magna paréntum diligéntia custodíta sit. Lingua quoque púnica, quæ de Hebræórum fóntibus manáre dícitur, próprie virgo alma appellátur ».

Ainsi, d’une part saint Jérôme rattache le mot ῾almah à la racine hébraïque ῾alam, cacher ; de l’autre il affirme que, dans l’idiome punique ou néo-phénicien, encore parlé de son temps et congénère de la langue hébraïque, le nom spécifique des vierges était ῾almah : deux faits du plus haut intérêt pour notre thèse, qu’ils confirment admirablement.

Gesénius a compris la gravité de ce témoignage, car il s’efforce d’amoindrir le trait le plus positif, ou mieux, d’annuler complètement l’autorité de saint Jérôme sur le point en question. Pour cela tous les moyens lui sont bons. « Jérôme, dit-il, ne possédait aucune notion de la langue punique, et il ne tenait peut-être cette note que d’Augustin, dans le voisinage duquel se trouvaient des localités où le punique était encore parlé ; mais l’on sait qu’il faut peu se fier aux données d’Augustin sur des matières philologiques. Du reste, on doit ici se tenir en garde contre le défenseur fanatique (den schwærmerischen Vertheidiger) de la virginité de Marie[[194]](#footnote-194) ». {69}

Que ce raisonnement est scientifique ! Et pourquoi ne récuserions-nous pas à notre tour, nous autres croyants, l’autorité de Gesénius, sous prétexte qu’il est un fanatique adversaire de la virginité de Marie ? Contentons-nous de dire que c’est un acte « bien hardi » d’affirmer « sans la moindre preuve » que saint Jérôme ignorait la langue punique. « Car, quoi de plus facile pour un homme si habile, que de savoir le sens d’un mot punique qui l’intéressait si fort, et n’est-ce pas l’injurier gratuitement que de supposer qu’il a parlé de ce qu’il ignorait[[195]](#footnote-195) ? ». Qui ne sait, en effet, qu’il existait une très grande ressemblance entre l’hébreu et le phénicien ?

Au surplus, à l’assertion toute gratuite de Gesénius, nous pouvons opposer l’appréciation d’exégètes et de philologues distingués, qui n’hésitent pas à prendre parti pour saint Jérôme.

C’est d’abord Vitringa, ce vieux commentateur protestant si plein de sens. « Etymológia vera vocis, dit-il, nostræ favet interpretatióni. Nótio enim ῾almah est a ῾alam, forma Niphal[[196]](#footnote-196) ne῾elam, abscónditum, occúltum esse, ignorári, ut ῾aloumim, ignoráta, occulta ; quam significatiónem ómnia thémata deriváta ádstruunt. Atqui hæc etymológia soli cónvenit vírgini[[197]](#footnote-197) ». {70}

Ce sont Casaubon[[198]](#footnote-198), Grotius[[199]](#footnote-199), Huet[[200]](#footnote-200), Sanchez, Edouard Leigh[[201]](#footnote-201), D. Gataker[[202]](#footnote-202), Albert Schultens[[203]](#footnote-203), Hartmann[[204]](#footnote-204), et cent autres.

Hengstenberg nomme treffend (excellente) la dérivation proposée par saint Jérôme. Il appelle au contraire leicht zu widerlegende Gründe (raisons faciles à réfuter) les motifs allégués par ceux qui donnent à ῾almah la signification de « jeune femme mariée »[[205]](#footnote-205). Barnes assure également que le sentiment de saint Jérôme est the more probable opinion (l’opinion la plus probable)[[206]](#footnote-206). Le célèbre et savant docteur Pusey, dans son ouvrage intitulé : Prophecy of Jésus (Oxford 1879), p. 48-31, maintient avec vigueur le sens de « virgo illibáta » et l’étymologie עלם, occultávit.

Ce n’est pas tout encore.

D’anciens rabbins, cités par M. Drach, confirment de leur côté l’étymologie donnée par saint Jérôme. Tel, Rabbi Isaac Yaabetz, qui s’exprime en ces termes dans son commentaire sur le Cantique des cantiques : « R. Itzschak-bar-Schêchet écrit que ῾alamôth veut dire vierges jeunes, du nom masculin ῾elem*[[207]](#footnote-207)* ». Tel encore Rabbi Ibn-Iechaï, d’après lequel « ῾alamôth signifie cachées, éloignées de la présence*[[208]](#footnote-208)* ».

D’autres témoins juifs déposent en faveur du même sentiment. {71} Les auteurs du deuxième et du troisième livre des Machabées notent, comme une circonstance extraordinaire, qu’à des époques de grande tristesse pour leur peuple on voyait dans les rues αἱ κατακλεῖσται τῶν παρθένων, « les vierges renfermées » (II Mach. III, 19), αἱ κατακλεῖσται παρθέναι ἐν θαλάμοις (III Mach. I, 18), « les vierges renfermées dans les appartements ». Comme le dit à bon droit M. Le Hir, « ces deux auteurs avaient intérêt à insister ainsi sur la force des termes, pour relever leur tableau d’un deuil général, où les vierges même les plus strictement retenues dans les maisons par les lois de la modestie et par la vigilance paternelle se montraient ainsi en public vêtues du cilice[[209]](#footnote-209) ». On dirait vraiment qu’ils se proposaient d’affirmer, par ces périphrases, toute la force du mot ῾almah. De même Josèphe, d’après lequel la mère des Machabées dit à ses enfants : « Vierge, chaste depuis ma naissance, je n’ai jamais franchi le seuil de la maison paternelle[[210]](#footnote-210) ». De même Philon, au dire de qui les vierges regardent comme une barrière infranchissable la porte des appartements intérieurs de la maison[[211]](#footnote-211).

Enfin voici que, providentiellement, un monument découvert il y a cinq ans à peine (1879) montre combien Gesénius a fait preuve de légèreté en accusant S. Jérôme de parler sans connaissance de cause. C’est une inscription phénicienne, trouvée à Rambula (près de Larnaca) dans l’île de Chypre, et qui, malgré sa forme très fruste, semble contenir un compte des dépenses faites pour l’entretien des employés du temple. Elle est écrite sur une pierre calcaire, a dix-sept lignes sur la première face, douze sur l’autre, et paraît dater, d’après les archéologues qui viennent de la publier dans le Corpus inscriptiónum semiticárum*[[212]](#footnote-212)*, de 400 à 250 ans avant Jésus-Christ. {72} Nous lisons à la ligne 3 de la face postérieure : « Aux vierges (῾almôth), XXII, pour les sacrifices ». Or c’est là précisément notre expression, et elle désigne les jeunes filles employées au service du temple.

Au surplus, ῾élem (עלם), le masculin de ῾almah, ne désigne jamais un homme marié, mais, ou un enfant, ou un jeune homme qui est encore en croissance.

Après tout cela, nous avons bien le droit de conclure avec Bossuet : « ῾almah signifie dans son origine : cachée, renfermée, c’est-à-dire une fille comme recluse et inaccessible, à la manière d’une chose sacrée dont il n’est pas permis d’approcher[[213]](#footnote-213) ». Et encore : « Le dessein d’Isaïe est de marquer, par la propriété du terme dont il se sert, qu’un des caractères du Messie c’est d’être fils d’une vierge[[214]](#footnote-214) ». Qu’on ne vienne donc plus nous dire, comme le fait Anger d’une manière toute déraisonnable, que, « si le prophète eût pensé à une vierge dans le sens strict, il aurait dû la désigner par le mot בתולה (bethoulah), pour appeler l’attention sur le miracle[[215]](#footnote-215) ». Nous répondrions avec Lightfoot « très esse voces hebráicas quæ virginitátem signíficant ; hanc vero (scil. ῾almah) maxime próprie ita significáre. Nam 1° נערה (na῾arah) vírginem quidem dénotât, sed non semper. Próprie adolescéntulam valet, sive virgo fúerit, sive virum nóverit. 2° בתולה (bethoulah) usitatíssime vírginem índicat… 3° vero עלמה (῾almah) vírginem ætáte téneram et omníno intáctam próprie significat[[216]](#footnote-216) ». {73} Ou avec Bœhl : « ῾Almah est un nom semblable à l’allemand Fräulein (demoiselle) ; c’est un nom plus noble que bethoulah, qui était l’expression plus commune[[217]](#footnote-217) ».

6. Quelques autres motifs, tirés du texte même, pour prouver que le mot ῾almah ne peut désigner qu’une vierge dans l’oracle d’Isaïe. — Il n’est pas une expression, pas une circonstance de cet oracle qui ne vienne appuyer nos arguments antérieurs, et ajouter quelque chose à la force de la démonstration[[218]](#footnote-218).

C’est, en premier lieu, l’emphase visible de la formule d’introduction : Propter hoc dabit Dóminus ipse vobis signum. Le Seigneur lui-même, se mettant à l’œuvre pour étonner son peuple, ne saurait-il donc produire que le fait le plus commun ? « Profécto, si hæc interpretátio (rationalistárum) esset recta, finis misérrimus grandilóquio et gravíssimo inítio respondéret. Quam ridícula fuísset, ait jure Calvínus, magnífica ista præfátio*[[219]](#footnote-219)* ».

C’est ensuite le mot signum, si bien relevé par les SS. Pères. « Quid enim magnum, aut signum fíeret, demande saint Irénée[[220]](#footnote-220), in eo quod adolescéntula concípiens ex viro, peperísset, quod evénit ómnibus quæ páriunt muliéribus ? » « Signum autem a Deo, nisi nóvitas áliqua monstrósa fuísset, signum non viderétur », écrit semblablement Tertullien. {74} Puis il ajoute : « Nihil signum vidéri possit re quotidiána, juvénculæ scílicet prægnátus et partus[[221]](#footnote-221) ». De même saint Jérôme[[222]](#footnote-222) : « Quando dícitur signum, novum debet esse atque mirábile. Sin autem juvéncula, vel puélla, ut Judǽi volunt, et non virgo páriat, quale signum póterit appellári, cum hoc nomen ætátis sit, non integritátis ? » Rosenmüller fait à ce sujet une frappante réflexion[[223]](#footnote-223) : « Hærent hic Hebrǽi et christiáni intérpretes illi (les rationalistes) qui עלמה de nupta fémina cápiunt, neque quómodo sese expédiant facile invéniunt ». Si du moins, dirons-nous avec M. Bœhl[[224]](#footnote-224), si du moins c’était une femme âgée, stérile, comme Sara, il y aurait encore quelque chose d’extraordinaire. Mais non, nos adversaires eux-mêmes conviennent qu’il est ici question d’une jeune femme.

C’est la particule הנה, ecce, par laquelle le prophète « attentiónem éxcitat auditórum, arguítque rem proponéndam esse prorsus singulárem, et animadversióne dignam[[225]](#footnote-225) ».

C’est l’article, placé en avant du substantif ῾almah*[[226]](#footnote-226)*, de manière à le mettre beaucoup plus en relief. « Virgo illa », pourrait-on traduire ; ou même : « Virgo illa singuláris ». Saint Jean Chrysostome n’a pas manqué de signaler cette circonstance. « Dès le début, Isaïe ne dit pas simplement : Voici qu’une vierge, mais : Voici que la vierge ; il indique par l’addition de l’article qu’il veut parler d’une vierge fameuse et unique[[227]](#footnote-227) ». Les meilleurs exégètes anciens et contemporains font un raisonnement identique[[228]](#footnote-228). {75} Et nous avons démontré suffisamment que cette ῾almah déterminée ne pouvait être que la Vierge Marie, mère de Notre Seigneur Jésus-Christ. Les rationalistes font d’inutiles efforts pour échapper à cette conclusion. « L’article, disent-ils, désigne ici la collection, toutes les jeunes femmes[[229]](#footnote-229) ». Ou bien : « L’article désigne une personne connue d’Achaz, et très probablement la fiancée ou la jeune épouse du prophète[[230]](#footnote-230) ». Ou encore, l’article ne désigne rien du tout, comme par exemple lorsqu’on dit : Le loup s’est montré dans le pays, car il nous est bien indifférent de savoir quel individu spécial d’entre les loups a pu se faire voir[[231]](#footnote-231). D’après Nægelsbach, il n’y aurait eu alors dans l’entourage d’Achaz qu’une seule ῾almah, qu’une seule personne à qui ce nom pût convenir : de là l’article[[232]](#footnote-232). Nous disons, nous aussi, qu’il n’y avait en ce moment solennel qu’une seule personne à qui convînt la dénomination ῾almah ; mais nous n’acceptons pas qu’elle fût dans l’entourage d’Achaz. Toutefois, elle était divinement présente à l’esprit d’Isaïe, qui la contemplait de la manière la plus distincte à travers les siècles. Voilà ce qu’exprime l’article[[233]](#footnote-233). M. Drach est donc en droit d’affirmer que « cet article est d’une grande importance ; » qu’« on peut le regarder comme l’âme de la prophétie[[234]](#footnote-234) ». {76}

C’est le silence complet qui se fait ici autour du père d’Emmanuel[[235]](#footnote-235). Et non-seulement ici, mais partout où il est question du Messie dans l’Ancien Testament. Or, « tandis que le père des héros de l’ancienne Alliance est d’ordinaire mentionné très exactement, on est surpris de voir que le Messie ne reçoit d’autre père que Jéhovah, avec une mère humaine[[236]](#footnote-236) ». Dès les premières pages de la Genèse III, 15, le Christ reçoit l’appellation étrange et unique de semen mulíeris ; au Psaume XXI, il ne parle lui-même que de sa mère ; Michée V, 3, et Jérémie XXXI, 22, ne signalent également que sa mère. Seul, Jéhovah lui dit au Psaume II, 7 : Fílius meus es tu. Cela ne prouve-t-il pas encore que l’῾almah doit être nécessairement une vierge[[237]](#footnote-237) ?

C’est enfin la construction de la phrase dans le texte primitif. Traduite littéralement, la partie principale de l’oracle serait, en latin : Ecce virgo illa grávida et páriens fílium. Or cette tournure même implique que l’῾almah sera vierge à l’époque de sa grossesse. « Il est à remarquer, écrivait M. Drach[[238]](#footnote-238), que le texte original se sert ici de deux participes présents : Voici que la vierge (sera) étant enceinte et enfantant. C’est donc une vierge enceinte, une vierge enfantant ; dans ces deux conjectures, elle demeurera dans toute sa pureté virginale. {77} Si le prophète avait adopté ce texte : Voici que la vierge concevra et enfantera, on aurait pu entendre : Celle qui est vierge maintenant concevra et deviendra mère, et l’on aurait pu supposer qu’elle cesserait d’être vierge ». Cette observation, fondée sur le génie de la langue hébraïque, a une très grande valeur[[239]](#footnote-239).

En un mot, soit dans le texte, soit dans le contexte, soit dans l’antique tradition, tout est pour la signification de vierge, rien contre elle. Aussi, comment concevoir ce scrupule rien moins que scientifique de M. Cheyne, le plus récent commentateur anglais d’Isaïe ? « Croyant personnellement, dit-il, au Fils de la Vierge, je n’ose point traduire certain passage fameux d’Isaïe par La Vierge concevra*[[240]](#footnote-240)* ». Qu’il est plus juste de s’écrier avec Bossuet[[241]](#footnote-241) : « Je dirai qu’il n’y a rien de plus précis que les paroles du prophète pour signifier la vierge-mère ! » {78}

## CHAPITRE V.

Le signe et son accomplissement tardif.

Nous avons amplement démontré, dans les pages qui précèdent, qu’il n’est pas possible d’appliquer à d’autres personnages que le Messie et sa mère, c’est-à-dire Notre Seigneur Jésus-Christ et la Vierge Marie, le magnifique oracle de l’῾almah contenu au VIIe chapitre d’Isaïe, Il nous reste maintenant à résoudre, et ce sera la conclusion de notre travail, une difficulté réelle, sérieuse, que les rationalistes n’ont pas manqué d’opposer à l’interprétation messianique.

Elle concerne l’accomplissement de la prophétie, qui fut si tardif, quoique Isaïe semble, de prime-abord, annoncer la prochaine conception de l’῾almah, la naissance prochaine d’Emmanuel.

Mais citons, suivant notre coutume, ipsíssima verba de nos adversaires, ou du moins des principaux d’entre eux. De la sorte, personne ne pourra nous accuser d’avoir affaibli la force de l’objection.

« Toujours est-il (c’est un point porté jusqu’à l’évidence par la critique moderne) que, dans les circonstances qui furent l’occasion de la prophétie d’Isaïe, un signe pris au moment actuel et relatif à un avenir très prochain, pouvait seul avoir un sens. »

Ainsi parle Strauss dans sa Vie de Jésus*[[242]](#footnote-242)*.

M. Reuss fait un argument analogue. {79} « Tout cela arrivera dans un bref délai. Quand une femme est enceinte, en peut calculer le moment de sa délivrance. Isaïe dit donc : Au bout de peu de mois un enfant qui va naître pourra être appelé Dieu avec nous ; ce qui veut dire qu’on sera alors dans une situation rassurante à l’égard de l’invasion qui menace Jérusalem[[243]](#footnote-243) ». Et quelques lignes plus bas : « Quelle consolation y aurait-il pour Achaz si le prophète lui disait : N’aie pas peur de ces deux rois ; dans 750 ans naîtra le Messie ».

De même Gesénius[[244]](#footnote-244) : « Il s’agissait avant tout de donner à l’incrédule Achaz un signe qui s’accomplît bientôt, et qui fût mis en quelque sorte sous ses yeux. Comment la promesse de la naissance merveilleuse du Messie, laquelle ne devait être réalisée que beaucoup plus tard, pouvait-elle remplir cette condition ? Comment Achaz aurait-il pu regarder comme la garantie d’un résultat à obtenir bientôt, une prédiction dont l’accomplissement n’aurait lieu qu’à une époque très éloignée[[245]](#footnote-245) ? »

Mais, après tout, les exégètes croyants n’ont jamais hésité à reconnaître cette difficulté. Quænam conveniéntia, se demande le P. Patrizzi*[[246]](#footnote-246)*, ortus Christi cum eo quod Isaías brevi impléndum prædicábat, ut ex illo tanquam ex signo prædicatiónis hujus véritas apparéret ? {80} « Le contexte laisse croire que le prophète prédit des événements très prochains, » dit M. Le Hir[[247]](#footnote-247). Et les auteurs de la Bible annotée ajoutent non moins consciencieusement : « C’est ici le seul argument sérieux contre l’application du verset 14 à la personne du Messie ».

Il faut bien que l’on redoute peu l’objection, puisqu’on la formule si volontiers et non moins fortement que les ennemis de la Bible.

Avant d’en aborder la solution, peut-être ne sera-t-il pas inutile de rappeler brièvement au lecteur les dernières paroles de l’oracle, et leur liaison avec ce qui précède.

Vous refusez le signe que Dieu vous offre, avait dit Isaïe au monarque incrédule ; eh bien ! Dieu vous donnera de lui-même le signe du salut (verset 14), mais d’un salut qui n’empêchera pas votre ruine. Sans doute, d’ici à peu de temps vos ennemis actuels seront anéantis (versets 15 et 16) ; toutefois, les Assyriens qui viendront vous délivrer d’eux seront ensuite les exécuteurs de mon jugement sur votre incrédulité (versets 17-25)[[248]](#footnote-248).

Telle est l’idée ; mais plusieurs expressions des versets 15 et 16 demandent quelques lignes d’explication.

Isaïe prédit que le fils de l’῾almah « mangera delà crème [[249]](#footnote-249) et du miel jusqu’à ce qu’il sache rejeter le mal et choisir le bien. » Puis il ajoute en guise de commentaire : « Car avant que l’enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays dont les deux rois te font peur sera dévasté ». {81}

On le voit, le prophète veut ici fixer une date, la date à laquelle ses compatriotes seront délivrés du danger qui les menace dans le temps présent (VII, 1 et 2) ; or il se sert, pour la fixer, d’expressions figurées : « Savoir rejeter le mal et choisir le bien ». Ces mots, que nous lisons également dans le Deutéronome[[250]](#footnote-250), équivalent à la locution employée un peu plus bas par Isaïe[[251]](#footnote-251) : « Savoir appeler son père et sa mère », et à celle de Jonas[[252]](#footnote-252) : « Savoir distinguer sa main droite de sa main gauche ». Ils désignent donc l’âge de raison ; par conséquent, la partie de l’oracle qui concernait le renversement intégral des projets de Rasin et de Phacée, devait s’accomplir dans l’intervalle de quelques années[[253]](#footnote-253).

« Manger de la crème et du miel » n’est pas, comme on pourrait le croire tout d’abord, une image d’abondance et de prospérité : tout au contraire, ainsi que le montre la suite de la prophétie. Aux versets 21 et 22, après que les phalanges assyriennes et égyptiennes auront passé sur la Palestine, semblables à un torrent dévastateur, nous voyons les rares habitants qui auront échappé au carnage réduits à la vie nomade, et n’ayant pour toute nourriture que le lait de leurs troupeaux et le miel sauvage qu’on trouve à chaque pas dans la Terre promise : Bútyrum enim et mel manducábit omnis qui relíctus fúerit in médio terræ. De part et d’autre, c’est donc un emblème de ravage et de ruine. La culture ayant été interrompue durant la guerre, les Juifs survivants n’auront pour se nourrir que les produits naturels et spontanés du pays : Emmanuel est censé devoir partager leurs privations. {82}

Les Pères, il est vrai, donnent à ce passage une signification beaucoup plus relevée ; car ils aiment à l’opposer aux Docètes comme une preuve très forte de la réalité de l’Incarnation. « Ne eum (Christum) putes in phantásmate nascitúrum, cibis utétur infántiæ[[254]](#footnote-254) ». Mais ce sens est seulement dérivé : d’ailleurs, il n’est pas le moins du monde opposé à l’interprétation littérale.

Le lecteur a pu remarquer que nous avons abandonné, au verset 15, la traduction de la Vulgate[[255]](#footnote-255), ut sciat (« il mangera de la crème et du miel afin qu’il sache ») ; elle est, en effet, certainement inexacte[[256]](#footnote-256). L’hébreu לדעתו signifie « avant qu’il sache », comme traduisent les Septante[[257]](#footnote-257), le Targum de Jonathan, Saadias, Jarchi, etc. ; ou mieux encore, « jusqu’à ce qu’il sache, » ainsi qu’on l’admet presque unanimement aujourd’hui[[258]](#footnote-258). Ne résulte-t-il pas du contexte que le prophète veut déterminer l’époque du salut prédit par lui ? Au reste, ut de la Vulgate n’indique pas une cause finale, mais une simple conséquence.

Rappelons encore un point qui a une importance capitale dans la dernière discussion que nous allons bientôt directement aborder. Le « signe », nous l’avons vu, devait consister en un prodige admirable, savoir : la naissance virginale du Messie, ce Fils des merveilles, comme l’appellent si justement les rabbins[[259]](#footnote-259). {83} Toutes les hypothèses contraires formulées par les rationalistes viennent se heurter contre l’interprétation soit naturelle, soit traditionnelle des paroles d’Isaïe. Il n’est permis de placer ce signum offert au nom de Dieu, ni dans la simple prédiction de la naissance d’un enfant mâle, ni dans « le nom symbolique donné d’avance à cet enfant comme un gage de salut[[260]](#footnote-260) », ni dans sa « destinée » merveilleuse[[261]](#footnote-261), ni dans aucun autre détail accessoire de l’oracle. Raisonner ainsi, n’est-ce pas prendre la partie pour le tout et négliger ce qu’il y a de plus essentiel ? Malgré son étrange témérité d’interprétation, qui a récemment scandalisé plus d’une âme croyante en Angleterre, M. Cheyne lui-même le reconnaît, « la mère du Christ ne doit pas être laissée complètement hors de compte[[262]](#footnote-262) ». Je crois bien ! puisque c’est elle qui est le point culminant de l’oracle, l’élément nouveau ajouté aux prédictions messianiques antérieures.

Cela posé, revenons à l’objection pour la résoudre.

Parmi les tentatives du même genre qui ont eu lieu dans le cours des siècles, il en est plusieurs que nous rejetterons sans hésiter. Nous distinguerons donc les fausses solutions et la vraie solution. Cette dernière étant certainement la plus difficile, si nous réussissons, Dieu aidant, à la présenter d’une manière satisfaisante, l’oracle de l’῾almah n’en apparaîtra que mieux clans toute sa force. {84}

1. Les fausses solutions. — 1° Nous ne nous arrêterons pas à réfuter longuement l’hypothèse d’Ewald, d’Umbreit, etc., déjà signalée plus haut, et d’après laquelle Isaïe se serait trompé, sinon sur le fond même, du moins sur une circonstance de sa prédiction, en croyant que le libérateur d’Israël allait bientôt paraître[[263]](#footnote-263). M. W. Schultz [[264]](#footnote-264) a tout à fait raison de dire « qu’elle n’est pas soutenable ». Que deviendrait la littérature prophétique, si les prophètes pouvaient errer en des matières d’une telle importance ? Au reste, nous verrons plus loin qu’Isaïe n’attendait pas le Messie dans un très prochain avenir. L’analyse que nous avons donnée du Livre d’Emmanuel a prouvé jusqu’à l’évidence que le fils de l’῾almah ne devait naître que longtemps après l’époque d’Isaïe. Maherschalal (VIII, 3) cum hoc bello (VII, 1 et ss.) conjúnctus, Immanuel cum Assýria vel pótius cum géntibus et longínquis terrárum connéxus est*[[265]](#footnote-265)*.

2° D’après Dathe[[266]](#footnote-266), la prophétie d’Emmanuel se serait accomplie une première fois à la lettre dès le règne d’Achaz. Une vierge aurait enfanté alors sans le concours d’aucun homme, le Seigneur donnant ainsi aux Juifs une garantie immédiate et infaillible de sa protection contre les dangers actuels. Mais ce n’est là qu’une singulière assertion. L’histoire fût-elle donc demeurée muette sur un prodige si éclatant ? Ou plutôt, l’histoire n’est pas muette ; toutefois c’est bien loin du temps d’Achaz et d’Isaïe qu’elle place l’enfantement virginal de l’῾almah. {85}

3° Des interprètes non moins sérieux que croyants essaient de tourner la difficulté, en appliquant à deux enfants distincts les paroles des versets 14 et 16. Le verset 14 (Ecce virgo concípiet et páriet fílium, et vocábitur nomen ejus Emmanuel) se rapporterait au Messie ; les versets 15 et 16, ou seulement le verset 16 d’après quelques auteurs, désignerait l’un des fils d’Isaïe, soit Schear Iaschoub[[267]](#footnote-267), soit Maher Schalal[[268]](#footnote-268). De la sorte, rien ne serait dit en cet endroit sur l’époque de la naissance d’Emmanuel, puisque les mots ántequam sciat puer reprobáre malum… derelinquétur, etc., concernaient une autre naissance, un autre enfant.

M. Trochon [[269]](#footnote-269) pense que cette interprétation mérite d’être étudiée sérieusement.

M. Bœhl, qui la patronne aussi, s’appuie sur l’emploi de l’article démonstratif (הנער, puer ille), lequel, dit-il, serait inutile, s’il était question d’un seul et même enfant[[270]](#footnote-270). La Bible annotée*[[271]](#footnote-271)* penche également vers cette solution et suppose, pour la rendre plus acceptable, que « peut-être Isaïe montrait son fils du geste en prononçant la partie de l’oracle conservée dans les versets 15 et 16 ». Elle se hâte pourtant d’ajouter, et nous l’en approuvons : « Il faut reconnaître que le texte ne permet guère un changement de personne entre le verset 14 et le verset 15, et que le jeune garçon du verset 16 paraît ne pouvoir être autre qu’Emmanuel[[272]](#footnote-272) ». En effet, rien ne serait plus « violent » — le mot est de M. Le Hir[[273]](#footnote-273), — que l’application du verset 15 à un enfant distinct d’Emmanuel, « puisqu’il est manifeste que cet enfant, qu’on nous montre au verset 15 nourri de lait et de miel jusqu’à l’âge de discernement du bien et du mal, est le même dont on ajoute ántequam sciat ». {86} Selon l’excellente remarque du P. Berthier[[274]](#footnote-274), quoique, dans les prophéties, l’harmonie du discours ne soit pas toujours soutenue comme une narration historique, elle doit l’être cependant assez pour ne pas heurter les règles de la grammaire, et pour ne pas troubler les idées du lecteur. Or, cette solution facile ne jetterait-elle pas le lecteur dans une complète confusion ?

4° Nous ne craignons pas de regarder aussi comme une fausse solution l’hypothèse dite du double sens.

Elle est pourtant très ancienne, puisque saint Éphrem l’enseignait ouvertement, et que saint Jérôme la mentionne comme suivie de son temps par divers exégètes[[275]](#footnote-275). En outre, elle a trouvé dans les derniers siècles des partisans nombreux et distingués, catholiques pour la plupart, entre autres Richard Simon[[276]](#footnote-276), Huet, B. Lamy, Tirin, D. Calmet ; de nos jours Dieringer[[277]](#footnote-277), Gratz[[278]](#footnote-278), Schegg[[279]](#footnote-279), M. Le Hir[[280]](#footnote-280), etc.

Elle consiste à dire que l’oracle de l’῾almah devait recevoir un double accomplissement dans la suite des âges : le premier, presque immédiatement, quelques mois après la scène racontée au VIIe chapitre d’Isaïe, le second sept siècles plus tard ; {87} le premier dans un fait tout ordinaire, l’enfantement d’une femme d’après les lois communes de la nature, le second dans un événement supérieur, tout céleste, la maternité virginale de Marie ; le premier, simple type et figure, le second, réalisation adéquate du type ; le premier, direct et immédiat, le second indirect quoique principal. Ainsi donc, selon ce sentiment, le prophète aurait directement prédit que bientôt une femme juive mettrait au monde un fils, dont le nom et la destinée seraient un gage de la protection de Dieu sur le peuple théocratique. Toutefois, le Seigneur, en inspirant cet oracle à Isaïe, se serait plus spécialement proposé d’annoncer le salut que son Christ, né d’une vierge, devait un jour apporter au monde. « Le Messie ne doit paraître en personne que plus lard, mais il va naître en figure ; le mystère de sa naissance va, pour ainsi parler, être joué devant tout un peuple pour réveiller sa foi à la promesse[[281]](#footnote-281) ».

Cette opinion plaît beaucoup au premier regard, parce qu’elle semble concilier toutes choses. En effet, d’une part, elle laisse intacte la signification messianique de l’oracle ; d’autre part, elle admet, au moins d’une manière partielle, l’accomplissement de la prophétie pour l’époque même d’Isaïe[[282]](#footnote-282).

Néanmoins, quand on l’examine de près, on se voit aussitôt forcé de la rejeter comme la précédente. Non, il n’y a pas ici deux sens superposés l’un à l’autre au point de vue du temps et de la dignité ; les paroles d’Isaïe ne sont susceptibles que d’une seule interprétation, propre et littérale. {88}

L’application que saint Matthieu fait du verset 14 à Jésus et à Marie exclut complètement l’idée d’une figure, d’un symbole. Hoc totum factum est ut adimplerétur… Comment associer une telle formule avec un type qui aurait déjà réalisé la prophétie en quelque façon ? Dans la pensée de l’évangéliste, le passage d’Isaïe est directement messianique et pas autre chose[[283]](#footnote-283).

De plus, demanderons-nous avec les auteurs de la Bible annotée*[[284]](#footnote-284)*, « quel serait cet enfant type ? et comment appliquer à deux individus différents la prophétie si concrète et si précise du verset 14 ? »

Tout sens intermédiaire aboutirait fatalement à ce résultat : mettre le prophète en contradiction avec lui-même. « Si un historien ou un littérateur introduit à la page 7 un personnage nommé Emmanuel, puis s’il parle d’Emmanuel et décrit son caractère aux pages 8, 9, 11 et suivantes, qui donc aura la pensée de glisser dans le texte un second personnage » différent du premier ? Rien de plus sensé que cette réflexion du P. Knabenbauer[[285]](#footnote-285).

Mais surtout, pour ce qui regarde la mère, où serait l’analogie ? Ici, dans la figure, une femme vulgaire ; là, dans la réalisation finale, une ῾almah ou vierge-mère. Donc, suivant l’observation très légitime de Hengstenberg, il n’y aurait plus de « tértium comparatiónis ». Ces deux notions : Elle concevra et enfantera en perdant sa virginité, Elle concevra et enfantera sans cesser d’être vierge, ne pourront jamais être exprimées par une seule et même proposition[[286]](#footnote-286). {89}

Concluons que la célèbre hypothèse d’une double interprétation, bien loin d’être obvions, comme le prétend M. Barnes, est au contraire ganz verfehlt, « tout à fait manquée[[287]](#footnote-287) ».

2. La vraie solution. — « Je pourrais, dit Bossuet[[288]](#footnote-288), m’ouvrir ici une longue carrière, si je voulais rechercher avec les saints Pères la cause de l’obscurité de quelques prophètes. Saint Pierre nous dit, dans sa seconde épître, que nous n’avons rien de plus ferme que le discours prophétique, et que nous devons y être attentifs comme à un flambeau qui reluit dans un lieu obscur et ténébreux*[[289]](#footnote-289)*. C’est donc un flambeau, qui reluit dans un lieu obscur, dont il ne dissipe pas toutes les ténèbres. Si tout était obscur dans les prophéties, nous marcherions à tâtons dans une nuit profonde, en danger de nous heurter à chaque pas et sans pouvoir nous convaincre ; mais aussi, si tout y était clair, nous croirions être dans la patrie et dans la pleine lumière de la vérité, sans connaître le besoin que nous avons d’être guidés, d’être instruits, d’être éclairés dans l’intérieur par le Saint-Esprit, et au dehors par l’autorité de l’Église. Je pourrais encore me jeter dans une plus haute contemplation sur le tissu des Écritures, que Dieu a voulu composer exprès d’obscurité et de lumière, afin, comme dit saint Augustin, de rassasier notre intelligence par la lumière manifeste, et de mettre notre foi à l’épreuve par les endroits obscurs. {90} En un mot, il a voulu qu’on ait pu faire à l’Église de mauvais procès, mais il a voulu aussi que les humbles enfants de l’Église y pussent assez aisément trouver des principes pour les décider ; et s’il reste, comme il en reste beaucoup, des endroits impénétrables, le même saint Augustin nous console, en disant que, soit dans les lieux obscurs, soit dans les lieux clairs, l’Écriture contient toujours les mêmes vérités, qu’on est bien aise d’avoir à chercher pour mieux les goûter quand on les trouve… Marchons donc dans les Écritures en toute humilité et tremblement ; et pour ne chopper jamais, ne soyons pas plus sages ni plus savants qu’il ne le faut ; mais tenons-nous chacun renfermé dans les bornes qui nous sont données ».

Magnifiques paroles, qui avaient ici leur place toute marquée. Néanmoins, comme il est nécessaire d’avoir la foi pour les comprendre, nous ne les adressons pas indistinctement à tout le monde. Grâce à Dieu, nous ne manquons pas d’arguments pour ceux qui font si volontiers « de mauvais procès » à la Bible.

Nous allons nous placer au triple point de vue d’Achaz, des Juifs contemporains, d’Isaïe lui-même, afin de démontrer que, sous ces divers aspects, l’accomplissement tardif du signe, dans l’oracle de l’῾almah, est parfaitement justifiable ; en d’autres termes, que « les difficultés soulevées par l’interprétation strictement messianique ne sont qu’apparentes[[290]](#footnote-290) ».

1° Si votre application de la prophétie est exacte, nous dit-on d’abord, Achaz eût été dans l’impossibilité de comprendre ce qu’Isaïe lui promettait.

Soit, répondrons-nous. Mais nous taxerait-on d’exagération si nous affirmions qu’il ne méritait pas de comprendre ? {91} N’avait-il pas rejeté d’une manière sacrilège les avantages que Jéhovah daignait lui offrir avec tant de bonté ? Des auteurs peu suspects de concéder trop à la foi le reconnaissent, « Achaz et sa maison étaient endurcis ; et leur incrédulité en cette occasion était un nouveau degré d’endurcissement. La prophétie était en réalité proférée pour ceux qui étaient capables de la recevoir, tels que les disciples d’Isaïe, etc. ». Ce n’est pas sans surprise que nous avons trouvé ces lignes dans le commentaire de M. Cheyne[[291]](#footnote-291). Le prophète parlait donc moins pour le monarque incrédule que pour la partie du peuple demeurée fidèle. Cela étant, on concevrait qu’il se fût volontairement servi d’expressions à demi laissées dans le vague, du moins par rapport à l’époque de l’accomplissement de l’oracle. Plus tard, le divin Emmanuel lui-même ne proposera-t-il pas la doctrine du royaume des cieux sous le voile des paraboles, dans l’intention expresse de la rendre moins claire pour les indignes ? Figúris defendéntibus a vilitáte secrétum, comme l’a écrit Macrobe[[292]](#footnote-292).

De la sorte, le signe est, d’une part, un mystère sombre et menaçant pour la maison de David ; d’autre part, c’est un mystère gracieux et consolant pour le prophète et pour tous les fidèles. Il a reçu cette forme énigmatique afin que ceux qui s’endurcissaient eux-mêmes fussent incapables de le comprendre, et que les âmes croyantes fussent au contraire excitées à en chercher plus vivement l’intelligence[[293]](#footnote-293). {92} Au reste, Achaz ne pouvait-il pas demander à Isaïe un mot d’explication ? Et qu’importe, après tout, que le roi ait compris ou n’ait pas compris ? En quoi cela touche-t-il le fond de l’oracle ? Ce n’est là qu’une circonstance très accessoire pour l’interprète, qui doit s’occuper par-dessus toutes choses, ainsi que nous l’avons fait précédemment, du sens naturel des termes d’après les règles ordinaires de l’herméneutique[[294]](#footnote-294).

Mais nous irons plus loin et nous ne craindrons pas d’affirmer, à la suite de plusieurs exégètes, que le roi Achaz pouvait comprendre ; bien plus, qu’il n’était pas possible de lui donner une garantie plus forte de salut.

Pour lui, comme pour nous, le fils de l’῾almah était nécessairement le Messie[[295]](#footnote-295) ; or, en de pareilles circonstances, promettre la naissance du Messie, à quelque époque d’ailleurs qu’elle dût avoir lieu, c’était annoncer avec certitude que la race royale ne périrait pas, puisque Dieu avait promis explicitement que le Christ serait le fils de David selon la chair[[296]](#footnote-296). Vitringa est donc parfaitement en droit de dire qu’un homme impie et grossier comme l’était Achaz ne pouvait recevoir du ciel un signe plus frappant. Sane est hic in quo homo carnális potest hærére*[[297]](#footnote-297)*. « La maison de David ne peut pas, ne doit pas succomber ; elle ne peut pas être extirpée par ses ennemis. Pour attester que tel est son décret, Dieu donnera le signe le plus décisif, c’est-à-dire le Messie en personne, qui naîtra de la maison de David[[298]](#footnote-298) ». {93}

2° Le peuple aussi pouvait comprendre, et nous avons vu que la prophétie n’était pas moins pour lui que pour Achaz.

Nos adversaires le reconnaissent tout aussi bien que nous, quoiqu’ils oublient ensuite trop facilement dans la pratique ce point fondamental : le Messie était presque toutes choses dans la religion d’Israël. Vers ce centre admirable convergeaient les espérances, les désirs, les prières, les rites de la nation entière. Rien de plus beau que ce spectacle unique au monde, offert parle peuple choisi ; pendant des siècles et des siècles encore, tous les regards en Israël furent dirigés vers l’avenir, vers le Libérateur impatiemment attendu. Roráte cœli désuper et nubes pluant Justum ; aperiátur terra et gérminet Salvatórem*[[299]](#footnote-299)* : voilà quel fut le souhait constamment répété de chaque Israélite, depuis Abraham jusqu’à Zacharie, père du Précurseur.

On écoutait donc avec l’attention la plus vive, avec la foi la plus inébranlable, les oracles des prophètes qui venaient l’un après l’autre apporter quelque nouvelle gemme dans le trésor de la révélation messianique. Cette attention et cette foi redoublaient naturellement aux jours d’épreuves et de dangers, parce qu’on savait que le Messie apporterait le salut. Or, la prophétie relative à Emmanuel et à sa mère très chaste ne venait-elle pas fort à propos renouveler, confirmer toutes les promesses antiques, et redire à la nation épouvantée : Vous serez infailliblement délivrés[[300]](#footnote-300) ? Au fond, l’essentiel n’était pas de fixer la date précise à laquelle le Messie ferait son apparition, mais de rappeler qu’il viendrait, et que, même avant sa naissance, on serait sauvé par lui. {94} C’est là justement ce qu’annonce Isaïe au verset 16, quand il dit que le secours dont on a un besoin si pressant ne manquera pas d’être accordé par Dieu en un temps opportun, c’est-à-dire, dans peu d’années.

Il en est donc du signe donné aux Juifs par Isaïe comme de celui du prophète Jonas, auquel N. S. Jésus-Christ renvoya ses propres contemporains : c’était une chose de foi, qui n’était pas perceptible extérieurement d’une manière immédiate, mais qui était néanmoins d’une certitude absolue[[301]](#footnote-301).

De plus, Isaïe n’en était pas alors à sa première prédiction ; mais il avait déjà donné les preuves les plus palpables de sa mission divine, qui était universellement reconnue par ses compatriotes. Dans ces conditions, un oracle de re futúra possédait une force dont il serait illogique de ne pas tenir compte. « Par là, en effet, il est montré de la façon la plus frappante comment l’avenir se déroule devant Dieu et comment toutes choses, même les plus éloignées, sont soumises à sa direction et à sa volonté ; or, la foi puise précisément dans une vue de ce genre espoir et confiance pour le présent. C’est une garantie de premier ordre, quand Dieu, par un de ses prophètes, soulève pour les hommes le voile de l’avenir et leur fournit ainsi, dans la claire vue des événements futurs, un gage pour le temps présent. La prophétie prise dans le sens strict, c’est-à-dire, la prévision des actes libres, étant le plus grand des miracles, qui peut provenir seulement de Celui qui sait tout, un tel signe est très nettement marqué au sceau divin et démontre admirablement combien Dieu prend d’intérêt, s’il est permis de parler ainsi, à la promesse qu’il daigne confirmer en ouvrant à ses créatures le trésor des choses à venir, dont la connaissance est d’ordinaire réservée à lui seul. {95} Ainsi donc, un signe futur, bien loin de manquer de force, atteste au contraire avec la plus grande clarté la volonté énergique qu’a le Seigneur d’agir avec vigueur, attendu que c’est là une manifestation éclatante de sa providence, de sa sagesse, de son omniscience ».

Nous n’avons pas voulu retrancher une seule ligne de ce beau raisonnement du P. Knabenbauer[[302]](#footnote-302), auquel nous ne voyons guère ce qu’on pourrait opposer.

Pour la partie fidèle du peuple comme pour le monarque incrédule, le signe présentait donc, nous ne le nions pas, quelque obscurité, parce qu’il ne devait s’accomplir que tardivement. Toutefois, ce signe était de telle nature, nous voulons dire, si difficile, si délicat à réaliser, qu’il démontrait beaucoup mieux que tout événement actuel et immédiat, jusqu’à quel point Jéhovah était résolu à sauver sa nation privilégiée. Celui qui se proposait de briser un jour les lois du monde, pour faire naître son Christ d’une mère vierge, aurait-il donc quelque peine à mettre en fuite Rasin, Phacée et leurs soldats ?

3° Mais voici un argument que nous croyons plus décisif encore.

Nous allons nous placer au point de vue du prophète lui-même, et nous prouverons que si, d’un côté, il parle d’un lointain avenir, de l’autre, sa prédiction est en relation très étroite et très directe avec le temps présent. {96}

« Ce que l’Église, héritière de la Synagogue, enseigne touchant les prophéties, c’est que leur horizon s’étend d’ordinaire au delà de ce qui en paraît d’abord, et que la réflexion y découvre d’admirables profondeurs. Une prophétie peut être générale sans être indéterminée, et, dans l’unité d’un grand fait historique et social, embrasser une multitude de faits individuels et plus obscurs. Ce fait peut même être tel, qu’il ait besoin de toute la suite des siècles pour se développer et atteindre son dernier terme, bien qu’il ressorte avec un éclat extraordinaire à certaines époques privilégiées[[303]](#footnote-303) ». Ah ! si les ennemis de la révélation, au lieu de faire sans cesse de la micrologie à propos de menus détails, se laissaient guider par ces grandes lois de l’histoire du royaume de Dieu sur la terre, comme ils seraient promptement d’accord avec nous ! Mais, pour eux, il n’existe que de l’humain dans la Bible. Eh bien ! nous prétendons qu’Isaïe, simplement envisagé comme un écrivain ordinaire, a proposé au roi Achaz un signe futur et lointain, nullement un signe d’une réalisation prochaine.

D’abord, l’ensemble du contexte ne laisse aucun doute là-dessus, si l’on consent à l’étudier sans parti pris et d’une manière attentive.

Dans le chapitre vi, Isaïe a prédit pour Israël une longue période d’épreuves (versets 9-13), laquelle n’aboutira cependant qu’à préparer un semen sanctum, dont sortira le vrai peuple du Messie. Dans l’oracle même de l’῾almah il emploie la particule ecce, qui lui sert ordinairement, au dire des meilleurs interprètes[[304]](#footnote-304), pour indiquer l’avenir. Cf. III, 1 ; V, 26 ; VIII, 7 ; X, 33 ; XIII, 9,17 ; XVII, 1 ; XIX, 1 ; XXII, 17 ; XXIV, 1 ; XXVI, 21 ; XXVIII, 16 ; XXX, 27 ; etc., etc. {97} Quand il affirme que le pays sera bientôt ruiné par les Assyriens et les Égyptiens, et quand il décrit leurs affreux ravages, il cesse de mentionner Emmanuel. Il croit si bien le présent perdu sans ressource, qu’il ne peut retenir au chapitre VIII (verset 17) ce cri de douleur : « Je m’attends donc au Seigneur, qui cache sa face à la maison de Jacob, et j’espère en lui. » Voyez, un peu plus loin, au début du chapitre IXe, avec quelle précision il distingue le primum tempus, ou le présent, du novíssimum, ou de l’avenir messianique. Ne suppose-t-il pas, au chapitre XIe, que la famille royale sera réduite aux conditions les plus humbles, lorsque le Christ fera son apparition ? Bref, « la grande dévastation qu’Isaïe prédit ici, il la prédit seulement comme la première de celles qui doivent avoir lieu avant la rédemption par le Messie, et non comme la dernière… Emmanuel survivra et aux prochains malheurs, et aux calamités subséquentes d’Israël ; c’est, pour le prophète, une grande figure qui domine toute l’histoire du peuple privilégié[[305]](#footnote-305) ».

Ces raisons ont influencé Ewald lui-même, malgré les erreurs que nous avons signalées antérieurement dans son interprétation. Il distingue fort bien ici trois époques successives : « D’abord, dit-il, la préservation du danger présent, préservation merveilleuse et divine, malgré les craintes et l’incrédulité d’Achaz ; puis, plus tard, la grande conquête assyrienne…, d’autant plus nécessaire pour le châtiment du pays entier, et en particulier de la famille royale, que tous se sont détournés de la vraie foi ; enfin, le salut grandiose promis depuis longtemps, et auquel participera la partie du peuple demeurée fidèle au milieu de l’épreuve[[306]](#footnote-306) ». {98}

Et que ne dirions-nous pas si, parcourant les soixante-six chapitres d’Isaïe au lieu de nous en tenir au livre d’Emmanuel, nous alléguions cent autres passages, desquels il résulte de la manière la plus manifeste que le fils d’Amos n’attendait le Messie qu’après l’exil des Juifs à Babylone ? Mais à quoi bon développer davantage un point très évident ?[[307]](#footnote-307)

Maintenant nous ajouterons avec S. Jérôme, et toute difficulté, nous l’espérons, aura disparu : Sic futurórum (prophéta) texit vaticínium, ut præsens tempus non déserat[[308]](#footnote-308). Cela s’appelle l’anticipation prophétique, dont la Bible contient de si nombreux et de si beaux exemples. À chaque instant les prophètes, les voyants, ainsi que les nomme l’Esprit-Saint, s’élèvent au-dessus des sphères contemporaines, et leur regard divinement éclairé contemple les choses futures comme si elles existaient déjà. La vue de l’avenir se reliant alors pour eux à celle du présent, ils associent le tout ensemble dans leurs descriptions. C’est la loi du raccourci en perspective, selon le mot très juste de M. F. Delitzsch[[309]](#footnote-309). Lisez Jérémie, Ézéchiel, Daniel, Osée, Michée, Habacuc ; partout vous retrouverez les oracles relatifs à l’avenir unis aux événements actuels, qui leur prêtent leurs couleurs.

Pour Isaïe, la Vierge et son fils étaient donc déjà présents d’une présence idéale, par suite de la contemplation extatique que Dieu lui avait miraculeusement accordée. Or, « si le prophète avait sous son regard intérieur une ῾almah déterminée et son fils, il pouvait parler d’eux comme de personnes vivantes et se servir d’eux pour fixer une époque[[310]](#footnote-310) ». {99} C’est précisément ce qu’il a fait, prenant la bienheureuse naissance d’Emmanuel pour point de départ d’événements qui devaient en réalité s’accomplir longtemps avant elle[[311]](#footnote-311), mais qu’il envisageait, dans les splendeurs de la prophétie, comme ayant avec elle une étroite connexion. À ses yeux, le divin enfant de l’῾almah est en quelque sorte déjà né, et il le voit vivant au milieu de son peuple dont il partage les souffrances[[312]](#footnote-312).

Après tant de preuves accumulées, nous avons assurément le droit de conclure avec S. Augustin : Sicut Adam ex terra vírgine figurátus est, ita et Christus ex vírgine natus agnóscitur*[[313]](#footnote-313)* ; ou plus fortement encore avec Bossuet : « Que ce soit donc là le glorieux titre du Messie, d’être le fils d’une Vierge ! qu’il soit seul caractérisé par ce beau nom ![[314]](#footnote-314) » {100} {101}

# II. L’ANGE ET LA SUEUR DE SANG À GETHSÉMANI.

« Un ange du ciel apparut à Jésus, le fortifiant ; et étant tombé en agonie, il priait avec plus d’intensité, et sa sueur devint comme des gouttes de sang découlant jusqu’à terre ».

(S. Luc XXII, 43 et 44)[[315]](#footnote-315).

Il n’est sorte de récriminations et d’erreurs que n’aient suscitées, dans le cours des temps, ces deux versets du troisième évangile.

On a nié leur authenticité.

On a contesté leur caractère historique.

On a faussé leur sens de différentes manières.

Enfin, on a refusé d’admettre la possibilité des faits qu’ils racontent. {102}

Nous essaierons de conduire le lecteur à travers le dédale de toutes ces objections, d’en prouver scientifiquement la fausseté, et de revendiquer sur toute la ligne la crédibilité parfaite des précieux détails que nous a seul conservés l’évangéliste médecin. Sans négliger les préjugés anciens, c’est naturellement contre les erreurs les plus récentes que nous dirigerons surtout l’attaque. On nous permettra, — les coups auront ainsi plus de force, — de répondre parfois à un rationaliste en empruntant les paroles d’un autre rationaliste, et d’aller chercher nos réponses dans les écrits des exégètes protestants quand ils contiendront la vraie doctrine. Lorsqu’il n’y a pas de sang versé et que les batailles sont livrées dans les plaines idéales de l’intelligence, il n’est ni sans intérêt ni sans profit d’assister à une guerre civile.

## § I. La question d’authenticité.

1° Il est-certain que les versets 43 et 44 du XXIIe chapitre de S. Luc manquent dans plusieurs manuscrits de valeur, en particulier dans le célèbre Codex Vaticanus (B) que les meilleurs critiques font remonter au commencement du IVe siècle, dans le non moins célèbre Codex Alexandrínus (A) dont on assigne l’origine au Ve siècle, et dans deux Códices un peu plus récents classés sous les lettres R et T. Ils sont munis d’astérisques, c’est-à-dire regardés comme douteux, dans les manuscrits E, G, V, Δ (du VIIIe au Xe siècle). {103}

2° S. Hilaire [[316]](#footnote-316) et S. Jérôme[[317]](#footnote-317) affirment que de leur temps cette omission était déjà constatée dans un nombre assez considérable de Códices.

3° S. Cyrille et S. Ambroise passent nos deux versets sous silence dans leurs commentaires.

Assurément ces faits ont une certaine gravité, les deux premiers surtout. Mais, à vrai dire, ils ne constituent qu’une preuve négative, et la critique peut leur opposer d’autres faits, positifs par leur nature, dont la force probante est si manifeste, que même de Wette, même Strauss, même MM. Renan, Keim, etc., s’en disent ou s’en montrent rassurés.

En face des rares Códices mentionnés plus haut, nous rangeons d’abord l’armée compacte des manuscrits antiques, commandée par son Nestor probable, le Cod. Sinaiticus (א). Cela fait plusieurs centaines de documents dans lesquels le passage incriminé se lit en toutes lettres, ce qui n’est pas une mince garantie.

De plus, en faveur des versets 43 et 44 on peut alléguer le témoignage non moins fort des versions les plus anciennes et les plus estimées. À part quelques copies des traductions arménienne et sahidique, toutes les contiennent : l’Itala, la Vulgate, les versions syriennes, arabe, gothique, etc. ; et nous obtenons ainsi une autre série imposante de suffrages, dont plusieurs remontent au second siècle.

Les premiers Pères connaissent également nos deux versets. S. Justin a sur eux quelques lignes célèbres : « Dans les Mémoires que je dis avoir été composés par les Apôtres et leurs disciples, il est écrit que Jésus, pendant qu’il priait, fut saisi d’une sueur semblable à des caillots[[318]](#footnote-318). » {104} S. Irénée[[319]](#footnote-319) y fait une allusion évidente lorsqu’il écrit, parlant de Notre Seigneur : « Il n’aurait pas sué des gouttes de sang ».

De même Théodoret, S. Hippolyte et leurs successeurs. Et ne pourrions-nous pas alléguer le témoignage de S. Paul en personne ? Car il est difficile qu’il n’ait pas eu en vue le présent épisode du troisième évangile, quand il écrivait aux Hébreux : « Vous n’avez pas encore résisté jusqu’au sang, en luttant contre le péché[[320]](#footnote-320) ».

Voilà, certes, des preuves extrinsèques qui contrebalancent, ou plutôt qui renversent tout à fait l’argument négatif sur lequel s’appuient les adversaires de l’authenticité. Nous pouvons y joindre des preuves intrinsèques dignes d’une sérieuse attention.

Il n’y a rien, ni dans le style, ni dans les faits racontés, qui ne soit conforme au genre de l’évangéliste S. Luc. Cet écrivain sacré emploie un grand nombre d’expressions grecques qu’on ne rencontre pas ailleurs dans les livres du Nouveau Testament : or, nous trouvons précisément ici trois substantifs (ἀγωνία, ἱδρώς, θρόμβος) qui lui sont propres[[321]](#footnote-321). S. Luc était médecin, le médicus caríssimus de S. Paul (Col. IV, 14) ; or la sueur de sang est un phénomène pathologique, qui avait pour lui un intérêt particulier.

Α prióri, selon la judicieuse réflexion de Maldonat[[322]](#footnote-322), il est plus naturel de croire que ce passage aura été retranché qu’ajouté. {105} Et de fait, on ne peut assigner aucune cause raisonnable qui ait porté les copistes à insérer frauduleusement les versets 43 et 44 dans le texte primitif ; au contraire, il est aisé de concevoir que des préjugés dogmatiques aient été assez puissants en divers lieux pour les faire éliminer. Déjà S. Épiphane [[323]](#footnote-323) nous apprend que les choses se passèrent positivement ainsi. Nos deux versets furent biffés, tantôt par de prétendus orthodoxes, comme inconciliables avec la nature divine de N. S. Jésus-Christ ; tantôt par des hérétiques partisans du Docétisme, comme prouvant trop bien la réalité de sa nature humaine[[324]](#footnote-324). Nicon reprochait sévèrement aux Arméniens[[325]](#footnote-325), et Photius aux Syriens[[326]](#footnote-326), cette suppression arbitraire, sacrilège.

Pour ces divers motifs, les critiques les plus difficiles et les plus compétents, tels que Alford, Tischendorf, Tregelles, ont conservé dans leurs savantes éditions, comme partie intégrante du texte primitif, ce passage injustement attaqué[[327]](#footnote-327). Tel est le dernier mot de la science, et les protestations seraient aussi vaines que ridicules.

Après avoir établi ce point fondamental, nous pouvons procéder à l’examen des autres objections. {106}

## § II. Caractère historique du récit.

Est-il vrai que, sous ce nouvel aspect, « la critique puisse attaquer avec plus de fondement », ainsi que l’a prétendu Strauss [[328]](#footnote-328), la narration de notre évangéliste ?

Nous espérons démontrer qu’il n’en est rien.

L’attaque revêt ici différentes formes. On a prononcé tour à tour, soit pour l’apparition de l’ange, soit pour la sueur sanglante du Sauveur, les noms de mythe, de légende, d’embellissement poétique, d’exagération pure et simple.

« En raison du soupçon qui, de tout temps ( ! ?), s’est attaché aux prétendues angélophanies[[329]](#footnote-329) », Eichhorn [[330]](#footnote-330) ne voit dans l’ange qu’une image du calme recouvré par Jésus après son laborieux combat de Gethsémani. C’est aussi l’opinion de Gabier et de Strauss. « Tout se réunit, écrit ce dernier[[331]](#footnote-331), contre le caractère historique de l’apparition de l’ange. Pourquoi n’y verrions-nous pas un mythe, comme dans les autres apparitions de ce genre que le cours de l’histoire de Jésus nous a présentées ? » {107} Venturini[[332]](#footnote-332) fait du céleste messager un mortel vulgaire, qui serait venu consoler Notre Seigneur. D’après Schleiermacher[[333]](#footnote-333), ce qu’il y a de plus vraisemblable, c’est que de bonne heure, pour célébrer ces instants difficiles de la vie de Jésus, on composa des hymnes où figuraient des apparitions angéliques, et que le rédacteur du troisième Évangile prit dans le sens strictement littéral ce qui n’avait primitivement qu’une intention poétique.

Quant à la sueur de sang, « prenons ce trait… comme un trait mythique dont l’origine est facile à expliquer. En effet, l’angoisse dans le jardin étant le prélude de la souffrance de Jésus sur la croix, on se sentit invité à en compléter le tableau, en représentant non-seulement la phase psychologique de cette passion dans l’affliction, mais encore la phase physiologique dans la sueur de sang[[334]](#footnote-334) ».

Vraiment, dans ce récit, « tout est exagéré, légendaire : Luc ajoute l’ange, la sueur de sang[[335]](#footnote-335) » ; à moins que ces additions audacieuses ne proviennent de la tradition, ce qui pallie un peu la faute en la rendant plus générale[[336]](#footnote-336). Mais alors la tradition aura fait preuve d’une « fausse sentimentalité, qui compromet la dignité de Jésus[[337]](#footnote-337) ». — Nous devons savoir gré aux écrivains rationalistes de manifester un si vif intérêt pour la dignité, compromise avant eux, de N. S. Jésus-Christ !

D’après Keim aussi[[338]](#footnote-338) « Luc exagère… quand d’une part, pour mettre en relief le caractère épouvantable de l’agonie de Jésus…, il mentionne une sueur de sang qui découla jusqu’à terre…, et que, d’autre part, pour rehausser la majesté du patient, il signale l’apparition d’un ange… {108} On voit ici les tendances artificielles d’une narration évangélique tardive, qui ne trouva ni les souffrances de Jésus assez terribles, ni sa grandeur assez sublime ».

En un mot (car nous n’en finirions pas si nous voulions tout citer), « l’ange et la sueur de sang dans S. Luc sont des conceptions légendaires[[339]](#footnote-339) ». Le caractère de la scène entière « est évidemment plus poétique qu’historique[[340]](#footnote-340) ».

Allons-nous réfuter longuement et une à une toutes ces fantaisies ? Dieu nous garde de leur faire un tel honneur ! Nous sommes dans notre droit en leur opposant la question préalable ; car, dit justement M. Langen[[341]](#footnote-341), « rien de ce qui a été objecté de nos jours contre la véracité du récit de S. Luc ne provient du domaine historique : tout est tiré des régions du dogme (et consiste, le lecteur a pu le reconnaître, en idées préconçues). L’attaque ne porte point sur l’épisode considéré en lui-même, mais sur tous les phénomènes analogues. Donc, nous n’avons pas à entrer dans la réfutation détaillée des objections de nos adversaires : il nous suffit de nous assurer si le fait a eu lieu réellement, et d’en expliquer la signification ».

Or, je crois que le fait a eu lieu réellement, parce qu’un écrivain sérieux me le raconte avec toutes les marques de la sincérité et d’une pleine connaissance de cause. Dans ce langage si sobre, si clair, si précis, où est le coloris poétique ? {109} « Un ange du ciel lui apparut, le fortifiant…, et sa sueur devint comme des gouttes de sang découlant jusqu’à terre ». Où voyez-vous la moindre trace d’exagération ? Oubliez-vous que le narrateur est un médecin, homme d’observation par état, par habitude, et que l’un des deux phénomènes, la sueur de sang, rentre tout à fait dans son domaine officiel, preuve qu’en mentionnant l’autre il avait naturellement à la pensée quelque chose de réel, d’objectif, de certain. Mythe et légende ! Mais, si j’appliquais à tous les anciens documents historiques, par exemple aux écrits de Xénophon, de César, les procédés dont vous ne craignez pas d’user à l’égard des évangiles, vous auriez le droit de me rire au visage. Que dis-je ? « Anciens monuments historiques ! » À vous imiter, je puis trouver du mythe et de la légende jusque dans les pâles et froides dépêches communiquées par Y Agence Havas à mon journal.

« M. Renan a été reçu membre de l’Académie ».

Légende ! car d’autres dépêches m’ont appris que M. Renan n’a pu réussir à se faire élire sénateur ; du reste, l’Académie était à son origine un corps profondément religieux : elle ne saurait avoir admis un renégat dans son sein. Donc, le seul point vrai de la nouvelle, c’est que M. Renan avait fortement envie d’être académicien.

« M. Littré, dans sa dernière maladie, s’est fait soigner par une religieuse garde-malade ».

Mythe complet ! Les catholiques ont propagé ce bruit pour faire accroire au vulgaire que leur religion finit toujours par triompher de ses plus redoutables ennemis… Et ainsi de suite. Prendrez-vous la peine de me démontrer que j’ai tort ? Et pourtant, je n’ai fait que suivre en tout point votre méthode. {110}

Commencez par être scientifiques, et songez à vous mettre d’accord. En attendant, nous vous renvoyons à tous la parole que l’un des vôtres, Steinmeyer[[342]](#footnote-342), adressait au Dr Strauss : « Vos phrases sont des phrases creuses[[343]](#footnote-343) ».

Toutefois, les rationalistes ont essayé d’apporter une ou deux preuves à l’appui de leurs théories.

1° « Toute cette histoire manque dans le quatrième évangile[[344]](#footnote-344) ». Mais elle manque aussi dans S. Matthieu et clans S. Marc. Voulez-vous dire que, lorsque plusieurs écrivains entreprennent, à différentes époques, en divers lieux, avec des intentions distinctes, de raconter un même événement, ils devront signaler les mêmes détails et de la même manière, sous peine de perdre tout droit à la créance ? Par cet étrange principe vous anéantiriez d’un trait de plume la plus grande partie des documents historiques. À coup sûr, « l’omission de quelques menus détails est une contradiction flagrante ; c’est pourquoi Cornélius Nepos contredit affreusement Hérodote dans sa description de la bataille de Salamine ». Cette spirituelle repartie d’Ébrard [[345]](#footnote-345) vaut une page de réfutation. Non, « le silence de Jean sur l’angoisse de Gethsémani n’a pas lieu d’étonner, une fois que l’on admet que son intention n’a pas été de donner un récit complet[[346]](#footnote-346) ». Et tout le monde reconnaît, même les rationalistes quand ils examinent cette question à part, qu’aucun évangéliste n’a voulu donner une biographie complète de N. S. Jésus-Christ. {111}

2° Mais, reprennent nos adversaires, pour ce qui est de S. Jean, non-seulement cette scène d’angoisse n’est pas racontée par lui, elle est incompatible avec le caractère qu’il a auparavant attribué à son héros. « Pour lui, point de Christ désolé, étendu sur le sol à la façon d’un suppliant, mais un Christ calme, debout, qui n’a pas besoin du secours des anges, qui marche avec courage, comme un vainqueur, au devant de ses bourreaux. En vérité, l’évangéliste qui se proposait de montrer en Jésus non pas un homme, mais une personne divine, ne pouvait pas trouver la plus petite place dans son récit pour un si poignant épisode, surtout après le cri de triomphe poussé naguère par le Christ : J’ai vaincu le monde[[347]](#footnote-347) ».

Quoique spécieux, le raisonnement ne pouvait être plus superficiel. S. Jean nous présente-t-il donc sans cesse, à travers ses pages sublimes, un Christ impassible, qui n’a d’humain que les apparences et qui n’a rien expérimenté de nos misères, de nos troubles ? Sur ce point, l’erreur ou l’ignorance serait impardonnable. Le Jésus de S. Jean n’est pas moins que celui des synoptiques un « homme de douleurs », capable de gémir, de s’apitoyer, de souffrir, de pleurer. Qu’on lise dans le quatrième évangile l’émouvant récit du chapitre XIe, et l’on s’en convaincra. « Opposer le calme auguste des derniers discours de la chambre haute (c’est-à-dire du cénacle) aux gémissements de Gethsémani pour conclure à une insoluble contradiction, c’est méconnaître entièrement le caractère propre de l’humanité, toujours susceptible d’impressions différentes ; c’est oublier que la mort du Christ a une double face, qu’elle unit la souffrance et la gloire, l’opprobre (mieux : l’humiliation volontaire) et la victoire[[348]](#footnote-348) ». {112}

3° On nous dit encore : Comment S. Luc a-t-il pu connaître ces deux incidents de Gethsémani, qu’il est seul à relater ? Ne note-t-il pas expressément que ceux des apôtres qui auraient pu en être témoins étaient accablés de sommeil ?[[349]](#footnote-349) De plus, S. Pierre, S. Jacques et S. Jean se tenaient à une certaine distance de Jésus, et c’était la nuit ; il leur fut donc impossible d’apercevoir l’ange, de constater la sueur de sang. En vérité, répond Keim[[350]](#footnote-350), « on voit aisément que les dormeurs n’ont pas toujours été endormis, qu’en tout cas ils ne dormaient point au début de la scène ». Aussi traite-t-il à bon droit l’objection de læcherlich (ridicule). Le texte sacré nous l’apprend, Jésus ne s’était écarté de ses disciples privilégiés qu’à la distance d’un jet de pierre[[351]](#footnote-351), c’est-à-dire d’environ cinquante pas (détail positif, qui a tout à fait l’air d’un mythe, ou d’une légende, ou d’une fiction poétique !), et l’on était alors au 14 nisan, à l’époque de la pleine lune. Sans être doués d’une vue bien extraordinaire, les apôtres purent donc aisément remarquer la présence de l’ange ; puis, quand leur divin Maître s’approcha d’eux pendant les intervalles et à la fin de son agonie, il ne leur fut pas moins facile de contempler sur son front les traces sanglantes de sa sueur.

Il faut être grand ami des nuages pour les accumuler ainsi autour de faits étonnants sans doute, mais parfaitement explicables et si nettement racontés. {113}

## § III. Les fausses interprétations.

1. Nous ne mentionnerons qu’en passant et ad memóriam, les opinions singulières d’Olshausen, de Lightfoot et de Photius. Le premier[[352]](#footnote-352) traite l’apparition de l’ange comme un fait purement interne et subjectif ; le second[[353]](#footnote-353), transformant au gré de son imagination le verbe Ινισχύων (fortifiant), y voit l’indication d’une tentative de violence contre Jésus, d’où il conclut que l’ange était un démon ; le troisième[[354]](#footnote-354) pense que la sueur de sang n’est qu’une métaphore destinée à représenter de vives souffrances. Le texte évangélique réfute à lui seul ces fausses interprétations. S. Luc oppose à Olshausen le verbe ώφθη (fut vu), à Lightfoot le sens réel de ενισχύων, à Photius le compte-rendu positif, nous dirions presque le bulletin médical du verset 44[[355]](#footnote-355). {114}

2. Il est des hommes qui, « du haut de leur ignorante présomption[[356]](#footnote-356) », pour ne rien dire de plus, ont vu dans toute l’agonie de N. S. Jésus-Christ, et particulièrement dans les deux incidents propres à S. Luc, un symptôme de faiblesse et même de lâcheté. Ce blasphème, qui remonte à Celse[[357]](#footnote-357) et à Julien l’Apostat[[358]](#footnote-358), fut publiquement renouvelé par l’impie Lucilius Vanini, qu’on entendit s’écrier à haute voix, tandis qu’on le conduisait au gibet : Illi (Christo) in extremis præ timóre imbéllis sudor ; ego impertérritus mórior*[[359]](#footnote-359)*. Le rabbin juif Isaac ben Abraham s’est aussi permis ce grossier outrage[[360]](#footnote-360), et, s’il répugne à nos rationalistes contemporains de le proférer en termes ouverts, plusieurs l’ont du moins équivalemment inséré dans leurs écrits[[361]](#footnote-361).

Les hommes sans cœur qui, à la suite des valets du Sanhédrin[[362]](#footnote-362), des courtisans d’Hérode[[363]](#footnote-363), des prétoriens de Pilate[[364]](#footnote-364), ont osé insulter ainsi à la souffrance, n’ont compris ni l’étendue des peines endurées par N. S. Jésus-Christ au jardin de Gethsémani, ni la nature de son agonie douloureuse. Oui, agonie ; le mot est de S. Luc ; γενόμενος ἐν ἀγωνία, factus in agónia. Agonie, c’est-à-dire lutte suprême[[365]](#footnote-365), accompagnée de tourments indicibles, qui accablèrent à un tel point la sainte âme du Sauveur, délaissé en quelque sorte momentanément par la divinité, qu’« aucun martyr, Karl Hæc lui-même le reconnaît[[366]](#footnote-366), ne s’est jamais trouvé dans sa situation ». {115} Les expressions employées par S. Matthieu et par S. Marc[[367]](#footnote-367) ne montrent pas moins énergiquement la violence des douleurs de Jésus agonisant. Λυπεῖσθαι, ἀδημονεῖν, ἐκθαμβεῖσθαι : ces trois verbes réunis représentent la souffrance parvenue à son dernier degré d’intensité. Λυπεῖσθαι signifie simplement « être attristé » ; mais ἀδημονεῖν figure une tristesse excessive, de poignantes angoisses. Suidas explique ce mot par λίαν λυπεῖσθαι, ἀπορεῖν, être extrêmement affligé, n’en pouvoir plus ; Euthymius par βαρυθυμεῖν, avoir l’âme lourde. Ἐκθαμβεῖσθαι désigne cet horrible et irrésistible effroi par lequel, suivant la belle pensée de S. Justin[[368]](#footnote-368), « tout dans Jésus était paralysé, comme autrefois la force de Jacob sous la main mystérieuse de l’ange ». Et le Sauveur ne disait-il pas lui-même, au début de son agonie : Tristis est anima mea usque ad mortem ?*[[369]](#footnote-369)* Ah ! si vous en avez le courage, en face des humiliations volontaires du Fils de l’homme, rappelez-vous « les grands modèles d’un Socrate expirant et d’autres sages païens[[370]](#footnote-370) » ; accusez cet « homme de douleurs[[371]](#footnote-371) »d’être faible et lâche parce qu’il ne manifeste pas une orgueilleuse insensibilité. Pour nous, avec Bourdaloue, nous lui dirons respectueusement : « Seigneur, votre douleur est comme une vaste mer, dont on ne peut sonder le fond, ni mesurer l’immensité… Faut-il s’étonner si tout cela, suivant la métaphore du Saint-Esprit, ayant formé un déluge d’eaux dans votre âme bienheureuse, elle en demeure comme absorbée ?[[372]](#footnote-372) » {116}

Jésus aurait-il donc tremblé seulement parce qu’il craignait de mourir ? Sans doute, comme l’écrit le prince de la théologie, la mort, et surtout la mort cruelle qu’il savait lui être réservée, inspirait au Sauveur une répugnance bien naturelle : c’était la conséquence de l’Incarnation. Anima naturáliter vult uníri córpori, et istud fuit in anima Christi… ; ergo separátio erat contra naturále desidérium ; ergo separári erat ei triste. Mais telle n’était pas la cause principale de l’agonie de N. S. Jésus-Christ : Christus non solum dóluit pro amissióne vit si corporális próprias, sed étiam pro peccátis ómnium aliórum*[[373]](#footnote-373)*. » Ô Jésus, que je n’oserai plus nommer innocent, puisque je vous vois chargé de plus de crimes que les plus grands malfaiteurs, on va vous traiter selon vos mérites. Au jardin des Olives, votre Père vous abandonne à vous-même ; vous y êtes tout seul, mais c’est assez pour votre supplice : je vous y vois suer sang et eau… Baissez, baissez la tête ; vous avez voulu être caution, vous avez pris sur vous nos iniquités ; vous en porterez tout le poids ; vous paierez tout du long la dette, sans remède, sans miséricorde[[374]](#footnote-374) ». Voilà l’épouvantable fardeau qui menaçait d’écraser la nature humaine de Jésus[[375]](#footnote-375). Elle résista vaillamment, quoique sans jactance, et remporta un triomphe unique, sublime dans sa simplicité, de même que les souffrances qu’elle eut à endurer furent sans pareilles. {117} Combat admirable, à la suite duquel « il ne reste que le héros incomparable de la Passion et le modèle accompli que toutes les âmes souffrantes méditeront pour se fortifier et se consoler[[376]](#footnote-376) ». Combat admirable, où l’on ajustement distingué en Notre Seigneur le prêtre et la victime : la victime peut bien trembler un instant et gémir, mais le prêtre l’immole sans faiblesse. Factus in agónia prolíxius orábat… Pater, non sicut ego volo, sed sicut tu. Fiat volúntas tua*[[377]](#footnote-377)*. Si, dans cette lutte, l’ἀσθένεια τῆς σαρκός (la faiblesse de la chair) est visible, pour employer les fortes expressions d’Origène[[378]](#footnote-378), la προθυμία τοῦ πνεύματος (l’élan de l’esprit) l’est cent fois plus encore. Plaignons ceux qui ont perdu l’intelligence de ces choses.

3. La nature de la sueur qui, sous la pression de l’agonie, s’échappa si abondamment du corps sacré de Jésus, a occasionné d’assez bonne heure une autre interprétation erronée, qu’ont adoptée parfois, nous avons le regret de le dire, même des commentateurs catholiques[[379]](#footnote-379), quoique la plupart de ses derniers défenseurs soient protestants ou rationalistes[[380]](#footnote-380).

Ces divers écrivains, se basant sur la particule ὡσεί, sicut, ont prétendu que l’évangéliste n’a pas voulu de signer une vraie sueur de sang, pas même, dit Olshausen[[381]](#footnote-381), une sueur colorée en rouge, mais seulement une sueur dont les gouttes auraient été comparables à du sang, par leur épaisseur et par leur poids. {118}

Comme Strauss lui-même sait bien faire justice de cette explication ! Car, d’ordinaire, il défend à merveille, avec toutes les ressources de la critique, le sens littéral des textes inspirés, quitte plus tard, il est vrai, à tout renverser par ses théories de mythes ou de légendes. « Ce qui restera toujours le plus naturel, écrit-il sur le point qui nous occupe[[382]](#footnote-382), ce sera d’entendre la comparaison de la sueur avec des gouttes de sang dans toute l’étendue du sens qu’elle comporte ». Mais qu’avons-nous besoin du secours de Strauss ? La grammaire et le lexique grecs seront ici nos meilleurs auxiliaires. Or, « je ne puis voir aucune raison de douter qu’il faille prendre à la lettre la description de S. Luc[[383]](#footnote-383) ». Certainement l’historien sacré a eu l’intention de représenter à l’esprit de ses lecteurs une vraie sueur de sang, ou du moins une sueur sanglante, dans laquelle le sang entrait pour une partie notable. Cela ressort de chacun des mots du récit.

1° S. Luc ne dit pas : ἧν ὁ ἱδρὼς αὐτοῦ, « sa sueur était », mais : ἐγένετο ὁ ἱδρὼς…, factus est sudor… ; littéralement : « sa sueur devint comme des gouttes de sang ». On voit déjà clairement, dans cette tournure choisie, l’intention de montrer que la sueur « se transforma » en quelque chose de tout à fait anormal.

2° Le mot θρόμβοι a aussi sa valeur indéniable. Tous les hellénistes l’admettent, et nos adversaires sont bien forcés de le reconnaître[[384]](#footnote-384), même employé isolément il sert le plus souvent à désigner des caillots ou grumeaux de sang. {119} Pourquoi S. Luc n’a-t-il pas employé les expressions plus communes σταγών, στάλαγμα, qui signifient simplement gutta, stilla, d’une manière toute générale ?

3° Surtout, pourquoi a-t-il mentionné le sang dans sa narration, s’il ne voulait parler que d’une sueur épaisse et abondante ? Car alors, le substantif αἵματος, bien loin d’être d’aucune utilité, ne peut qu’embrouiller le récit, et jeter dans les esprits la confusion et l’erreur. « Si un observateur ordinaire compare un fluide qu’on est accoutumé à voir incolore, au sang, qui est si bien connu et si nettement caractérisé par sa couleur, et s’il ne prend pas la peine de spécifier un point particulier de ressemblance, naturellement je croirai qu’il veut faire allusion à la couleur, puisque c’est elle qui est ici la qualité la plus frappante ». Telle est l’opinion du docteur anglais Nicholson[[385]](#footnote-385). En d’autres termes, le mot essentiel de notre passage est sánguinis, puisque c’est à lui que se rapportent toutes les autres expressions du verset ; or, ce mot perd sa principale raison d’être s’il ne désigne pas la nature même de la sueur. Comme le dit justement Bengel[[386]](#footnote-386), si sudor non fuísset sanguíneus, méntio sánguinis plane abesse póterat. « La comparaison de la sueur… avec du sang dégouttant à terre serait malhabile… si, parmi les mots : comme des gouttes de sang tombant à terre, il n’y avait que les mots : comme des gouttes qui eussent un sens précis[[387]](#footnote-387) ».

4° L’emploi de l’adverbe sicut, n’enlève rien de leur force aux raisonnements qui précèdent. N’exprimât-il, d’après son rôle le plus habituel, qu’une comparaison, il résulte du contexte que le « tértium comparatiónis », comme s’expriment les grammairiens, ne serait ni dans la couleur ni dans la quantité ; il serait uniquement dans la qualité[[388]](#footnote-388). {120} Mais ὡσεί et ὡς son synonyme, expriment parfois, — toutes les grammaires en conviennent, — plus qu’une comparaison. Les écrivains sacrés du Nouveau Testament emploient ces particules à différentes reprises pour déterminer d’une manière particulièrement expressive la nature, la qualité des personnes ou des choses, par conséquent pour désigner des réalités incontestables. Par exemple, S. Matthieu, XXI, 26 : « Ils regardaient tous Jean comme (ὡς) un prophète ». S. Jean, I, 14 : Vidimus glóriam ejus, glóriam quasi unigéniti a Patre. Et cet usage spécial, qui semble calqué sur l’hébreu[[389]](#footnote-389), est relativement fréquent dans les écrits du troisième évangéliste. Voyez Luc. XV, 19 ; XVI, 1 ; Act. II, 3 ; XVII, 12. Ici, l’adverbe ὡσεί a donc pour but d’affirmer avec force que la sueur de N. S. Jésus-Christ participa véritablement à la nature du sang, qu’elle fut sanglante dans une proportion considérable.

Les mots decurréntis in terram, ou plutôt decurréntes in terram (καταβαίνοντες ἐπί τὴν γῆν), car la leçon de la Vulgate est une correction probable, nous amènent à la même conclusion. Ce n’est pas sans motif que le narrateur les rattache à guttæ sánguinis, et non à sudor. D’après l’opinion que nous combattons, il aurait écrit καταβαίνον (decúrrens) au singulier : Sa sueur se mit à couler à terre comme des gouttes de sang. Disons donc avec S. Prosper d’Aquitaine : {121}

Cum prece sanguíneas fundébat córpore guttas,

Et prétium mundi sudor erat Dómini[[390]](#footnote-390).

## § IV. La question de possibilité.

1° L’apparition de l’ange était possible.

Cet ange de Gethsémani ennuie, déconcerte les rationalistes ; moins à cause de leurs doutes relativement à l’existence des anges en général, question dans laquelle nous n’avons pas à pénétrer ici, que parce qu’ils ne peuvent s’expliquer son intervention, comprendre son rôle à l’égard de N. S. Jésus-Christ. « Dans l’histoire de l’agonie morale de Jésus, l’empereur Julien (ajoutez l’Apostat !) trouvait particulièrement absurde qu’un Dieu eût besoin d’un ange pour le consoler ». Le Dr Strauss partage, bien entendu, cette appréciation qu’il a tant à cœur de rappeler au monde[[391]](#footnote-391). Pauvres aveugles, pour qui tout est difficulté, embarras, ténèbres ! Disons-leur en quelques mots ce qu’un enfant du catéchisme leur apprendrait.

Ce n’est pas le Verbe, mais le Fils de l’homme, que l’ange vint consoler au jardin des Olives ; car, seule, la nature humaine de Jésus avait besoin d’encouragement, de réconfort, parce que, seule aussi, elle fut en proie à l’agonie durant cette nuit terrible. {122} La nature divine, déjà nous l’avons dit, s’était comme retirée. Ce n’est point d’elle que le Christus pátiens devait recevoir force et consolation. Dans ce cas, en effet, on ne s’expliquerait guère que la souffrance ait pu atteindre de telles limites[[392]](#footnote-392). Il convenait donc que le secours envoyé au Seigneur Jésus vînt du dehors, et qui, mieux qu’un ange, pouvait le lui porter ?

Autre raison qu’a fort bien développée M. Langen[[393]](#footnote-393) : « Le délaissement de l’âme du Christ se manifesta extérieurement, et à un degré tout à fait extraordinaire. Mais chaque humiliation du Fils de Dieu exigeait une glorification qui lui correspondît. Son cri de détresse sur la croix reçut pour réponse l’obscurcissement du ciel et le tremblement de terre, Dieu se servant de ces grandioses témoignages pour montrer la part qu’il prenait au destin de son Fils. L’envoi de l’ange prouve de la même manière que la prière du Sauveur agonisant avait été exaucée. Par suite de ses décrets éternels, le Père n’enleva point la coupe d’amertume que Jésus devait boire, mais il ne resta pas sourd aux supplications de l’Homme de douleurs. Si l’agonie tout entière se fût passée dans l’âme du Christ, sans paraître au dehors, cette consolation extérieure n’eût pas été nécessaire ; mais la manifestation de l’une demandait la manifestation de l’autre. Voilà pourquoi un ange apparut à Jésus, le fortifiant ».

Enfin, ne voit-on pas à chaque instant, dans les saints Évangiles, les anges en relations intimes avec Notre Seigneur, conformément à cette parole qu’il prononçait un jour devant ses premiers disciples : « En vérité, en vérité, je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert, et les anges de Dieu montant et descendant au-dessus du Fils de l’homme ?[[394]](#footnote-394) » {123} Une troupe angélique chante joyeusement autour de son humble berceau[[395]](#footnote-395) ; un ange est là pour avertir son père adoptif des dangers qui le menacent[[396]](#footnote-396). De même qu’ils l’ont introduit dans le monde, les anges l’accompagnent dans ses derniers et glorieux mystères : nous les voyons assister triomphants à sa Résurrection[[397]](#footnote-397) et à son Ascension[[398]](#footnote-398). Après sa tentation, avec laquelle le cas actuel a tant d’analogie, ils étaient venus respectueusement le servir[[399]](#footnote-399) ; aujourd’hui ils le consolent et l’encouragent. Tout se suit, se coordonne, s’harmonise admirablement. Il faut l’ignorance volontaire et le parti pris pour oser trouver « absurdes » des événements si simples et si aisément concevables.

2° La sueur sanglante n’a rien d’impossible.

« Tandis que ce furent, dans les temps passés, des considérations dogmatiques qui suscitèrent des doutes contre la convenance de la sueur sanglante de Jésus, ce sont, dans les temps modernes, des raisons physiologiques qui en ont fait contester la possibilité[[400]](#footnote-400) ».

Naturellement, il appartient à l’histoire et à la science médicale de répondre : ce qu’elles vont faire avec autant de précision que de clarté.

À toutes les époques, les annales historiques signalent des faits notoires de diapédèse : c’est le nom technique de l’affection dont Jésus souffrit à Gethsémani d’une manière transitoire[[401]](#footnote-401). {124} Aristote[[402]](#footnote-402) parle de ce phénomène ; Théophraste[[403]](#footnote-403) et Diodore de Sicile[[404]](#footnote-404) le mentionnent comme étant bien connu des praticiens de leur temps. Plus près de nous, Schenkius[[405]](#footnote-405), Conrad Lycosthènes[[406]](#footnote-406), Maldonat[[407]](#footnote-407), de Thou[[408]](#footnote-408), Dom Bonaventure d’Argonne[[409]](#footnote-409), etc., etc., relatent des cas détaillés, parfaitement analogues à celui de Notre Seigneur. Ici c’est une religieuse insultée par de grossiers soldats ; là un homme vigoureux qui reçoit une sentence capitale ; ailleurs, une femme saisie de la peste, un marin épouvanté par un terrible orage, un officier subitement arrêté et menacé de mort, etc. Quelquefois le sang s’échappe par les yeux ; le plus souvent il suinte à travers les pores comme la sueur, ainsi que cela eut lieu pour Jésus.

Mezeray raconte en ces termes les derniers moments de Charles IX : « Il s’agitoit et se remuoit sans cesse, et le sang luy jaillissoit par tous les conduits, mesme par les pores, de sorte qu’on le trouva une fois qui baignoit dedans[[410]](#footnote-410) ».

Ces faits, dont nous pourrions facilement doubler, tripler le nombre, ont été admis sans hésitation par d’illustres médecins[[411]](#footnote-411). Du reste, pour les expliquer, il suffit de rappeler quelques notions élémentaires de psychologie et de physiologie. {125} Comme l’a dit une femme célèbre, « le repos du corps passe à l’âme » ; mais il y a aussi la contrepartie : les tristesses, les commotions, les frayeurs de l’âme agissent parfois vivement sur le corps. Nos organes extérieurs ressentent à leur manière nos impressions morales quand elles ont un caractère violent. C’est ainsi que, sous l’empire d’une terreur soudaine, d’une anxiété profonde, les cheveux blanchissent en une nuit, tel membre se paralyse, les crises nerveuses se déclarent, la mort même arrive subitement, le sang jaillit. Et nous avons vu jusqu’à quel point Jésus eut à souffrir. Aussi, bien loin de rejeter à la légère le phénomène spécial qui nous occupe, sous prétexte qu’il est inaccoutumé, on devrait en admettre de prime abord la possibilité, quand même l’histoire ne nous fournirait rien de semblable, parce qu’il est en conformité parfaite avec les lois qui régissent les relations de l’âme et du corps. Il suit de là que la sueur sanglante de N. S. Jésus-Christ ne dépassa point les limites de l’ordre naturel, ce ne fut pas un fait miraculeux[[412]](#footnote-412).

Quant à la marche pathologique du phénomène, elle est ainsi décrite par le docteur Millingen : « Il est probable que ce désordre étrange provient d’une violente agitation du système nerveux, laquelle fait sortir les filets de sang de leurs voies naturelles, et précipite les particules rouges dans les vaisseaux excrétoires cutanés. Une simple relaxation des fibres serait incapable de produire une si puissante révulsion[[413]](#footnote-413) ». {126} M. Stroud a démontré de son côté [[414]](#footnote-414) qu’en certain cas de grande lutte mentale, les palpitations du cœur deviennent si rapides, et la circulation du sang est tellement accélérée, qu’il s’exerce une forte pression sur les vaisseaux sanguins, ce qui produit tantôt une hémorragie, tantôt une transpiration de sang qui se mêle à la sueur et la colore.

Nos conclusions sont toutes tirées : nous n’avons qu’à les résumer en quelques lignes.

1° Les versets 43 et 44 du XXIIe chapitre de l’Évangile selon S. Luc sont certainement authentiques.

2° Leur caractère historique est indiscutable ; on n’y voit pas la moindre trace d’exagération, de légende, de tendance à idéaliser. C’est un bulletin médical et point une poésie.

3° Il faut les interpréter à la lettre, en toute rigueur.

4° Les faits qu’ils racontent sont possibles en eux-mêmes et dans toutes leurs circonstances.

Nous avons par conséquent le droit, comme nous l’affirmions en commençant[[415]](#footnote-415), de « revendiquer sur toute la ligne la crédibilité parfaite » des traits spéciaux rattachés par S. Luc à l’agonie douloureuse de N. S. Jésus-Christ.

Les objections dirigées par les rationalistes contre les autres détails de l’histoire évangélique diffèrent à peine de celles que nous venons d’étudier. Ab uno disce omnes. Si parfois elles semblent spécieuses au premier regard, dès qu’on les touche elles tombent en poussière, comme ces brillantes pommes de Sodome dont parlent les anciens voyageurs[[416]](#footnote-416). {127} {128} {129}

# III. L’ÉVANGILE SELON M. HAVET[[417]](#footnote-417).

Les hommes bien élevés, ou qui veulent passer pour tels, évitent d’ordinaire le blasphème grossier, dont ils laissent le monopole aux gens sans éducation et de basse condition. Aussi, tandis qu’à l’occasion des grandes solennités de la Semaine-Sainte, on voit depuis quelques années les feuilles périodiques vulgaires, qui vivent habituellement dans la fange, déverser l’injure sur la divine figure du Christ, les journaux qui se respectent gardent au moins le silence, alors même qu’ils ne partagent point notre foi. La surprise a donc été vive, quand on a vu M. Havet préluder, dans un récent numéro de la Revue des Deux Mondes, au hideux concert des « vils blasphémateurs ». {130}

M. E. Havet, dont le nom avait autrefois obtenu quelque succès éphémère et de mauvais aloi sur le terrain évangélique, craignant sans doute de se voir oublié au profit de nouveaux venus plus hardis, s’est senti emporté tout à coup par le désir de se faire un regain de popularité.

À cette ambition nous devons de prétendues Études d’histoire religieuse, qui débutent par la « critique des récits sur la Vie de Jésus[[418]](#footnote-418) ».

Dans l’examen consciencieux auquel nous allons soumettre ces premières pages de l’œuvre de M. Havet, nous imposerons silence à notre indignation de chrétien ; c’est au point de vue scientifique que nous voulons les juger.

1. Le but de M. Havet. — Est-ce l’amour de la vérité, le seul amour permis au savant, qui dirige M. Havet dans ses Études sur Jésus ?

Que se propose-t-il ? Il nous le dit assez franchement, quoique sa confession ne vienne qu’à l’avant-dernière page de son article, et qu’elle soit humblement — ou habilement ? — insérée dans une note. « On voit assez, écrit-il, que lorsqu’il s’agit de conclure sur Jésus, je suis de l’avis de Voltaire et du XVIIIe siècle, et que, parmi les penseurs de notre temps, je me range du côté de ceux qui ont repris la tradition de ce siècle et y sont restés fidèles[[419]](#footnote-419) ». {131}

Avant toutes choses, M. Havet est donc voltairien relativement à N. S. Jésus-Christ ; car il est d’esprit et de cœur avec ceux dont toutes les tendances se mettent au service d’un désir fanatique : Écraser l’infâme. Tel est son but bien avéré.

Est-ce là un but scientifique ? Et l’œuvre qu’il inspire peut-elle être autre chose qu’une œuvre de passion, dépourvue, par conséquent, de la première condition nécessaire à toute recherche scientifique ? Naturellement, pour atteindre ce but suprême, M. Havet apportera dans le choix des moyens la délicatesse bien connue du maître dont il se réclame.

C’est un premier point qu’il était bon de constater.

2. Les sources de M. Havet. — Nous l’avouons en toute simplicité, en commençant la lecture des pages de M. Havet, nous nous attendions à trouver « du nouveau ». La soi-disant critique a de nos jours une marche tellement rapide, qu’on semble autorisé à lui demander constamment des aperçus extraordinaires, inconnus la veille. Mais, ici, pas la moindre idée neuve, pas la plus petite découverte !

Au reste, M. Havet cite ses sources. Les unes sont anciennes : Matthieu, Marc, Luc, Jean, les Actes, Paul (nous connaissons des auteurs juifs qui disent : saint Matthieu, saint Marc, etc.), et, au dire de l’écrivain[[420]](#footnote-420), elles ne nous apprennent à peu près rien sur Jésus, ou du moins elles ne nous ouvrent certainement pas des horizons nouveaux ; les autres sont des auteurs contemporains : Strauss, M. Renan, M. Jules Soury, M. Havet lui-même dans je ne sais quels ouvrages antérieurs. {132} Or, les systèmes de ces « savants » ont été l’un après l’autre examinés, passés au crible d’une science sérieuse, réfutés, condamnés en tous points. Ils sont usés jusqu’à la corde. La belle base pour le critique de la Revue des Deux Mondes !

Et qu’on veuille bien le remarquer : je consens à laisser dans l’oubli les coups aussi habiles que vaillants portés à nos adversaires par les capitaines et les soldats de l’armée catholique ; je ne songe en ce moment qu’aux écrasantes ripostes dirigées contre Strauss et ses humbles suivants, — car ils ne méritent pas d’autre nom, — de tous les coins du monde protestant, bien plus, même du camp rationaliste[[421]](#footnote-421).

C’est donc du « réchauffé » que M. Havet sert à la Revue, c’est du réchauffé que la Revue sert pareillement à ses lecteurs. Était-ce bien la peine de se mettre en frais pour si peu ? Il eût suffi de réimprimer un chapitre de la Vie de Jésus ou des Origines du Christianisme de M. Renan. Nous y eussions gagné sinon plus de science, du moins un style plus élégant.

3. La logique de M. Havet. — Encore, si les redites que nous venons de signaler étaient présentées logiquement ! Mais la logique ne semble pas être le côté fort de M. Havet.

La logique demande une organisation méthodique, une suite nette et précise dans les idées. Où est le lúcidus ordo dans les pages que nous venons de lire et de relire ? {133} Nul plan bien dessiné, nulle pensée dominante qui serve de point de repère. On touche tantôt à ceci, tantôt à cela ; c’est un chassé-croisé perpétuel, qui n’est ni critique ni scientifique. Il y a là pourtant un avantage quand on se trouve en face de lecteurs superficiels : c’est de dissimuler la faiblesse des raisonnements, et ce résultat a bien son prix pour un disciple de Voltaire.

Nous arrivons, par cette transition, aux preuves de M. Havet. Car la logique exige aussi une démonstration solide ; elle est même encore plus inexorable sur ce point qu’à propos de la méthode.

Mais les preuves de notre savant critique consistent surtout — on pourrait dire en toute vérité : consistent d’une façon exclusive — en assertions audacieusement formulées. M. Havet accentue ses affirmations d’une manière particulièrement sonore par l’emploi du pronom de la première personne. Je crois, Je crois volontiers, Je ne crois pas, Je dis, J’ai dit, J’imágine, Pour moi, À mon avis, Il ne m’est pas possible : ces formules pullulent dans les pages qui nous occupent. Pourquoi ne se contentait-il pas d’écrire une fois pour toutes :

Sic volo, sic júbeo ; sit pro ratióne volúntas !

Quelquefois, cependant, il devient plus modeste ; alors il emploie d’autres tournures : Je ne prétends pas, J’ose ajouter, Je hasarderai de dire, Il est infiniment vraisemblable (deux mots surpris d’être associés !). Il lui arrive même d’employer, toujours en guise de preuves, les expressions Peut-être, il semble, il parait, il est probable, à ce qu’il semble, probablement, apparemment, vraisemblablement, très probablement, assez souvent pour remplir au moins une demi-page. {134} Mais bientôt il revient comme d’instinct aux certainement, aux évidemment, là où des hommes graves, des savants aussi renommés que MM. Delitzsch, Keil, Westcott, Plumptre, etc.[[422]](#footnote-422), ne trouvent pas la moindre trace de certitude et d’évidence.

Les peut-être et les évidemment sont quelquefois unis d’une étrange façon, peut-être servant de prémisse et évidemment introduisant la conclusion. Voici un exemple frappant de ce raisonnement d’un nouveau genre. « Si, après la mort de Jean (le Baptistès, comme M. Havet l’appelle), on s’est mis à croire qu’il pouvait bien être le Christ, on était amené nécessairement par là à l’idée que le Christ, au lieu de régner…, pouvait bien souffrir et mourir… Cependant il semble que cette imagination, trop nouvelle encore, n’ait pu se fixer sur Jean et se soit transportée sur Jésus… Alors les disciples de Jésus regardèrent Jean comme un simple précurseur de leur maître ; en suivant cette idée, ils imaginèrent que Jean lui-même avait ainsi parlé et qu’il annonçait la venue d’un plus fort que lui. Cela ne peut évidemment être accepté[[423]](#footnote-423) ».

C’est à peu près comme si je disais : Ce matin, le soleil était peut-être entouré de quelques nuages ; donc il a fait certainement un orage effroyable.

On vient de voir que M. Havet prête aux disciples de N. S. Jésus-Christ une force prodigieuse d’imagination. Il revient à plusieurs reprises sur cette idée, car elle est pour lui un argument facile. {135} À dix-neuf siècles de distance, il est capable de dire ce qu’ont imaginé les premiers chrétiens, ce qu’ont imaginé les évangélistes, ce que Jésus lui-même a imaginé. Cependant, gardons-nous de penser que l’imagination pourrait bien avoir quelque part à ses propres théories. Il nous répondrait : Je crois, J’ai dit, et nous devrions nous incliner.

Nous n’inventons pas ; que le lecteur soit juge !

« Tout cela est bien extraordinaire, affirme-t-il en parlant de divers faits racontés dans les évangiles, et on sent bien que les choses n’ont pu se passer ainsi[[424]](#footnote-424) ».

Quelle délicatesse de sentiment !

« Il est clair que nous sommes encore là en pleine légende… Revenons à la réalité et à l’histoire[[425]](#footnote-425) ».

« Ainsi se trouve résolue une difficulté qui, de tout temps, a embarrassé ceux qui lisaient les évangiles[[426]](#footnote-426) ».

Ainsi, c’est-à-dire, grâce à un commentaire embrouillé de M. Havet, qui n’apporte absolument aucun élément nouveau à l’interprétation.

« En citant le quatrième évangile, je ne prétends pas qu’il soit par lui-même un meilleur témoin que les trois premiers ; bien au contraire, c’est un livre beaucoup plus récent que les autres, et qui n’a pas d’autorité historique. Mais l’auteur, moins naïf apparemment que les anciens évangélistes, a présenté les choses d’une manière plus raisonnable, sinon plus exacte[[427]](#footnote-427) ».

Nous nous permettons de renvoyer M. Havet au récent ouvrage du révérend Westcott sur le quatrième évangile[[428]](#footnote-428). Il y verra si l’œuvre de saint Jean est dépourvue de toute autorité historique. {136}

Nous demandons grâce au lecteur pour la citation suivante, qui pourra lui paraître un peu longue ; mais elle lui donnera une idée tout à fait nette de l’esprit et du genre de M. Havet dans son présent travail.

« Et d’abord, la première obligation que nous fait le principe rationaliste, qui est le fondement de toute critique, est d’écarter de la vie de Jésus le surnaturel. Cela emporte d’un seul coup dans les évangiles ce que nous appelons les miracles.

« Des paralytiques, des lépreux instantanément guéris, des sourds, des muets, des aveugles-nés qui recouvrent tout à coup l’ouïe, la parole ou la vue par un attouchement ou par un mot de Jésus, il est clair qu’il n’y a là aucune réalité.

« Non-seulement Jésus n’a jamais rien fait de pareil, mais j’ajoute hardiment qu’on n’a pas pu croire cela de son vivant. Ce n’est qu’à distance, et longtemps après, qu’on a imaginé de pareilles choses.

« Quand la critique refuse de croire à des récits de miracles, elle n’a pas besoin d’apporter des preuves à l’appui de sa négation : ce qu’on raconte est faux, simplement parce que ce qu’on raconte n’a pas pu être…[[429]](#footnote-429).

« Il n’y a pas de surnaturel dans la vie de Jésus ; il a pu y avoir quelquefois l’illusion du surnaturel.

« Pour ce qui est des circonstances merveilleuses dont on a entouré la naissance même de Jésus, qu’il a été conçu de l’Esprit-Saint, que sa mère l’a enfanté étant vierge, qu’une étoile a conduit vers lui les mages, etc., nous n’avons à en tenir aucun compte…

« De même que Jésus n’a pas fait de miracles, il n’a pas fait de prophéties, car la prophétie est un miracle. {137} Il n’a pas pu prédire la prise de Jérusalem, ni la destruction du temple. Il n’a pas davantage prédit sa mort (j’entends parler d’une prédiction précise et circonstanciée), et encore moins sa résurrection. Les récits à ce sujet n’ont aucune valeur historique, non plus que celui de la résurrection elle-même[[430]](#footnote-430) ».

Le rationalisme de M. Havet se met à l’aise ! Il récuse en bloc toute une catégorie de faits, sous prétexte qu’ils sont impossibles ou absurdes. Les faits contredisent sa théorie ; donc ils n’ont jamais existé. Puis, quand on lui démontre, selon toutes les règles, que ces faits sont possibles et existent, il se bouche les oreilles. Comment discuter avec des hommes qui s’arrogent à chaque instant le privilège de l’infaillibilité personnelle, et qui rejettent d’avance toutes vos réponses ?

Surtout, comment ne remarque-t-on pas davantage ce signe manifeste de la faiblesse du rationalisme, et pourquoi réussit-il à faire tant de dupes, dans un temps où l’on ne parle que de science positive, basée sur des faits ?

Voici encore l’oracle qui va parler. Nous pourrons, comme on dit familièrement, « tirer l’échelle » après les lignes suivantes.

« Après avoir effacé des récits évangéliques le surnaturel, on pourrait croire que rien n’empêche d’accepter le reste ; mais, en y regardant de plus près, on s’aperçoit qu’on ne peut s’en rapporter à leur témoignage, même sur les faits qui n’ont rien de merveilleux. Je ne connais qu’un seul de ces faits qui soit absolument incontestable, c’est que Jésus a été mis en croix par l’ordre du procurateur Póntius-Pilátus ; {138} mais, à l’exception de ce fait unique, je ne crois pas qu’on ait produit, au sujet de Jésus, une allégation qui ne soit sujette à des doutes très graves, même parmi celles qui portent sur les points les plus importants[[431]](#footnote-431) ».

Il eût été plus simple et plus logique, puisque tout est « imagination » dans les évangiles, de conclure que Jésus n’a pas existé, que sa personnalité même est une invention des chrétiens. Mais Tacite raconte dans ses Annales [[432]](#footnote-432) que, « sous l’empire de Tibère et par l’ordre du procurateur Póntius-Pilátus, Christ subit le dernier supplice[[433]](#footnote-433) ». Il faut bien ajouter foi aux dires d’un annaliste païen, quoique les historiographes chrétiens ne méritent aucune créance ! Aussi, en passant de ceux-ci à celui-là, M. Havet s’écrie-t-il avec l’accent du triomphe : « Revenons à la réalité et à l’histoire[[434]](#footnote-434) ».

4. La thèse principale de M. Havet. — Cette thèse, nous venons de l’entendre. C’est l’article du Symbole : Passus sub Póntio Piláto. Mais peut-être M. Havet la répudiera-t-il, en dépit du témoignage de Tacite, si nous lui rappelons que c’est un article du Symbole ? Elle lui est chère néanmoins, car il lui consacre plusieurs pages[[435]](#footnote-435), dans lesquelles, bien entendu, il fait une guerre acharnée au texte évangélique, d’après le système aussi commode que peu scientifique exposé plus haut.

Les évangiles, en effet, compliquent la question, affirmant que Pilate ne joua qu’un rôle secondaire dans la condamnation de N. S. Jésus-Christ, tandis qu’ils rejettent sur le Sanhédrin, ou tribunal suprême des Juifs, la responsabilité principale du déicide[[436]](#footnote-436). {139}

« On nous raconte que, traduit devant le Conseil des Juifs, Jésus déclare hautement et solennellement, en face du grand-prêtre, qu’il est le Christ. Rien n’est plus formel que ces témoignages (des évangélistes) ; mais sont-ils croyables ?[[437]](#footnote-437) »

Oui, sont-ils croyables ? S’il s’agissait de quelque auteur profane, de quelque Malalas, de quelque Zonaras du Bas-Empire, ils seraient assurément croyables ; mais il s’agit des évangiles. Donc, « on voit, tout d’abord, qu’ils n’ont pas pour eux la vraisemblance ». Et la raison de cela est vraiment flagrante ! « Comme tout le monde entendait alors par un Christ un chef libérateur et restaurateur d’Israël, il semble bien (c’est encore nous qui nous permettons de souligner) qu’en dehors d’une insurrection, personne ne pouvait oser prendre un tel titre[[438]](#footnote-438) ».

Pourtant, M. Havet le répète, « il n’y a rien de plus formel que ces déclarations de Jésus, surtout celle qu’il adresse au grand-prêtre[[439]](#footnote-439) ». Mais, se hâte-t-il de répéter aussi, le récit est invraisemblable au plus haut degré. En effet, « la question du grand-prêtre est absurde ; il pouvait très bien demander à Jésus : Est-il vrai que tu prétends être le Christ ? Il n’a pas pu lui dire : Est-ce toi qui es le Christ ? La réponse n’est pas moins extraordinaire[[440]](#footnote-440). Jamais, dans aucun procès réel, un accusé n’a répondu à ses juges sur ce ton-là ». {140}

Nous ne voyons pas ce qu’il y a d’invraisemblable dans la question du grand-prêtre, qui veut convaincre Jésus par ses propres paroles en lui faisant dire qu’il est le Christ, ni dans les paroles de Jésus répondant qu’il était le Messie et que ses juges seraient un jour forcés de le reconnaître. M. Havet n’en conclut pas moins « que toute cette narration a la naïveté enfantine d’une légende populaire, non le caractère d’une histoire sérieuse » ; que « Jésus n’a jamais dit qu’il fût le Christ » ; que « non-seulement la manière dont on nous raconte la comparution de Jésus devant le synédrion est suspecte, mais encore que probablement Jésus n’a jamais comparu devant le synédrion ».

Pauvres évangélistes, qui s’imaginaient faire de l’histoire !

Ils ont pu tromper les générations de dix-huit siècles consécutifs, y compris les témoins oculaires des choses qu’ils racontent. Mais leurs imaginations devaient être finalement démasquées par M. Havet.

« La suite du récit n’étonne pas moins. Après que ce conseil suprême de la nation juive a prononcé la sentence de mort, voici que le lendemain grands-prêtres[[441]](#footnote-441), docteurs, anciens, se transportent devant Pilate et qu’ils lui remettent le condamné, devenant accusateurs au lieu de juges… Les choses n’ont pu se passer ainsi. On ne comprend même pas que ces juges sacrés, après avoir condamné solennellement Jésus comme ayant blasphémé Dieu même, vinssent en corps au pied du tribunal de l’officier romain, au milieu du tapage de la foule, le prier d’exécuter leur condamné[[442]](#footnote-442) ». {141}

Nous osons dire que M. Havet aurait parfaitement compris, s’il se fût souvenu d’un fait historique, réel, connu de tout le monde ; à savoir, que le Sanhédrin juif avait alors perdu le jus gládii, et qu’il ne pouvait plus exécuter une sentence de mort, si elle n’avait pas été ratifiée en forme par le gouverneur romain.

Son ignorance n’est pas davantage excusable, quand il crie à l’absurdité parce que la femme de Pilate envoya un message à son mari pour le presser de ne rien faire contre « ce juste ». L’historien Josèphe, si M. Havet prend la peine de le consulter, lui apprendra qu’à cette époque les matrones romaines qui vivaient en Palestine et en Syrie étaient généralement favorables aux idées juives[[443]](#footnote-443). Qu’y a-t-il d’étonnant à ce que Cláudia Prócula, comme la tradition la nomme, ait connu Jésus, dont la réputation remplissait alors Jérusalem, et qu’elle se soit intéressée à lui ?

Non, il n’est pas « clair que nous sommes là en pleine légende[[444]](#footnote-444) ». Ou, si ce trait vous paraît légendaire, pourquoi admettez-vous que Jésus a été crucifié par Ponce-Pilate ?

C’est pourtant après une pareille argumentation qu’on a l’audace d’écrire : « Ainsi demeurent infirmés les récits des évangiles[[445]](#footnote-445) ».

5. Les conclusions de M. Havet et les nôtres. — Si M. Havet était conséquent avec lui-même, il devrait se borner à une seule conclusion, celle que nous avons indiquée précédemment d’après lui, et qu’il indique lui-même d’après Tacite : Un certain Juif a pris le nom de

Christ et a été mis à mort par le procurateur romain Pilátus. {142}

Mais elle ne lui a pas suffi, car il tenait à blasphémer, à dire que celui que nous adorons fut un « halluciné ![[446]](#footnote-446) »

Sur quoi appuie-t-il ce jugement, puisque les évangiles ne contiennent, d’après lui, que des imaginations à propos de N. S. Jésus-Christ ? Il prétend l’appuyer précisément sur les évangiles, dont il a nié précédemment l’autorité.

N’en soyons pas surpris : le principe rationaliste, on nous l’a dit, accorde toutes sortes de libertés. Il permet de dire blanc et noir tour à tour, à propos d’un seul et même objet. Il permet de dénigrer, d’anéantir même la valeur d’une source historique lorsqu’elle devient gênante ; puis, peu d’instants après, de s’appuyer sur elle si elle peut servir aux besoins de la cause. C’est commode, et surtout très scientifique ! Mais l’on n’est pas pour rien de l’école de Voltaire.

Concluons à notre tour.

Non, rien n’est scientifique dans le travail de M. Havet : ni le but, ni la méthode, ni les arguments, ni la conclusion.

M. Havet peut prolonger ses études religieuses dans la Revue des Deux-Mondes, de manière à faire des volumes[[447]](#footnote-447). Il ne prouvera qu’une chose, en suivant le même système : c’est qu’il n’a pas le moindre souci de la vérité, ni de la science. {143}

Pour nous, chrétiens fidèles, qui n’éprouvons pour la divine personne de Notre Seigneur Jésus-Christ que les sentiments de l’adoration la plus profonde et du plus vif amour, quelque attristés que nous devions être en face d’un pareil scandale, nous pouvons, comme nous y engage une plume non moins illustre qu’éloquente, tirer de cet excès même une consolation et une espérance.

« Je me demande, écrit Mgr Perraud[[448]](#footnote-448), si je me fais illusion en disant que cette critique à outrance, hardiment substituée par M. Havet au rationalisme relativement mitigé des Rousseau, des Ewald et des Renan, nous met tout à coup en face d’un miracle beaucoup plus étonnant, et par suite beaucoup plus probant, que les faits surnaturels auxquels s’appuie la révélation évangélique et la foi de l’Église chrétienne.

 » Comment ! voilà une religion qui, dans l’hypothèse, ne repose sur rien. Ses prétendus livres sacrés ne supportent pas une heure d’attention sérieuse ; son fondateur n’a ni suce qu’il faisait, ni pu faire ce qu’on lui prête ; loin d’être un Dieu, il n’a pas même été un grand homme ; sa vie et sa doctrine ne contiennent rien d’extraordinaire, et sa mort n’a été que l’application du droit de légitime défense de la part d’un gouvernement troublé par les prédications amères d’un halluciné, d’un charlatan fâcheux et fâché*[[449]](#footnote-449)*. Et voilà dix-huit siècles que la partie du monde la plus civilisée vit de cette religion ! {144} Des millions de martyrs ont donné leur sang, dans des supplices affreux, pour attester que ce Jésus était le Messie, le Fils de Dieu… Cet homme, rempli de toutes les idées fausses qu’on avait autour de lui, a donné naissance à toute une famille de grands esprits, de génies de premier ordre… On nous affirme que, dans sa vie, rien n’a dépassé la mesure de l’ordinaire, et qu’il y aurait péril pour sa réputation à le mettre en parallèle avec les vrais grands hommes dont l’histoire nous garde le souvenir. Or, tandis que Platon et Aristote ont depuis longtemps cessé de faire école,… depuis bientôt deux mille ans, sur tous les points du globe,… le Jésus de nos évangiles ne cesse pas d’avoir des imitateurs qui, chaque jour, au prix d’une étude constante et des plus courageux efforts, s’efforcent de faire revivre en eux son humilité, sa miséricorde, son courage, sa patience, sa charité[[450]](#footnote-450) ».

Voilà certainement un fait indéniable, visible à tous les yeux. Ce fait, les anciens rationalistes pouvaient essayer de l’expliquer en répandant toutes les fleurs de leur fade éloquence sur l’incomparable beauté du caractère humain de Jésus[[451]](#footnote-451). Mais, comme le dit justement Mgr Perraud, « avec M. Havet cette ressource disparaît… Le dernier mot de la science est (donc) de nous laisser en présence d’un phénomène qui ne se rattache à aucune cause, et dont l’existence devient, par là même, le plus étrange et le plus inexplicable des miracles[[452]](#footnote-452) ». {145}

Et encore : « Le bon sens populaire, d’accord avec la vraie philosophie, l’a dit depuis longtemps : Qui prouve trop, ne prouve rien. Et en effet, raisonner de la sorte, n’est-ce pas porter un outrageant défi à la raison humaine ? Méconnaître à un tel point les lois essentielles qui la gouvernent, n’est-ce pas provoquer de sa part une réaction dont le profit ne sera nullement pour la critique incrédule ? En un mot, pour vouloir obstinément nier au Christ et à son œuvre toute grandeur, même humaine, ne va-t-on pas contraindre ceux qui ne veulent pas admettre d’effets sans cause à replacer sur la tête de Jésus l’auréole de la divinité ? Voilà comment, si je ne me trompe, le prétendu triomphe de ce rationalisme intransigeant et superbe se résout en une nouvelle et plus décisive victoire de notre foi[[453]](#footnote-453) ».

Il n’était pas possible de mieux commenter la célèbre réflexion de Pascal : « En vérité, il est glorieux à la religion d’avoir pour ennemis des hommes si déraisonnables, et leur opposition lui est si peu dangereuse qu’elle sert au contraire à l’établissement de ses principales vérités[[454]](#footnote-454) ». {146} {147}

# IV. CE QU’ON DAIGNE NOUS LAISSER DU NOUVEAU TESTAMENT.

Dans son Bulletin critique des origines de la religion chrétienne, publié naguère par la Revue de l’histoire des Religions[[455]](#footnote-455), M. Maurice Vernes s’est imposé la tâche de dresser la liste de ceux des livres du Nouveau Testament que l’exégèse rationaliste consent, jusqu’à nouvel ordre, à regarder comme authentiques.

Tâche aisée, d’ailleurs : car, en premier lieu, il prend M. Reuss pour « guide » d’un bout à l’autre de son article, c’est-à-dire qu’il adopte, à peu près sans y rien changer, les conclusions du hardi professeur strasbourgeois ; de plus, on va l’étendue de la liste. {148}

1. Les Évangiles. — « Il faut savoir ici se contenter de peu, comme en mainte autre occasion d’authenticité littéraire[[456]](#footnote-456) ».

Cela promet ! En réalité M. Vernes se contente de peu.

« En résumé, dit-il après une courte discussion, les évangiles synoptiques[[457]](#footnote-457), considérés comme sources de renseignements historiques sur un homme et sur la vie de cet homme, ont un triple inconvénient : ils ne nous sont point parvenus dans leur état primitif, mais à la suite d’une série de remaniements ; ils ont été envahis dès le principe par la végétation de la légende sous sa forme la plus populaire et la plus massive ; ils ont été remaniés au point de vue des partis qui divisèrent les communautés de la seconde et de la troisième génération chrétienne, de façon à appuyer certaines tendances dogmatiques et à en combattre d’autres. En considérant comme admis les résultats obtenus par la très savante étude de M. Reuss, il y a donc encore beaucoup à faire avant d’arriver à une vue complète en ce qui concerne leur composition[[458]](#footnote-458) ».

Manière polie de les mettre à la porte !

Ya-t-on du moins nous laisser le quatrième évangile ? Il a trouvé grâce devant un certain nombre de critiques des plus avancés, qui n’ont sacrifié les œuvres de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc qu’à la condition expresse de conserver celle de saint Jean, ce faîte sublime de la littérature évangélique. Quel sort lui réserve M. Vernes ?

M. Vernes se recueille avant de trancher une si grave question.

« Nous touchons ici, dit-il, à des questions autour desquelles s’est élevée la polémique la plus ardente, comparable seulement aux discussions entreprises sur la composition du Pentateuque. {149} Mais là encore le terrain se dégage[[459]](#footnote-459) ».

Le terrain se dégage, en effet, d’une étrange façon.

« Si l’on compare le quatrième évangile aux trois premiers on est en droit de dire, selon l’heureuse expression de M. Reuss, qu’on n’y trouve pas l’histoire de Jésus, mais la philosophie de cette histoire, philosophie élevée et subtile, absolument étrangère au sentiment des réalités, et telle que l’explique seul un développement avancé de la spéculation théologique… Son auteur n’a pu être ni un disciple immédiat de Jésus, ni quelqu’un ayant toujours vécu au milieu de la première génération chrétienne[[460]](#footnote-460) ». Par conséquent, « l’opinion qui veut faire du quatrième évangile l’œuvre d’un apôtre n’est plus discutable en bonne critique. Cela est bien et dûment constaté[[461]](#footnote-461) ».

Ainsi donc, tout est réglé sur ce point ; il n’y a plus à y revenir : saint Jean est condamné comme les synoptiques. Un exégète qui se respecte n’en doit plus reparler.

2. Les Actes des Apôtres. — « Avec les Actes des Apôtres, nous trouvons-nous sur un terrain plus résistant ? » se demande gravement M. Vernes. Après un moment de réflexion, marqué par un trait dans son texte, il répond : « Oui, dans une réelle mesure[[462]](#footnote-462) ».

Grâce à Dieu, les Actes des Apôtres sont sauvés ! Écoutons les motifs qui leur ont valu une telle faveur.

« À de certaines pages, le merveilleux disparaît presque complètement ou devient épisodique. {150} Ailleurs, ce merveilleux prend la forme modeste de révélation par songes ». Pensez donc ! De plus, « on a de tout temps été frappé de la remarquable précision de quelques-unes des pages qui racontent les voyages de saint Paul, particulièrement son transport à Rome après l’appel qu’il avait interjeté : J’en appelle à la justice impériale[[463]](#footnote-463) ». Enfin, le livre des Actes est une « œuvre précieuse, dont l’absence restreindrait singulièrement nos moyens d’information déjà si insuffisants sur les commencements de l’Église chrétienne[[464]](#footnote-464) ».

Mais quelle conclusion nous attend après ces flatteuses prémisses !

« Ce n’est pourtant point encore un livre d’histoire, surtout dans les premiers chapitres, qui contiennent la fâcheuse méprise relative au don des langues étrangères[[465]](#footnote-465) ».

Pour les autres pages, « elles doivent être pesées une à une et se faire valoir par leur examen intrinsèque[[466]](#footnote-466) », examen qui, pour un rationaliste, équivaut presque toujours à un rejet complet.

3. Les Épîtres de S. Paul. — « Voici enfin des documents d’un accent et d’une saveur personnels, une série de lettres dont le contenu nous transporte dans un milieu vivant et vrai, une correspondance où se réfléchissent les ardeurs, les impatiences, les angoisses d’une vie de lutte et d’action[[467]](#footnote-467) ».

Bravo et merci, M. Vernes ! Au moins vous me laissez mon saint Paul et ses quatorze épîtres. {151}

M. Vernes, comme pour me répondre, continue son suave et chaleureux exorde : « Les lettres de saint Paul, antérieures de bon nombre d’années à la destruction de Jérusalem, sont en réalité les documents les plus anciens du christianisme naissant… Le document le plus authentique du christianisme primitif se retrouve dans la correspondance du grand Apôtre des Gentils. Ici seulement nous touchons le sol, que nous ne pouvons atteindre ailleurs qu’après avoir creusé à une profondeur plus ou moins grande[[468]](#footnote-468) ».

Mais que vois-je tout à coup et seulement deux lignes plus bas !

D’abord « il convient de retrancher l’épître aux Hébreux, qui ne porte pas même le nom de saint Paul, et qu’une absence totale de sens critique a seule pu permettre de lui attribuer ».

En outre, « sur les treize qui se réclament positivement de lui, plusieurs, à leur tour, ont vu leur authenticité contestée ; tout particulièrement les trois dites pastorales, adressées à Timothée et à Tite, celles aux Éphésiens et aux Colossiens[[469]](#footnote-469) ».

Si c’était tout encore ! Mais « on a également attaqué l’origine des deux épîtres aux Thessaloniciens et celle aux Philippiens. L’illustre chef (remarquez cette épithète de mauvais augure !) de l’école de Tubingue, Ferdinand-Christian Baur, n’en avait conservé que quatre, celles aux Romains, aux Corinthiens (deux) et aux Galates, les plus importantes, il est vrai, de la collection[[470]](#footnote-470) ».

Quatre épîtres nous restent : nous pouvons bien nous consoler. Admirons, d’ailleurs, — ce sera encore une joie dans notre deuil — le généreux courage de M. Reuss. {152} « Par un esprit de conservation auquel ses études sur l’Ancien Testament ne nous préparaient pas[[471]](#footnote-471), il a entrepris de rompre une dernière lance en faveur d’une cause perdue ». Le croira-t-on ? Il s’est efforcé d’« arracher du naufrage… la seconde lettre à Timothée, dont l’accent est, par places, singulièrement personnel ». Peine inutile, ajoute M. Vernes. « La critique a toujours considéré les trois épîtres pastorales comme indissolublement liées. L’abandon que M. Reuss a fait de deux d’entre elles sauvera-t-il la troisième ? On pensera plutôt que celles-ci entraînent leur congénère dans un commun désastre[[472]](#footnote-472) ».

Il me semble que j’entends un fracas épouvantable. Je regarde : c’est la littérature dite paulinienne qui s’écroule. Je vois quatre murs restant debout, il est vrai ; mais ils sont fendillés, lézardés, et ils ne tarderont pas à tomber comme le reste.

4. Les Épîtres catholiques. — La première, celle de saint Jacques, est jugée en un tour de main. « Il sera plus prudent de n’en pas attribuer l’origine au personnage apostolique dont elle porte le nom… C’est donc un écrit de plus à ranger dans la catégorie des pseudépigraphes[[473]](#footnote-473) ».

Un de plus, un de moins, qu’importe ? Poursuivons. « Des deux épîtres qui portent le nom de l’apôtre saint Pierre, la seconde est condamnée depuis longtemps. {153} On s’accorde à en placer la composition vers le milieu du second siècle. Son caractère pseudonyme ou supposé est marqué avec tant d’évidence !… La première, sans présenter des caractères aussi évidents d’inauthenticité, doit être également abandonnée[[474]](#footnote-474) ». Prenons-en notre parti, car « son style est déplorable ».

Quant à « la courte épître de Jude…, elle doit être rangée sans contestation dans la catégorie des écrits supposés ou pseudépigraphes[[475]](#footnote-475) ».

Cet abandon a lieu, sans doute, en vertu du principe : Parum pro nihilo reputátur.

Restent les épîtres de saint Jean. Deux lignes suffisent pour l’énoncé de leur sentence : « Les trois épîtres de saint Jean, dont la première seule a quelque importance, sont nées dans le même milieu que l’Évangile[[476]](#footnote-476) ». Comme l’Évangile, elles sont par conséquent l’œuvre d’un faussaire.

5. L’Apocalypse. — « Cet écrit a passé pendant longtemps pour un livre énigmatique et indéchiffrable[[477]](#footnote-477) ». Il est aujourd’hui « parfaitement clair : contenu, date, raison d’être, tout cela est particulièrement connu et élucidé ».

Rendons grâce à notre bienfaiteur ! « Il n’est que juste de rappeler ici que M. Reuss n’a pas peu contribué à résoudre l’énigme de l’Apocalypse chrétienne[[478]](#footnote-478) ».

Cependant, un point qui a bien quelque importance « reste en suspens » ; il « concerne la question d’auteur ». Or, « le livre se donne comme une révélation accordée par Dieu et transmise par Jésus-Christ à son serviteur Jean. {154} Quel est le Jean dont il est ici question, et ce Jean peut-il être reconnu comme le véritable auteur du livre ? La tradition désigne l’apôtre Jean, auquel elle attribue également le quatrième Évangile. L’incompatibilité de ces deux ouvrages ayant été mise en lumière,… les uns ont préféré dépouiller l’apôtre de sa paternité à l’égard de l’Évangile, tandis que d’autres se prononçaient dans un sens directement contraire ; les uns comme les autres obéissaient peut-être, en ce faisant, à des préférences dogmatiques. Aujourd’hui, l’on peut en traiter plus froidement[[479]](#footnote-479) ».

Là-dessus, M. Vernes, qui n’a pas de préférences dogmatiques, signe très froidement l’arrêt de mort de l’Apocalypse. « L’Apocalypse entrerait, dit-il, dans la catégorie des œuvres pseudépigraphes[[480]](#footnote-480) ». Sachons-lui gré pourtant de ce conditionnel, la forme employée par les esprits modestes.

Nous avons à faire maintenant l’addition.

Les trois Évangiles synoptiques sont supposés.

L’Évangile dit de saint Jean n’est pas authentique.

Les Actes des Apôtres sont pseudépigraphes.

La plupart des épîtres de saint Paul sont certainement inauthentiques.

Le caractère pseudonyme des épîtres catholiques ne saurait faire l’objet d’un doute.

L’Apocalypse est un livre supposé.

Que reste-t-il donc du Nouveau Testament ? M. Vernes va nous le dire. {155}

« En résumé, sur vingt-sept livres qui composent la collection du Nouveau Testament, les seules œuvres bien authentiques et bien personnelles sont de quatre à huit lettres de saint Paul. Le reste contient un grand nombre de documents anonymes et pseudonymes, dont quelques-uns ont subi de graves remaniements[[481]](#footnote-481) ».

Quatre à huit lettres de saint Paul ! Je ne m’attendais pas à un tel excès de générosité, car, dans le corps de son article, M. Vernes semble avoir déclaré en termes assez nets qu’il admet seulement l’authenticité de quatre épîtres : celle aux Romains, les deux aux Corinthiens, celle aux Galates.

La fin de son compte rendu est curieuse à lire. Il y représente M. Reuss comme un nouvel Hercule[[482]](#footnote-482) qui, au prix d’un « travail obstiné, d’un immense travail critique », par une étonnante « dépense d’intelligence sagace et de talent », vient « d’assurer… aux études relatives aux origines du christianisme… la base solide qui leur faisait défaut chez nous jusqu’à présent[[483]](#footnote-483) ».

J’avoue n’avoir pas bien saisi. Sur vingt-sept colonnes qui contribuaient à soutenir un édifice, en renverser vingt-trois et en laisser quatre debout, cela s’appelle établir une base solide ! Mais les critiques contemporains ont une nouvelle manière de comprendre les choses.

Nous n’essaierons pas ici de réfuter en détail les assertions de M. Vernes, ou plutôt de M. Reuss, car nous devrons ailleurs[[484]](#footnote-484) étudier sérieusement, solidement, avec toute l’étendue convenable, les origines, nous disons les vraies origines du christianisme, et alors toutes les objections rationalistes seront jugées, passées au crible d’une critique saine et impartiale. {156} Qu’il suffise donc d’un court raisonnement.

Quelle a toujours été, quelle sera toujours, en fait d’authenticité littéraire, la preuve par excellence ? Est-elle objective ou subjective ? Vient-elle du dehors ou du dedans ? Les philosophes répondent à l’envi : En pareil cas, la meilleure démonstration est extrinsèque et s’appuie sur le témoignage. Or, l’authenticité des livres qui composent le Nouveau Testament est en effet garantie par des milliers de témoignages, qui remontent presque jusqu’à la composition des écrits inspirés !

À cette tradition, qu’opposent nos adversaires ? Des théories nées d’hier, des combinaisons inventées à plaisir, qui se contredisent mutuellement, qui changent à chaque nouvelle lune.

Voyez cette montagne gigantesque dont les flancs sont de granit. Voyez cette colline de sable mouvant. La montagne, c’est la tradition orthodoxe, hétérodoxe, monumentale, littéraire, qui garantit l’authenticité du Nouveau Testament. La colline, c’est le système d’emprunt de M. Maurice Vernes.

———

Au moment d’imprimer ces lignes, nous lisons dans le volume récemment publié par M. Marius Fontane, Les Asiatiques (tome II de son Histoire universelle), un chapitre qui pourrait servir de digne pendant à l’article de M. Vernes. Qu’on nous permette d’en citer quelques extraits ; le lecteur verra ce que la nouvelle école d’interprétation biblique daigne aussi nous laisser de l’Ancien Testament.

Le ton est étrangement dogmatique : on croirait presque que M. Fontane a voulu livrer des formules toutes prêtes pour un chapitre du futur catéchisme de la religion rationaliste. Nous allons donc, sans rien changer à ses assertions, les présenter sous cette forme : nous n’avons ajouté que les questions.

D. Quelle idée doit-on se faire aujourd’hui de la Bible ? {157}

R. « En tant qu’œuvre historique, la Bible ne résiste pas à une simple lecture ; les incohérences, les contradictions, les impossibilités, accumulées comme à plaisir, s’y étalent à chaque page ; les affirmations s’y succèdent, souvent en un langage merveilleux, mais généralement avec une déplaisante effronterie ». (L. c., p. 108.)

D. Qu’est-ce que la Genèse ?

R. « La Genèse est une collection de fragments mythologiques de toutes provenances », surtout de provenance babylonienne, « avec quelques incidents égyptiens ». (P. 114.)

D. Que faut-il penser de l’Exode ?

R. « Le deuxième livre du Pentateuque, l’Exode, est l’épopée nationale d’Israël, le récit de la sortie d’Égypte. Ce poème en prose est relativement récent…. Avec quelle habileté l’auteur coupe son récit, très intéressant, de prescriptions législatives, pour que le roman devienne un code », comme c’était son but ! (P. 115.)

D. Indiquez la vraie nature du Lévitique et des Nombres ?

R. « Le Lévitique fut si souvent remanié, que l’on y chercherait vainement une expression exacte. Ce ne fut qu’une sorte de nomenclature, un répertoire de lois, d’origines diverses ». (P. 115.) « Le quatrième livre du Pentateuque, les Nombres, est un entassement de formules, désordonné, dans un cadre historique douteux ». (P. 116.)

D. Appréciez le Deutéronome ?

R. « L’auteur du Deutéronome est un sage qui veut condenser raisonnablement la masse des incohérences jetées dans les premiers Codes, — Genèse, Exode, Lévitique et Nombres, — et donner au moins de la vraisemblance aux récits surprenants imaginés Cependant, il n’épargne pas aux Hébreux les ordonnances arbitraires, mélangées de préceptes d’une morale douteuse, d’une préoccupation d’offrandes qui dénonce un prêtre avide, au moins un lévite exigeant ». (P. 116.)

D. Tout est-il relativement récent dans le Pentateuque ?

R. Non. « L’absurdité naïve et la franche ignorance qui caractérisent certaines pages du Pentateuque marquent leur ancienneté ». (P. 112.) Néanmoins, il est certain qu’il ne fut promulgué qu’ « au sixième siècle avant notre ère ».

D. Donnez le résultat des découvertes les plus récentes sur le livre de Josué ?

R. « Les exagérations, les absurdités, les vantardises s’y succèdent comme de parti pris ; la légende y englobe jusqu’à la géographie, incroyable ; les chiffres s’y contredisent continuellement. Plusieurs narrateurs se réunirent pour former ce livre, probablement sans se préoccuper de mettre en concordance leurs récits ». (P. 117.)

D. Qu’est-ce que le livre des Juges ?

R. « Le livre des Juges, qu’il serait plus exact d’appeler le livre des chefs ou des héros, est un choix de traditions écrites et orales. Il paraît avoir été composé en trois fois ». (P. 117. Juste en trois fois !) {158}

D. Pourquoi les deux livres de Samuel semblent-ils plus historiques que les autres ?

R. Parce que « de longues parties » du récit « se font remarquer par l’absence absolue de préoccupations religieuses ». Néanmoins, « des inexactitudes volontaires y servent les intérêts du rédacteur ». (P. 117.)

D. Qu’avez-vous à dire des livres des Rois ?

R. « Les contradictions les plus étranges prouvent que les livres des Rois ne sont qu’un mélange de notices, de notes, de lambeaux de chroniques, cousus au mieux le mieux, mais sans art. Deux relations principales paraissent en constituer la trame. Ce ne sont, brodés dans ce livre, qu’événements extraordinaires, miracles, incidents bizarres, drolatiques parfois ». (P. 118.)

D. Du moins les livres des Chroniques ou Paralipomènes ont-ils quelque valeur ?

R. « La partie historique est presque absurde On a qualifié l’auteur des Chroniques de falsificateur intentionnel. Le style en est bas Un grand étalage de prétentions généalogiques, d’énumérations sacrées, de réglementations sacerdotales, de mensonges très détaillés, de fantaisies imperturbables, font de ce recueil spécial une œuvre de haute curiosité. L’auteur, d’une ignorance sereine, ne se préoccupe que de glorifier la théocratie… Le passé, les traditions, les œuvres écrites, rien ne l’embarrasse ; il modifie les textes, il ajoute, il retranche, il corrige, il supprime ou il crée, sans vergogne, tout à son idéal politique absolu ». (PP. 118 et 119.)

D. Et les livres d’Esdras, de Néhémie ?

R. « Le livre d’Esdras est légendaire Ce livre est un second code, où le savant légiste osa formuler sa pensée personnelle, importante, en la couvrant des traditions mosaïques. Ce qu’Esdras avait fait pour la loi, Néhémie le fit pour la coutume, codifiant à son tour…. les traditions admises, continuées ».

D. La Bible ne contient-elle pas d’autres écrits ?

R. Oui, « après les œuvres cosmogoniques, sociales, sacerdotales, historiques et constitutives de la Bible hébraïque, il y a les œuvres philosophiques, morales et littéraires. C’est le livre d’Esther, que Luther expulsait du recueil sacré ; le livre de Judith, roman patriotique dont l’original est perdu » (P. 120.)

D. Parlez plus longuement du livre de Job, qui fait également partie de cette catégorie.

R. Le livre de Job est « l’œuvre d’un bavard irrésistible, divaguant. C’est une poésie fine, bien asiatique, toute de forme, dont la bizarrerie favorise et excuse à l’avance toutes les suppositions. On a pensé, non sans vraisemblance, que l’auteur aurait voulu sous une forme ingénieuse, très hypocritement, attaquer et vaincre un Dieu détestable, le Jéhovah d’Israël, en en décrivant les œuvres ». (P. 120.)

D. Les Psaumes ont-ils une plus grande valeur ? {159}

R. « Les Psaumes, attribués à David,… sont l’âme de la Bible. Ils s’imposent comme une chose vivante. Ce recueil embrasse dix ou douze siècles d’émotion. Tout est dans ce livre, depuis l’Indra védique qui fit le ciel de ses mains, soleil resplendissant,… jusqu’aux pensées grecques dites en hébreu. Des poèmes lamentables, sombres, effrayants, se trouvent dans ce livre à côté même de poésies très douces ; les élans religieux et patriotiques y dominent : l’on y peut lire un chant d’amour ». (PP. 120 et 121.)

D. Que penser de la morale des Proverbes ?

R. « La morale des Proverbes est un égoïsme coloré, que des paradoxes justifient, qu’une expérience froide sanctionne ; toute la sagesse s’y résume dans la crainte de Dieu et n’a pour objectif que la meilleure vie matérielle. Çà et là quelques énigmes, à la façon arabe, des jeux d’esprit, comme les vieux Égyptiens les aimaient, des grossièretés touraniennes, triviales, et des fantaisies malsaines, érotiques, telles que l’Asie seule en peut concevoir ». (P. 121.)

D. Et le livre de l’Ecclésiaste ?

R. « Le livre de l’Ecclésiaste est l’œuvre d’un scribe égyptien mâtiné de grec, épicurien avant Épicure, sceptique, désespérant, insaisissable, manquant de goût, monarchiste et révolutionnaire, impatienté mais indolent, hanté de rêves ardents dans sa somnolence, et finissant toujours par subir sa chair ». (P. 121.)

D. La Bible ne se compose-t-elle pas encore d’autres écrits ?

R. « D’autres livres, tour à tour admis et rejetés, complètent le grand œuvre hébraïque… : le livre de Tobie, bien iranien, d’une morale exquise avec son mariage sanctifié et son ange gardien si bon ; le livre de Jonas, conte oriental, fantastique, nébuleux, cachant trop son intention ; le livre de Suzanne, le livre de Bel,… œuvres grecques, contes…. Viennent ensuite les Prophètes ou Nabis,… qui ne furent que des politiciens, voulant un pouvoir personnel entre le prêtre et le roi, conception purement asiatique, perpétuée, qui commence avec les magiciens de la Chaldée, triomphe en Israël après les rois, et se continue dans l’Orient moderne avec les cheiks, les santons et les derviches, tourneurs et hurleurs ». (PP. 122 et 123.)

Et ainsi du reste. On le voit, c’est bien le même ton tranchant, la même vulgarité d’expressions, la même audace pour affirmer ou pour nier, la même ignorátio elénchi que dans M. Vernes et dans M. Havet.

Puissent ces folles exagérations ramener au vrai les esprits égarés ou hésitants ! {160} {161}

# V. L’ÉGLISE ET LÀ CRITIQUE BIBLIQUE.

« La grande école des critiques français du XVIIe siècle fonda la science biblique. Ces études, très florissantes à l’époque de Richard Simon, ont été déracinées et jetées au vent par Bossuet, en France, et par l’Église romaine chez toutes les nations catholiques, telles que l’Italie, l’Espagne et l’Allemagne du Sud. Depuis plusieurs siècles, il n’a point paru dans les pays catholiques une seule œuvre de science biblique dont la critique de notre temps ait à tenir compte. En ce domaine de l’esprit humain, comme en tant d’autres, le catholicisme a porté la stérilité et la mort ».

Telle est du moins l’opinion de M. Jules Soury[[485]](#footnote-485) que, malgré son insuffisance scientifique, nous prenons la liberté de citer, parce qu’il reproduit clairement et fidèlement les erreurs des savants de son parti. {162} Mais, autant de lignes, autant d’erreurs, pour ne pas dire autant d’allégations mensongères : il nous sera facile de le démontrer.

1° La grande école des critiques français du XVIIe siècle fonda la science biblique.

Nous ignorons ce que M. Soury appelle avec tant d’emphase « la grande école des critiques français » qui, au XVIIe siècle, aurait fondé la science biblique. Du moins, à la ligne suivante, il signale nommément l’un de ces critiques, Richard Simon, auquel, — on le verra dans un instant, — nous saurons parfaitement rendre justice. Mais qu’il nous soit permis d’abord de demander à M. Soury ce qu’il entend par « fondation de la science biblique ».

Apparemment, il a voulu désigner par là l’emploi de ces divers moyens, grâce auxquels on arrive à déterminer avec plus de certitude le sens littéral des divines Écritures : tels que l’étude des textes primitifs, des principales versions, des manuscrits les plus anciens, le rapprochement des passages parallèles, etc. Mais ignore-t-il donc qu’Origène [[486]](#footnote-486) au IIIe siècle, saint Jérôme au IVe, ont fait sur ce terrain des travaux qu’on admirera toujours. Ignore-t-il que saint Augustin lui-même, malgré sa prédilection pour les interprétations morales, a composé des traités scripturaires où les commentateurs protestants ont puisé des règles de critique[[487]](#footnote-487) ? {163} Qu’il lise les œuvres bibliques de saint Jean Chrysostome, l’Exégète par excellence, comme le nomment fièrement les Grecs[[488]](#footnote-488) ; et il verra si la science biblique n’a été fondée qu’au XVIIe siècle[[489]](#footnote-489).

2° Ces études, très florissantes à l’époque de Richard Simon.

Sauf la restriction qui précède, et nous devions à la vérité de la faire, il ne nous en coûte nullement de reconnaître, — bien plus, comme catholique et comme Français nous sommes fier de reconnaître — que Richard Simon contribua, plus que tout autre, à développer la science biblique dans le sens indiqué plus haut. Le mérite de l’illustre Oratorien consista surtout à diriger de nouveau l’attention de ses contemporains vers les études critiques et historiques, en tant qu’elles peuvent servir de préparation, d’introduction à la connaissance de l’Ancien et du Nouveau Testament[[490]](#footnote-490).

Mais se borna-t-il, comme M. Soury semble l’insinuer, à faire de l’hébreu, du chaldéen, à collationner des manuscrits et à les ranger par familles ? Non, il comprit que tous ces moyens étaient très secondaires ; il lut donc aussi, pour se former à la véritable école, tous les écrits des Saints Pères traitant de la Bible, spécialement ceux de saint Jérôme[[491]](#footnote-491). {164}

Ses admirateurs en ont-ils fait autant ?

Toutefois, trop hardi sur plusieurs points, Richard Simon laissa échapper dans ses ouvrages des erreurs assez notables, qui furent vertement relevées par ses contemporains. Mais, chose étrange, quoique, selon M. Jules Soury, il fût « réservé à l’Allemagne de reprendre de nobles traditions interrompues (interrompues depuis Richard Simon)… et de retrouver les titres du Christianisme (!!)[[492]](#footnote-492) », celui qu’on nous présente comme le fondateur de la science biblique n’eut à souffrir de personne autant que des savants d’Allemagne[[493]](#footnote-493).

Encore un mot sur ce point.

Puisqu’on paraît parfois opposer Richard Simon à l’Église catholique, il sera bon d’entendre le grand critique exprimer lui-même l’intention qui le guidait quand il publia ses travaux.

« Comme je n’ay, écrit-il, aucun intérest particulier qui m’engage dans ce qu’on appelle party, le seul nom même de party m’étant odieux, je proteste que je n’ay point eu d’autre vue, en composant cet ouvrage, que d’être utile à l’Église, en établissant ce qu’elle a de plus sacré et de plus divin[[494]](#footnote-494). » Et ailleurs : « Ayant déclaré plusieurs fois que je ne suis attaché à aucun party, mais seulement à l’Église catholique, je dois faire gloire de me rendre à la vérité. En un mot, je n’ay d’autre devoir que d’établir la créance commune de l’Église contre les nouveautés des protestants, et d’être utile à ceux qui s’appliquent à l’étude des livres sacrés[[495]](#footnote-495) ». Enfin, il assure que « les Pères du concile de Trente ont ordonné sagement qu’on n’interpréterait pas l’Écriture sainte contre le sens uniforme des Pères[[496]](#footnote-496) ». {165}

Nous recommandons ces lignes à M. Jules Soury. Mais peut-être dira-t-il qu’elles manquent de critique !

3° Les études bibliques ont été déracinées et jetées au vent par Bossuet.

Certes, il sied bien à M. Soury d’insulter l’aigle de Meaux ! Mais passons…

Sans doute, ce n’est pas sur le sol biblique que Bossuet a cueilli ses plus beaux lauriers. Néanmoins, quiconque a simplement parcouru ses œuvres (M. Soury l’a-t-il jamais fait ?), a pu voir jusqu’à quel point l’éminent évêque possédait la science des saints Livres. Quelle profonde intelligence des textes ! quels ingénieux rapprochements ! quelles vues grandioses sur les détails et sur l’ensemble de la divine parole ! Comme orateur, comme historien, et même jusque dans ses lettres les plus familières, il cite à chaque instant la Bible, montrant ainsi l’estime qu’il en fait, l’admirable parti qu’on en peut tirer pour toutes les circonstances de la vie. Aussi pourrait-on, en réunissant les explications disséminées à travers ses divers écrits, composer un magnifique commentaire, où l’on trouverait une nourriture autrement substantielle que celle qui nous est offerte dans les traités scripturaires des rationalistes modernes, — y compris les œuvres de M. Jules Soury. — Il est vrai que ce dernier s’appuie sur Strauss et sur M. Renan, tandis que Bossuet fortifiait son génie en s’inspirant auprès de ces autres génies qui se nomment saint Irénée, Tertullien, saint Jérôme, saint Augustin, saint Jean Chrysostome. Cela fait quelque différence !

Il y a plus encore. {166} Bossuet a composé plusieurs ouvrages remarquables qui s’occupent directement des saintes Écritures ; par exemple, son Explication des Psaumes, que nous aimerions à voir réimprimer à part[[497]](#footnote-497) ; ses Commentaires sur l’Ecclésiaste et sur l’Apocalypse. Que M. Soury, au lieu de nier et de détruire, se décide enfin à bâtir, et nous ferons la comparaison.

Mais nous concevons d’une certaine manière son animosité contre Bossuet. L’évêque de Meaux a osé publier des Lettres au sujet de la version du Nouveau Testament de Richard Simon*[[498]](#footnote-498)*, des Instructions sur la version du Nouveau Testament de Richard Simon*[[499]](#footnote-499)*, une Défense de la tradition et des Saints Pères*[[500]](#footnote-500)*, lettres et instructions, où prenant à parti le « fondateur de la science biblique », il l’accuse d’affaiblir en plus d’un endroit le sens de textes importants ; lettres et instructions dans lesquelles il ne craint pas d’affirmer que la connaissance du grec et du latin ne suffit pas, à elle seule et indépendamment de la tradition, pour fixer la vraie signification des Écritures. Inde iræ. Donc les études bibliques ont été déracinées et jetées au vent par Bossuet.

Disons franchement notre pensée. Nous voudrions que Bossuet eût pratiqué davantage le Suáviter in modo dans ces instructions célèbres. Nous croyons aussi que plusieurs des points qu’il attaque sont soutenables. Mais, dans tous les détails minutieux à travers lesquels il suit le traducteur du Nouveau Testament, de quel riche savoir il fait preuve à chaque pas ! Son coup d’œil est celui d’un profond critique, et plût à Dieu que ceux qui s’arrogent aujourd’hui ce titre eussent au moins une petite partie de sa pénétration ! {167} C’était un critique plus traditionnel, qui combattait un critique trop novateur et trop hardi. Au reste, Richard Simon, en abandonnant parfois l’interprétation antique pour se ranger à l’avis de Grotius, était-il donc un critique bien sûr[[501]](#footnote-501) ?

4° Depuis plusieurs siècles, il n’a point paru dans les pays catholiques une seule œuvre de science biblique dont la critique de notre temps ait à tenir compte.

Assurément l’accusation est grave, et si elle était méritée, nous aurions de la peine à nous défendre de la conclusion qui suit, à savoir qu’au moins sur ce domaine de l’esprit humain, le catholicisme a porté la stérilité et la mort.

Mais est-elle véritablement méritée ?

Souvent, tandis que nous lisions les ouvrages bibliques des protestants et des rationalistes, — et nous en avons dû lire, hélas ! un bien grand nombre, pour mieux remplir les fonctions que la divine Providence nous a confiées, — un fait sans cesse renouvelé nous a vivement frappé. Les écrits catholiques sont presque totalement ignorés dans le camp de nos adversaires. Un exégète catholique connaît, cite même Paulus, de Wette, Bleek et jusqu’à M. Jules Soury ; mais pour Paulus, de Wette, Bleek, les exégètes catholiques semblent ne pas exister. Je ne vous connais pas, ou — la phrase sera peut-être ainsi plus exacte — j’ai l’air de ne vous pas connaître ; donc vous n’êtes pas du nombre des vivants. {168} Le raisonnement est-il bien convaincant ?

Une simple nomenclature dissipera, si elles consentent à être dissipées, les illusions de M. Soury. Comme on nous donne de la marge en parlant de « plusieurs siècles », notre liste pourrait être bien longue ! Mais nous ne voulons mentionner que les plus critiques d’entre nos exégètes, et nous ne remonterons pas au delà des temps modernes[[502]](#footnote-502).

XVIe siècle. — Sante Pagnino : Caténa argéntea in Pentatéuchum, savant recueil de commentaires latins, grecs, hébreux même ; Véteris et Novi Testaménti nova translátio, traduction d’après les textes primitifs, reproduite dans la Polyglotte d’Anvers ; Thésaurus linguæ sanctæ, que Gesénius, l’un des plus doctes hébraïsants contemporains, n’a pas dédaigné de mettre à contribution.

Vatable : Annotatiónes in Vêtus Testaméntum. Les protestants faisaient un tel cas de ces Notes, qu’ils se sont permis de les publier pour leur propre compte, mais après y avoir déversé leurs erreurs.

André Masius : Jósue imperatóris história illustráta, et De Paradiso commentárius ; deux ouvrages que les auteurs (protestants !) des Crítici sacri ont jugés dignes de leur docte collection.

Cornélius Jansénius, évêque de Gand, dont le Commentárius in concórdiam ac totam históriam evangélicam est universellement apprécié. M. Soury devrait au moins connaître les commentateurs catholiques des Évangiles ! {169}

Le jésuite Maldonat, auteur d’ouvrages célèbres sur les Prophètes et sur les saints Évangiles, où il discute d’une manière si naturelle, si sûre et si complète.

Salmeron, autre jésuite : Commentárium in Evangélia et Acta.

Prado et Villalpand : In Ezechiélem Explanatiónes et apparátus urbis ac templi Hierosolymitáni. Trois in-folios remplis de science.

Emmanuel Sa, qui travailla à une édition critique de la Vulgate, et composa d’excellentes Notatiónes in totam Sacram Scriptúram.

F. Tolet, si profond dans ses commentaires sur saint Luc, sur saint Jean, etc. Il est vrai que Bossuet l’estimait !

Arias Montanus, éditeur de la Polyglotte d’Anvers*[[503]](#footnote-503)*.

A. Agéllius, linguiste distingué, auteur d’une excellente explication des Psaumes.

XVIIe siècle. — Malgré nos abréviations étranges, nous n’osons continuer ce genre Catalogue. Qu’il suffise donc de mentionner rapidement, parmi les exégètes catholiques de notre grand siècle, le « Doctor fundatíssimus », J. Estius, dont les Commentaires sur les Épîtres de saint Paul et les Annotatiónes in loca difficilióra Scriptúræ ont été si souvent réimprimés ; Luc de Bruges, avec ses Commentária in Evangélia, ses Várias lectiónes V. et N. Testaménti Vulgátæ latínæ editiónis collectée, ses Sacrórum Bibliórum concordántiæ, etc. ; Mario di Calasio, auteur des Concordántiæ Bibliórum hebráicæ et latínæ ; {170} J. Mariana, S. J., « un des plus habiles et des plus judicieux scholiastes que nous ayons sur la Bible » (ce jugement est de Richard Simon) ; Pineda, Commentária in Job, œuvre si savante ; Cornélius à Lápide, qui a commenté presque toute la Bible (nous devons avouer que sa critique n’est pas toujours parfaitement judicieuse) ; Simon de Muis, hébraïsant distingué ; J. Morin, Exercitatiónes in utrúmque Samaritanórum Pentatéuchum (car les exégètes catholiques se sont occupés même du texte samaritain). Déjà nous avons parlé de Richard Simon et de Bossuet.

XVIIIe siècle. — M. Soury connaît-il Dom Calmet, l’auteur d’un Commentaire littéral sur tous les livres de l’Ancien et du Nouveau Testament et d’un Dictionnaire historique, critique, chronologique et littéral de la Bible, auxquels les protestants et les rationalistes ne se lassent pas de faire des emprunts ? Connaît-il Louis de Vence et ses riches dissertations ? Connaît-il le P. Lamy de l’Oratoire et son Apparátus ad Bíblia Sacra ? A-t-il rencontré dans ses lectures hébraïques les noms des Pères Guarin et Houbigant ? Ses études critiques lui ont-elles révélé l’existence du Sýllabus ómnium ferme sacrárum Scripturárum editiónum ac versiónum, composé par le P. Le Long ? Non certainement, puisque tous ces auteurs sont catholiques.

Et au XIXe siècle, serons-nous assez heureux pour lui signaler, au sein du catholicisme, quelques travaux bibliques sérieux ?

Nos ancêtres n’auront pas à rougir de nous, car de nos jours, grâce à Dieu, la science exégétique semble appelée à prendre, parmi nous, des développements plus considérables encore qu’aux siècles antérieurs. De là, l’importance attachée aux études scripturaires dans les universités catholiques et dans les grands séminaires de France, d’Allemagne, d’Espagne et d’Italie. {171} De là ces ouvrages qui, depuis quarante ans surtout, apparaissent presque chaque jour sur les saints Livres, tantôt pour mettre l’explication au niveau des découvertes modernes, tantôt pour réfuter d’audacieuses objections, tantôt même pour attaquer. Et actuellement, comme par le passé, presque toujours ce sont les membres du clergé qui donnent le branle, qui poussent au progrès.

Certes, en France, les Le Hir[[504]](#footnote-504), les Glaire[[505]](#footnote-505), les Vigouroux[[506]](#footnote-506), les Ancessi[[507]](#footnote-507), les Arduin[[508]](#footnote-508), les Bacuez[[509]](#footnote-509), les Clair[[510]](#footnote-510), les Crampon[[511]](#footnote-511), les Crelier[[512]](#footnote-512), les Dehaut[[513]](#footnote-513), les Drach père[[514]](#footnote-514) et fils[[515]](#footnote-515), les Fouard[[516]](#footnote-516), les Gillet[[517]](#footnote-517), {172} les Gilly[[518]](#footnote-518), les Guillemon[[519]](#footnote-519), les V. Guérins[[520]](#footnote-520), les Lambert[[521]](#footnote-521), les Laurens[[522]](#footnote-522), les Le Camus[[523]](#footnote-523), les A. Lémann[[524]](#footnote-524), les F. Lenormant, les Lesêtre[[525]](#footnote-525), les Mabire[[526]](#footnote-526), les Maunoury[[527]](#footnote-527), les Meignan[[528]](#footnote-528), les Motais[[529]](#footnote-529), les Plantier[[530]](#footnote-530), les Rault[[531]](#footnote-531), les Richou[[532]](#footnote-532), les de Saulcy, les Trochon[[533]](#footnote-533), les Variot[[534]](#footnote-534), les Vidal[[535]](#footnote-535), les Vilmain[[536]](#footnote-536), les Wallon[[537]](#footnote-537) ; — en Angleterre, les Wiseman[[538]](#footnote-538), les Newman[[539]](#footnote-539), les Coleridge[[540]](#footnote-540), {173} les Kenrick[[541]](#footnote-541), les Mac Evilly[[542]](#footnote-542) ; — en Allemagne, les Aberle[[543]](#footnote-543), les Ackermann[[544]](#footnote-544), les Allioli[[545]](#footnote-545), les Arnoldi[[546]](#footnote-546), les Berlepsch[[547]](#footnote-547), les Bisping[[548]](#footnote-548), les Danko[[549]](#footnote-549), les van Ess[[550]](#footnote-550), les Friedlieb[[551]](#footnote-551), les Gratz[[552]](#footnote-552), les Grimm[[553]](#footnote-553), les Gutberlet[[554]](#footnote-554), les Haneberg’[[555]](#footnote-555), les Himpel[[556]](#footnote-556), les Hug[[557]](#footnote-557), les Hundhausen[[558]](#footnote-558), les Jahn[[559]](#footnote-559), les Kaulen[[560]](#footnote-560), les Klee[[561]](#footnote-561), les Knabenbauer[[562]](#footnote-562), les Kœnig[[563]](#footnote-563), les Langen[[564]](#footnote-564), les Loch[[565]](#footnote-565), les A. Maier[[566]](#footnote-566), {174} les G. K. Mayer[[567]](#footnote-567), les Messmer[[568]](#footnote-568), les Neteler[[569]](#footnote-569), les Reinke[[570]](#footnote-570), les Reischl[[571]](#footnote-571), les Reithmayr[[572]](#footnote-572), les Reusch[[573]](#footnote-573), les Rohling[[574]](#footnote-574), les Rœckerath[[575]](#footnote-575), les Schæffer[[576]](#footnote-576), les Schanz[[577]](#footnote-577), les Schegg[[578]](#footnote-578), les Scholz[[579]](#footnote-579), les Schuster[[580]](#footnote-580), les Sepp[[581]](#footnote-581), les Simar[[582]](#footnote-582), les Thalhofer[[583]](#footnote-583), les Welte[[584]](#footnote-584), les Zschokke[[585]](#footnote-585) ; — en Belgique, les Beelen[[586]](#footnote-586), les Corluy[[587]](#footnote-587), les Delattre[[588]](#footnote-588), {175} les T. Lamy[[589]](#footnote-589), les Van Steenkiste[[590]](#footnote-590) ; — en Italie, les Mai[[591]](#footnote-591), les Arosio[[592]](#footnote-592), les Barretta[[593]](#footnote-593), les Capecelatro[[594]](#footnote-594), les Castelli[[595]](#footnote-595), les Cavedoni[[596]](#footnote-596), les Cozza[[597]](#footnote-597), les Curci[[598]](#footnote-598), les Fabiani, les Patrizi[[599]](#footnote-599), les Sérgio[[600]](#footnote-600), les Turano, les Vercellone[[601]](#footnote-601), et tant d’autres[[602]](#footnote-602), ont fait leurs preuves.

C’est une noble phalange, que suivront des phalanges plus nombreuses encore, luttant avec vous, messieurs les rationalistes, sur tous les champs bibliques, et avec toutes vos armes : toutes, hormis celles du mensonge et de la mauvaise foi.

Arrêtons-nous maintenant et relisons : « En ce domaine de l’esprit humain, comme en tant d’autres (par exemple : l’architecture, témoins nos édifices religieux ; la peinture, témoins les tableaux de Raphaël, de fra Angelico, de A. Durer, etc. ; {176} la sculpture, témoin le Moïse de Michel-Ange, etc. ; la science, témoins les livres du P. Secchi, etc. etc.), le catholicisme a porté la stérilité et la mort ! »

Plusieurs centaines d’auteurs, composant en moins de quatre siècles, sur un point spécial de la science, plus d’un millier d’ouvrages, plusieurs milliers de volumes, voilà bien la stérilité ! Quant à la mort, si quelqu’un la porte à travers les riches et fécondes plaines de la Bible, est-ce le catholique, essentiellement conservateur, grâce aux principes sévères que lui impose sa foi, ou le rationaliste, qui saccage et piétine à son gré ?

Que M. Jules Soury continue donc de lire Strauss et M. Renan. Qu’il apprenne à leur école l’existence de « merles bleus » sur les rives du lac de Tibériade, et cent autres détails tout aussi instructifs ! Pour nous, qui préférons « le grain à l’écorce », suivant la fine expression d’un ancien exégète catholique sans négliger de faire de la critique et de la science à propos de la Bible, nous puiserons avant tout dans les Pères le sens de la parole divine, car ils le possédaient mille fois mieux que nos rationalistes modernes.

Puis, quand nous remplirons le rôle de critiques, nous nous souviendrons de l’excellent principe établi par Richard Simon : « Le dessein de ceux qui exercent cet art n’est pas de détruire, mais d’établir[[603]](#footnote-603) ». {177}

# VI. LÀ RÉVISION DU NOUVEAU TESTAMENT DE L’ÉGLISE ANGLICANE.

Le 17 mai 1881 « sera un jour longtemps mémorable dans les fastes de la littérature anglaise », écrivait, peu de temps après cette date, l’une des feuilles périodiques les plus goûtées de l’autre côté de la Manche[[604]](#footnote-604).

Quel grand événement littéraire s’est donc accompli en Angleterre le 17 mai 1881 ?

Était-ce le centenaire de quelqu’un des illustres écrivains dont ce pays est justement fier ? Découvrait-on, sur les rayons poudreux d’une bibliothèque, quelque manuscrit antique ? Un nouveau chef-d’œuvre, impatiemment attendu, sortait-il des presses d’Oxford ou de Cambridge ? — Oui, un livre paraissait ce jour-là : mais un livre d’assez médiocre étendue, même dans les plus grands formats ; mais un livre connu depuis dix-huit siècles, n’ayant plus, par conséquent, le charme de la nouveauté. Encore ce livre n’était-il alors publié qu’en simple traduction ; {178} bien plus, cette traduction remontait à l’an 1611 : l’on s’était borné à la faire réviser par une société de savants. Néanmoins, pendant les premières semaines du mois de mai, l’attente était devenue presque fébrile, non-seulement dans les îles sœurs, mais dans tous les pays de langue anglaise. Les commandes anticipées dépassaient plusieurs millions d’exemplaires. Durant toute la journée du 16, d’énormes camions allaient et venaient à travers Londres, portant le trouble dans la circulation et conduisant le nouveau-né aux magasins des libraires. Le soir de ce même jour, un exemplaire était solennellement offert à la Reine par l’évêque anglican de Gloucester et Bristol, l’un des promoteurs principaux de l’œuvre ; un autre exemplaire était de même présenté au lord-maire de la métropole. Le 17 au matin, quand la vente commença, les librairies furent littéralement assiégées et mises en état de pillage. Le 20 mai, c’était le tour de l’Amérique et des colonies, où plusieurs vaisseaux avaient porté d’avance le précieux volume. Dans la seule ville de New-York, 800,000 exemplaires furent enlevés en quelques heures[[605]](#footnote-605) ! On devine par là quel chiffre inouï dut atteindre la venté complète. Bientôt les plumes des lettrés, les lèvres des discoureurs s’exerçaient à qui mieux mieux, prenant pour thème de leurs dissertations, de leurs lectures, le livre accueilli avec tant d’enthousiasme. Pas une revue, pas un journal, qui n’ait été moralement forcé d’en parler. Toute une littérature nouvelle s’est formée en peu de temps autour de lui, et même aujourd’hui, bien des mois après son apparition, l’on entend retentir les derniers échos du bruit qu’il a suscité en naissant[[606]](#footnote-606). {179}

Quel est donc ce merveilleux ouvrage ? C’est, pour l’appeler par son nom d’origine, The revised Version of the New Testament, « la version révisée du Nouveau Testament[[607]](#footnote-607) ».

Naturellement, c’est comme catholique que nous allons apprécier cette édition revue et corrigée d’un Nouveau Testament traduit à l’origine pour l’Église anglicane. Or, en face d’une œuvre de ce genre, voici la question qui se présente aussitôt à l’esprit d’un catholique : En vertu de quelle autorité a-t-elle été entreprise ? D’où venait la mission de ceux qui l’ont exécutée ? Par suite, de quel crédit pourra-t-elle jouir ? Tout est là. In qua potestáte hæc facis ? et guis dédit tibi hanc potestátem ut ita fácias*[[608]](#footnote-608)* ?… E cœlo, an ex homínibus*[[609]](#footnote-609)*. {180} Qu’on veuille bien le remarquer, en effet : il ne s’agissait pas de corriger un livre ordinaire, sorti de la main des hommes ; la révision atteignait des écrits inspirés, c’est-à-dire divins. Donc, le droit de l’entreprendre ne pouvait émaner que de Dieu ou de ses représentants légitimes.

J’ai là-bas mes humbles propriétés foncières. Libre à moi de les améliorer — ou peut-être de les gâter — à ma guise. Mais, de l’autre côté de ma limite, il y a les terres de l’État ; me serait-il loisible d’exercer pareillement sur elles mon génie plus ou moins habile ?

Que se passerait-il dans l’Église catholique, si l’on voulait corriger notre version officielle, la Vulgate ?

Tout d’abord, c’est le chef de l’Église, le Pape, qui prendrait l’initiative d’une telle opération, qui la déclarerait en quelque sorte d’utilité publique. C’est encore par les ordres du Souverain Pontife que serait constitué le comité de savants chargé de la révision. C’est enfin au nom et avec la permission, l’approbation du Pape, que la nouvelle œuvre serait publiée. Et tous les catholiques accepteraient avec respect, avec confiance, cette version remaniée ; aucun d’eux ne prendrait sur lui de contester l’à-propos de son apparition, de dénigrer le travail accompli. Roma locúta est, causa finíta est, parce que le Seigneur est visiblement avec Rome.

Quelle différence en Angleterre, avant, pendant et après la révision récente qui a tant occupé les esprits ! Nous avons trouvé là-dessus de curieux détails dans les revues ou brochures les plus accréditées, qui se sont occupées de la question. Nous en relèverons ici quelques-uns, pour montrer combien le principe d’autorité, qui fait la force de l’Église romaine, l’emporte sur le libre examen, qui est une cause de dissolution et de ruine dans l’Église anglicane, comme en général dans toutes les sectes protestantes. {181} Il nous faut sans doute admirer, envier même peut-être l’amour enthousiaste des Anglais pour la Bible, le courage avec lequel ils entreprennent à son sujet les plus savants travaux ; mais il n’en demeure pas moins vrai que, souvent, leurs efforts ont lieu en pure perte et qu’on doit leur appliquer, au moins partiellement, le triste axiome : Magni passus, sed extra viam.

1° Avant la révision. — Une question préalable se posait. Était-il opportun de modifier la traduction anglaise du Nouveau Testament ?

Quelques mots d’explication sont ici nécessaires, pour bien mettre le lecteur au courant de la situation. Nous n’avons, dans notre idiome, aucune version de la Bible qui soit exclusivement revêtue, entre toutes les autres, d’un caractère officiel. De nouvelles traductions françaises peuvent donc surgir sans trop choquer, soit les yeux des lecteurs, soit les oreilles des auditeurs, sans dérouter la dévotion publique ou privée, car nous ne sommes guère plus familiarisés avec celle-ci qu’avec celle-là. Le cas n’est pas le même en Angleterre, où, depuis le commencement du XVIIe siècle, il existe une version qu’on nomme autorisée*[[610]](#footnote-610)*, parce que Jacques Ier la munit de sa royale sanction. Autorisation bien étrange, sans doute. Mais les Anglais d’alors, tout heureux d’avoir secoué le joug de ce qu’ils appelaient la Babylone moderne, n’y regardaient point de si près. Par une de ces inconséquences fréquentes chez les hérétiques, ils n’hésitèrent pas à courber devant un homme dénué de toute puissance spirituelle ces fronts superbes, qu’ils ne voulaient plus incliner devant le vicaire de Jésus-Christ[[611]](#footnote-611). {182}

La version autorisée — ce qui signifiait alors, ou peu s’en faut, version obligatoire, — s’implanta donc partout : dans la liturgie, dans les commentaires, dans chaque famille, et bientôt dans toutes les mémoires. Comme elle possède des qualités réelles de fond et de forme, on ne tarda pas à s’attacher à elle avec passion, comme à une « traduction sans rivale[[612]](#footnote-612) ». « Son langage, écrit M. Plumptre, s’est entrelacé avec les controverses, la dévotion et la littérature du peuple anglais… Les souvenirs les plus solennels et les plus tendres de chaque individu lui sont associés pour la plupart[[613]](#footnote-613) ». Aussi en était-on venu à aimer jusqu’à ses incorrections et à ses fautes. Le saint et célèbre Père Faber expose, dans un langage ému, la peine qu’éprouvent les Anglais convertis au catholicisme, quand ils échangent cette version chérie, à laquelle ils sont habitués depuis leurs jeunes années, contre les traductions plus simples et moins brillantes de Reims (1582) ou de Douai (1609-1610).

« Qui voudrait soutenir, telles sont ses propres paroles, que la Bible protestante n’est point, par sa rare beauté et son merveilleux style, l’une des principales citadelles de l’hérésie dans ce pays ? Elle persiste à vivre dans l’oreille comme une musique qu’on ne peut oublier… {183} Elle est une portion de l’esprit national et l’ancre de la gravité nationale. Elle est adorée de manière à former l’objet d’une idolâtrie positive… La mémoire des morts passe en elle. Les puissantes traditions de l’enfance sont stéréotypées dans ses versets. La force de toutes les douleurs et épreuves de chaque individu gît cachée sous ses paroles ; elle représente ses meilleurs moments ; et tout ce qu’il y a en lui de doux, et d’aimable, et de pur, et de bon, prend une voix pour lui parler quand il lit sa Bible anglicane[[614]](#footnote-614) ».

L’on comprend, après cela, que lorsque le bruit se répandit qu’on allait toucher à ce livre-idole, une profonde inquiétude se soit emparée non-seulement de la masse du peuple, mais encore des esprits les plus éminents. Plusieurs personnages distingués par leur position, par leurs écrits, par leurs talents, protestèrent hautement d’avance. N’y touchez point, criaient-ils aux futurs réviseurs ! Prenez garde ! De quel droit agiriez-vous ainsi ? L’archevêque (anglican) d’York s’exprima en ce sens devant le synode de sa province[[615]](#footnote-615). Le comte de Shaftesbury, dans une lettre adressée au Times, condamna la révision en termes assez vifs. N’allait-on pas « disséquer » la Bible comme un cadavre ? « remettre au moule » la parole de Dieu, abaisser son style en le rendant moderne, en le francisant, pour tout dire en un mot[[616]](#footnote-616) ? Un clergyman américain supplia instamment un de ses collègues irlandais, professeur de théologie à l’Université de Dublin, d’user de toute son influence pour empêcher le travail projeté, car la révision serait, disait-il, si on avait l’audace de la réaliser, « le pire événement du XIXe siècle[[617]](#footnote-617) ». {184}

Des hommes très graves craignaient que la révision n’agît d’une façon désastreuse sur les croyances du peuple. « Il est certain que les correcteurs vont éprouver la foi, ou pour le moins blesser les sentiments d’un grand nombre, qui ont été accoutumés à croire qu’ils possèdent, dans la version autorisée, la parole de Dieu authentique et sans alliage[[618]](#footnote-618) ». « Quel sera l’effet produit sur l’esprit de notre peuple, qui est habitué à considérer notre Bible anglaise, non pas comme une traduction du livre inspiré, mais comme le livre lui-même ? Les idées des gens ne seront-elles pas bouleversées, quand on leur dira que plusieurs textes auxquels ils avaient confiance avaient été mal traduits, que d’autres ont dû être retranchés parce qu’ils passaient jusque-là sans raison pour la parole de Dieu ? Ne leur semblera-t-il pas qu’on leur enlève toute solide certitude ? Et à quoi bon courir un tel risque, simplement dans le but de rendre un peu plus parfaite une version que tout le monde s’accorde à trouver d’une excellence sans rivale[[619]](#footnote-619) ? » La conduite de certains clergymen qui, chaque dimanche, du haut de la chaire, corrigeaient et modifiaient sans cesse le texte autorisé, en affirmant qu’il ne donnait pas le vrai sens de l’original, n’était-elle pas déjà suffisamment uncomfortable pour les auditeurs dépourvus d’instruction[[620]](#footnote-620) ?

On avait donc peur d’ébranler la confiance des fidèles en la parole de Dieu. Mais, pourquoi ne les avait-on pas mieux instruits ? Pourquoi leur avait-on laissé croire que la Bible anglicane, « y compris les en-tête des chapitres et les mots imprimés en italique, était tombée du ciel telle qu’elle est[[621]](#footnote-621) ». {185} Et les ministres, devant ces mêmes fidèles qui « adoraient » la version autorisée, osaient reprocher au concile de Trente d’avoir canonisé la Vulgate ! Mais l’esprit de secte inspire de singulières inconséquences.

Pour habituer le public aux impressions fâcheuses que l’on redoutait, on se mit à lui rappeler qu’après tout la version tant aimée n’était pas infaillible, et qu’elle provenait elle-même d’une série de révisions pratiquées sur l’antique traduction de Tyndale, « ce grand bienfaiteur de l’Église anglicane[[622]](#footnote-622) ». Les nouveaux réviseurs agiraient dans le même esprit que leurs devanciers, et ils contribueraient sans doute, eux aussi, à donner à l’Angleterre une Bible de plus en plus parfaite.

On égayait même parfois la situation au moyen de quelques anecdotes empruntées aux annales des révisions antérieures. Ainsi, pour montrer que popularité n’est pas toujours synonyme de perfection, on racontait que la Bible de Genève[[623]](#footnote-623), très populaire dans son temps, traduisait comme il suit le verset 7 du troisième chapitre de la Genèse : « Adam et Êve cousirent ensemble des feuilles de figuier, et se firent des culottes (breeches) » ; d’où lui était venu le surnom assez peu révérencieux de « Bible aux culottes (Breeches Bible)*[[624]](#footnote-624)* ». Cette même Bible était accompagnée d’un petit commentaire qui attira sur elle la colère du roi Jacques. À propos du texte où il est dit que les sages-femmes égyptiennes « ne firent pas ce que le roi d’Égypte leur avait commandé, mais sauvèrent les enfants mâles » des Hébreux[[625]](#footnote-625), une note explicative déclare que « leur désobéissance avait été légitime ». {186} Mais Jacques Ier était le plus absolu des monarques, et il ne pouvait admettre qu’il fût permis de désobéir aux ordres d’un roi quelconque, même d’un Pharaon égyptien. « Une pareille note est séditieuse, s’écria-t-il ; je ne veux pas qu’elle circule au milieu de mon peuple[[626]](#footnote-626) ». Et il fit réviser cette Bible étrange, qui devint pourtant la base de la version autorisée.

Les partisans d’une révision nouvelle alléguaient d’assez bonnes raisons. Un grand nombre d’expressions avaient bien vieilli depuis trois siècles ; plusieurs même étaient devenues tout à fait obscures, parfois inintelligibles[[627]](#footnote-627) : n’était-il pas nécessaire de les changer ? Durant ce même intervalle, quels progrès n’a-t-on pas faits dans la connaissance du grec ! Ceux de la critique, favorisés parla découverte de manuscrits inappréciables, n’ont pas été moindres. Ne devait-on point profiter d’améliorations si heureuses ?

Et pourtant, ceux-là même qui désiraient la révision voulaient qu’elle fût accomplie avec la plus exquise délicatesse. Ils espéraient bien qu’« on ne toucherait qu’avec respect et tendresse à la version autorisée, ne dérangeant un mot qu’à regret, et, dans ce cas, essayant de le remplacer par un autre qui serait autant que possible de la même trempe que l’ancien[[628]](#footnote-628) ». {187} Ils se préparaient d’avance au sacrifice. « Je m’attends à ce que le déplacement d’une seule expression dans les passages familiers produise un bruit discordant à mes oreilles, et à ce que la lecture de la nouvelle version, quand elle aura lieu à haute voix, me fasse ressentir une succession de perpétuelles secousses, quand un mot étranger aura été substitué à celui auquel je m’attendrai[[629]](#footnote-629) ».

Chacun raisonnait donc à sa manière, et chacun était dans son droit, puisqu’il n’y a, dans les églises protestantes, personne qui puisse commander avec autorité[[630]](#footnote-630).

Encore un autre trait significatif, avant de passer aux temps qui suivirent immédiatement la révision. Il montrera jusqu’où vont encore les préjugés anticatholiques en Angleterre.

D’avance, il paraissait probable que les correcteurs devraient, en quelques endroits, abandonner le texte autorisé par Jacques Ier, pour adopter les leçons de la version catholique de Douai, faite sur la Vulgate. Aux yeux d’un grand nombre, c’était l’abomination de la désolation ; car, dit fièrement un théologien d’Angleterre, « s’il est un point sur lequel nous sommes en droit d’affirmer que nous sommes supérieurs aux catholiques romains, c’est assurément au sujet de notre version des saintes Écritures[[631]](#footnote-631) ». {188} Ici encore, il y avait donc lieu de préparer l’opinion ; ce qu’on a fait d’une curieuse manière. « À l’époque de la Réforme, les hommes instruits lisaient tous leur Bible en latin, par conséquent dans la Vulgate ». Sans doute, « les bons Pères de Trente, parmi lesquels il n’y avait pas un seul homme qui méritât le nom de savant », ont eu grand tort de porter cette version sur le pavoi ; mais les premiers réformés la lisaient ! C’est donc qu’elle avait quelque mérite ; par conséquent, la traduction de Douai, à laquelle elle a servi de modèle, peut en avoir aussi. « J’espère, conclut M. Salmon [[632]](#footnote-632) s’adressant à ses lecteurs, que vous avez trop de bon sens et trop d’amour de la vérité pour vous laisser influencer par cette considération, que les catholiques romains peuvent remporter un triomphe de controverse parce que, dans certains cas, la version qu’ils estiment tant est supérieure à la nôtre ».

Risum teneátis, amíci !

2° Pendant la révision. — Considérons maintenant les réviseurs à l’œuvre. Le parti qui désirait la correction avait eu en effet gain de cause, sans réussir pourtant, on le verra bientôt, à calmer ses contradicteurs.

Entrons dans ce qu’on nomme à Londres la Jérusalem Chamber. Nous trouvons, dans le plein exercice de ses fonctions, la commission chargée de réviser le Nouveau Testament.

Elle se compose d’un comité primitif de sept membres, puis de dix-sept autres membres que ce comité avait été « autorisé » à élire lui-même[[633]](#footnote-633). {189} Mais d’où lui venait cette autorisation prétendue ? Bien plus, d’où venait sa propre existence ? La Convocation (c’est-à-dire, en style anglican, le synode) de la province ecclésiastique de Cantorbéry, qui lui avait conféré sa mission[[634]](#footnote-634), n’était en réalité qu’une assemblée humaine, tout à fait incapable d’octroyer d’autres pouvoirs que des pouvoirs humains. S. E. le cardinal Newman sut noblement l’insinuer, quand, invité à faire partie de la société des réviseurs, il déclina ce singulier honneur, qui n’était point compatible avec les principes catholiques[[635]](#footnote-635). Des littérateurs nommés par leurs collègues pour réviser les textes d’Homère et d’Hésiode se seraient trouvés, au point de vue de l’autorité, absolument sur le même pied que les correcteurs de la Bible anglicane.

La Convocation de Cantorbéry avait exprimé le désir que le comité choisi par elle n’eût égard, pour l’élection des membres auxiliaires, « ni à la nationalité, ni au parti religieux auxquels ils appartiendraient[[636]](#footnote-636) ». « Mesure aussi sage que juste, écrivait à ce propos l’un des réviseurs[[637]](#footnote-637), vu l’intérêt qu’inspirait à toutes les sectes et à tous les partis le livre qu’on devait corriger ». Mesure aussi incompréhensible que regrettable, dirons-nous au contraire ; car elle devait fatalement aboutir à de fâcheuses concessions mutuelles, ou à de vives dissidences au sein de la commission, comme l’expérience ne l’a que trop bien démontré. {190} Sous le rapport purement humain, n’eût-il pas été plus naturel de ne confier la révision qu’à des rationalistes, sous prétexte que, ne croyant à rien, ils étaient libres de tout préjugé dogmatique ?

Du reste, quel amalgame dans ce petit comité ! Épiscopaliens, presbytériens de diverses nuances, baptistes, unitariens, congrégationalistes, méthodistes, sont assis pêle-mêle. La Convocation de Cantorbéry peut être satisfaite ! Toutefois, ne soyons pas trop indiscrets, et ne nous aventurons pas à demander en particulier à chaque réviseur jusqu’à quel point il admet la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, l’inspiration des saintes Écritures, etc. On compte jusqu’à six ou sept évêques parmi les commissaires ; mais la puissance spirituelle d’un évêque anglican est nulle, et nous avons vu précédemment que d’autres évêques anglais s’opposaient de toutes leurs forces à la révision.

Néanmoins, en tant qu’hommes, — et c’est tout ce que nous pouvons concéder, — ils jouissent pour la plupart d’un assez grand crédit en Angleterre. Plusieurs d’entre eux ont acquis leur renom par de savants travaux sur les écrits du Nouveau Testament : en particulier MM. Ellicott (le président), Alford, Lightfoot, Milligan, Scrivener, Tregelles, Westcott, Wordsworth[[638]](#footnote-638). Mais nous les entendrons avouer eux-mêmes que la science seule était insuffisante pour mener à bonne fin une entreprise de ce genre. Comme corps, ils n’ont pas avec eux l’auteur des Saintes Écritures.

Le travail à accomplir était considérable. « Il fallait produire une traduction qui, sans favoriser aux dépens des autres une école particulière de critique, représentât et s’appropriât pleinement la science la plus complète de notre temps ; {191} qui réconciliât, s’il était possible, les différentes opinions, mais sans se mettre à la remorque d’aucune ; qui, tout en conservant à la version antique sa couleur et sa saveur, ne laissât passer aucune de ses erreurs sans la rectifier, aucune de ses obscurités sans l’éclaircir ; qui, dans les modifications qu’elle pourrait introduire, ne flattât pas un seul préjugé, et, s’il était possible, n’en blessât aucun ; bref, une traduction qui fût digne de remplacer la version autorisée, comme un modèle du Nouveau Testament anglais[[639]](#footnote-639) ». Voilà, certes, des exigences dont plusieurs sont à peine conciliables entre elles, et qui sont toutes d’une réalisation difficile. Au reste, l’œuvre nécessitait par elle-même de longues et minutieuses recherches, dont on se fait souvent à peine une idée. Savez-vous, cher lecteur, que les variantes du texte grec, pour le seul Nouveau Testament, atteignent le chiffre énorme de cent cinquante mille ? À chaque verset l’on était donc arrêté par des détails sans fin[[640]](#footnote-640). Aussi, indépendamment des heures nombreuses que chaque réviseur consacrait en particulier aux travaux préparatoires, le labeur fait en commun dura-t-il environ 412 jours, à raison de sept heures de séance par jour. Excepté le temps des vacances (août-septembre), la commission siégea en moyenne quatre fois par mois depuis le milieu de l’année 1870 jusque vers la fin de 1880[[641]](#footnote-641). {192}

Une pareille durée suffisait amplement pour accomplir de la façon la plus consciencieuse l’œuvre de la révision. « Elle suffisait même, ajoute un critique, non sans une mordante ironie[[642]](#footnote-642), pour opérer laborieusement une quantité, hélas ! point petite, de corrections inutiles ».

Les réviseurs nous font connaître, dans la préface [[643]](#footnote-643) par laquelle ils introduisent le nouveau texte, les principales règles qu’ils avaient adoptées. Elles consistaient : 1° à modifier aussi peu que possible la version autorisée, autant du moins que cela serait compatible avec la fidélité due au texte original ; 2° quand une modification serait reconnue nécessaire, à se servir autant qu’on le pourrait d’expressions employées par cette même version autorisée et par les autres traductions anglaises plus anciennes ; 3° à revenir deux fois sur tous les passages transformés, le travail ne devant avoir un caractère définitif qu’après la seconde révision ; 4° à n’introduire un changement quelconque que s’il était finalement adopté par les deux tiers des membres présents ; 5° à réviser aussi les en-tête des chapitres et des pages, les divisions en paragraphes, la ponctuation, etc. ; 6° à consulter, quand on le croirait utile, des savants qui n’appartiendraient point à la société des réviseurs. Etc.

Plusieurs de ces règles furent sévèrement critiquées et méritaient de l’être. Prenons, par exemple, les deux premières. Nécessairement elles devaient faire de la révision une œuvre hybride, sans cachet distinct et très imparfaite. D’un côté, entreprendre d’améliorer une traduction que l’on reconnaît défectueuse ; de l’autre, s’obliger d’avance à n’employer presque toujours que le langage de cette traduction, n’est-ce pas se créer a prióri des difficultés sans nombre, et diminuer notablement les chances de succès ? {193} Mais, ainsi qu’il a été dit plus haut, l’on redoutait d’offusquer trop le sentiment public. De là ces restrictions étroites ; de là aussi l’esprit méticuleux qui est souvent visible à travers les pages de la version révisée.

Encore a-t-on blessé quand même bien des gens. M. Vance Smith se plaint avec assez d’aigreur de ce que la première règle a été trop souvent oubliée dans la pratique. « Combien de changements, dit-il, seront regardés comme des intrus[[644]](#footnote-644) ! »

Je parlais, il n’y a qu’un instant, de l’« esprit méticuleux » de la nouvelle version. Si elle l’a pour la forme, pour le style, quand on la compare à sa devancière à laquelle on l’a maintes fois servilement adaptée, elle est loin de l’avoir toujours pour ce qui est du fond, des pensées. Les correcteurs se sont même permis sous ce rapport des hardiesses inqualifiables.

C’est ainsi qu’ils ont mis entre parenthèses, comme douteux, l’épisode de la femme adultère[[645]](#footnote-645) ; qu’ils ont séparé du corps de l’Évangile, par un intervalle laissé en blanc, les douze derniers versets de saint Marc[[646]](#footnote-646), montrant de la sorte que ce passage ne possédait pas à leurs yeux le même degré d’authenticité et d’inspiration que le reste de l’écrit. Bien plus, j’ai cherché complètement en vain, dans la traduction révisée, le célèbre verset connu sous le nom de Comma Joannéum*[[647]](#footnote-647)* : {194} on l’a purement et simplement enlevé sans crier gare. Ne sont-ce pas là de vrais coups d’audace ? Quoiqu’on nous accuse, nous autres catholiques, de manquer de critique dans nos études scripturaires[[648]](#footnote-648), nous n’ignorons pas plus que les exégètes protestants les doutes que soulevèrent, dans l’antiquité chrétienne, la canonicité ou l’authenticité des trois passages que nous venons de signaler ; mais nous savons aussi que d’anciens documents de la plus haute importance permettent de démontrer victorieusement que l’histoire de la femme adultère, la fin du second évangile et le Comma Joannéum ont toujours fait partie intégrante de la Sainte Écriture[[649]](#footnote-649).

D’assez bonne heure, le comité s’adjoignait un certain nombre de théologiens américains, avec lesquels il maintint de perpétuelles communications à travers l’Océan. Où ne se serait-il pas laissé conduire, s’il eût docilement obéi à toutes les suggestions de ces Yankees ? Le Go ahead*[[650]](#footnote-650)* américain aurait voulu qu’on supprimât l’abréviation S. (équivalant à Saint), traditionnellement placée devant le nom des évangélistes, et les mots of Paul the apostle (de l’apôtre Paul) qui font partie du titre de l’épître aux Hébreux. Les correcteurs anglais n’agréèrent point de telles « améliorations » ; par faiblesse, pourtant, ils consentirent à imprimer à la fin du volume ces desideráta du Nouveau Monde[[651]](#footnote-651). {195}

Au reste, tout en signalant ces défauts, nous rendons volontiers justice à l’esprit de religion qui semble avoir animé la majorité des réviseurs. « Nous recommandons humblement nos travaux au Dieu tout-puissant, disent-ils en terminant leur préface[[652]](#footnote-652), et nous le prions de répandre sa faveur et sa bénédiction sur ce qui a été fait en son nom… Nous avons senti de plus en plus, à mesure que nous avancions, qu’un travail de ce genre ne saurait être accompli par les efforts les mieux combinés de la science et de la critique, indépendamment de l’assistance divine… Aussi, tandis que nous jetons un coup d’œil rétrospectif sur l’œuvre qu’il nous a été donné d’achever, nos dernières paroles seront-elles des paroles tout à la fois d’action de grâces, d’humilité et de prières : d’action de grâces, pour les bénédictions multiples que nous avons constamment reçues durant le cours de nos labeurs communs ; d’humilité, à cause de nos manquements et imperfections dans l’accomplissement de notre tâche ; de prière au Tout-Puissant, afin que l’Évangile de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ soit manifesté avec plus de fraîcheur et de clarté à tous ceux qui liront ce livre ».

Ces dispositions sont très louables assurément ; mais, encore une fois, c’est la question d’autorité qui prime ici toutes les autres : or les réviseurs ne me prouveront jamais qu’ils ont agi en vertu d’une mission divine.

3° Après la révision. — Enfin l’œuvre est achevée, mise au jour. Le public se jette sur elle avec l’empressement que nous avons décrit. Chacun veut lire la version révisée ; mais surtout, chacun veut la comparer avec la traduction chérie qu’elle venait remplacer. {196} Finalement, l’opinion prononce son verdict.

Quel est-il ?

Pour le motif indiqué précédemment, l’indifférence n’existe nulle part ; l’on est content ou mécontent.

Il y a un assez grand nombre de satisfaits, qui prônent hautement le travail des correcteurs, s’écriant à propos de tous leurs changements : Pulchre ! bene ! recte ! La majorité des réviseurs, cela va de soi, est fière de son œuvre, et pas assez modeste pour ne pas s’applaudir elle-même en face du monde anglais. Prenez, par exemple, le petit volume composé par le révérend A. Roberts[[653]](#footnote-653), l’un des membres du célèbre comité : c’est un perpétuel éloge de la nouvelle traduction, aux dépens, bien entendu, de la pauvre Version autorisée. À chaque instant nous y rencontrons des phrases de ce genre[[654]](#footnote-654) : « La version autorisée s’est égarée ; mais voici une belle amélioration… C’était presque inintelligible ; un léger changement a produit une grande amélioration du texte… La version autorisée présente ici une traduction impossible, il est certain qu’elle se trompe ; mais les réviseurs ont fait un remarquable changement… Ce verset est gâté dans la version autorisée ; sa traduction est non-seulement erronée, mais absurde ; quel changement intéressant dans la version nouvelle ! »

Cependant, tel n’est pas l’avis universel, car, dès les premiers jours, les contradicteurs se nommaient légion. Je ne sais quel journal avait eu la pensée de grouper leurs appréciations plus ou moins sévères, « ce qui nous eût donné, dit-une autre feuille périodique[[655]](#footnote-655), un curieux symposium ». {197} Curieux banquet, assurément ; ses mets, toutefois, auront dû paraître bien amers aux réviseurs. Nous n’avons pu mettre la main sur cette pièce, qui peut-être n’a jamais vu le jour. Du reste, les lignes qui suivent indiqueront approximativement au lecteur ce que pouvait être le menu d’un tel symposium*[[656]](#footnote-656)*.

Donnons d’abord quelques appréciations générales, — et ce n’est pas au premier venu que nous allons les emprunter.

« L’œuvre qui vient d’être publiée répond-elle aux espérances qu’on avait entretenues à son sujet ? Telle est la question qui se pose maintenant[[657]](#footnote-657) ». La réponse ne se fait pas longtemps attendre. « Ce serait certainement une chose fâcheuse, continue M. Drummond, si l’on découvrait qu’en corrigeant les erreurs de leurs prédécesseurs, les membres du comité ont introduit de leur propre fonds des fautes nouvelles ; or il est à craindre que tel ne soit le cas ».

Quoiqu’il ait été l’un des correcteurs, le révérend G. Vance Smith croit avoir maintenant le droit « de juger et de critiquer en son nom particulier l’œuvre accomplie par toute la commission ». Il la juge et la critique en effet à son aise, dans un article intitulé : A Reviser on the new Revision*[[658]](#footnote-658)*. On devine à son langage qu’il a dû souvent faire partie de la minorité outvoted. Mais, dit-il, il serait fort singulier de supposer que « cette minorité, quoique battue, ait été condamnée à un perpétuel silence, et qu’on ait pu lui interdire d’exprimer soit la nature, soit les causes de ses dissentiments[[659]](#footnote-659)… {198} Je me sens à moitié porté à confesser que, sous plusieurs rapports, les résultats auxquels on est arrivé dans le volume publié naguère tendent, sinon à justifier, du moins à expliquer les doutes et les craintes de ceux qui étaient opposés à la révision[[660]](#footnote-660)… Le critique même le plus tolérant et le plus sympathique est en droit de se plaindre[[661]](#footnote-661) ».

Ce n’est pas tendre. Mais la critique ne s’en est pas tenue à des généralités : elle semble s’être complue, au contraire, à pénétrer dans les détails de l’œuvre, ce qui lui a permis de cribler les réviseurs de cent traits acérés.

Au point de vue du fond, c’est-à-dire du sens, quels gémissements lugubres, alternant avec des reproches pleins de vivacité !

« Hélas ! écrit M. Salmon (c’est pourtant un ami !), nos présents correcteurs ne sont pas plus infaillibles que leurs devanciers[[662]](#footnote-662) ». En tel endroit, « la vraie signification a été manquée totalement par la version nouvelle[[663]](#footnote-663) ». Ailleurs, la commission a été « inconséquente avec elle-même[[664]](#footnote-664) ». Toujours sous le rapport du sens, tel passage « réclame quelques observations, observations non en vue de louer, mais pour blâmer et protester[[665]](#footnote-665) ». « Ce serait trop d’affirmer que les réviseurs n’ont jamais été influencés par des préjugés théologiques[[666]](#footnote-666) ». {199}

La révision du style est encore plus critiquée que celle du fond.

« On ne peut certainement pas dire que les correcteurs ont fait beaucoup pour enrichir le langage de la Bible anglaise, ni qu’ils ont mis en relief toute la puissance de la noble langue anglaise[[667]](#footnote-667)… Ils ont quelquefois gâté la belle traduction qu’ils avaient entre les mains[[668]](#footnote-668) ». « Si, quand la nouvelle version dévie du texte autorisé, on trouve qu’elle en obscurcit parfois les beautés, sans autre compensation qu’un léger brin de pédanterie ; si, en recherchant d’une manière excessive l’exactitude littérale alors que les différences des langues ne le permettent pas, elle adopte des locutions auxquelles la seule courtoisie peut faire attribuer l’épithète d’anglaises, il faut dire qu’à ce point de vue elle est un fiasco. Or il n’est que trop réel qu’elle contient des altérations de ce genre[[669]](#footnote-669) ». Combien de passages « perdent leurs charmes dans la version révisée », combien sont « intolérables ! » C’est ce qu’il serait trop long de noter[[670]](#footnote-670).

On a souvent reproché aux réviseurs leur tendance à une littéralité « outrée, pédantesque », qui de temps à autre procure « un petit bénéfice sous le rapport de l’exactitude, mais qui produit aussi de grandes pertes sous le rapport du rythme[[671]](#footnote-671) ». Encore leur arrive-t-il plus d’une fois de manquer le but et de n’être « pas même littéralement exacts ». {200}

Deux des réviseurs, nous l’avons dit, ont écrit au sujet de la révision[[672]](#footnote-672). Ils suivent pas à pas l’un et l’autre le travail du comité, celui-ci pour tout approuver, celui-là pour blâmer sans cesse. Qu’on nous permette de juxtaposer les appréciations qu’ils ont portées sur quelques réformes spéciales, auxquelles les correcteurs avaient attaché une certaine importance. Ce rapprochement sera piquant.

1° La traduction exacte de l’article défini. — M. Roberts : « Dans la version autorisée, ce point avait été négligé presque entièrement,- La langue grecque a un article défini, et son omission ou son insertion dans un passage a souvent une très grande influence sur le sens. Cependant nos (anciens) traducteurs paraissent avoir ignoré ce fait… Ils se sont rendus coupables, à cet égard, de toutes sortes d’erreur… ; tandis que l’attention à employer l’article défini quand il existe dans le texte grec est un des principaux caractères de la version révisée[[673]](#footnote-673) ». M. Vance Smith : « L’article défini est trop souvent exprimé (dans la traduction nouvelle) ; ce qui outrage parfois la langue anglaise, détériore ou représente mal la force de l’original, donne une traduction injustifiable, ne fait qu’affaiblir la pensée[[674]](#footnote-674) ».

2° Les pronoms. — « Quant aux pronoms et à la place qu’ils occupent dans la phrase, chose dédaignée par nos prédécesseurs, ils ont été pour nous l’objet de soins particuliers ». Ainsi parlent les réviseurs eux-mêmes[[675]](#footnote-675). Tout en leur accordant quelques bons points à ce sujet, M. Vance Smith leur reproche encore d’avoir exagéré[[676]](#footnote-676). {201}

3° Les particules et les prépositions. — La commission se loue d’en avoir bien exprimé la force et toutes les nuances[[677]](#footnote-677). M. Roberts ajoute qu’on regrette sous ce rapport dans la traduction autorisée un funeste « laxisme », qui a engendré beaucoup de mis translations, et donné beaucoup d’ouvrage aux réviseurs[[678]](#footnote-678). En mainte circonstance, dit M. Vance Smith, ces derniers « ont agi tout à fait arbitrairement » envers les particules et les prépositions du texte grec[[679]](#footnote-679). « Ils ont oublié trop facilement le caractère du grec (du N. T.) », donné à tel passage « un air de gaucherie qui n’apparaît ni dans le grec, ni dans la version autorisée », et par là même « embrouillé le lecteur, en jetant le trouble dans les phrases anciennes et familières ».

4° Les temps des verbes. — Ici encore, « la version autorisée s’était peu inquiétée » des nuances si délicates de la langue grecque : cela « au grand détriment du sens », et de manière à produire « une grande confusion » ; car elle traduit quelquefois le présent par le passé ou par le futur, le futur par l’impératif, etc. La version révisée a heureusement fait disparaître ces taches. C’est du moins l’opinion de M. Roberts[[680]](#footnote-680). Qu’en pense M. Smith ? « Les résultats ne sont pas toujours heureux… L’ancienne traduction était presque toujours préférable… Les changements de ce genre frapperont souvent le lecteur et en général d’une manière pénible, car ils produisent des effets rudes et saccadés[[681]](#footnote-681) ».

5° Les archaïsmes. — Ils abondent dans la version autorisée, à laquelle ils donnaient un « air antique » et solennel, qui était très goûté en Angleterre[[682]](#footnote-682). {202} Il était pourtant nécessaire d’en faire disparaître quelques-uns[[683]](#footnote-683), ainsi qu’il a déjà été dit précédemment. Mais ici, d’après M. Vance Smith, les réviseurs sont demeurés en deçà de leur mission : ils ont laissé subsister des expressions « gauches, vulgaires, peu agréables à lire », comme aussi de « lourdes inversions » qui ressemblent « à de l’allemand plutôt qu’à de l’anglais[[684]](#footnote-684) ».

Quid plura ? Nous n’en finirions point, si nous voulions étudier jusqu’au bout cet antagonisme entre réviseurs. C’est édifiant ! mais la contradiction est à la mode parmi les sectes protestantes, puisqu’elle constitue même un principe essentiel du protestantisme.

Le révérend Drummond va nous fournir notre conclusion. « Il est à peine désirable, dit-il en terminant l’article dont nous avons cité plusieurs fragments[[685]](#footnote-685), que la version nouvelle prenne tout à coup, et sans avoir subi des modifications, la place de l’ancienne. Est-il impossible qu’elle soit elle-même soumise à une révision avant qu’elle ne devienne d’un usage universel, ou est-elle investie de quelque autorité[[686]](#footnote-686) ? »

Oui, nous le demandons une dernière fois, est-elle investie de quelque autorité ?

Les faits signalés au cours de cette étude ont amplement répondu. S’il est vrai qu’en bien des points la version révisée a notablement amélioré la traduction autorisée[[687]](#footnote-687), il n’est pas moins vrai qu’elle demeure, après tout, une œuvre humaine, dépourvue de tout caractère ecclésiastique et spirituel. {203} Les Anglais n’ont aucune garantie officielle et supérieure qu’elle représente adéquatement, sûrement, la parole de Dieu[[688]](#footnote-688). {204} {205}

# VII. NAZARETH.

Après que l’ange leur eut annoncé la naissance de l’Enfant-Dieu, les bergers se dirent l’un à l’autre : « Allons à Bethléem, pour contempler le mystère qui s’y est accompli[[689]](#footnote-689) ». Le prochain retour du jour auquel nous fêtons l’Incarnation du Verbe n’est-il pas une excellente raison pour que nous nous disions aussi : « Allons à Nazareth », afin d’y admirer des merveilles non moins émouvantes que celles de Bethléem ?

Chemin faisant, cher lecteur, nous allons lire l’Évangile, en pieux pèlerins que nous sommes. Les pages sacrées nous rappelleront pourquoi l’humble bourgade doit nous être si chère ; elles prépareront nos cœurs aux douces émotions qui nous attendent là-bas.

## 1. Nazareth et l’Évangile.

« Or, au sixième mois, l’ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, appelée Nazareth, vers une vierge fiancée à un homme nommé Joseph qui était de la maison de David, et le nom de la vierge était Marie. {206} Et l’ange étant entré dans le lieu où elle était, lui dit : Bien te soit, ô pleine de grâce ! le Seigneur est avec toi ; tu es bénie entre toutes les femmes. Et quand elle l’eut vu, elle fut fort troublée à cause de ses paroles, et elle considérait en elle-même quelle était cette salutation. Et l’ange lui dit : Marie, ne crains point, car tu as trouvé grâce devant Dieu. Et voici, tu concevras en ton sein, et tu enfanteras un fils, et tu appelleras son nom Jésus. Il sera grand et sera appelé le Fils du Souverain, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il régnera sur la maison de Jacob éternellement, et il n’y aura point de fin à son règne. Alors Marie dit à l’ange : Comment arrivera ceci, vu que je ne connais point d’homme ? Et l’ange, répondant, lui dit : Le Saint-Esprit surviendra en toi, et la vertu du Souverain t’enombrera[[690]](#footnote-690) ; c’est pourquoi ce qui naîtra de toi saint, sera appelé le Fils de Dieu. Et voici, Élisabeth, ta cousine, a aussi conçu un fils en sa vieillesse ; et c’est ici le sixième mois à celle qui était appelée stérile, car aucune chose ne sera impossible à Dieu. Et Marie dit : Voici la servante du Seigneur ; qu’il me soit fait selon ta parole ! Et l’ange se retira d’avec elle[[691]](#footnote-691) ».

Toute l’histoire, toute la gloire de Nazareth sont concentrées dans ce récit. Qu’importe, après cela, que son nom n’apparaisse pas une seule fois dans les livres de l’Ancien Testament, qu’il soit pareillement omis dans les écrits de l’historien Josèphe[[692]](#footnote-692) et dans les différentes parties du Talmud[[693]](#footnote-693) ? L’Incarnation suffit pour lui donner une célébrité incomparable. Que d’autres cités se vantent d’avoir vu naître de grands conquérants, de bons rois, ou, ce qui vaut mieux encore, quelque saint renommé. {207} Nazareth, quand son tour sera venu de faire valoir ses titres, se contentera de nous montrer, dans la petite grotte que nous décrirons plus loin, ces simples mots écrits sur le sol : « C’est ici que le Verbe s’est fait chair ! »

Mais Nazareth n’est pas seulement le lieu de l’Annonciation de Marie et de l’Incarnation du Verbe. Pendant de longues années, elle servit de retraite à la sainte Famille. Sur les trente-trois ans que Jésus vécut parmi les hommes, il en séjourna près de trente à Nazareth. À part quelques semaines passées à Bethléem après sa naissance, à part quelques mois d’exil en Égypte après la visite des Mages[[694]](#footnote-694), toute la vie cachée du Fils de l’homme eut Nazareth pour théâtre, nous devrions dire pour sanctuaire intime.

« Après qu’Hérode fut mort, voici, l’ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, en Égypte, et lui dit : Lève-toi, et prends le petit enfant et sa mère, et t’en va au pays d’Israël, car ceux qui cherchaient l’âme du petit enfant sont morts. Joseph donc s’étant réveillé, prit le petit enfant et sa mère, et s’en vint au pays d’Israël. Mais quand il eut appris qu’Archélaus régnait en Judée à la place d’Hérode son père, il craignit d’y aller ; et étant divinement averti en songe, il se retira dans les quartiers de Galilée. Et y étant arrivé, il habita dans la ville appelée Nazareth, afin que fût accompli ce qui avait été dit par les Prophètes : Il sera appelé Nazaréen[[695]](#footnote-695) ». {208}

Ne croirait-on pas, d’après ces lignes, que Joseph et Marie s’étaient proposé, à leur retour d’Égypte, de se fixer à Bethléem[[696]](#footnote-696), dans la pensée qu’il était convenable que l’héritier de David eût pour résidence la cité de David, où la Providence avait, depuis longtemps par ses Prophètes[[697]](#footnote-697), puis naguère par an décret inconscient d’Auguste[[698]](#footnote-698), placé le berceau de l’Enfant-Dieu ? Mais telles ne sont pas les intentions du Très-Haut. C’est dans la solitude de Nazareth que Jésus attendra l’heure de se manifester au monde. Heureuse Nazareth !… Mais suivons encore le récit sacré.

« Ils s’en retournèrent en Galilée, à Nazareth leur ville. Et le petit enfant croissait et se fortifiait, étant rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était en lui… Il descendit avec eux et vint à Nazareth, et il leur était soumis… Et Jésus s’avançait en sagesse, et en stature, et en grâce, devant Dieu et devant les hommes[[699]](#footnote-699) ».

Ô merveilles indicibles contenues dans ces quelques phrases ! Et c’est à Nazareth qu’elles se passèrent durant près de trente années !

La vie cachée a pris fin, et voici que la vie publique du Sauveur commence. « En ces jours, écrit saint Marc[[700]](#footnote-700), Jésus vint de Nazareth, ville de Galilée, et il fut baptisé par saint Jean au Jourdain ». À partir de cette époque, Nazareth cessa d’être le séjour accoutumé de Jésus : comme un missionnaire, le Messie va parcourir toute la contrée, prêchant, faisant le bien, convertissant les hommes. Mais ne lui faudra-t-il pas un centre où il viendra se reposer, où ses disciples le retrouveront après chacune de ses grandes courses apostoliques ? {209} Assurément ; toutefois Nazareth, à cause de sa situation isolée, Nazareth difficilement abordable, — votre monture ne bronche-t-elle point à chaque instant sur ces mauvais chemins ? — ne convenait plus pour ce rôle nouveau. C’est pourquoi Jésus la quitta et alla s’établir à Capharnaüm, sur les bords du lac de Tibériade[[701]](#footnote-701).

À deux reprises cependant[[702]](#footnote-702), il daigna la visiter et passer quelques jours dans ses murs. Ce n’était plus alors l’humble charpentier qui n’attirait les regards de ses concitoyens que par sa modestie, sa réserve, son silence, sa vie pieuse et recueillie : c’était un grand prédicateur autour duquel les foules aimaient à se presser ; c’était un thaumaturge qui guérissait les malades, expulsait les démons, ressuscitait les morts ; bien plus, c’était le Messie en personne ! Les possédés eux-mêmes, aussi bien que les mendiants, ne le criaient-ils point partout sur son passage ? Les habitants de Nazareth vont donc lui élever des arcs de triomphe ; ils préluderont, parleur réception joyeuse et solennelle, à l’Hosanna du jour des Rameaux. Hélas ! à la première de ces visites, ils tentèrent de lui donner la mort. Nous lirons sur les lieux mêmes le récit de cet affreux attentat. À la seconde, ils furent scandalisés à son sujet, et refusèrent de croire à sa mission.

« Et étant venu en son pays, il les enseignait dans leur synagogue, de telle sorte qu’ils en étaient étonnés et disaient : D’où viennent à celui-ci cette sapience et ces vertus ? {210} Celui-ci n’est-il pas le fils du charpentier ? sa mère ne s’appelle-t-elle pas Marie ? et ses frères ne sont-ils pas Jacques, Jean, Simon et Jude ? et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? D’où viennent donc à celui-ci toutes ces choses ? Tellement qu’ils étaient scandalisés en lui ! Mais Jésus leur dit : Un prophète n’est sans honneur que dans son pays et dans sa maison. Et il ne fit là guère de miracles à cause de leur incrédulité[[703]](#footnote-703) ».

Ingrate cité de Nazareth ! Ne mériterais-tu pas que nous disions de toi, comme Nathanaël, ce bon Israélite à qui son ami Philippe annonçait qu’il avait découvert le Messie, Jésus de Nazareth : « De Nazareth ! mais est-il possible qu’il sorte quelque chose de bon de Nazareth[[704]](#footnote-704) ? » Nous ignorons pour quel motif tu avais alors une si mauvaise réputation[[705]](#footnote-705) ; ne l’as-tu pas complètement justifiée en ces tristes circonstances ? Toutefois, nous oublierons tes faiblesses pour ne penser qu’à ta gloire. Nous ne nous souviendrons que des ineffables mystères dont tu as été Je théâtre. Vingt fois au moins dans le Nouveau Testament Jésus-Christ n’est-il pas appelé « Jésus de Nazareth[[706]](#footnote-706) ? » et, à cause de Lui et de toi, les chrétiens n’ont-ils pas longtemps porté le surnom de Nazaréens[[707]](#footnote-707) ? {211}

## 2. La ville de Nazareth.

Si la Nazareth ancienne était une petite ville solitaire, sans histoire publique, dont aucun poète, aucun prince, aucun historien d’Israël n’avait jamais pris note, cela ne l’empêchait pas d’être, comme l’En-Nasira*[[708]](#footnote-708)* moderne, une bourgade tout à fait aimable.

Son nom est d’ailleurs une preuve vivante de sa bonne grâce antique. Laissons les savants se quereller pour savoir si la forme primitive de ce nom était Nézer, les lettres eth n’étant qu’une désinence ajoutée par les Grecs[[709]](#footnote-709), ou s’il nous a été fidèlement transmis par les Évangiles avec sa prononciation hébraïque[[710]](#footnote-710) ; tout ce que nous en voulons savoir, c’est qu’il dérive d’une racine qui signifie « fleur »[[711]](#footnote-711), et que cette signification a toujours été parfaitement réalisée. « Nous irons à Nazareth, écrivait saint Jérôme[[712]](#footnote-712), et, conformément à l’interprétation de son nom, nous verrons la fleur de la Galilée ». Sanutus disait plus tard : « Voici cette charmante cité de Nazareth, qui veut dire la fleurie ; {212} en elle est née la fleur des champs, lorsque le Verbe s’est fait chair dans le sein d’une vierge[[713]](#footnote-713) ». De même Quaresmius : « Nazareth est une rose, et, comme une rose à la forme arrondie, elle est entourée de montagnes, de même qu’une rose l’est de ses feuilles ».

Et en effet, quand vous regardez En-Nasira du haut des seize collines qui la dominent, avec ses maisons éblouissantes de blancheur, son sol crayeux, les arbres verdoyants qui l’environnent de toutes parts, ne ressemble-t-elle pas à une belle rose blanche, qui, pour emprunter encore un mot à saint Jérôme, ouvre délicatement sa corolle ? C’est pour cela que les Arabes l’ont parfois nommée Medina-Abiat, « blanche ville », parce que, ajoute Quaresmius[[714]](#footnote-714), des montagnes blanches la ceignent de tous côtés. Et non-seulement Nazareth est une fleur, mais elle a toujours été le pays des fleurs[[715]](#footnote-715). Voyez ces marguerites, ces tulipes, ces anémones, ces roses trémières, ces lis à travers champs ! quelle profusion ! quelles couleurs éclatantes ! Comme nos enfants au mois de mai, les petits Nazaréens aiment à les cueillir pour les déposer sur l’autel de Marie. Voyez aussi ces beaux grenadiers chargés de fruits, ces vignes avec leurs gros raisins, ces figues vertes et violettes suspendues aux figuiers, ces orangers couverts de pommes d’or, et ces cactus gigantesques servant de haies ou croissant parmi les ruines : ils ont plus d’épines que de fruits, mais comme leur aspect est pittoresque ! et puis, comme ces épines écartent bien les maraudeurs, qui ne manquent pas plus à Nazareth que chez nous ! {213}

Imaginez un plateau élevé qui représente la province de Galilée[[716]](#footnote-716). Avant de venir expirer brusquement dans la plaine d’Esdrelon, les montagnes qui le recouvrent de leurs ondulations variées, dernières arêtes du Liban dans la direction du sud, s’écartent et se groupent en rond, de manière à former une vallée étroite, mais gracieuse, qu’elles semblent vouloir protéger de la façon la plus jalouse. C’est dans cette vallée, justement comparée par quelques voyageurs à un nid bien abrité, qu’est bâtie ou plutôt que se cache avec soin Nazareth. Bethléem s’élève fièrement au-dessus d’une montagne ; Nazareth, au contraire, semble vouloir se dissimuler derrière sa ceinture de collines ; aussi, ne l’aperçoit-on guère qu’au moment où l’on est sur le point d’y pénétrer.

La ville, cependant, n’est pas tout à fait au fond du bassin, bien que ses dernières maisons l’atteignent. Elle s’avance en amphithéâtre le long des flancs de la hauteur principale, jusqu’au moment où celle-ci se dresse assez rapidement à cinq cents pieds au dessus de la vallée.

C’est bien ainsi que Nazareth était autrefois apparue aux anciens pèlerins. « Elle est construite, disait Phocas au XIIe siècle[[717]](#footnote-717), parmi des collines de différentes grandeurs, au sein de la vallée formée par elles ». Guillaume de Tyr[[718]](#footnote-718) parle également des hauteurs au milieu desquelles est située Nazareth.

La petite vallée de Nazareth s’étend du S. S. O. au N. N. E. : on la parcourt en vingt minutes dans le sens de la longueur ; en moins de dix minutes dans celui de la largeur. {214} Son altitude est d’environ huit cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle est fertile et généralement bien cultivée. Ses champs et ses jardins jouissaient déjà d’une grande réputation au VIe siècle, car saint Antonin le Martyr les mentionne dans son Itinéraire, comparant leur fraîcheur à celle de l’Éden : Paradiso símilem (regiónem), trítico et frúgibus símilem Ægýpto ; vinum, óleum, mel illic optima, et mílium al tum nimis, et páleam grossam.

Vue à distance, la ville qui repose dans ce site aimable offre un aspect vraiment charmant. Les maisons sont arrangées en gradins irréguliers. Il y a sans doute, comme partout ailleurs, les masures des pauvres, qui ont un air très misérable ; mais la plupart des habitations sont assez bien bâties : quelques-unes même ont un cachet européen qui surprend le visiteur. Plusieurs ont deux étages. Leurs murs sont généralement construits en moëllons et solidement appuyés sur le roc, qu’on ne craint point, parfois, d’aller chercher jusqu’à trente pieds de profondeur, comme si on eût voulu réaliser, dans la cité de Jésus, la belle comparaison qui termine le Discours sur la Montagne[[719]](#footnote-719). Cette précaution était nécessaire, à cause des torrents impétueux qui se précipitent du haut des collines à la saison des pluies, et qui viennent battre les constructions avec une fureur dont nous nous faisons difficilement une idée. Comme le bois de charpente fait actuellement défaut aux environs de Nazareth, pour éviter les frais considérables auxquels on s’exposerait en l’apportant du Liban, par mer, jusqu’à Saint-Jean-d’Acre, puis de là à dos de chameau, on établit des voûtes dans presque toutes les chambres : {215} on se passe ainsi du charpentier, de sorte qu’aujourd’hui saint Joseph et son Fils adoptif gagneraient encore plus péniblement leur vie qu’autrefois, puisque l’ouvrage leur manquerait souvent.

Les toits sont complètement plats : nous n’avons plus ici, comme à Jérusalem et dans la Palestine du sud, ces coupoles gracieuses qui donnent aux maisons et aux villes une tournure si pittoresque. Mais Nazareth n’a-t-elle pas assez d’autres avantages ? Quel dommage pourtant qu’une flèche gothique bien découpée, surmontée de la croix du Sauveur, ne domine pas ce charmant ensemble de constructions[[720]](#footnote-720). Il est triste de dire que l’édifice le plus élevé, l’édifice tranchant de Nazareth, est le minaret élancé de la mosquée. Le minaret et le croissant écrasent tout le reste de la ville de l’Incarnation et de la vie cachée de Jésus !

L’intérieur du bourg est loin de répondre aux espérances qu’on en avait conçues du dehors. De même que Jérusalem, que Damas, que la plupart des cités orientales, Nazareth prépare sous ce rapport une vraie déception à l’étranger.

Les rues sont étroites, tortueuses, notablement inclinées. N’allez pas vous y aventurer un jour de pluie. Vous les trouveriez presque impraticables, semblables à de vastes fondrières dans lesquelles vous enfonceriez jusqu’aux genoux. Même par un beau temps, quelle affreuse malpropreté y règne ! Chacun accumule sans plus de façon les détritus du ménage à la porte de sa maison. Comme aucun balayeur ne vient déranger ces ordures, elles restent là des mois entiers, les os par exemple, jusqu’à ce qu’elles aient été ensevelies dans la boue. {216} Parfois le cadavre d’un âne demeure exposé dans la rue quinze jours durant, sans offusquer personne, à la grande joie des chiens et des chacals qui en font leurs délices pendant la nuit. Nous aimons à dire cependant que les chrétiens sont, en général, beaucoup plus propres que les mahométans.

À part la mosquée signalée plus haut et entourée, suivant l’usage, de sombres cyprès : à part les établissements chrétiens dont il sera question plus loin, les édifices publics de Nazareth sont peu nombreux et peu intéressants. Le grand khan situé au sud de la ville ressemble à tous ses frères de l’Orient. Le bazar, ou marché, est assez misérable, quoiqu’il y règne naturellement une certaine activité. En somme, en tant que ville humaine et indépendamment de sa jolie situation, Nazareth aurait, même en Palestine, une foule de rivales. Mais la géographie du cœur suit, dans ses classements, d’autres principes que la géographie des savants. Paris et Londres, avec leur importance politique, leur commerce gigantesque, leurs deux millions d’habitants, ne vaudront jamais, pour une âme croyante, ni Capharnaüm, ni Naïm, ni Béthanie, ni surtout Nazareth.

La population de Nazareth n’a jamais été et ne saurait jamais être bien considérable : à peu près quatre mille habitants, voilà ce que cette petite cité paraît contenir aujourd’hui. Les deux tiers environ appartiennent à la religion chrétienne, le reste au mahométisme ; mais les Grecs schismatiques sont beaucoup plus nombreux que les catholiques. Ces derniers, Latins, Maronites, Grecs unis, forment tout au plus le quart de la population totale. {217}

Tandis que les Juifs abondent dans les régions voisines, on n’en rencontre pas un seul à Nazareth. Ce qui faisait pousser à un vieil auteur cette exclamation naïve, appuyée sur une croyance non moins naïve : « Le diable fuit à peine autant la sainte croix, que les Juifs la petite ville de Nazareth ? Au reste, ils y tombent malades et y meurent promptement[[721]](#footnote-721) ». Et pourtant, durant les premiers siècles de l’ère chrétienne, comme le rapporte S. Épiphane[[722]](#footnote-722), la cité de Jésus n’était habitée que par des Israélites, qui ne permettaient pas aux chrétiens d’y établir leur résidence.

Nazareth compte aussi quelques protestants, dont chacun a coûté des sommes fabuleuses à la Société Biblique.

Burckhardt[[723]](#footnote-723) a fait l’observation que, sous le rapport de la physionomie et du teint, les habitants de Nazareth diffèrent notablement des Syriens, leurs voisins. « La forme de leur visage, dit-il, se rapproche beaucoup plus du type égyptien que du type syrien, de même que leur dialecte ressemble plutôt à l’idiome égyptien qu’à celui de Damas ». Il leur trouve, du reste, une physionomie toute nationale et très caractéristique. Le martyr saint Antonin avait fait, au même point de vue, une autre remarque plus curieuse encore : à savoir, que les femmes de Nazareth sont les plus belles de toute la Palestine ; et, d’après la tradition du pays, il signalait cette circonstance comme un privilège accordé par la Sainte Vierge à ses anciennes compatriotes[[724]](#footnote-724). Beaucoup de voyageurs modernes ont été frappés à leur tour de la bonne grâce des Nazaréennes. {218} « Je n’ai pas trouvé à Nazareth, dirons-nous avec Mgr Mislin, le type des têtes de vierge de Raphaël, mais je n’ai pu me défendre d’un sentiment de plaisir en voyant que les femmes n’y ressemblent pas à celles du reste de la Palestine, qui en général sont fort laides[[725]](#footnote-725) ». Leurs traits sont assez réguliers et nobles ; elles ont la taille élancée, un long profil. Leurs vêtements consistent en un large pantalon à l’arménienne attaché au-dessus des chevilles, en une robe bleue serrée à la ceinture, en une tunique blanche et un long voile rouge qui descend de la tête sur le dos, de manière à laisser le visage libre[[726]](#footnote-726). En voyant ces couleurs bigarrées et criantes, on est tenté de se demander si les Nazaréennes ne sont pas enveloppées dans un de nos drapeaux tricolores. Elles portent au front et sur la poitrine de grandes quantités de pièces d’argent. Les enfants ont à peu près le même costume, à part le voile, que remplacent un turban rouge et un manteau de laine blanche. L’habillement des hommes est plus simple et tout à fait distingué dans ses formes.

La plupart des habitants de Nazareth s’occupent paisiblement de travaux agricoles. Plusieurs s’adonnent aussi à l’horticulture. C’est à peine s’il y a parmi eux quelques industriels. Il en est qui font avec succès le commerce du grain ou du coton.

Le climat de la ville est fort sain. La température y est généralement douce ; car, d’une part, les collines environnantes forment une barrière qui arrête le froid ; d’autre part, la chaleur est moins fatigante qu’une pareille position pourrait le faire craindre. {219} « Le vent brûlant du désert vient-il à s’élever des régions du sud-est, bien que ses ardeurs fanent tout, lorsqu’il entre dans la vallée entourée de collines son souffle se rafraîchit aussitôt et devient un courant d’air chaud, mais bienfaisant, qui développe plus tôt la pousse des grenades, et hâte la maturité des oranges, des vignes, des oliviers[[727]](#footnote-727) ».

## 3. Les Saints Lieux de Nazareth.

Il est temps, puisque nous sommes des pèlerins et non des, touristes vulgaires, de nous diriger vers ce que nous pouvons appeler les Saints Lieux de Nazareth. Allons donc au couvent latin. Ce sera chose facile, puisque nous avons établi notre domicile à la Casa Nuova, belle hôtellerie qui en dépend. Ce couvent, dont les voyageurs protestants eux-mêmes vantent volontiers l’hospitalité, est l’un des plus considérables et des mieux organisés parmi ceux que les Pères Franciscains possèdent dans le Levant. Les murs de couleur sombre qui l’enveloppent de toutes parts, et les constructions massives dont il se compose le font ressembler à une forteresse plutôt qu’à un doux asile de paix et de bénédiction. Mais telle est la forme de tous les établissements du même genre en Égypte et en Syrie. Il fallait bien que les moines se défendissent contre les voleurs arabes et leurs fréquentes incursions ; {220} ils avaient à se défendre aussi contre les hostilités parfois plus dangereuses encore du fanatisme schismatique ou musulman.

C’est là, à peine indiquée au dehors par un modeste campanile, que se trouve l’église de l’Annonciation, et, dans celte église, la grotte où, suivant une tradition des plus vénérables, l’Ange apparut à Marie pour lui apporter le divin message.

Après le Saint-Sépulcre, la Syrie n’a pas de plus beau temple chrétien que celui de l’Annonciation. Il est bâti d’après le style italien moderne. N’êtes-vous point surpris tout d’abord de voir que ses dimensions sont peu proportionnées ? En effet, sa largeur est presque égale à sa profondeur. Mais tout s’explique lorsqu’on nous dit que les malheurs des temps ont empêché ses pieux fondateurs de l’achever. L’intérieur est richement orné : les murs disparaissent sous le marbre, les tapisseries, les tableaux. Mais pourquoi le chœur est-il si élevé au-dessus de la nef principale, qui, du reste, nous venons de le voir, est à peine ébauchée ? Recueillez-vous, cher lecteur, et suivez-moi en silence ; vous devinerez vous-même l’explication de cette anomalie. Nous descendons lentement les dix-sept marches d’un large escalier de marbre blanc : nous voici dans une crypte, ou chapelle souterraine, large d’environ dix-huit pieds, longue de huit, placée juste au-dessous du maître-autel de l’église supérieure. Lisez ces mots latins écrits sur les dalles : Verbum caro hic factum est. « C’est ici que le Verbe s’est fait chair ! » Voyez ces sept lampes d’argent dont la lueur tremblante donne à ce lieu un aspect si mystique ; voyez ces pierres, usées, polies par les baisers qu’y ont pieusement déposés des milliers de pèlerins… Ah ! vous vous agenouillez, et, à votre tour, vous collez vos lèvres sur ce sol sacré ! {221} Oui, adorons, bénissons, aimons, au souvenir des grandes choses qui se sont accomplies pour nous dans cet humble réduit.

Là était donc autrefois la demeure de Marie, et la Vierge pleine de grâce se tenait, dit-on, sur l’emplacement occupé aujourd’hui par l’autel, quand l’Archange lui apporta l’étonnante proposition du Très-Haut. Cette colonne de porphyre, que vous apercevez à quelques pas d’ici, marque l’endroit où s’arrêta le messager céleste. Outre l’autel principal, dédié au Verbe incarné et à sa sainte Mère, la crypte contient deux autres autels secondaires, dont l’un est consacré à saint Gabriel, l’autre aux parents de Marie, saint Joachim et sainte Anne. Saint Joseph n’a pas été oublié, car il a aussi son autel spécial dans l’église supérieure.

Tous les jours les moines, accompagnés de leurs petits Arabes en costume d’enfants de chœur, font une procession dans les deux sanctuaires ; ils s’arrêtent quelques instants devant chaque autel pour y chanter un hymne et des antiennes. La cérémonie se termine par l’Angelus, récité de la manière la plus solennelle. Les bons Pères sont à genoux, les bras en croix, et ils baisent la terre à chaque Ave María : en un tel lieu, c’est un spectacle vraiment saisissant.

Qu’on aimerait à demeurer toute sa vie dans la crypte de l’Annonciation ! Emportons-en du moins de vivants souvenirs, qui nous aideront à mener toujours une vie digne de Jésus de Nazareth. Nous pouvons aussi, en sortant par ce petit couloir taillé dans la roche crayeuse, détacher de la paroi un morceau de pierre que nous conserverons comme une précieuse relique[[728]](#footnote-728). {222}

Continuant d’être votre cicérone, je vais vous conduire à présent à ce que l’on nomme la « Boutique de saint Joseph » ; elle est située à peu de distance et au nord-est du couvent franciscain. Nos aïeux, les Croisés, en bâtissant autrefois une église à cet endroit, avaient voulu honorer la mémoire du chaste époux de Marie et celle de ses rudes labeurs, si généreusement entrepris, si patiemment supportés par amour pour la Vierge très pure et pour le divin Enfant. L’église a été depuis longtemps détruite, mais la Bottega*[[729]](#footnote-729)* existe encore sous la forme d’une petite chapelle qui s’élève au milieu d’une cour murée. Au-dessus de l’autel est suspendu un tableau qui représente saint Joseph travaillant avec l’Enfant-Jésus, et Marie auprès d’eux. L’humble oratoire n’a pas d’autre ornement[[730]](#footnote-730).

Dirigeons-nous maintenant vers l’ouest. Nous trouvons bientôt une autre grotte intéressante, transformée en sanctuaire comme celle de l’Annonciation. C’est la grotte de la Mensa Christi, c’est-à-dire de la Table du Christ. Là se trouve une grosse pierre arrondie, haute d’environ trois pieds, sur laquelle, d’après de pieuses traditions, Notre Seigneur Jésus-Christ aurait pris quelquefois ses repas en compagnie de ses disciples.

Si vous le voulez bien, nous terminerons notre visite à ceux des Saints Lieux qui appartiennent aux catholiques du rit latin, par une visite aux Dames de Nazareth. Elles méritent cette marque de sympathie, d’abord parce que ce sont des Françaises, ensuite parce qu’elles se dévouent avec tant de générosité aux œuvres de la Terre-Sainte. {223} Établies dans la cité de Jésus depuis environ trente ans, ces saintes religieuses y remplissent deux ministères principaux : elles font la classe aux petits enfants, qui accourent chez elles à l’envi pour profiter de leurs bons soins, sans distinction de religion, car elles ne repoussent personne, pas même les mahométans ; puis elles vont soigner les malades à domicile, également sans distinction. Que Dieu récompense leur noble dévouement !

Les Grecs schismatiques possèdent, à quelques minutes de la ville, un établissement qui excite à son tour notre sympathie. Il se compose d’un couvent et d’une fontaine.

Le couvent, habité par quelques religieux, est consacré à l’archange saint Gabriel, dont il porte le nom ; il se fait remarquer par « son architecture barbare[[731]](#footnote-731) ». L’église, qui sert de paroisse, est très simple au dehors ; mais, au dedans, elle est surchargée d’ornements d’un goût douteux, en particulier d’affreux tableaux.

La fontaine nous intéressera davantage.

Sa source est sous le maître-autel de l’église ; toutefois, on ne recueille ses eaux qu’à trente ou quarante pas de là, en dehors du couvent, dans une grotte qu’ombragent les ruines d’un ancien temple. Pourquoi vous disais-je que cette fontaine est pleine d’intérêt pour nous ? Est-ce à cause du va-et-vient perpétuel qui a lieu autour d’elle ? Est-ce parce que les mères de famille, accompagnées de leurs enfants, les jeunes filles portant gracieusement leur urne sur la tête ou sur l’épaule[[732]](#footnote-732), y accourent tout le jour pour y faire la provision d’eau nécessaire au ménage ? {224} Non, ce n’est point précisément pour cela. Et cependant, quel beau tableau un peintre habile ne pourrait-il pas tirer de cet ensemble ! Quelles curieuses études de mœurs nous pouvons faire si nous prenons la peine d’attendre quelques minutes ! L’eau n’est pas très abondante, et c’est la meilleure de la ville, qui d’ailleurs, autant que je sache, n’a guère qu’une autre source avec celle-ci. Aussi bien, ce sont des luttes sans trêve, chacune de nos Rébecca voulant plonger la première son urne de grès dans le sarcophage antique où les eaux se rassemblent. Voyez ces yeux qui brillent de colère, ces regards menaçants, ces brusques mouvements pour rejeter en arrière une voisine audacieuse qui veut passer avant son tour ! Entendez ces paroles pleines d’aigreur que vous croyez comprendre sans savoir un mot d’arabe ! Je ne m’étonne point que le Dr Thomson, tout américain qu’il fût, ait été choqué des airs immodestes, de la tenue hardie des jeunes Nazaréennes auprès de cette fontaine[[733]](#footnote-733).

Mais je vous ai dit qu’un autre motif nous attire en ce lieu. Écoutez ! C’est ici la « Fontaine de la Vierge », et, à Nazareth, vous savez quelle peut être la vierge par antonomase. « Si, dans toute la Palestine, dit très bien M. Clarke[[734]](#footnote-734), il est un endroit qui fut certainement honoré de la présence de Marie, nous pouvons croire que ce fut celui-ci. En effet, une fontaine ne change pas facilement de place ; de plus, la coutume de venir là chercher de l’eau a dû se continuer parmi les femmes de Nazareth depuis la période la plus reculée de l’histoire de cette bourgade ». Marie, nous n’en saurions douter, est donc venue pendant de longues années puiser de l’eau à cette fontaine, souvent sans doute accompagnée du divin Enfant. {225}

La légende ne pouvait pas manquer de s’emparer d’un fait aussi intéressant. D’après l’écrit apocryphe connu sous le nom de Protévangile de Jacques-le-Mineur[[735]](#footnote-735), l’Annonciation aurait eu lieu auprès de la Fontaine de la Vierge, et c’est ce que prétendent encore les Grecs. Mais laissez-moi vous raconter ce fait d’après le poète américain Longfellow, qui l’a inséré dans sa Légende dorée, en suivant quelques vieux Mystères du Moyen-âge.

MARIE À LA FONTAINE.

Marie. Le long de l’allée du jardin, puis à travers la barrière placée au milieu de la baie, je m’avance à la dérobée, quoique tranquillement, pour remplir ma cruche à la fontaine, cette fontaine si profonde, et si fraîche, et si calme, qu’on trouve en ce lieu solitaire. Des sycomores montent la garde tout autour. Je ne vois personne, je n’entends d’autre bruit que les murmures de la source ; j’entends aussi mes compagnes qui, au sein de leur retraite, tissent les fils d’or et d’écarlate, et qui égaient leurs travaux par leurs chants.

L’ange Gabriel. Salut, Vierge Marie, pleine de grâce !

(Ici Marie regarde tout autour d’elle en tremblant, puis elle prend la parole.)

Marie. Qui est-ce qui parle en ce lieu avec une voix si douce ?

Gabriel. Le Dieu du ciel est avec vous ! Vous êtes bénie entre toutes les femmes, ô vous qu’il a daigné choisir !

Marie (posant sa cruche à terre). Que signifie cela ? Je ne vois personne, et pourtant j’entends des paroles toutes sacrées. Je n’ose demeurer ici.

(En ce moment, l’Ange lui apparaît et dit :)

Gabriel. Ne craignez point, ô Marie, mais croyez. Car, en ce jour même, en demeurant vierge, vous concevrez un fils. Ne craignez pas, ô Marie. Du haut du ciel, la majesté du Très-Haut vous couvrira de son ombre. {226}

Marie. Voici la servante du Seigneur ! Qu’il me soit fait selon votre sainte parole[[736]](#footnote-736) !

Délicieux récit, n’est-il pas vrai ? Que pensez-vous de cet autre trait rapporté par Sanutus[[737]](#footnote-737) ? L’Enfant Jésus, envoyé par sa mère à la fontaine, aurait un jour brisé l’amphore qu’elle lui avait confiée. Mais cet accident ne l’embarrassa guère. Il reçut l’eau dans les plis de sa robe et vint apporter à Marie, en souriant, la provision accoutumée !

## 4. De quelques autres lieux sacrés et des environs de Nazareth.

Voulez-vous maintenant que nous allions nous reposer à la Casa Nuova, ou mieux encore, sur le toit plat du couvent latin ? Là, je pourrai vous citer divers traits que j’aurai oubliés chemin faisant, et puis, nous prendrons des forces pour faire une excursion sur les collines qui dominent Nazareth.

De quelle agréable perspective nous jouissons du haut de cet observatoire ! Nulle part ailleurs, dans la vallée, si ce n’est de l’église des Maronites que nous irons visiter bientôt, on n’aperçoit si bien la ville et ses alentours les plus rapprochés. {227} Mais l’horizon n’est pas très étendu. De tous côtés, ces montagnes arrondies, belles malgré l’absence de végétation et de verdure, arrêtent promptement nos regards. N’êtes-vous pas frappé de l’idée de retraite, de recueillement, qui saisit l’âme à Nazareth ? La retraite, voilà bien son caractère spécial. Aussi comprenons-nous mieux que jamais pourquoi Dieu avait jeté les yeux sur elle, afin qu’elle servît de théâtre à la vie cachée de son Fils. Avant les jours de sa manifestation, qui eût pu soupçonner que le Messie vivait ici dans une pauvre maison ? Qui serait venu le chercher dans cette petite bourgade, située autrefois, comme aujourd’hui, à plusieurs heures de la grande route, si perdue au milieu des montagnes ? Et pourtant, lorsqu’on est à Nazareth, comme l’on sent que Jésus y a vécu ! Il a parcouru mille fois ces chemins par lesquels nous passions tout à l’heure ; ses yeux se sont reposés comme les nôtres sur ces doux horizons ; comme les nôtres, se trouvant trop promptement arrêtés par les montagnes, ils se sont élevés vers ce beau ciel d’Orient qu’on ne se lasse jamais de contempler, et qui est, là où nous sommes, si magnifiquement encadré. Quand nous avons rencontré dans la rue ce beau et modeste jeune homme, qui portait une hache sur l’épaule et une pièce de bois à la main, n’avez-vous pas cru que c’était Jésus ?…

Mais quand est-ce que nous nous arrêterions, si nous suivions ainsi le cours de nos pensées ? Tenez, regardez ce noble palmier qui se dresse fièrement dans le jardin des Pères Franciscains : c’est le seul qu’on trouve actuellement à Nazareth. Non loin de nous, voici le cimetière. S’il y avait aujourd’hui un convoi funèbre, nous pourrions assister à la célèbre « Danse des morts », dont tant de voyageurs ont été témoins[[738]](#footnote-738). {228} Rien de plus étrange que cette cérémonie, qui se pratique à Nazareth comme dans la plus grande partie de la Palestine, depuis des milliers d’années sans doute. Elle a lieu aux funérailles catholiques tout aussi bien qu’aux enterrements des schismatiques et des mahométans. Les femmes seules y prennent part. Elle consiste en une sorte de valse ou de ronde rapide, accompagnée de cris plaintifs et monotones. Les danseuses se frappent le visage et la poitrine, s’arrachent les cheveux en signe de désespoir. Quelles singulières coutumes ! Qui songerait, dans notre Occident, à exprimer la douleur par la danse ?

Je ne vous ai guère parlé jusqu’ici que de la ville moderne, et point de l’antique Nazareth, telle qu’elle était à l’époque de N. S. Jésus-Christ. Que vous dirai-je de celle-ci ? Elle s’élevait, cela n’est pas douteux, sur l’emplacement de la cité actuelle[[739]](#footnote-739). Après avoir appartenu autrefois au territoire de la tribu de Zabulon, elle dépendit ensuite de la province de Galilée.

« À part quelque chose de sordide, écrit un auteur qui ne manque pas d’autorité sur cette sorte de questions, quoique nous ne le citions ici qu’à regret[[740]](#footnote-740), à part quelque chose de sordide et de repoussant que l’islamisme porte partout avec lui, la ville de Nazareth, au temps de Jésus, ne différait peut-être pas beaucoup de ce qu’elle est aujourd’hui. Les rues où il joua enfant, nous les voyons dans ces sentiers pierreux ou ces petits carrefours qui séparent les cases. {229} La maison de Joseph ressemble beaucoup sans doute à ces pauvres boutiques, éclairées par la porte, servant à la fois d’établi, de cuisine, de chambre à coucher, ayant pour ameublement une natte, quelques coussins à terre, un ou deux vases d’argile et un coffre peint ». « L’aspect grossier des ruines qui couvrent la Palestine, ajoute le même auteur dans une note, prouve que les villes qui ne furent pas reconstruites à la romaine étaient fort mal bâties. Quant à la forme des maisons, elle est, en Syrie, si simple et si impérieusement commandée par le climat, qu’elle n’a jamais dû changer ». Du reste, alors même que beaucoup de choses se seraient transformées en dix-neuf siècles, les lieux sont bien restés les mêmes : au fond, la patrie du Sauveur est donc aujourd’hui ce qu’elle était de son vivant.

Mais il est temps de nous mettre en route pour l’excursion que je vous ai promise. Après avoir étudié la ville dans ce qu’elle a de plus remarquable, nous allons parcourir rapidement ses environs, de sorte que nous emporterons de Nazareth une idée à peu près complète. Notre promenade devant rouler presque toute entière autour d’un événement extraordinaire de la vie du Sauveur à Nazareth, voici la narration de ce fait d’après S. Luc. C’est à dessein que j’ai retardé jusqu’à maintenant cette lecture, afin que tous les traits du récit fussent plus présents à notre esprit.

« Jésus retourna en Galilée parla vertu de l’Esprit..., et il vint à Nazareth où il avait été nourri, et entra dans la synagogue le jour du sabbat selon sa coutume ; puis il se leva pour lire. Et on lui donna le livre du prophète Isaïe, et, quand il eut déployé le livre, il trouva le passage où il est écrit : L’Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu’il m’a oint ; {230} il m’a envoyé pour évangéliser aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur froissé, pour publier aux captifs la délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue, pour mettre en liberté ceux qui sont foulés, et pour publier l’an agréable du Seigneur. Puis, ayant ployé le livre et l’ayant rendu au ministre, il s’assit, et les yeux de tous ceux qui étaient dans la synagogue étaient arrêtés sur lui. Alors il commença à leur dire : Aujourd’hui cette écriture est accomplie, vous l’oyant. Et tous lui rendaient témoignage, et s’étonnaient des paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche, et ils disaient : Celui-ci n’est-il pas le fils de Joseph ? Et il leur dit : Assurément, vous me direz ce proverbe : Médecin, guéris-toi toi-même, et fais ici dans ton pays toutes les choses que nous avons ouï dire que tu as faites à Capharnaüm. Mais il leur dit ; En vérité, je vous dis qu’aucun prophète n’est bien reçu dans son pays. Et certes, je vous dis qu’il y avait plusieurs veuves en Israël du temps d’Élie, lorsque le ciel fut fermé trois ans et six mois, de sorte qu’il y eut une grande famine par tout le pays ; et toutefois Élie ne fut envoyé vers aucune d’elles, mais seulement vers une femme veuve dans Sarepta de Sidon. Il y avait aussi plusieurs lépreux en Israël du temps d’Élisée le prophète ; toutefois pas un d’eux ne fut guéri, mais seulement Naaman, le Syrien. Et ils furent tous remplis de colère dans la synagogue, entendant ces choses. Et s’étant levés, ils le mirent hors de la ville, et le menèrent jusqu’au bord de la montagne sur laquelle leur ville était bâtie, pour le jeter du haut en bas. Mais il passa au milieu d’eux et s’en alla[[741]](#footnote-741) ».

Nous voici sur l’emplacement probable de la synagogue où se passa le premier acte de cette tragédie. C’est, comme vous le voyez, une petite église construite en pierres de taille et qui n’a d’ailleurs rien de particulier. Mais, du temps de Sanutus, on pouvait y contempler une poutre légendaire sur laquelle, dit ce bon vieil auteur, « le Seigneur Jésus s’était assis jadis avec d’autres enfants : elle se soulève toutes les fois qu’elle est mise en mouvement par des chrétiens ». Cette église est la propriété des Arméniens ; elle est située sur la place publique et tout auprès de l’ancienne porte de la ville. {231}

Avançons, et dirigeons-nous vers une autre église, celle des Maronites. Regardez maintenant ce rocher à pic qui la surplombe, et du haut duquel on a une si belle perspective soit sur la ville, soit sur la vallée. Ne serait-ce pas là ce que nos pères avaient nommé le « Saut du Seigneur », Saltus Dómini, c’est-à-dire, l’endroit où les compatriotes de Jésus voulaient se défaire de lui d’une manière si barbare ? Beaucoup de voyageurs modernes l’ont supposé, et il faut avouer qu’à plus d’un titre il convient à merveille pour le but que cette foule en fureur se proposait. L’homme que l’on précipiterait en bas du rocher ferait une chute d’environ cinquante pieds, et il est probable qu’il ne se relèverait jamais. De plus, cet endroit est près de la ville, à quelques minutes seulement de la synagogue. Au contraire, pour atteindre le Saltus Dómini traditionnel, il nous faudra marcher pendant près d’une heure par des chemins difficiles, et il semble peu naturel, au point de vue psychologique, que des hommes altérés de sang aient pu contenir leur rage une heure durant, alors qu’il leur était si aisé de l’assouvir immédiatement. Quoi qu’il en soit, nous ne pouvons pas moins faire que de le visiter. Enfonçons-nous donc dans ce vallon latéral, et marchons en pensant à Jésus. N’admirez-vous pas combien ce lieu est solitaire ? Il y a aux alentours de Nazareth plusieurs ouadis (vallées) semblables, qui s’en vont dans toutes les directions. Le Sauveur a dû les parcourir souvent, l’esprit rempli de l’œuvre de rédemption qu’il lui tardait d’accomplir pour les hommes.

Les ruines que nous apercevons au sud, sur la colline, sont celles d’une église, et d’un couvent de femmes dont elle dépendait. On les nomme encore S. María del Tremor, ou Notre-Dame de l’Effroi. La Mère de Jésus serait accourue jusque-là quand elle apprit qu’on allait massacrer son divin Fils. {232}

L’horrible supplice de la « Précipitation » était, chez les Juifs, une forme particulière de la lapidation. Souvent, en effet, au lieu de faire périr simplement sous une grêle de pierres le malheureux qu’on avait condamné à être lapidé, on le précipitait d’un endroit élevé. S’il survivait, on faisait rouler sur lui de grosses pierres qui achevaient de l’écraser[[742]](#footnote-742). Les Lacédémoniens, les Athéniens, les habitants de Delphes, les Romains, connaissaient fort bien ce genre de supplice : nos ancêtres l’employèrent plus d’une fois au Moyen-âge. Chez les Juifs, il était surtout usité pour les blasphémateurs ; or, aux yeux de ses concitoyens incrédules, Jésus s’était précisément rendu coupable de blasphème dans la synagogue, en insinuant qu’il était le Messie.

Enfin nous sommes arrivés. Contemplez ce groupe de roches colossales, et concevez ce que seraient devenus les membres délicats de Jésus, s’ils eussent roulé d’arête en arête depuis le sommet du précipice jusqu’à sa base. C’est un abîme qui a bien trois cents pieds de profondeur ! Prenez garde : nos compagnons agiles qui, par un sentier détourné, ont fait l’ascension du rocher, jettent imprudemment des pierres au fond du gouffre. Avec quelle rapidité, avec quel fracas elles se précipitent !

Nous pourrions admirer la vue charmante que nous avons d’ici sur la plaine d’Esdrelon. Cependant, comme nous l’aurons plus belle encore et beaucoup plus complète en haut du Neby Ismaïl vers lequel je vous conduis, modérez votre enthousiasme pendant quelque temps.

Mais qu’est-ce que le Neby Ismaïl ? — C’est cette belle montagne qui s’élève un peu plus haut que les autres au-dessus de Nazareth : {233} nous l’avons eue tout le jour sur nos têtes. On lui a donné ce nom parce-que les musulmans ont bâti sur le plateau qui la couronne un ouély ou tombeau, en l’honneur d’un haut personnage de leur religion, qui s’appelait Ismaïl.

Regardez maintenant. Quel panorama incommensurable ! Quel horizon splendide, dans quelque direction que nous plongions nos regards ravis ! Tous les voyageurs l’ont célébré ; j’allais dire, l’ont chanté, car on devient poète en ces lieux. Quel contraste entre la vallée encaissée de Nazareth et ces vastes champs, aériens, terrestres et maritimes, qui nous attirent à qui mieux mieux ! À quoi consacrerons-nous tout d’abord notre attention ? Sera-ce aux vallées, aux montagnes, aux villes, à la mer ? Voici la plaine d’Esdrelon, la profonde vallée du Jourdain, les ouadis sans nombre qui s’entrouvrent et serpentent en tous sens[[743]](#footnote-743). Voici, dans la direction du sud, Endor, Naïm, Légio, Jesréel ; dans celle du nord, Cana, Séphoris, Saphed, avec Nazareth à nos pieds. Voici le grand Hermon, dont les neiges nous éblouissent et semblent percer l’azur du ciel ; les montagnes de l’Hauran et de Moab ; les collines ondulées d’Éphraïm ; le Carmel, qui avance et baigne son pied dans la mer ; les hauteurs de Gelboé, tristement fameuses par la mort de Saül et de Jonathas ; le Thabor aux contours si nobles et si gracieux ; toute la chaîne de Galilée qui remonte vers le Liban. Voici la Méditerranée, polie et brillante comme un miroir. Ce point noir sur les ondes, est-ce un vaisseau ? est-ce un rocher ? C’est un vaisseau, car il paraît se mouvoir. Vient-il de France, ou y retourne-t-il ? Ah ! la mer et l’occident ! {234} Combien de fois Jésus, priant sur cet autel sublime, ne dirigea-t-il pas ses yeux de ce côté, pensant avec bonheur aux millions de cœurs qui devaient l’y aimer, l’y bénir !

« Je m’étais tenu debout, écrit un voyageur, sur la plus haute des pyramides d’Égypte, avec le désert, le Nil et le Caire à mes pieds. Je m’étais tenu debout sur le Sinaï, cette mystérieuse montagne du Seigneur… Du minaret situé au faîte du mont des Oliviers, j’avais embrassé d’un seul coup d’œil la Ville sainte avec les hauteurs de Bethléem et les montagnes de Samarie, le lac merveilleux de Sodome et les monts de Moab. Et pourtant, aujourd’hui, j’étais à mes propres yeux comme un enfant qui n’a vu autre chose que son pays et qui ne connaît encore rien du monde ; tant j’étais ravi par l’horizon du Neby Ismaïl !… Quels étaient les sentiments de mon âme durant cette inspection ? L’admiration et la dévotion que je ressentais alors n’ont pas d’expressions qui puissent les traduire ; mais un psaume de David montait à mes lèvres, pour retentir jusqu’aux profondeurs de l’Océan insondable, pour monter jusqu’à la cime neigeuse de l’Hermon[[744]](#footnote-744) ».

C’est à regret, n’est-il pas vrai, que nous nous arrachons à ce beau site. Oh ! qu’on aimerait pouvoir y revenir de temps à autre pour ranimer sa foi et son amour ! Allons ! encore un coup d’œil, le regard d’adieu, et puis rentrons à Nazareth en côtoyant les flancs rapides du Neby Ismaïl.

Encore quelques mots, cher lecteur, et ma tâche de cicérone sera remplie. J’ai réservé pour la fin de ma monotone leçon les traits les plus remarquables de l’histoire de Nazareth. {235}

Depuis l’ère apostolique jusqu’au IVe siècle, notre jolie bourgade semble être complètement retombée dans son ancienne obscurité, car son nom cesse d’apparaître dans les documents ecclésiastiques ou profanes. Toutefois, avec saint Épiphane[[745]](#footnote-745), Eusèbe de Césarée[[746]](#footnote-746), saint Jérôme, elle sort une seconde fois de l’oubli, puisque ces écrivains la mentionnent de manière à montrer que leurs contemporains aimaient à y faire parfois de pieux pèlerinages. C’est ainsi que saint Jérôme, parlant de sainte Paule[[747]](#footnote-747), dit qu’elle « se rendit à Nazareth, où le Seigneur avait été élevé ». Depuis lors, presque tous les anciens pèlerins la signalent : par exemple, saint Antonin au VIe siècle, Arculf au VIIe, saint Willibald au VIIIe. Ces deux derniers y trouvèrent des églises construites sur la fontaine des Grecs et sur la maison de Marie.

La ville fut horriblement ravagée par les Sarrasins en 1103. Tancrède, à qui Godefroi de Bouillon la donna en fief avec le reste de la Galilée après la prise de Jérusalem par les Croisés, mit tous ses soins à la rebâtir, et dès lors commença pour elle une ère de grande prospérité. Elle devint le siège d’un archevêché et vit reconstruire ses églises, que les musulmans avaient détruites. Malheureusement, après la triste journée d’Hattîn, elle retomba, avec toute la contrée, au pouvoir des Mahométans. Plus tard, on ignore à quelle époque précise, les chrétiens eurent le bonheur de la reprendre.

En 1250, le roi saint Louis vint fêter à Nazareth l’anniversaire de l’Incarnation du Verbe. Geoffroy de Beaulieu raconte son entrée dans les termes suivants : {236} « La veille de l’Annonciation, le roi, revêtu d’un cilice, se dirigea vers Nazareth. Lorsqu’il aperçut de loin les Lieux-Saints, il descendit de cheval, et, après avoir fléchi le genou, il s’avança à pied vers la cité sacrée. Il jeûna ce jour-là au pain et à l’eau, bien qu’il eût fait une marche fatigante. Ceux qui étaient avec lui peuvent dire avec quelle solennité les vêpres, les malines, la messe furent chantées. Depuis que le Fils de Dieu s’était incarné, jamais Nazareth n’avait vu une telle dévotion[[748]](#footnote-748) ».

Treize ans après, en 1263, le sultan Bibars arrivait à son tour dans la cité de Jésus, mais pour l’anéantir presque en entier. Depuis lors, Nazareth ne fut, durant plusieurs siècles, qu’un misérable village musulman, où les voyageurs européens ne pénétraient qu’à grand-peine et avaient beaucoup à souffrir des « affreux Sarrasins », comme ils se plaisent à les nommer[[749]](#footnote-749). « Les habitants de ce pays, écrit l’un d’eux, qui visita Nazareth en 1449[[750]](#footnote-750), n’avaient depuis longtemps vu aucun Allemand, ce qui était cause qu’ils nous couraient après et nous regardaient comme si nous eussions été des monstres marins. Nous nous vîmes dans la nécessité de payer quelqu’un du pays pour les éloigner de nous. Il y avait là autrefois une belle église, mais elle est presque détruite. Il reste encore une chapelle souterraine, mais il n’y a plus qu’un prêtre et seulement deux chrétiens … L’unique chapelle qui reste tombe en ruines Le village n’était pas en meilleur état que les églises : ce n’était qu’un triste amas de décombres. Quaresmius en donne une description navrante : Cívitas hæc…. fere tota collápsa : in ejus situ paucæ et paupercúlæ domus, tales dicas, quales et habitantes in ipsis*[[751]](#footnote-751)*. {237}

C’est aux moines franciscains que revient incontestablement l’honneur d’avoir rendu la vie à Nazareth. En 1620, ils obtinrent de Facreddin un firman qui leur permettait de reconstruire le sanctuaire de l’Annonciation. Ils se mirent aussitôt à l’œuvre ; mais ils se trouvèrent en face de telles difficultés, qu’il leur fallut plus d’un siècle pour élever l’édifice actuel et le couvent. Néanmoins les chrétiens, encouragés par eux, vinrent se fixer de nouveau dans la ville, et c’est ainsi que Nazareth ressuscita peu à peu. Cependant, la cité du Roi de paix devait entendre encore le fracas des armes. En 1793, Junot, qui l’occupait avec les avant-postes de l’armée française, se vit attaqué à l’improviste parles troupes d’Abdallah, sultan de Damas. Il réussit à se maintenir victorieusement dans ses positions. Peu après, Bonaparte entrait dans Nazareth. Mais ce ne fut qu’une rapide apparition de quelques heures, et pas le moins du monde une visite de piété. En janvier 1837, la ville eut beaucoup à souffrir du tremblement de terre qui dévasta toute la région.

Souhaitons-lui, avant de la quitter, d’avoir une histoire moins orageuse que pendant les huit derniers siècles, et de garder longtemps la félicité dont elle paraît jouir actuellement.

Mais les souhaits de la terre doivent-ils bien la toucher ? Sa richesse, sa gloire, sa vie, son bonheur, ne sont-ils pas renfermés dans ces mots qui ne cesseront jamais d’être vrais : Jésus de Nazareth ; Il sera appelé Nazaréen ; Nazareth, où il avait été élevé ? {238} {239}

# VIII. LE TRAVAIL ET LES ARTISANS CHEZ LES JUIFS DE PALESTINE

AU TEMPS DE N. S. JÉSUS-CHRIST[[752]](#footnote-752).

Quand nous lisons les anciens auteurs, et que nous rencontrons, dans les mœurs et les usages des peuples dont ils racontent l’histoire, quelques traits qui se rapprochent de nos habitudes, nous ne pouvons nous défendre d’un sentiment de douce satisfaction, et nous nous réjouissons de cette ressemblance.

Cela tient à une double cause.

Nous aimons à nous retrouver partout, à contempler, dans le passé aussi bien que dans l’avenir, comme notre portrait et notre image jusque dans ses plus petits détails ; nous sommes heureux aussi de voir que nos usages, que nos chères habitudes de société ou de famille remontent et s’étendent, pour ainsi dire, aussi loin que l’humanité. Les hommes sont toujours et partout les mêmes : il en est de même des peuples et de leurs coutumes. {240}

Ces réflexions, qui m’avaient frappé jeune encore, lorsque je traduisais Virgile et Cicéron, ont pénétré naguère dans mon esprit avec une force toute nouvelle, tandis que je lisais le plus récent travail de M. le docteur F. Delitzsch, professeur d’Écriture sainte à l’Université protestante d’Erlangen, cent pages des plus intéressantes sur la Vie des artisans chez les Juifs au temps de Jésus-Christ*[[753]](#footnote-753)*. J’y voyais en effet la vieille société juive, peinte par elle-même dans ses anciens monuments, constituée identiquement comme la nôtre en tout ce qui regarde le travail et les ouvriers, munie d’usages que nous sommes tentés de croire aussi jeunes que nous. Elle m’a plu sous cette figure inconnue jusqu’alors, et, dans la conviction que d’autres pourraient s’instruire en la regardant à leur tour, j’ai voulu noter les circonstances qui m’ont paru le plus capables d’exciter l’attention. Les justes préoccupations qui agitent aujourd’hui le monde entier touchant la grave question du travail donneront d’ailleurs à cette étude un cachet d’opportunité qui en accroîtra l’intérêt.

Les détails que nous allons citer proviennent de quatre sources principales : le Nouveau Testament, l’historien Josèphe, le Talmud et les Midraschim.

Les écrits apostoliques ne fournissent sur le sujet qui nous occupe qu’un très petit nombre de renseignements. S. Joseph le charpentier, Simon le corroyeur, les pêcheurs de Galilée, Paul et Aquila fabricants de toile pour les tentes, tels sont à peu près les seuls art sans juifs dont il soit fait mention dans le Nouveau Testament ; {241} aussi les données de l’Évangile seraient-elles insuffisantes pour nous faire connaître à fond, relativement au travail, la théorie et la pratique des Juifs contemporains de Notre Seigneur. Heureusement, les autres sources sont plus explicites. Josèphe nous livre dans ses divers écrits, et surtout dans ses Antiquités, une foule de précieux matériaux. Le Talmud, c’est-à-dire l’immense collection des lois qui dirigeaient la vie soit privée soit sociale des Juifs, et les Midraschim, sorte de commentaires composés par les rabbins sur les principaux livres de l’Ancien Testament, nous en fournissent encore un plus grand nombre. Ces quatre sources, qui sont toutes, on le voit, de provenance juive, pourront donc nous aider à apprécier d’une manière assez complète les idées qui régnaient en Palestine, vers le premier siècle de notre ère, sur le travail et l’industrie ; elles nous montreront en même temps l’état de la classe ouvrière et les différentes professions de cette époque.

Il y a trente ans que M. Delitzsch étudie l’histoire et la littérature du peuple juif : son témoignage est donc pour nous une solide garantie. Presque tout ce que nous offrons à nos lecteurs est le fruit de ses doctes recherches ; le plus souvent même, nous n’apporterons d’autre changement à sa parole que celui de l’abréger selon les limites que nous nous sommes prescrites. Toutefois, dans l’intérêt de l’ordre et de la clarté, nous nous permettrons souvent aussi de ne pas conserver aux faits la place que la forme oratoire de sa composition l’avait obligé de leur donner.

Cherchons en premier lieu quelles étaient, à l’époque et dans la patrie du Sauveur, les idées courantes sur le travail manuel. {242}

« De tout temps, les Juifs ont été un peuple de travailleurs, qui ne l’a cédé à aucune autre nation en vigueur et en activité. L’agriculture et l’industrie furent ses principales occupations jusqu’à la ruine de son indépendance politique : c’est uniquement par suite de sa dispersion et des bornes étroites imposées à son amour pour le travail qu’il est devenu un peuple d’usuriers et de marchands, et qu’il a pris la place des vieux Phéniciens. Le Dieu des Juifs, dit quelque part Cicéron[[754]](#footnote-754), doit être un petit Dieu, puisqu’il a donné à son peuple un si petit pays. Mais ce petit pays a été, durant des siècles, un paradis terrestre, sous l’influence simultanée de la bénédiction divine et du travail des hommes[[755]](#footnote-755) ».

Un passage du Talmud nous montre d’une manière dramatique que les anciens Juifs auraient pris volontiers pour devise le beau mot de Jeanne d’Arc : Vive labeur ! « Lorsque le Saint, qu’il soit béni, annonça la sentence du premier homme après son péché, à ces mots : Elle portera pour toi des épines et des chardons, des larmes s’échappèrent des yeux d’Adam, et il s’écria : Ô Seigneur du monde, moi et l’âne nous mangerons donc à une même crèche ? Mais lorsque Dieu eut ajouté : Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, alors il fut consolé[[756]](#footnote-756) ». Nous voyons par là l’idée sublime que les Juifs se formaient du travail. D’après eux, ce qui élève actuellement l’homme au-dessus des animaux, c’est que sa nourriture, pour amère qu’elle lui paraisse souvent, est le fruit et la récompense de sa propre industrie. {243}

À côté de ce trait significatif, mille proverbes révérés, et surtout mis en pratique, avaient cours parmi le peuple. « Aime le travail », disait Schemaïa, le maître d’Hillel[[757]](#footnote-757). « Le travail est grand, disait un autre, car il honore son maître[[758]](#footnote-758) ». Ou bien : « Le travail est grand, car il réchauffe son maître[[759]](#footnote-759) ». « Que le travail a de prix aux yeux de Dieu[[760]](#footnote-760) ! » « Mon enfant, disait R. Ismaël à un jeune travailleur, ton travail est un travail divin[[761]](#footnote-761) ».

D’autres maximes visent moins haut ; elles excitent au travail par des motifs moins surnaturels. « Fais du sabbat un jour ouvrable, dit un passage du Talmud, et tâche de te passer des autres[[762]](#footnote-762) ». Nous lisons encore ailleurs : « Que l’homme accepte un ouvrage qui lui répugne, pourvu qu’il puisse se passer d’autrui[[763]](#footnote-763) ». Travaillons pour assurer notre indépendance et notre liberté. Celui qui travaille et qui gagne ainsi, quoique péniblement, le pain dont il se nourrit, n’est-il pas mille fois plus heureux que l’homme oisif et paresseux, qui est à charge aux autres tout autant qu’à lui-même ? Voilà pourquoi S. Paul, bien qu’il eût le droit de vivre aux frais des peuples évangélisés par lui, préférait cependant vivre du travail de ses propres mains[[764]](#footnote-764).

Le travail et l’industrie étaient donc singulièrement en honneur chez les Juifs au temps dont nous parlons. Aussi, ceux qui pensaient autrement tombaient-ils sous l’anathème public. « Ne dites point : Je suis prêtre, ou : Je suis un grand homme, et l’occupation m’est odieuse[[765]](#footnote-765) ». {244} « N’enseigner aucun métier à son fils, c’est en faire un voleur de grand chemin[[766]](#footnote-766) ».

Cet amour pour le travail n’a cependant jamais empêché le peuple juif de manifester au grand jour les dispositions mercantiles qu’il a développées à un si haut degré dans le cours des siècles. M. Delitzsch s’appuie sur plusieurs textes du Talmud pour croire qu’au temps de Notre Seigneur le commerce était méprisé des habitants de la Palestine. « Dans les soixante-trois écrits dont se compose le Talmud, nous dit-il[[767]](#footnote-767), on trouve à peine un mot en faveur du commerce ; on en rencontre au contraire un grand nombre qui attirent l’attention sur les dangers de la spéculation et de la vie errante ». Il cite ensuite ce passage de R. Jochanan : « La sagesse n’es point dans le ciel, c’est-à-dire qu’on ne la trouve pas chez les arrogants ; elle n’est point de l’autre côté de la mer, c’est-à-dire que vous ne la trouvez point chez les gens de négoce et les marchands qui voyagent[[768]](#footnote-768) ». Plus loin il ajoute, pour montrer que l’usure permise par la loi de Moïse[[769]](#footnote-769) n’était pas dans l’esprit du judaïsme : « Le Talmud place sur une même ligne l’usurier et celui qui se livre aux jeux de hasard, et il les regarde l’un et l’autre comme des hommes vicieux dont le témoignage doit être récusé dans les jugements[[770]](#footnote-770) ». Quant à nous, nous serions porté à tirer de ces textes une conclusion toute opposée, et à croire qu’ils doivent précisément leur existence à une tendance très prononcée du peuple juif, vers cette époque, pour le commerce et l’agiotage. {245} Autrement, rien n’aurait légitimé le langage sévère des rabbins.

Du reste, nous n’avons pas de peine à reconnaître que, généralement, le travail était plus estimé et plus pratiqué que le négoce. Aux proverbes que nous citions tout à l’heure, nous pourrions encore en ajouter d’autres non moins significatifs, qui se sont conservés jusqu’à ce jour dans certaines parties de l’Allemagne : Meloche is Beroche, « Le travail est une bénédiction » ; Arbeit is kan Charpe, « Le travail n’est pas une honte[[771]](#footnote-771) ».

Mais les faits ont encore plus de force que les paroles. Une loi désignait les personnages distingués, soit par leur position, soit par leur science, que chacun devait saluer lorsqu’ils passaient dans les rues : les ouvriers seuls étaient dispensés de cette formalité, car une clause spéciale les autorisait à demeurer assis et à continuer leur travail quand un de ces hommes honorables passait devant eux. L’artisan à l’ouvrage était donc regardé comme une personne sacrée, qui n’était pas obligée de se lever ni de s’incliner devant ce qu’il y avait de plus grand alors[[772]](#footnote-772).

Il est toutefois évident qu’il y eut, ici comme partout, quelques exceptions. Dans les pages du Talmud, on voit paraître çà et là quelques Pharisiens superbes qui, du haut de la chaire où ils siégeaient comme docteurs, contemplent avec mépris le pauvre travailleur, et qui croient l’encre du savant plus précieuse que le sang des martyrs*[[773]](#footnote-773)*. {246} Tel R. Nechunia ben Hakana qui, au sortir de son cours, avait coutume de faire cette prière : « Je vous remercie, Seigneur mon Dieu, de ce que ma part m’a été assignée parmi ceux qui visitent la maison de la science, et non parmi ceux qui travaillent aux coins des rues. Car je me lève de bonne heure, et ils se lèvent de bonne heure. Dès l’aurore je m’applique aux paroles de la loi ; mais eux, à des choses vaines. Je travaille et ils travaillent. Je travaille et je reçois une récompense ; ils travaillent et n’en reçoivent aucune. Je cours et ils courent. Je cours à la vie éternelle, tandis qu’ils courent vers l’abîme[[774]](#footnote-774) ». Assurément, tous nous préférerons ces autres paroles, à peu près identiques pour la forme, mais si différentes quant au sens, attribuées aux illustres docteurs de Jabné : « Je suis la créature de Dieu ; mon prochain l’est aussi. J’ai mon occupation dans la ville, et lui dans les champs. De grand matin je vais à mon travail, et lui au sien. De même qu’il ne s’enorgueillit pas de son ouvrage, moi je ne tire pas vanité du mien. Que si cette pensée te venait à l’esprit : Moi, je fais de grandes choses, et lui de petites ; pour nous, nous avons appris qu’un travail fidèle, soit qu’il crée de grandes choses, soit qu’il en produise de médiocres, conduit au même but[[775]](#footnote-775) ».

On conçoit parfaitement qu’avec de pareils principes, reconnus par la nation entière, toute profession dût être estimée en Palestine. « Il n’est pas de métier, dit le Talmud, dont le monde puisse se passer ». N’est-il pas vrai, en effet, même humainement parlant, que le plus humble travail, dès qu’il est honorable dans sa fin et dans ses moyens, n’a rien de vil ni de dégradant, et qu’il honore au contraire son auteur ? {247} Écoutons, à ce sujet, une des anecdotes dont les rabbins entremêlent leurs minutieuses discussions de liturgie. « Un certain Siméon, du village de Sichnin, s’était fait, au temps de Jésus, une grande réputation par son habileté dans l’art de creuser les puits et les fontaines à Jérusalem. Or, il vint un jour auprès de R. Jochanan ben Zaccaï, le maître d’Hillel, et il lui dit : Je suis un aussi grand homme que vous. L’illustre rabbin répondit : Comment cela ? C’est, reprit Siméon, que je ne sers pas moins que vous les intérêts de la communauté. Lorsqu’on vient à vous et qu’on vous demande en quel endroit on trouvera une eau pure selon la loi, vous dites : Puisez à telle fontaine, car ses eaux sont pures et fraîches ; ou bien, quand une femme s’informe auprès de vous de la meilleure eau pour se baigner, vous lui dites : Baignez-vous dans telle ou telle Citerne, car ses eaux enlèvent toute impureté[[776]](#footnote-776) ». Et, en réalité, ajoute M. Delitzsch[[777]](#footnote-777), pour l’observation des lois juives relatives à la pureté extérieure, Siméon n’était pas moins indispensable que les plus savants docteurs.

Le Talmud nous indique d’une autre manière la noblesse intrinsèque de tout travail, quand il affirme que chaque artisan aime son occupation, et que Dieu l’a ordonné ainsi afin qu’aucune profession ne disparût du monde[[778]](#footnote-778).

À côté de l’ouvrier, il nous fait voir aussi, par un rapprochement qui ne manque ni de charmes ni de malice, la compagne de ses travaux et de sa vie, toujours fière de la position de son mari. {248} « Quand même l’homme n’est pas plus gros qu’une fourmi, la femme ne l’en place pas moins parmi les plus distingués ». « Le mari ne serait-il qu’un garde-champêtre, sa femme est contente, et elle ne désire pas de pois dans sa marmite ». « Quand même l’homme n’est qu’un cardeur de laine, la femme l’appelle sur le seuil de la porte, et elle s’assied à côté de lui[[779]](#footnote-779) ».

Jamais, cependant, les Juifs n’ont prétendu faire table rase dans la société, et mettre toutes les professions au même niveau. Toutes sont utiles, aucune n’est infamante par elle-même : tel était leur principe. Néanmoins, ils n’attribuaient pas à toutes un égal degré de distinction et de mérite. Mais à quel point de vue se plaçaient-ils pour porter un jugement sur la supériorité ou l’infériorité d’une occupation ? Naturellement, c’était le côté religieux que le peuple théocratique devait tout d’abord envisager. On sait toute l’importance que le rituel des Juifs attachait au pur et à l’impur, et combien les Israélites avaient en horreur tout ce qui pouvait leur faire contracter la moindre souillure légale, emblème de l’impureté spirituelle qu’ils devaient fuir avec un zèle plus grand encore. Partant de là, ils estimaient moins les professions qui mettaient les ouvriers en rapport avec des matières impures selon la loi ; par exemple, celles de corroyeur et de mineur. « Le monde, dit un proverbe rabbinique, ne peut subsister ni sans parfumeurs, ni sans corroyeurs. Heureux celui qui compose les parfums ! Malheur à celui qui passe sa vie à corroyer[[780]](#footnote-780) ! » {249}

Toutefois, les parfumeurs ne reçoivent pas toujours de si grands éloges. En voici la raison. De tout temps, les Orientaux ont été d’une délicatesse extrême dans leurs relations avec les femmes[[781]](#footnote-781). La réserve des Juifs surpassait encore celle des autres peuples sous ce rapport, à tel point qu’en Galilée un jeune homme n’obtenait jamais, avant son mariage, la permission d’être seul avec sa fiancée. On comprendra donc sans peine qu’ils aient placé à un rang inférieur les professions qui mettent les deux sexes en rapport, comme celles de bijoutier, de cardeur de laine, de foulon, de friseur, de tisserand, etc. Aucun de ceux qui se livraient à des travaux de ce genre ne pouvait devenir roi ni grand-prêtre[[782]](#footnote-782). Cette étonnante sévérité était inspirée par les dangers que présentent toujours de tels rapprochements. Pour combien de jeunes gens les ateliers anciens et modernes n’ont-ils pas été des écoles d’immoralité ? « Un sage, dit une parabole juive, ouvrit pour son fils un commerce de parfumerie en un lieu où se réunissaient les femmes publiques. L’emplacement, le commerce lui-même et la légèreté du jeune homme le rendirent bientôt la proie du vice. Alors éclata la colère du père, et il s’écria : Je te donne la mort ! Un ami l’entendit. Comment ! lui dit-il, tu veux mettre à mort ce jeune homme et tu t’irrites à ce point ? N’y avait-il pas d’autre profession digne de lui ? Et n’y avait-il pas d’autre place pour sa boutique[[783]](#footnote-783) ? »

Les Juifs avaient un troisième critérium pour apprécier la valeur d’une profession : c’était la réputation et la conduite de ceux qui l’avaient embrassée. Suivant un proverbe, « personne ne doit permettre à son fils de devenir conducteur d’ânes ou de chameaux, barbier, batelier, berger ou épicier, car ce sont là des métiers de voleurs[[784]](#footnote-784). » {250}

Il est vrai qu’on trouve ailleurs quelques variantes dans les appréciations. « Les âniers sont la plupart du temps des impies, les conducteurs de chameaux presque tous des gens honorables, les bateliers pieux pour la plupart ; le meilleur des médecins est mûr pour l’enfer, et le plus honnête des bouchers est le compagnon d’Amalec[[785]](#footnote-785) ». Voici, du reste, un trait curieux qui nous aidera à comprendre pourquoi les muletiers étaient alors si peu en odeur de sainteté. Une ville de Palestine vint tout à coup à manquer de sel. Les âniers qui s’y trouvaient s’entendirent pour fournir le plus promptement possible aux habitants cet assaisonnement indispensable. Lorsqu’ils convièrent leur chef à partir avec eux : Aujourd’hui et demain (telle fut sa réponse), le voyage m’est impossible, car j’ai à labourer mon champ ; mais attendez, nous ferons ensuite route ensemble. Ils y consentirent volontiers. Toutefois, tandis que notre homme labourait son champ, il lui vint une idée sublime qu’il s’empressa d’aller communiquer à sa femme. Fais bien attention, lui dit-il, lorsque je te demanderai le joug, tu me donneras la selle, et quand je te-demanderai la cruche, tu me donneras le sac. Il plaça donc le sac sur le dos de son âne, et partit. Ses compagnons vinrent plus tard le chercher, mais on leur répondit qu’il était en route depuis la veille. Ils quittaient à peine la ville qu’ils le virent arriver au devant d’eux avec sa provision. Pourquoi, lui crièrent-ils, nous as-tu trompés de la sorte ! Il répondit : Soyez raisonnables ; si nous étions partis tous ensemble, le sel se serait vendu à vil prix, tandis qu’à votre retour j’aurai déjà vendu ma part, et vous ferez après mois un assez joli profit[[786]](#footnote-786) ! {251}

La renommée des tisserands était également si mauvaise, que les chansons populaires auxquelles un homme honorable ne pouvait pas décemment prêter l’oreille étaient appelées des chants de tisserands*[[787]](#footnote-787)*.

L’anecdote que nous venons de raconter au sujet des muletiers juifs nous les montre soumis à un chef dont ils viennent prendre les ordres. Ce fait nous donne occasion de dire quelques mots sur l’organisation des corps de métiers en Palestine au temps du Christ.

À toutes les époques, on a ressenti l’utilité de l’association et la vérité de la devise si connue : L’union fait la force. Les corporations de métiers ne datent donc ni de nos jours, ni du Moyen-âge ; elles existaient déjà chez les compatriotes et les contemporains de Notre Seigneur. Plusieurs faits le prouvent jusqu’à l’évidence.

Par exemple, il existait alors un genre particulier d’axiomes moraux, que l’on désignait sous le nom de maximes des foulons*[[788]](#footnote-788)*. Ces artisans, qui possédaient, pour le nettoyage des étoffes de laine, un lavoir spécial sur la route de Jérusalem à Joppé[[789]](#footnote-789), formaient donc une association, et ils avaient, comme les compagnons modernes, un cercle de pensées que les initiés seuls pouvaient comprendre. Il y avait aussi des sociétés d’armateurs et de muletiers, dont les membres s’engageaient à s’aider mutuellement, et à remplacer à frais communs le navire ou l’âne de celui d’entre eux qui avait perdu ces moyens de subsistance sans qu’il y eût de sa faute[[790]](#footnote-790). {252} Les chaudronniers avaient à Jérusalem leur synagogue et leur cimetière particuliers[[791]](#footnote-791).

Mais cet esprit d’association régnait encore à un plus haut degré chez les Juifs établis en Égypte. Les ouvriers s’étaient fait construire à Alexandrie une synagogue splendide, et si vaste, qu’au moment où l’assemblée devait répondre Amen, le bedeau (chazan) devait agiter un voile pour avertir les assistants. Dans ce lieu de prières, les hommes étaient placés suivant leur profession ; il y avait des bancs spéciaux pour les orfèvres, les fabricants d’aiguilles ou d’épingles, les chaudronniers, les tisserands, etc. Quand un ouvrier se trouvait dans la gêne ou manquait de travail, il était soutenu par les membres de l’association tant que durait son embarras[[792]](#footnote-792).

Une des circonstances les plus intéressantes du travail manuel à cette époque, c’est son union au travail de l’esprit, à la culture de la science. Le lecteur se souvient des nobles sentiments qui animaient les docteurs de Jabné[[793]](#footnote-793) : ils étaient partagés par la grande majorité des savants et des professeurs de ces temps. Non-seulement les hommes de lettres et de science aimaient le travail, mais ils le pratiquaient eux-mêmes et ne craignaient pas de s’avilir en gagnant péniblement leur vie. On a vu dans les temps modernes, nous avons vu de nos jours quelques exemples du travail corporel uni à l’étude ; l’histoire de la Grèce et de Rome nous a conservé un nombre plus grand encore de faits du même genre : {253} mais, ce qui est une exception partout ailleurs était l’usage chez les Juifs au temps de Jésus-Christ, et c’était alors une idée généralement reçue que la science acquérait un nouveau lustre en s’unissant au travail des mains.

Il semble toutefois qu’il n’en avait pas toujours été ainsi, à en juger du moins par un passage de l’Ecclésiastique*[[794]](#footnote-794)*, dans lequel le fils de Sirach dit nettement aux ouvriers ses contemporains que leurs occupations, s’ils s’y livrent avec zèle, ne leur laissent aucun loisir pour l’étude, et qu’elles les rendent par conséquent impropres à la science et aux fonctions civiles ou judiciaires.

Néanmoins, supposé que telle fût alors l’opinion générale, il y eut un revirement complet d’idées à cet égard vers le premier siècle de notre ère. Voici, en effet, une maxime émise par l’illustre famille de Gamaliel et réalisée par ses nombreux disciples ou partisans : « Il est bon d’unir l’étude de la loi à un travail manuel, car, en se livrant activement à ces deux occupations, on perd l’habitude du péché ; au contraire, l’étude qui n’a aucune industrie pour compagne se termine par la vanité et par le péché’[[795]](#footnote-795) ». On sait que, vers ces temps, les explications allégoriques de l’Écriture sainte étaient fort en usage. On interprétait comme il suit le mot de Salomon, Jouis de la vie avec la femme que tu aimes*[[796]](#footnote-796)* : « Tu t’es consacré par amour à la Thora (à la loi) ; choisis cependant et place à côté d’elle une industrie qui serve à te nourrir[[797]](#footnote-797) ». {254}

Ce n’était donc pas seulement l’étude et la pratique des œuvres de charité, ce n’était pas seulement un travail honnête et la prière qui étaient regardés comme des couples bien assortis[[798]](#footnote-798), et qu’on devait se garder de désunir ; il en était de même de l’étude et du travail, de la science et de l’industrie, du travail de l’esprit et du travail des mains. Voilà pourquoi on appelait R. José ben Meschullam et R. Siméon ben Menasia la sainte Communauté, parce qu’ils consacraient un tiers du jour à la prière, un tiers à l’étude et un tiers au travail manuel. Voilà pourquoi des personnages renommés portaient leur siège sur leurs propres épaules jusqu’aux lieux où ils devaient donner leurs cours[[799]](#footnote-799). Voilà pourquoi plus de cent rabbins, mentionnés dans le Talmud, étaient aussi des artisans. R. Oschaïa et R. Chanina étaient cordonniers ; R. Abba et R. Juda, tailleurs ; un autre Juda était boulanger, un troisième parfumeur ; et c’est encore ainsi que nous trouvons dans cette république de savants non-seulement un chirurgien Abba, un architecte Abba Josef, un fossoyeur Abba Schaül, un géomètre Ada, un changeur Chana, mais aussi un charpentier Abin, un foulon Abba Behaïa, un fabricant de sandales Jochanan, un corroyeur José, un forgeron Isaac, un potier Néhémie, un brodeur Siméon, un fumiste Ami, etc. Autre Fabrícius, Pinéhas taillait une pierre lorsqu’on vint lui annoncer qu’il avait été élu grand-prêtre[[800]](#footnote-800). R. Josef tournait la meule, R. Schercheth traînait des poutres, tout en faisant l’éloge du travail qui fait couler la sueur[[801]](#footnote-801). R. Josua, un des docteurs les plus distingués, était fabricant d’aiguilles. {255} Comme il s’était démis de ses fonctions magistrales à cause d’une injustice qu’on lui avait faite, R. Gamaliel se chargea de l’amener à les reprendre. Étant entré dans sa maison, il se mit à contempler les murailles noircies ; puis il s’écria avec un accent de raillerie : On voit bien, aux murs de votre maison, que vous êtes un fabricant d’aiguilles. Josua, sans se laisser intimider par la noblesse de Gamaliel, lui répondit : Malheur à ta race ! tu ne sais pas avec quelle pauvreté les savants ont à combattre ; tu ignores de quoi ils se nourrissent et comment ils soutiennent leur vie. Gamaliel reprit : Je me sens humilié, pardonnez-moi. Le rabbin se fit longtemps prier ; la considération des services rendus à la nation juive par la famille de Gamaliel put seule lui faire oublier l’arrogance du jeune savant. Un autre docteur célèbre, R. Juda bar Illia, était tonnelier ; il portait lui-même jusqu’au lieu de l’assemblée le tonneau sur lequel il s’asseyait pour donner ses leçons[[802]](#footnote-802).

Sans doute, l’amour du travail avait une grande part à cet état de choses ; néanmoins il ne suffit pas pour l’expliquer entièrement. Il est certain qu’un grand nombre de ces savants auraient préféré consacrer tout leur temps à l’étude, s’ils avaient eu leur existence assurée. Mais, alors, les professeurs ne pouvaient compter sur des honoraires fixes. Sans leur travail personnel, ils eussent été réduits, en Palestine, aux offrandes gratuites de leurs élèves et à une portion de la dîme des pauvres. Parfois aussi le trésor du temple leur assurait une légère rétribution ; mais ces secours étaient trop casuels et trop peu certains pour qu’il leur fût permis de s’y fier. D’ailleurs, nous avons vu que les savants de cette époque ne regrettaient point la nécessité du travail corporel, et qu’ils le regardaient même comme un honneur et comme une bénédiction. Aujourd’hui, ce partage d’occupations serait moralement impraticable ; {256} mais autrefois le domaine de la science était moins vaste, les connaissances s’acquéraient beaucoup moins par la lecture que par l’enseignement : maîtres et disciples pouvaient donc, sans nuire à leurs études, consacrer aux travaux extérieurs une bonne partie de leurs loisirs.

Après ces développements, nous ne serons plus surpris de voir que saint Paul — ou plutôt que Saul —, bien qu’il eût été destiné de bonne heure par son père à la sublime fonction de Docteur de la loi, avait appris comme les autres à travailler de ses mains. Les Actes des Apôtres nous apprennent, en effet, qu’il fabriquait des étoffes pour les tentes[[803]](#footnote-803). Comme la laine de la Cilicie était renommée entre toutes pour cet usage, il n’est pas étonnant qu’il ait choisi de préférence ce genre d’industrie. Peut-être même son métier lui aura-t-il été enseigné par son père, car, selon la coutume juive, les professions se perpétuaient de père en fils dans les familles[[804]](#footnote-804). Quoi qu’il en soit, son habileté dans cet art lui rendit plus tard des services signalés, et ne contribua pas peu aux fruits de son ministère en assurant son indépendance[[805]](#footnote-805). Telle avait été, du reste, la conduite du divin Maître. Pour nous donner l’exemple et nous inspirer l’amour du travail, comme aussi pour expier nos fautes par ses sueurs et ses fatigues, il a voulu exercer pendant les trente premières années de sa vie une humble et dure profession. {257} Celui qu’il honorait du nom de père, le juste Joseph, son gardien et l’époux de sa mère, n’était qu’un pauvre charpentier dont il apprit et seconda les rudes travaux. Dans l’Évangile, nous voyons qu’on le désignait parfois lui-même sous le nom de charpentier (ὀ τέκτων, Vulg. faber)[[806]](#footnote-806) ou de fils de charpentier*[[807]](#footnote-807)*. Il est vrai qu’en inaugurant sa carrière publique, il dut cesser d’être artisan : la prédication de l’Évangile et ses courses apostoliques à travers la Palestine occupèrent dès lors tous ses instants ; aussi, durant les dernières années de sa vie, mangeait-il le pain de l’aumône et de la charité[[808]](#footnote-808).

Parlant des ouvriers juifs de la Palestine au temps de Jésus-Christ, nous devons nécessairement dire quelques mots d’une œuvre à laquelle ils participèrent en grand nombre, et qu’ils bénirent tous sans doute, car elle leur procura longtemps le travail et l’aisance.

Durant le long règne d’Hérode, les artisans n’avaient pas toujours été très heureux. D’abord, la situation politique des Juifs était alors très incertaine : on ignorait si ce prince pourrait se maintenir, en face des Romains, sur le trône qu’il avait usurpé avec tant d’habileté. Pour y réussir, il envoyait à Rome des sommes immenses, qu’il extorquait en grande partie de ses sujets. Ensuite, Hérode aimait et favorisait bien plus les Grecs que les Juifs, et si, en de rares circonstances, il donna à ces derniers quelques marques d’attachement, il obéit en cela beaucoup plus aux conseils de son ambition qu’aux bonnes inspirations de son cœur ; {258} d’ailleurs, ses nombreuses cruautés firent oublier cette bonté aussi rare qu’intéressée.

Sous ce règne, néanmoins, les ouvriers eurent encore de beaux jours, au moment de la reconstruction du temple.

Avant de commencer à bâtir, Hérode fit, à grands frais, des préparatifs gigantesques, qui rappelaient ceux de Salomon. Mille chariots furent construits pour amener les pierres, et mille prêtres s’exercèrent dans l’art du sculpteur et du charpentier. On se mit ensuite courageusement à l’œuvre, et plus de dix-huit mille ouvriers y furent employés. Ils étaient payés généreusement. Les comptes étaient réglés non-seulement chaque semaine, mais chaque jour, et celui-là même qui n’avait travaillé qu’une heure recevait aussitôt son salaire.

Outre les architectes, les tailleurs de pierre, les maçons et les charpentiers, on occupa un nombre considérable de doreurs et d’orfèvres, de sculpteurs, de brodeurs et de tisserands, qui furent chargés d’orner, chacun selon sa spécialité, les différentes parties de ce magnifique édifice. Bien plus, même après la construction du temple, certains métiers y furent constamment représentés et y trouvèrent une occupation toujours nouvelle. Les nombreux sacrifices de chaque jour et l’immolation presque continuelle des victimes employaient une multitude de prêtres, initiés aux opérations les plus délicates de la boucherie. D’autres prêtres, boulangers ou pâtissiers, pétrissaient chaque matin les gâteaux que l’on offrait en sacrifice, et, au temps requis, les pains de proposition ; des parfumeurs composaient l’encens et les parfums les plus exquis. À plusieurs reprises, on fit venir des ouvriers d’Alexandrie pour certains travaux difficiles que l’on n’osait confier à ceux de Palestine. Ainsi, on les chargea de réparer la cymbale d’airain, et le mortier dans lequel on broyait les essences destinées à composer l’encens ; {259} mais la cymbale, en sortant de leurs mains, avait perdu son timbre harmonieux, l’encens sa bonne odeur[[809]](#footnote-809). On fut donc obligé de refaire l’ouvrage, et, cette fois, les ouvriers juifs réussirent parfaitement. Du reste, ils avaient déjà montré leur habileté en construisant pour le temple un orgue à vent et à tuyaux comme les nôtres, dont le son était si fort qu’on pouvait l’entendre jusqu’à Jéricho[[810]](#footnote-810).

Maintenant, pour achever par un dernier trait cette esquisse du travail et des ouvriers chez les Juifs, nous emprunterons à M. Delitzsch quelques pages de son quatrième discours, où il nous décrit, sous de vives couleurs, un jour du mois de juin à Jérusalem au temps de la domination d’Hérode-le-Grand[[811]](#footnote-811).

« Après le sacrifice du matin, et même avant qu’il soit terminé dans le temple et dans les synagogues, on voit se déployer sur le grand marché, au bas de la nouvelle ville, la plus vive agitation, l’activité la plus étrange. Mais, que ce nom de marché n’amène pas à l’esprit de nos lecteurs l’image d’une place carrée, avec un hôtel-de-ville au milieu. Non, le grand marché de Jérusalem était simplement une rue large et spacieuse.

« Des deux côtés sont rangés dès boutiques et des tréteaux : on y voit de la pâtisserie fine, faite avec le froment d’Éphrem[[812]](#footnote-812), et actuellement marchandée par des revendeurs[[813]](#footnote-813) qui se proposent de la vendre avec profit dans les quartiers plus éloignés de la ville ; {260} des gâteaux de figues et des raisins secs qu’une pauvre petite fille considère avec un appétit visible dans ses yeux ; des poissons de toute sorte venus du lac de Tibériade : comme ils excitent la curiosité des jeunes écoliers qui se rendent à l’école renommée de Siméon ben Schenath ! On y voit encore des parures et des ornements de tout genre, même de fausses dents munies de fils d’or ou d’argent pour les assujettir[[814]](#footnote-814). Ici, un marchand vante son dibs, c’est-à-dire son sirop de raisin ; là-bas un autre recommande ses pois égyptiens de première qualité ; un troisième vend du cumin et occupe ses loisirs à moudre du poivre. Partout où la devanture des maisons est libre, les ouvriers, si leur profession le leur permet, ont transporté leur ouvrage dans la rue, et ils travaillent avec ardeur. Ici un cordonnier fixe à grands coups de marteau l’empeigne d’une sandale ; là un tailleur coud des franges ravissantes à un riche manteau de prière[[815]](#footnote-815) ; ailleurs un armurier travaille à la poignée d’un glaive en fer de Syrie.

« Le marché devient de plus en plus animé : de toutes les parties de la ville accourent vendeurs, acheteurs ou curieux. Dans un coin se tiennent les mercenaires. L’un d’entre eux est loué pour arracher du lin ; mais le maître lui dit : Du pain et des pois, voilà tout ce qu’on mange chez moi[[816]](#footnote-816). Près de la porte du marché, c’est-à-dire tout à fait au centre de la ville, se tient aussi la troupe rusée des muletiers. L’un d’eux vient d’avoir la bonne fortune d’être choisi pour transporter à Béthanie un bois de lit et d’autres meubles, comme aussi les flûtes indispensables pour un mariage qui doit s’y célébrer[[817]](#footnote-817). {261} On peut difficilement s’approcher de ce groupe sans entendre quelques paroles piquantes. Un homme à l’air sérieux et souffrant vient à passer : Vous avez certainement eu un mauvais songe, dit un des âniers ; auprès duquel de nos vingt-quatre devins allez-vous en chercher l’explication[[818]](#footnote-818) ? Un mauvais médecin arrive à son tour : Eh ! bonjour, lui crie-t-on ; comment donc vont les affaires ? Cent saignées pour deux zuz, répond-il[[819]](#footnote-819). Un docteur gros et gras, au teint cuivré, coudoie rudement une vieille femme qui lui barre le passage : Vieillard, vieillard, lui dit celle-ci avec ironie, que vous êtes rouge ! Vous êtes ou un buveur, ou un usurier, ou un éleveur de pourceaux[[820]](#footnote-820).

« Mais, après avoir jeté un coup d’œil sur le grand marché, allons voir aussi le marché de la ville supérieure, situé entre l’antique résidence des rois asmonéens et le splendide palais d’Hérode. Ici également nous trouvons une vie et une bigarrure qui plaisent au regard, mais qui, cependant, ne sont pas à, comparer avec le mouvement bruyant du grand marché. Tout se passe avec plus de calme ; il règne un ton plus distingué, car ce sont les plus brillants produits des différents arts que nous voyons étalés sous nos yeux. Près de nous, voici un pied de vigne qui rivalise avec l’œuvre de la nature : c’est un orfèvre qui nous le montre. Plus loin, un potier nous invite à examiner divers objets d’une grâce exquise, en terre blanche et noire. Là-bas, nous pourrons acheter les figues les plus précieuses de Jérusalem : elles proviennent du Jardin aux roses fumé avec le sang des victimes[[821]](#footnote-821). {262} Ce vieillard, entièrement vêtu de blanc, qui porte des souliers si usés qu’un pauvre les refuserait, c’est un Essénien : il regarde autour de lui pour voir s’il ne découvrira personne qui puisse le conduire à l’habitation des frères de son ordre, ou qui du moins lui en indique le chemin.

« Maintenant, la chaleur du jour commence à se faire sentir, et la grande citerne située au milieu du marché est assiégée par une foule de gens altérés. Parfois, la multitude s’écarte timidement, pour faire place à un écuyer royal ; les acheteurs se retirent pour laisser le choix à un eunuque d’Hérode. Mais un jeune Galiléen, qui a étendu par terre une toile carrée sur laquelle il a déposé une grande amphore remplie d’huile du Liban, et tout auprès, comme un appât pour les chalands, un gigantesque melon d’eau, reste immobile et fixe avec fierté les nouveaux arrivants redoutés par la foule. D’où êtes-vous donc ? lui demande un petit homme à la barbe clairsemée, auquel il sert de son huile dans un œuf d’argile (c’était la mesure des liquides). Je suis, répondit, de la ville qui est perchée sur la montagne comme un oiseau libre. Il veut dire Séphoris[[822]](#footnote-822). Vient à passer un homme qui porte aux oreilles, en guise de boucles, d’un côté des fils rouges et bleus, de l’autre des fils jaunes et verts : c’est un teinturier, qui indique de cette façon ce qu’il est et ce qu’il professe. Notre jeune marchand d’huile rit à gorge déployée de cette singulière réclame*[[823]](#footnote-823)*, et il crie à l’inconnu : Maître Tobie, pouvez-vous aussi teindre le rouge (adôm) en blanc ? {263} C’était une allusion à l’Édomite Hérode. Un policeman royal appelle la garde du marché. Deux hommes d’armes accourent et ordonnent au jeune homme de les suivre ; mais il résiste avec tant de force qu’ils ne peuvent réussir à l’entraîner. Il se forme alentour un cercle de curieux : les gendarmes ont peur et, pour en finir plus vite, l’un d’eux plonge son glaive dans le sein du Galiléen. Celui-ci roule à terre ; son sang coule et se mêle à l’huile qui s’échappe de son amphore renversée.

« Mais le soleil de juin devient déplus en plus ardent. La multitude se disperse et quitte peu à peu les deux marchés. Nous aussi, nous avons faim et soif. Que boirons-nous ? De la bière médique ou de la bière de Babylone ? du zithos d’Égypte ou du cidre du pays[[824]](#footnote-824) ? Mais à quoi bon chercher longtemps un aubergiste qui vende l’une ou l’autre de ces boissons ? Dans la rue des Cardeurs de laine, nous avons vu devant une maison de grandes cruches exposées au soleil ; elles contiennent du vin que la chaleur doit mettre en fermentation. Nous entrons, et nous demandons si l’on peut nous servir quelque chose à manger ; par exemple, un plat de sauterelles rôties dans la farine ou dans le miel, ou simplement salées[[825]](#footnote-825). Mais quel monde et quelle agitation nous trouvons ici ! Avant que l’aubergiste nous ait répondu, un chaudronnier, que nous reconnaissons à son tablier de peau, approche son verre de notre visage, en criant : Insensés ! manger sans boire, c’est consommer son propre sang[[826]](#footnote-826). Un soldat vient à son tour et dit au chaudronnier : Ces hommes paraissent être des savants ; {264} puis il ajoute à haute voix : Ce verre à la santé des savants et de leurs élèves[[827]](#footnote-827). Deux individus plus paisibles, qui font dans un coin une partie de nerdschir, nous dirions de trictrac, nous offrent une place à côté d’eux… Quelqu’un près de nous éternue : Yas, yas, lui crie-t-on ; grand bien vous fasse[[828]](#footnote-828) !

« Il est midi ; le marbre blanc des palais reflète les rayons éblouissants du soleil. Les rues sont presque désertes, et le silence n’est interrompu que par la voix monotone d’un porteur d’eau, ou d’un marchand de vinaigre édomite, c’est-à-dire de vin qu’on a fait fermenter en y mettant de l’orge. Les ouvriers et les muletiers sont assis à l’ombre, et ils trempent leur pain dans une sorte de breuvage qu’on appelle le cutach babylonien. Là bas, dans la boutique de ce teinturier, les choses se passent avec plus de confortable : les apprentis mangent une soupe préparée avec des oignons hachés et de la viande rôtie, et ils boivent de temps en temps du zuman, c’est-à-dire de l’eau mélangée de son[[829]](#footnote-829). Plus loin, sur la table de l’orfèvre, nous voyons une grande amphore remplie de vin, et un vase dans lequel on a placé un tissu des plus fins composé avec l’écorce du palmier d’Égypte, pour filtrer le vin[[830]](#footnote-830) ; tout autour sont des fruits succulents que l’on mangera au dessert[[831]](#footnote-831).

« Voici trois heures. Une multitude d’hommes, jeunes pour la plupart, arrivent du côté de la porte du Nord, et une autre foule se précipite dans cette direction. Du seuil des maisons on demande ce qu’il y a. C’est un convoi de biccourim, répond-on, qui vient de s’arrêter à la porte du Nord. {265} Les biccourim étaient les primeurs de l’agriculture, qui devaient être consacrées à Dieu et portées au temple. Le pays était divisé en vingt-quatre parties : à des époques déterminées, ceux qui devaient porter les biccourim à Jérusalem se rassemblaient dans la ville principale de leur circonscription, d’où ils partaient pour la Ville sainte. C’était un de ces convois qui venait de s’arrêter devant la porte du Nord, pour annoncer de là son arrivée, et aussi pour préparer les primeurs, c’est-à-dire, pour mettre les plus beaux fruits en forme de couronne, et les autres autour. Déjà les délégués du peuple viennent au devant d’eux. Ce sont les représentants des prêtres et des lévites, et les trésoriers du sanctuaire. On entend de loin un joyeux concert de flûtes… La procession est en marche… Ceux qui viennent de pays rapprochés apportent dans leurs corbeilles tressées d’or, d’argent et de branches de saule, des figues fraîches et même des raisins, quoique ce soit à peine la fin de juin. Ceux qui viennent de loin apportent des figues sèches et d’autres fruits. Aux corbeilles sont attachées des colombes destinées au sacrifice. Un taureau, qui doit être la victime commune d’action de grâces, termine le cortège : ses cornes sont dorées, et sur sa tête il porte une couronne de branches d’olivier. Partout on sait maintenant d’où viennent les étrangers ; ils sont de Sébaste, l’antique Samarie. Sur leur passage, chacun s’incline respectueusement en prononçant ces mots : Chers frères, hommes de Sébaste, soyez les bienvenus.

« Lorsque, au son des flûtes, ils sont arrivés à la montagne du Temple, ils prennent tous leurs corbeilles sur l’épaule. Quand ils sont dans le parvis des hommes, les lévites entonnent le psaume : Je vous loue, Seigneur, parce que vous m’avez exaucé, et parce que vous n’avez pas laissé mes ennemis se réjouir sur moi[[832]](#footnote-832). {266} Les colombes attachées aux corbeilles sont offertes en holocauste. Les voyageurs donnent aux prêtres tout ce qu’ils ont apporté et récitent, en le leur présentant, la confession prescrite par le Deutéronome pour ceux qui apportent les prémices[[833]](#footnote-833). À leur sortie du temple, une grande quantité d’hommes, de femmes et d’enfants se précipitent à leur rencontre : les parents et les amis emmènent chez eux ceux qui leur tiennent par les liens du sang et de l’affection ; quant aux autres, on se les dispute amicalement, et chacun ambitionne le bonheur de pouvoir leur offrir l’hospitalité ». {267}

# IX. LE CATÉCHISME ISRAÉLITE.

Il n’y a pas bien longtemps de cela, en plein Paris, un malheureux enfant catholique voulait se débarrasser de son catéchisme en le jetant dans un fossé. La Providence permit qu’un autre enfant, qui se trouvait alors avec lui, l’en dissuadât, lui prît son livre et le portât à sa mère. Ni la mère ni son fils n’étaient chrétiens ; ils appartenaient au judaïsme. Ensemble néanmoins ils ouvrent le catéchisme catholique, le parcourent rapidement ; puis, frappés des merveilles qu’ils y rencontrent, ils le relisent avec plus d’attention. Bientôt ils demandaient le baptême ; la lecture du catéchisme avait opéré, la grâce divine aidant, cette double conversion[[834]](#footnote-834).

Quand ce trait touchant me fut raconté, je possédais depuis quelques jours un exemplaire du catéchisme israélite[[835]](#footnote-835). Je me mis à le parcourir de nouveau. {268} Il n’y a aucun danger, m’écriai-je en le fermant, qu’un pareil livre induise en tentation d’apostasie le catholique même le moins instruit !

C’est un tout petit volume de format in-24, qui, malgré le soin qu’on a pris de faire entrer dans la pagination le faux-titre, le titre et la Préface, malgré la grosseur des caractères, malgré la fréquence des alinéas et les dimensions notables des intervalles laissés en blanc, n’atteint pas sans peine la 72e page. Et pourtant, l’avant-propos de M. S. Cahen nous assure que c’est là une édition revue, corrigée, augmentée ! La première, en effet, ne comptait que vingt-six pages de texte proprement dit. Cela ne présage pas une grande richesse[[836]](#footnote-836).

Mais laissons les apparences, qui pourraient fausser notre jugement, et tâchons d’apprécier en toute impartialité la valeur intrinsèque du catéchisme israélite.

Il se compose de quatre parties : 1° Leçons préliminaires, p. 15-19 ; 2° Section première : Des devoirs de l’homme envers Dieu, p. 20-50 ; 3° Section deuxième : Des devoirs de l’homme envers son prochain, p. 51-58 ; 4° Section troisième : Des devoirs de l’homme envers lui-même, p. 59 et suiv.

Voici la première des leçons préliminaires.

D. Qui êtes-vous, mon enfant ?

R. Je suis un (une) jeune Israélite.

D. Pourquoi venez-vous ici ?

R. Je viens pour être interrogé sur les principes de notre Religion. {269}

D. Qu’entendez-vous par cette expression : Notre Religion ?

R. J’entends par notre religion la croyance en Dieu et l’obéissance à la loi qu’il a donnée aux Israélites.

D. Que désigne le mot Israélite ?

R. Il désigne un descendant des patriarches Abraham, Isaac et Jacob, dont le dernier reçut de Dieu le nom d’Israël.

D. Suffit-il d’être un des descendants de ce saint homme pour mériter le nom d’Israélite ?

R. Non, cela ne suffit pas ; il faut surtout observer la loi que Dieu nous a donnée et remplir tous les devoirs que cette loi nous impose.

D. Quels sont les effets que la religion produit sur l’homme ?

R. La religion nous rend bons et heureux dans cette vie et procure à notre âme, après la mort, la jouissance de la béatitude éternelle.

D. N’y a-t-il point de salut pour les hommes qui n’appartiennent pas à notre religion ?

R. Oui ; tous les hommes qui reconnaissent Dieu et qui pratiquent la vertu sont au nombre des bienheureux. Ainsi nous enseignent nos sages : « Les justes de toutes les nations ont part au salut éternel ».

D. Un Israélite est-il donc libre de négliger sa religion et d’en choisir une autre ?

R. Non ; le devoir le plus sacré de tout Israélite est de rester fidèle à la loi que Dieu a donnée à nos ancêtres, pour eux et pour leurs descendants.

Cette entrée en matière ne manque pas d’intérêt. Répond-elle bien partout à l’ancien esprit judaïque qui, d’un côté, — nous en avons pour garant le langage sévère de saint Jean-Baptiste[[837]](#footnote-837), — osait prétendre que le salut était assuré quand même à quiconque était issu d’Abraham selon la chair, et de l’autre côté, — le Talmud est clair sur ce point[[838]](#footnote-838), — fermait impitoyablement le ciel aux Goïm, ou non-Juifs ? {270} Ce n’est pas notre affaire de le décider.

La seconde leçon préliminaire, De Dieu, après avoir mentionné rapidement les attributs de l’Être suprême, passe aussitôt à nos devoirs envers lui, courant ainsi du dogme à la morale. Nous en avons fait tristement la remarque d’un bout à l’autre du catéchisme israélite, le terrain dogmatique doit être pour les Juifs un terrain brûlant, sur lequel ils se sentent mal à l’aise, car ils se risquent à peine à le fouler. Mais nous serons plus exact en disant que c’est pour eux un terrain stérile, où ils ne peuvent recueillir qu’un très petit nombre d’idées générales. Heureux même ceux qui sont capables d’en recueillir plusieurs ! Mais n’anticipons pas, et revenons à la leçon sur Dieu.

D. Qu’est-ce que Dieu ?

R. Dieu est le créateur du ciel, de la terre et de tout ce qui y est renfermé. Dieu est le souverain maître de toutes choses ; il gouverne l’univers et veille à la conservation de toutes ses créatures.

D. Y a-t-il plusieurs dieux ?

R. Il n’y a et il ne peut y avoir qu’un seul Dieu.

D. Quels sont les attributs que nous reconnaissons à Dieu ?

R. 1° Dieu est, a été et sera toujours le même ; c’est pourquoi on l’appelle l’Éternel[[839]](#footnote-839).

2° Dieu est tout-puissant ; tout ce qu’il veut s’accomplit.

3° Dieu est infiniment sage… (etc.).

D. Quel est pour nous le résultat de la croyance en Dieu ?…

Voilà déjà, au bout de quelques lignes, l’irruption de la morale dans le dogme !

La nature de Dieu n’est pas même définie dans ce chapitre ; et pourtant c’est par là qu’on aurait dû commencer. {271} Pour être éclairé sur ce point important, il faut aller jusqu’à la Ve leçon de la section première, intitulée : « Des principes fondamentaux de notre croyance ». Nous la citons en entier, car elle reproduit in extenso le Symbole israélite avec ses treize articles.

D. Quels sont les principes fondamentaux de notre croyance ?

R. Ce sont les treize articles de foi.

D. Récitez-moi ces treize articles.

R. Je crois :

1° Que Dieu est, qu’il a été et qu’il sera éternellement ;

2° Qu’il n’y a qu’un seul Dieu ;

3° Que Dieu n’a point de corps ni rien de corporel ;

4° Que Dieu a tout créé ce qui existe ;

5° Que c’est à lui seul que nous devons adresser nos prières ;

6° Que nos prophètes ont été inspirés de Dieu ;

7° Que Moïse est le plus grand de tous les prophètes ;

8° Que la loi tant écrite qu’orale, que nous suivons, est celle que Dieu a donnée à Moïse ;

9° Que Dieu ne la changera jamais ;

10° Que Dieu connaît toutes les pensées des hommes ;

11° Que Dieu récompense les bons et punit les méchants ;

12° Que Dieu, à l’époque qu’il lui a plu de fixer, et que lui seul connaît, nous enverra le Messie, annoncé par les prophètes, et qui, assisté de la puissance divine, fera triompher la croyance à l’unité de Dieu, et fera disparaître de la terre la guerre, les vices et toutes les plaies humaines ;

13° Que l’âme est immortelle, et qu’un jour viendra où Dieu rappellera les morts à la vie.

Dans ce Symbole, le lecteur aura surtout remarqué les articles 5, 7 et 9, dirigés contre la foi chrétienne ; mais il aura parcouru avec une attention plus vive encore l’art. 12, relatif au Messie et à son règne glorieux.

Le Messie ! Enfin nous trouvons, au bas de la 30e page du catéchisme juif, ce nom si cher à l’Israël des anciens jours. {272}

Sans doute, à partir de cet endroit, nous le rencontrerons souvent dans le Précis élémentaire d’instruction morale et religieuse destiné aux jeunes Israélites français, qui lui consacrera de nombreuses et riches leçons, qui en fera désormais son idée-mère et centrale ! Après Dieu et avec les Livres saints, le Messie n’est-il pas tout pour un Israélite croyant ? J’ouvre ma Bible hébraïque, recueil incomparable d’une partie des révélations divines ; j’en étudie avec émotion et respect les pages inspirées. Que vois-je à chaque instant, de la première à la dernière ligne, de la Genèse à la prophétie de Malachie ? Le doux et glorieux visage du Christ. Oui, tout dans la Bible hébraïque a pour but de retracer quelques linéaments de cette sublime image, ou de lui servir de cadre. Le Messie est le centre, le cœur de l’Ancien Testament. L’Ancien Testament est le livre du Messie, de même qu’Israël était son peuple. Donc, — nous sommes bien en droit de le conclure après ces prémisses qu’aucun Juif, orthodoxe ou libéral, peu importe, ne songerait à contester, — donc à son tour le catéchisme israélite sera plein du Messie. Il discutera sa nature, ses attributs, le temps de sa venue. Il dirigera les regards et les cœurs des petits enfants juifs vers le Messie, comme la Bible dirigeait vers le Messie les regards et les cœurs de leurs aïeux.

Hélas ! le croira-t-on ? J’ai tourné et retourné les pages, et nulle part ailleurs le nom du Messie ne m’est apparu. Le Précis élémentaire se contente de le mentionner une fois. Tout est dit sur le Messie dans le catéchisme israélite, quand on a réédité froidement le douzième article du Symbole !

C’est bien triste ; mais, c’est en même temps bien significatif.

Pour la plupart des Juifs, en effet, le mot Messie n’est plus qu’une expression vague, qui ne dit rien au cœur, presque rien à l’intelligence. {273} Où sont les brûlantes aspirations des contemporains de N. S. Jésus-Christ ? Qu’est devenue la douloureuse attente des anciens rabbins ? Aujourd’hui, l’on a cessé de supputer les années et l’on s’est résigné à ne plus attendre[[840]](#footnote-840). Qu’attendrait-on, puisque le vrai Messie est venu ? C’est pour cela que l’idée du Christ n’est qu’une idée de troisième ou de quatrième ordre dans le catéchisme des Juifs.

Les quatre premiers chapitrés de la section Ier traitent de la Loi de Dieu, du Décalogue, de la Loi orale qui complète la Loi écrite, enfin de l’Écriture sainte. Ce sont là encore des leçons bien maigres, qui consistent presque toujours en de simples énumérations ; mais, quoique leur ton dominant soit celui de la morale, du moins énoncent-elles un autre dogme de la théologie judaïque contemporaine, l’inspiration de l’Écriture sainte, dogme répété d’ailleurs aux articles 6 et 8 du Symbole israélite.

La sixième leçon a pour titre : « Des préceptes qui nous rappellent journellement l’obligation d’obéir à la loi de Dieu. » Son caractère spécifiquement juif la rend assez intéressante.

D. Quelles sont les pratiques dont le but est de nous rappeler journellement le devoir de reconnaître, d’aimer Dieu et d’obéir à ses commandements ?

R. Ces pratiques sont : les Théphilin, les Tsitsith, la Mesousah, la récitation du Schemang et la prière. {274}

D. Qu’est-ce que les Théphilin ?

R. Les Théphilin ou Philactères sont des bandeaux qu’on applique pendant la prière du matin au bras gauche et sur le front[[841]](#footnote-841), et qui renferment quatre chapitres du Pentateuque nous recommandant la connaissance de la loi de Dieu et le souvenir de ses bienfaits.

D. Qu’est-ce que les Tsitsith ?

R. Ce sont des franges[[842]](#footnote-842) que la loi de Dieu nous prescrit de porter comme un signe destiné à nous rappeler l’observation de tous les préceptes divins.

D. Qu’est-ce que la Mesousah ?

R. C’est un écrit qui contient deux chapitres du Pentateuque, relatifs aux mêmes devoirs que rappellent les Théphilin et les Tsitsith. Nous devons l’appliquer aux portes de nos maisons[[843]](#footnote-843).

D. Qu’est-ce que le Schemang ? (VIIe leçon.)

R. Ce sont trois chapitres du Pentateuque que nous sommes tenus de réciter le matin et le soir, et dont le premier commence par Schemang Israël.

D. Récitez-moi le premier chapitre.

R. Écoute, Israël, l’Éternel est notre Dieu, l’Éternel est un. Béni soit à jamais le nom de son règne glorieux, etc…

Suivent quelques explications qui concernent la prière, sa nécessité, son objet. Les leçons VIII-X traitent des fêtes et des jeûnes israélites ; la XIe, du péché et de la pénitence.

Telle est la première section, consacrée aux devoirs de l’homme envers Dieu.

Il nous semble que nous entendons même les moins théologiens de nos lecteurs s’écrier avec tristesse : Que c’est pauvre ! et nous répétons après eux : Que c’est pauvre ! Nous avons eu entre les mains des catéchismes protestants. Il y manquait assurément bien des choses. {275} La révélation chrétienne y était très incomplète ; et pourtant, malgré les mutilations douloureuses qu’elle avait subies, il lui restait encore de vives splendeurs, car la divine figure de N. S. Jésus-Christ, même à demi voilée, illuminait tout de ses rayonnements célestes. Mais quel vide dans ce Précis élémentaire de la religion israélite ! C’est à peine s’il peut formuler un petit nombre de propositions dogmatiques, qu’il ne sait pas ou ne veut pas développer.

Mais ne nous étonnons point outre mesure de la pénurie du catéchisme juif sous le rapport du dogme, attendu que les fils du « Père des croyants » se vantent aujourd’hui de n’avoir presque plus rien à croire. La Gazette générale du Judaïsme*[[844]](#footnote-844)*, qui dirige actuellement l’opinion dans Israël, n’affirmait-elle pas naguère avec fierté que, d’après le Talmud, il suffit d’admettre un seul dogme, l’unité de Dieu, pour demeurer un Juif fidèle[[845]](#footnote-845) ? Plus récemment encore, dans une assemblée de rabbins de la Prusse orientale et occidentale, l’un des membres présents, M. le Dr Rülf, ne commençait-il pas un rapport théologique par ces mots significatifs : « Le Judaïsme n’a point de dogmatique*[[846]](#footnote-846)* ! »

En effet, j’ai sous les yeux les Lezioni di Teologia dogmática israëlítica*[[847]](#footnote-847)*, ouvrage composé par le célèbre S. D. Luzzato, professeur à l’Institut rabbinique de Padoue : je n’agis pas en traître, car c’est le Manuel que les Juifs recommandent entre tous les autres à ceux qui veulent étudier leur dogme. Cette œuvre scientifique est une brochure de 61 pages in-8° ! {276} Encore dois-je dire qu’à la page 30 commence un Appendice bibliographique[[848]](#footnote-848) qui ne s’achève qu’avec le volume. Dans ce manuel du dogme israélite, j’ai cherché tout à fait en vain le nom du Messie !

La morale du catéchisme juif compensera-t-elle du moins, par son élévation, par ses beautés, le notable défaut que nous venons de signaler ?

C’est comme un mot d’ordre aujourd’hui parmi les Israélites : à chaque instant, dans de volumineux ouvrages, en de petites brochures, dans les revues, dans les journaux, sous n’importe quel prétexte, leurs écrivains se complaisent à rappeler au monde que la morale juive est pour le moins l’égale de la morale chrétienne, que celle-ci n’est après tout qu’un emprunt fait à celle-là, etc., etc. Nous pourrions bien un jour examiner directement cette question ; mais qu’il suffise aujourd’hui de juger la morale du Précis élémentaire que nous nous sommes proposé de faire connaître au public chrétien.

Cette morale a certes d’admirables côtés ; car souvent le catéchisme israélite ne fait que résumer les instructions données aux Juifs par le Seigneur lui-même. Par exemple, dans la section première, les leçons qui traitent de la prière, du péché, de la pénitence, sont en général assez bien réussies[[849]](#footnote-849) ; {277} de même, dans la deuxième section, les chapitres I (Des devoirs de l’homme envers son prochain), et II (Du respect envers nos parents et nos supérieurs et des égards envers nos égaux et nos inférieurs).

On ne saurait nier, d’ailleurs, tout au rebours de ce que prétendent les Juifs, que les préceptes évangéliques, grâce auxquels a été transformé le monde, n’aient amélioré sur plus d’un point les mœurs d’Israël lui-même, quoique peut-être à son insu. C’est le cas assurément pour ce qui regarde la charité fraternelle, qui est enseignée de la façon la plus large en divers endroits du Précis élémentaire. Mais il s’en faut que tout soit à cette hauteur. Combien de traits mesquins, terre à terre, qui défigurent les meilleures pages ! Combien de pages entières qui ne respirent qu’un esprit d’égoïsme, et qui seraient beaucoup mieux à leur place dans un catéchisme de religion naturelle !

Les exemples abondent : nous n’avons que l’embarras du choix.

R. Une pénitence sincère a pour effet d’opérer la réconciliation du pécheur avec Dieu et son éloignement du mal.

D. Est-il permis au pécheur de différer la pénitence ?

R. Non, cela n’est pas permis, parce que, rien n’étant moins assuré que la durée de la vie, le pécheur pourrait être surpris par la mort avant de s’être réconcilié avec Dieu. (Pages 48-50.)

D. Comment devons-nous nous préparer pour adresser notre prière à l’Éternel ?

R. En abandonnant toute pensée mondaine et en élevant notre âme vers Dieu.

D. Quel est l’objet de la prière ?

R. La prière a pour objet : 1° de célébrer les louanges de Dieu ; 2° d’invoquer son assistance pour nous et pour le bonheur du monde en général ; 3° de le remercier des biens qu’il nous dispense ; 4° de lui demander pardon des fautes que nous avons commises.

D. Quand est-ce que notre prière est agréable à Dieu ?

R. Dieu exauce nos prières lorsqu’elles partent de notre cœur. (Pages 34-36.) {278}

D. Qu’est-ce qui nous est encore nécessaire pour pouvoir faire nos prières ?

R. La propreté du corps est également nécessaire pour pouvoir faire nos prières ; c’est pourquoi nous devons nous laver les mains et le visage tous les matins, et nous laver également les mains pour réciter la bénédiction qui se dit avant le repas[[850]](#footnote-850).

Voilà bien les descendants de ces Pharisiens qui reprochaient aux disciples du Sauveur, comme un crime énorme, de ne point pratiquer avant leur repas les ablutions traditionnelles[[851]](#footnote-851).

DES DEVOIRS ENVERS LA PATRIE.

D. Qu’entendez-vous par le mot Patrie ?

R. J’entends par là le pays où l’homme est né et élevé, ou dans lequel il. vit sous la garantie des lois qui assurent à tous les habitants la possession paisible de leurs propriétés, l’exercice de leurs droits et la jouissance du fruit de leur travail.

D. Quelle est notre patrie ?

R. La France.

D. Quels sont nos devoirs envers la France ?

R. Il est de notre devoir d’obéir aux lois de l’État, d’être fidèles au chef de l’État, de préférer les intérêts de la patrie à nos intérêts personnels, et de contribuer par tous les moyens à la paix et à la prospérité de la patrie.

D. Un Israélite appelé au service militaire est-il tenu de se conformer à toutes les prescriptions religieuses[[852]](#footnote-852) ?

R. Non ; tout Israélite appelé au service militaire est dispensé des devoirs religieux dont l’observation ne pourrait se concilier avec le service militaire. {279}

Ce chapitre contient certainement quelques bonnes pensées ; mais comme tout cela aurait besoin d’être relevé par les idées de la foi, du surnaturel ! Est-ce par crainte qu’il faut obéir aux autorités civiles, ou bien parce que « tout pouvoir vient de Dieu[[853]](#footnote-853) ? »

Le naturalisme abonde tellement dans la section troisième, « Des devoirs de l’homme envers lui-même, » qu’on serait presque en droit de dire qu’il la domine toute entière. C’est surtout pour elle-même, ou pour ses avantages temporels, que la vertu est habituellement recommandée.

D. Qu’est-ce que l’homme se doit à lui-même ?

R. Il doit veiller à la conservation de sa vie et de son honneur ; il doit s’instruire dans ses devoirs religieux et moraux, méditer et étudier la loi divine, et choisir une profession afin de s’assurer un moyen d’existence honorable.

……………………………………………………..

D. Quels sont les vices et les défauts les plus pernicieux ?

R. C’est la malpropreté, la gourmandise, la paresse,… l’avarice et la prodigalité.

D. Quelles sont les vertus ou qualités opposées à ces vices ?

R. C’est la propreté, la sobriété, l’activité,… l’économie[[854]](#footnote-854).

Propreté, malpropreté : pendant quelques instants j’ai cru à un euphémisme. Mais non, ce n’est pas au figuré qu’il faut entendre ces paroles. En effet :

D. Quels sont les inconvénients de la malpropreté ?

R. La malpropreté, outre qu’elle donne à l’homme un aspect repoussant, a le grave inconvénient de produire toutes sortes de maladies, et de retarder la guérison de celles dont on est attaqué.

D. Quel est l’avantage de la propreté ?

R. La propreté contribue beaucoup à la conservation de la santé et au développement du corps et de l’esprit[[855]](#footnote-855). {280}

Qu’on nous permette encore quelques citations. Nous montrerons ainsi que nous n’avons pas accusé à faux la morale du catéchisme israélite.

D. Quelles sont les suites de la gourmandise ?

R. Elle produit des maladies et des souffrances ; elle fait perdre le goût de l’étude et du travail, et conduit l’homme à la pauvreté et à la misère.

D. Quels sont les avantages de la sobriété ?

R. L’homme sobre ruine rarement sa santé ; s’il tombe malade, sa guérison est plus facile ; ses forces se conservent longtemps et sa personne est à. l’abri de beaucoup d’infirmités[[856]](#footnote-856).

…………………………………………

D. Quels sont les avantages de l’homme actif ?

R. L’homme actif se prépare une existence heureuse, une position honorable,… etc.[[857]](#footnote-857).

D. Quelle est la vertu également éloignée de l’avarice et de la prodigalité ?

R. C’est l’économie. L’homme qui possède cette vertu règle sa dépense sur ses revenus, de manière à mettre en réserve une partie de ce qu’il gagne, pour l’employer au profit de sa famille, de ses amis et des malheureux, et pour s’en servir en cas de maladie ou de vieillesse, lorsque le travail lui est impossible[[858]](#footnote-858).

On le voit, c’est d’un bout à l’autre le même idéal étroit et borné. Mes enfants, soyez vertueux ! Vous arriverez ainsi plus promptement â la fortune, au bien-être, et vous conserverez votre santé.

Nous sommes donc bien en droit de le conclure, et la seule inspection du Précis élémentaire d’instruction religieuse et morale pour les jeunes Français israélites le démontre d’une manière flagrante : le judaïsme est usé, perdu sans ressource. Il n’a plus de but déterminé, puisqu’il abandonne peu à peu l’idée du Messie. {281} Ses adeptes les plus influents aiment à répéter, il est vrai, qu’Israël a pour mission providentielle de conserver intact et pur le dogme de l’unité de Dieu, dogme qui résumera dans un avenir plus ou moins rapproché, disent-ils, la religion de tous les peuples[[859]](#footnote-859). En tenant un pareil langage, ils nous montrent qu’ils ont cessé d’être des Juifs, et qu’ils ne sont que de simples déistes.

Que S. Paul avait raison d’écrire qu’ils se mettent un voile sur les yeux quand ils lisent la Bible[[860]](#footnote-860) !

Un jour, dans la lointaine Pologne où il y a tant de communautés juives, un missionnaire voyageait avec plusieurs Israélites. Prenant un Ancien Testament hébreu, dont l’un d’eux venait de lire quelques pages, il se met à le parcourir en tous sens, en examine surtout très attentivement la fin. Puis, le rendant à son propriétaire : « Votre Bible est incomplète, » s’écria-t-il tout à coup. « Comment ! répondit l’autre avec vivacité, ma Bible incomplète ! Mais voici le Choumesch (le Pentateuque) ; voici les Nebiims (les livres prophétiques) dont il ne manque pas une seule ligne ; voici de même chacun des Kethoubim (les Hagiographes, ou livres sapientiaux). Tout y est, vous le voyez ». « Non ! je vous répète que votre Bible est incomplète. Regardez vous-même ! N’y a-t-il pas ici tel oracle prophétique, là telle autre prédiction ? Or, d’après ces prophéties divines, un Messie a dû venir : où est leur accomplissement ? Je ne vois, à la fin de votre livre, que des pages blanches ». {282}

Les compagnons de voyage du missionnaire ne surent que répondre, et parurent vivement impressionnés[[861]](#footnote-861).

Si la Bible des Juifs est incomplète, que dire de leur catéchisme ? {283}

# X. VISITE À UN CIMETIÈRE JUIF.

Je ne sais quel samedi de septembre 188.., il y eut grand émoi chez le concierge du cimetière israélite de la ville de N.

Deux ecclésiastiques, en plein costume, venaient de franchir la grille qui ferme le champ des morts, et s’avançaient résolument du côté des tombes, dont ils désiraient étudier les inscriptions. On leur avait dit, et c’était vrai, que l’entrée du cimetière juif était parfaitement libre pour toute sorte de personnes ; seulement, ils avaient été malheureux dans le choix de leur jour, car c’était tout à la fois le sabbat et le commencement de l’année civile des Juifs (1er tischri).

Il y eut, entre le concierge, sa femme et une amie qui les visitait alors, une consultation rapide, dont les échos parvinrent jusqu’aux deux hébraïsants. Ceux-ci avaient bien raison de craindre qu’on ne leur signifiât un congé peu honorable, quand l’amie, une libérale, sans doute[[862]](#footnote-862), dit à ses hôtes que le fait étant désormais accompli, et les intrus, munis de crayons et de carnets, déjà en train de noter les inscriptions, le mieux serait de les laisser en repos pour cette fois, quitte à leur donner, au moment de leur départ, un avertissement de futúro. {284}

Le bruit des voix s’était calmé, et nos travailleurs accomplissaient avec ardeur leur tâche intéressante, quand ils aperçurent auprès d’eux, à demi cachée derrière un noir cyprès, une fillette de huit à dix ans, au profil oriental, qui les observait attentivement. Était-ce de l’espionnage ? N’était-ce que curiosité ? J’imaginais, pour ma part, que cette petite sentinelle était là par ordre, afin d’examiner notre conduite. Mais point du tout ; à l’instant même où je formulais ce jugement, — du reste, sans m’en inquiéter le moins du monde, — une stridente voix de femme prononça, d’un ton où je crus pouvoir distinguer un mélange de crainte et de colère, ce simple nom : Rosa ! Et aussitôt notre petite curieuse, car il devenait dès lors évident que c’était seulement une curieuse, de rentrer en courant auprès de sa mère. Un quart d’heure plus tard et à diverses reprises tant que dura notre séjour au cimetière, le gardien en personne daigna nous honorer de sa présence. Sans mot dire, il passait et repassait auprès de nous, jetant sur nos mains des regards furtifs. Pour le coup, c’était une véritable surveillance ! Toutefois, quand il eut vu que nous n’étions nullement des profanateurs, mais des hommes d’étude, et que nous prenions un vif intérêt à son mélancolique domaine, il cessa de nous observer, s’empara bravement de deux arrosoirs, et se mit à rafraîchir quelques fleurs plantées auprès des tombes les plus récentes. {285}

Ce fut notre tour d’être surpris. Comment ! Arroser en un jour de sabbat et de rôsch haschonnah*[[863]](#footnote-863)* ! Fort à propos, le proverbe talmudique « Pire qu’un fossoyeur » me revint à l’esprit ; ce qui mit fin à mon étonnement. Pire qu’un fossoyeur ! Le nôtre, avec son nez crochu, ses yeux gris, sa barbe mal soignée, m’eût réellement effrayé si je l’eusse rencontré le soir aux environs du cimetière, quoique ce fût au demeurant l’homme le plus pacifique.

Très peu de nos lecteurs, apparemment, ont eu l’occasion de pénétrer dans un cimetière israélite. À un plus petit nombre encore il a été donné de comprendre les inscriptions hébraïques gravées sur les pierres sépulcrales, de connaître les usages spéciaux qui se rattachent au champ des morts dans le culte juif. Nous espérons donc ne nous être pas trompé en supposant qu’on ne lirait point sans quelque attrait les renseignements que nous avons puisés, soit dans la visite mentionnée au début de ce récit et dans celles qui la suivirent, soit dans les ouvrages israélites où sont traitées ces sortes de questions.

Deux fois déjà, dans les lignes qui précèdent, nous avons employé le nom de « champ des morts » ; n’était-ce pas un contre-sens ? Les Juifs, en effet, donnent à leurs cimetières la dénomination de Beth-hachaïm, ou Maison des vivants, « tenant les morts pour vivants à cause de leurs âmes », comme s’exprime Léon de Modène dans son curieux ouvrage sur les cérémonies et les coutumes de ses coreligionnaires[[864]](#footnote-864). {286} Beau titre, assurément, qui contient un acte de foi très explicite à la survivance des âmes et à la résurrection des corps. Du reste, telle est aussi la portée de l’expression toute chrétienne de « cimetière », qui remonte aux premiers jours de l’Église[[865]](#footnote-865). Le substantif grec κοιμητήριον, dont elle dérive en droite ligne, représente un « dortoir ». Quel gracieux et touchant euphémisme ! Nos défunts bien-aimés sommeillent doucement ; ils ne sont pas morts d’une façon complète, car vita mutátur, non tóllitur. Les païens, au contraire, ces pauvres païens sans espérance, ainsi que les appelait S. Paul[[866]](#footnote-866), dédiaient tristement leurs tombeaux au « sommeil éternel », au « sûr repos ».

Qui n’a songé, de son vivant, au lieu où il aimerait à être enseveli après sa mort ? Dans la patrie d’abord, et sinon auprès du clocher natal, du moins à côté de quelque résidence d’adoption, où l’on aura coulé de longs et d’heureux jours. Ce sentiment est exprimé d’une manière délicate dans l’épitaphe du poète Léonide de Tarente : « Je repose bien loin de l’Italie et de la terre maternelle de Tarente, ce qui m’est plus amer que la mort même ».

Mais l’idée religieuse, qui s’est emparée de cet instinct naturel pour le rehausser et le perfectionner, nous fait désirer quelque chose de plus quand nous pensons à notre sépulture. Quel est le chrétien qui ne souhaite pour sa dépouille mortelle le repos à l’ombre de la croix, dans une terre consacrée par les prières de l’Église, auprès des cendres de ceux qui partageaient sa foi et ses espérances ? {287} C’est un principe surnaturel du même genre qui inspirait à Jacob cette recommandation pressante, que la Bible signale comme sa dernière parole : « Je vais être réuni à mon peuple. Ensevelissez-moi avec mes pères, dans la double caverne qui est située au champ de l’Héthéen Ephron, en face de Mambré, sur la terre de Chanaan, et qui a été acquise d’Ephron l’Héthéen par Abraham avec le champ, pour en faire une sépulture qui fût à lui[[867]](#footnote-867) ». Joseph, sur le point d’expirer, priait aussi très instamment ses frères, en prophétisant qu’un jour leur postérité posséderait la terre de Chanaan, de ne pas laisser ses ossements en Égypte, mais de les emporter dans la terre sacrée de la promesse[[868]](#footnote-868).

Nous ne saurions donc, sans injustice, faire un crime aux descendants de ces saints patriarches d’aimer à être enterrés auprès des leurs, sur un terrain qui leur appartienne en propre. L’esprit de caste, qui les tient si étroitement unis depuis des siècles en dépit de leur dispersion à travers toutes les contrées et toutes les races du globe, les agglomère jusqu’après le trépas. Les cimetières communs, où ils seraient associés aux goïm, c’est-à-dire aux non-juifs[[869]](#footnote-869), leur ont toujours inspiré la plus vive répugnance : c’est pourquoi l’un des premiers actes d’une kéhilah (ou communauté israélite) consiste d’ordinaire dans l’acquisition d’un cimetière privé. On ne recule pour cela devant aucun sacrifice. {288}

Les plus pauvres, les plus avares, tiennent à se montrer généreux, afin d’avoir un Beth-hachaïm bien conditionné. On l’a vu récemment dans la capitale de l’Autriche, quand, pour éviter d’être enterrés avec les catholiques, les protestants et les Grecs, dans le magnifique : cimetière central mis à la disposition du public, sans distinction de cultes, par la municipalité viennoise, les Israélites ont spontanément offert la somme de 60,000 florins, à condition qu’on leur adjugerait un terrain spécial qu’ils se sont hâtés de clore.

Lorsqu’une colonie juive est trop peu nombreuse pour avoir son cimetière particulier, elle s’entend, ainsi qu’il arrive fréquemment en Alsace, avec les communautés voisines. Chaque kéhilah apporte sa quote-part, et l’on achète ainsi à frais communs un lieu de sépulture situé à la portée de tous. Que si, parfois, une communauté isolée se trouve dans l’impossibilité de faire face aux frais d’installation, elle fait appel, par l’intermédiaire des journaux juifs, ou par l’envoi de quêteurs spéciaux, à la charité du monde israélite, et jamais une requête de ce genre n’est adressée en vain[[870]](#footnote-870).

Il arrive parfois que, surpris par la maladie en des lieux où il n’existe aucune de leurs communautés, les Juifs donnent des ordres pour qu’en cas de mort on transporte leurs restes dans le Beth-hachaïm le plus rapproché. On rencontre souvent en Amérique, conformément au même principe, des familles qui portent leurs morts à une demi-journée de chemin. Bien plus, on pourrait citer des cas où l’on a ainsi franchi des centaines de lieues, sans avoir égard à l’énormité de la dépense, pour enterrer un Juif à côté de ses coreligionnaires[[871]](#footnote-871). {289}

Les Juifs tiennent à leurs cimetières particuliers comme à la prunelle de leurs yeux ; ils sont même, sur ce point, d’une étrange susceptibilité, comme on le voit en parcourant leurs recueils périodiques. Malheur aux propriétaires voisins, s’ils ne sont d’une vigilance extrême ! Le plus léger oubli leur vaudra d’être bientôt dénoncés publiquement comme des « persécuteurs d’outre-tombe, des violateurs de sépulture[[872]](#footnote-872) ».

Le Talmud recommande très expressément aux Israélites, quand ils ont la pensée d’établir un nouveau cimetière, de choisir autant que possible un local sec, pierreux, rocheux même, où l’assimilation des corps à la terre soit opérée dans les meilleures conditions.

Dans la religion juive comme dans la plupart des autres cultes, l’ouverture d’un cimetière est toujours précédée d’une inauguration solennelle. Ce sont parfois les cohanim*[[873]](#footnote-873)*, c’est-à-dire les descendants d’Aaron, lorsqu’il y en a dans le pays, qui creusent ensemble la première fosse.

Les tombeaux des Juifs étaient autrefois d’une beauté proverbiale, comme le prouve cette légendaire anecdote que nous lisons dans les livres talmudiques.

Nabuchodonosor était sur le point d’envahir le territoire palestinien, mais il hésitait encore à ouvrir les hostilités contre une nation qui était puissante malgré le peu d’étendue de son domaine. {290} Les peuples voisins, jaloux d’Israël et de sa prépondérance, auraient cependant bien désiré que les Chaldéens vinssent l’anéantir. Ils envoyèrent donc des messagers à Nabuchodonosor pour le déterminer, ils l’espéraient du moins, à attaquer vivement les Juifs. Et quel argument décisif proposèrent-ils au fameux monarque, pour mettre fin à son hésitation ? « Les Juifs, — tel fut le discours des ambassadeurs, — ont des sépulcres plus splendides que tes palais ! » Là-dessus, la guerre fut déclarée[[874]](#footnote-874).

Simples à l’origine, et consistant soit en un grossier tas de pierres amoncelées sur la fosse, soit en une matsébah*[[875]](#footnote-875)* (c’est-à-dire un cippe) élevée sans art, les tombeaux juifs devinrent, par la suite, du moins pour les personnages riches et distingués, de vrais monuments artistiques, capables d’exciter l’admiration même d’un roi babylonien. La Bible mentionne plusieurs de ces tombes magnifiques, par exemple au second livre des Rois (XVIII, 18), au livre de Job (m, 14), dans la prophétie d’Isaïe (XXII, 16), au premier livre des Machabées (XIII, 27-30). « Simon, lisons-nous dans ce dernier passage, éleva sur la sépulture de son père et de ses frères un édifice qu’on apercevait au loin et dont les pierres étaient polies par devant et par derrière. Et il plaça sept pyramides l’une en face de l’autre, pour son père et sa mère et ses quatre frères[[876]](#footnote-876). Et tout autour il fit élever de grandes colonnes, et, sur les colonnes, des armes, comme un monument éternel, et, auprès des armes, des navires sculptés, pour être vus par tous ceux qui naviguaient sur la mer ». {291}

Ceux d’entre nos lecteurs qui ont contemplé aux environs de Jérusalem, ou en d’autres lieux de la Palestine, les antiques tombeaux dits des Rois, des Prophètes, des Juges, d’Absalon, de saint Jacques, etc., taillés dans le roc et d’une magnificence vraiment princière[[877]](#footnote-877), ont pu comprendre ce qu’étaient autrefois les sépultures des grands en Israël. Mais, dans les cimetières juifs modernes, du moins dans ceux qu’il nous a été donné de visiter, on aurait de la peine à trouver quelque chose qui pût exciter la convoitise d’un Nabuchodonosor. À part un petit nombre de pauvres, qui n’ont, pour marquer le lieu de leur repos, qu’un humble piquet de bois au sommet duquel un numéro d’ordre se détache en blanc sur un fond noir, tous les défunts, il est vrai, ont une pierre tombale. Toutefois, ces monuments funèbres sont d’une extrême simplicité. Ils consistent le plus souvent en une plaque de grès ou de marbre, arrondie au sommet et plantée sur la tombe. D’autres fois, mais plus rarement, les pierres sont massives et couchées à terre ; elles affectent alors la forme d’un prisme, dont les faces supérieures sont couvertes d’inscriptions. Nous avons aussi remarqué quelques colonnes brisées.

Les sculptures sont rares sur les tombes, et d’ailleurs peu caractéristiques. Une main tenant une aiguière et versant de l’eau dans une coupe[[878]](#footnote-878), quelques fleurs, deux mains entrelacées[[879]](#footnote-879) : c’est à peu près tout ce qui m’a frappé-en ce genre. Quelques monuments sont surmontés d’une urne funéraire. On voyait autrefois un livre gravé sur la tombe des rabbins : n’en ayant pas rencontré, j’ignore si cet usage s’est conservé jusqu’à notre époque. {292}

Notre Seigneur Jésus-Christ, dans un de ces réquisitoires terribles qu’il lançait d’une manière si légitime contre l’hypocrisie pharisaïque, fait allusion à la coutume qui régnait alors en Palestine de laver souvent les sépulcres au lait de chaux[[880]](#footnote-880). « Chaque année, vers le 13 adar*[[881]](#footnote-881)*, quelques semaines avant la Pâque, tous les tombeaux étaient blanchis au badigeon, soit par honneur pour les morts, soit surtout afin que les sépulcres devinssent bien visibles, de sorte que personne ne les touchât, ce qui eût suffi pour faire contracter une souillure légale. Comparez Nomb. XIX, 16[[882]](#footnote-882) ». Plusieurs des tombes que nous avons examinées auraient eu grand besoin d’un pareil blanchissage, car elles étaient devenues bien sombres et bien noires.

Du reste, à part quelques arbustes et quelques fleurs, aucun de ces signes d’affection dont nous aimons à orner les tombeaux de nos amis et de nos proches : ce qui donne à un cimetière juif un cachet particulier de tristesse et d’abandon. Mon attention fut cependant attirée par de petits cailloux placés sur les saillies de certaines pierres tombales, spécialement de celles qui portaient les dates les plus récentes. Comme ils n’étaient point partout en nombre égal, et que les sépultures déjà anciennes en étaient dépourvues, je devinai qu’ils devaient avoir une signification particulière ; mais il me fut impossible de découvrir seul la chose signifiée. Le vieux fossoyeur vint à passer : je lui demandai compte de ce singulier emblème. {293} « Monsieur, me répondit-il froidement, dans votre religion, quand on va au cimetière, on porte des couronnes et des fleurs pour les morts. Chez nous, on se contente de déposer sur les tombes auprès desquelles on vient prier une de ces petites pierres, qui marquent le nombre des visites ».

« Sur la tombe, dit Léon de Modène[[883]](#footnote-883), on grave le nom du mort et quelque chose à sa louange, soit en vers ou en prose, marquant le jour, le mois, et l’année de sa mort ». Conformément à cet usage, les tombeaux des Israélites de France sont d’ordinaire munis d’une épitaphe, qui est presque toujours en hébreu, quelquefois en hébreu et en français, enfin, — mais le cas est plus rare, — en français seulement.

Les inscriptions composées dans notre langue sont en général très courtes et très simples : elles se bornent à mentionner rapidement le nom, le prénom, l’âge, les dates de la naissance et de la mort. Elles n’ont rien de bien caractéristique.

Ici repose Léon L.,

Né le 6 mars 1866,

Décédé le 4 mai 1872.

⁂

Ici repose Rosalie R., née H.,

Décédée à N., le 27 oct. 1872,

À l’âge de 64 ans,

Regrettée de sa famille.

⁂

Ici repose Daniel N.,

Époux et père chéri,

Décédé le 11 juin 1833, à 57 ans. {294}

De temps à autre, quelques vers accompagnent l’épitaphe.

Ici repose Isaac-Jules W.,

Décédé le 16 septembre 5624[[884]](#footnote-884),

À l’âge de 3 ans et 8 mois.

—

Enfant chéri, ta douce image

Restera gravée dans nos cœurs.

Et sur une autre tombe :

Ci-gît Rosa M.,

Décédée le 11 mai 1867,

À l’âge de 2 ans 8 jours.

—

Et Rose, elle a vécu ce que vivent les roses,

L’espace d’un matin.

Quand les inscriptions sont bilingues, c’est-à-dire en hébreu d’abord, puis en français, la seconde n’est habituellement qu’un petit résumé de la première, qu’elle est loin de traduire d’une manière littérale et complète. Par exemple :

(En hébreu.)

Sous ces mottes de terre

Repose l’homme excellent, qui a fait le bien,

Moïse, fils de David L.

Il a été retranché[[885]](#footnote-885) le 9 tischri

De l’année 5639.

—

(En français.)

Ci-gît Henri L.,

Fils de Frédéric L.,

Né le 25 juin 1843,

Décédé en octobre 1879. {295}

Le lecteur aura sans doute remarqué la différence des prénoms dans les deux inscriptions. D’une part le défunt est appelé Moïse, et son père David ; de l’autre, celui-ci est nommé Frédéric et celui-là Henri. Les cas de ce genre ne sont pas rares, du moins chez les Juifs de nos contrées. Ils ont fréquemment deux prénoms distincts, l’un tiré de la Bible hébraïque, l’autre emprunté au christianisme. Le premier n’est guère employé que dans les circonstances religieuses ; le second sert au contraire pour l’usage commun de la vie, et a évidemment pour but de dissimuler une origine dont on n’est pas toujours très fier par ces temps de scepticisme et de rationalisme. Il faut être un bon paysan israélite de la Bohême, de l’Alsace, ou de la Pologne, pour s’appeler Aaron, Abraham, Nathan : les citadins se font nommer Albert, Jules, Henri. De même, ou plutôt a fortióri, pour les femmes.

Les épitaphes purement hébraïques sont de beaucoup les plus intéressantes, parce qu’elles revêtent la vraie couleur juive, entourées qu’elles sont de formules traditionnelles très curieuses pour un goï*[[886]](#footnote-886)*. En voici donc un certain nombre, traduites aussi littéralement que possible, et accompagnées de quelques notes explicatives.

Ici repose

Dame Rebecca, fille d’Isaïe.

Elle a été retranchée le 28 ab 5633.

Que son âme soit liée dans le faisceau des vivants !

Ici repose. Ces mots ne sont jamais intégralement écrits sur les tombes. On se contente d’en graver les initiales (phé*[[887]](#footnote-887)*, c’est-à-dire f, et teth*[[888]](#footnote-888)*, ou t) au sommet de l’épitaphe. {296} — Elle a été retranchée. Belle et expressive figure, qui revient sur toutes les tombes. C’est une idée toute biblique, puisque les saints Livres comparent si fréquemment la vie humaine à une fleur tranchée sans pitié par la faux de la mort. — Le 28 ab. Ce mois est le onzième de l’année civile des Juifs ; il correspond à la seconde moitié de juillet et à la première moitié d’août. — 5633. C’est-à-dire, l’an 5633 à partir de la création du monde, d’après les calculs admis par les Juifs. Tel est toujours, en effet, leur point de départ pour la numération des années. Le 24 septembre 1881 commençait l’an 5642, qui dura jusqu’au 13 septembre 1882. — Que son âme soit liée dans le faisceau des vivants ! Ce souhait, étrange en apparence, sert de conclusion invariable aux épitaphes juives. Mais il n’est jamais écrit en entier : les cinq initiales thav (th), noun (n), tsadé (ts), beth (b), hé (h)[[889]](#footnote-889) sont chargées de le représenter. La phrase entière est extraite du premier livre des Rois[[890]](#footnote-890). Le riche Nabal avait gravement offensé David, et celui-ci s’avançait avec une troupe considérable, pour tirer de son ennemi une vengeance éclatante, quand il vit venir à sa rencontre, accompagnée de présents dignes de lui, Abigaïl, la femme non moins prudente que belle de l’insulteur insensé. Elle sut calmer la colère du jeune roi par d’habiles et d’élogieuses paroles. « S’il s’élevait un jour contre vous, — telle fut la péroraison de son petit discours, — quelqu’un qui vous persécutât et cherchât à vous ôter la vie, que votre âme, par un effet de la miséricorde de Jéhovah, votre Dieu, reste liée dans le faisceau des vivants ! » Sur les épitaphes juives, il faut entendre par « le faisceau des vivants » le séjour du Ciel, où sont réunis comme un faisceau glorieux tous ceux qui jouissent de la vie éternelle. {297} Indépendamment de l’allusion biblique, cette formule ne manque donc pas de beauté.

Ci-gît Séphora M.

Femme de Mardochaï le Lévite.

Elle a été retranchée le 10 du mois d’iyard 5630.

Le mois d’iyard est le huitième de l’année juive : il correspond à la fin d’avril et au commencement de mai. — Le Lévite. Nous avons parlé plus haut des cohanim, ou descendants des anciens prêtres juifs. Les Israélites plus nombreux encore qui portent les noms de Lévy, de Lœw, de Lœb, d’Halévy, etc., — noms identiques sous leurs formes variées, — descendent pareillement des anciens Lévites. Mention est faite de cette dignité sur leurs tombes.

Ci-gît la femme forte

Dame Rachel, fille de Jochanan,

Femme de Simon.

Elle a été retranchée le 10 cislev 5634.

La femme forte. C’est là une noble qualification, empruntée au livre des Proverbes[[891]](#footnote-891) qui en donne un magnifique commentaire. Mais, en vertu du principe Assuéta viléscunt, elle a perdu chez les Juifs une grande partie de sa valeur antique, attendu qu’elle est appliquée aujourd’hui à presque toutes les femmes d’Israël, et gravée sans plus de façon sur leurs tombeaux. — Le mois de cislev est le troisième de l’année juive (novembre-décembre). {298}

Ci-gît la femme forte

Dame Phénenna, fille de Rebb Urie Cohen,

Femme de Rebb Schaoul Cohen.

Elle a été retranchée le 20 adar 5622.

Rebb est un diminutif de « Rabbi, » qui signifie maître[[892]](#footnote-892). C’est un titre honorifique que les Israélites donnent à ceux de leurs coreligionnaires qui font preuve d’une certaine connaissance du Talmud[[893]](#footnote-893). — Adar : le sixième mois de l’année juive (février-mars).

Ci-gît Nathan, fils d’Eléazar,

À la douleur de sa femme,

De son fils et de ses amis.

Il a été retranché avec un nom honorable, etc.

⁂

Ici repose la femme forte

Dame Esther, fille de Jacob L.

Tous les jours elle exerçait la miséricorde,

Elle remplissait la main du pauvre et de l’indigent.

À la douleur de son mari, de ses fils,

De ses frères et de ses sœurs.

⁂

Ici a été enterré

L’homme excellent, Samuel.

Il a été enseveli avec un nom honorable

Et une grande gloire,

Le 24 sivan (10 juin) 5633. {299}

⁂

Ici repose Éliakim, fils de Joseph,

Homme intègre et droit

Qui a pratiqué la justice et la vérité

Tous les jours de sa vie.

Il s’en est allé à la demeure de son éternité.

On le voit, les inscriptions deviennent de plus en plus louangeuses, et de plus en plus désolées. Nous allons nous trouver bientôt en plein style oriental. Le goût ne sera pas toujours parfait ; car, les Rebb qui composent d’ordinaire les épitaphes, moyennant une très modeste redevance, ne sont pas des lettrés de première force. Du moins, l’intention sera bonne, et l’intérêt d’autant plus vif pour nous.

Ci-gît Miriam,

Fille de Mosché, femme d’Hélie.

Elle a été une couronne de gloire pour son mari.

⁂

Ici repose

L’espérance d’un père et d’une mère.

Elle est morte soudain ;

Elle est descendue au scheôl

Au milieu de ses jours.

Elle a quitté ses amis

Pour recevoir dans le Ciel la récompense de ses œuvres.

Un frère et des sœurs et des proches

Gémissent sur elle

Et pleurent amèrement.

Lia H., Femme d’Aaron. {300}

Scheôl est, dans la langue hébraïque, la dénomination du séjour des morts.

Ci-gît Raphaël, fils de Josaphat.

Il a marché dans les voies de la droiture ;

Il a pratiqué la miséricorde envers tous les hommes.

Il a été enterré au désespoir de sa mère désolée,

Le soir des Cabanes 5641.

La fête des Cabanes, ou des Tabernacles, est célébrée par les Juifs dans les premiers jours d’octobre[[894]](#footnote-894).

Ici a été enterrée

Débora, fille de Rebb Schemouel.

Mort que tu es amère !

Elle était la couronne de son mari.

Elle s’en est allée, à la désolation

De son père et de ses fils.

Le pauvre qui la louait aux portes s’écrie :

Elle n’est plus, la mère des indigents.

Elle a disparu au milieu de ses jours.

Mais elle s’est envolée vers la source

De la vie et des délices.

Tout ce morceau est en vers dans l’hébreu. Voici quelques échantillons des rimes : bahelah, yehallelah ; bânim, ébiônim.

Une autre épitaphe commence ex abrupto et s’adresse au passant :

Arrête-toi ici, pleure et gémis.

Puis elle continue dans le style habituel :

À la désolation de tous ses amis,

Un jeune homme pacifique et droit,

Agé de 17 ans,

Est descendu dans la vallée des morts.

Son père et sa mère pleurent.

Gémissements, larmes, amertumes !

Schelomoh, fils d’Israël. {301}

Pour recueillir ces épitaphes, parfois difficiles à déchiffrer sous la couche noirâtre que l’action concentrée du soleil et de l’humidité y avait à la longue déposée, j’étais souvent obligé de me tenir très près des petits tertres gazonnés, placés en avant des pierres funéraires ; mais j’évitais de mon mieux de les fouler aux pieds, soit parce que c’eût été, comme le dit fort justement le Talmud, manquer à la piété dont les vivants sont redevables envers les morts, soit pour ne pas m’exposer aux représailles qu’un pareil acte aurait pu m’attirer d’outre-tombe. « Sais-tu à quoi pensent les morts, quand on fait cela ? Ceux qui nous outragent aujourd’hui, disent-ils, reposeront dès demain ici même auprès de nous[[895]](#footnote-895) ».

Je ne courais pas grand risque, il est vrai, de reposer auprès des morts du cimetière israélite ; car, si les Juifs ont eu au temps jadis, comme ils s’en vantent, assez de tolérance pour enterrer des goïm à côté de leurs propres défunts[[896]](#footnote-896), il est peu probable, et vraiment j’en avais peu d’envie, qu’ils m’eussent de nos jours creusé une fosse dans leur Beth-hachaïm.

Deux ou trois tombes isolées, qui semblaient reléguées à dessein au fond du cimetière, attirèrent mon attention. Je savais, toujours d’après le Talmud, où l’on trouve toutes sortes de choses sur toutes sortes de sujets, qu’autrefois les Juifs enterraient dans des coins écartés les pécheurs scandaleux, les suicidés, les suppliciés. {302} Mais je fus déçu dans mon attente, ou du moins les épitaphes n’indiquaient rien de particulier. Actuellement, d’ailleurs, les Israélites font profession de se conformer au principe : Nil de mórtuis nisi bene*[[897]](#footnote-897)*.

La coutume d’aller visiter les tombeaux des personnes auxquelles on a été uni par les liens du sang ou de l’amitié est si naturelle, qu’on la rencontre à peu près chez tous les peuples et à toutes les époques. Nous savons d’une manière certaine par les saints Évangiles [[898]](#footnote-898) qu’elle existait en Palestine au temps de Notre Seigneur Jésus-Christ. Le Talmud nous apprend en outre que, souvent, les sépultures des hommes réputés saints dans le monde israélite attiraient de grands concours de peuple, et servaient de théâtre à des assemblées religieuses. Toutefois, quand le pharisaïsme se mit à enserrer de toutes parts la vie juive, au moyen de ses mille prescriptions semblables à un réseau aux mailles étroites[[899]](#footnote-899), le Kéber abôth*[[900]](#footnote-900)*, — telle est la dénomination technique des visites faites aux tombeaux, — n’échappa pas plus que le reste à cette démangeaison de légiférer en tout.

Il y eut alors les jours prescrits, les jours simplement recommandés, les jours tout à fait interdits.

Les jours prescrits. Pendant une année entière on devait, comme cela se pratique encore en diverses contrées[[901]](#footnote-901), se rendre une fois par semaine sur la tombe des parents qu’on avait eu le malheur de perdre.

Les jours recommandés étaient : 1° la vigile du Rôsch-haschonnah*[[902]](#footnote-902)*, {303} 2° celle du Yôm Kippour (fête de l’Expiation ou du Grand-Pardon, qui tombe d’ordinaire au commencement d’octobre) ; 3° le mois entier d’Éloul (seconde moitié d’août et première moitié de septembre).

Le Kéber abôth est au contraire interdit les jours de Sabbat et de nouvelle lune, la veille de toutes les fêtes hormis les deux qui viennent d’être exceptées, tous les jours de fête et de demi-fête[[903]](#footnote-903), enfin pendant la durée entière du mois de Nisan, qui est le premier de l’année religieuse des Juifs. À ces différentes époques, les Israélites attribuent depuis des siècles je ne sais quel caractère spécial, qui fait qu’elles sont impropres à la visite d’un cimetière, bien plus, qui rend, d’après eux, la simple entrée dans un cimetière pleine de dangers.

Les Juifs ne viennent pas seulement au Beth-hachaïm pour y pleurer ; ils y viennent aussi dans l’intention de prier pour leurs morts, car ils ont, de même que les catholiques, la confiance qu’ils peuvent soulager les trépassés au moyen de ferventes supplications adressées à Dieu en ce sens[[904]](#footnote-904).

En entrant au cimetière, s’ils n’y sont pas venus depuis au moins trente jours, ils récitent l’invocation suivante : « Béni soit l’Éternel, notre Dieu, le Roi du monde, qui vous[[905]](#footnote-905) a créés avec justice, qui vous a nourris et conservés avec justice, qui vous a fait mourir avec justice, qui connaît votre nombre à tous avec justice, qui vous ressuscitera un jour avec justice. {304} Sois : béni, ô Seigneur, toi qui ressuscites les morts ».

Après cette Berâchah (bénédiction) pleine de foi, on ajoute : « Tu es puissant à jamais, Seigneur ! Tu ressuscites les morts, ô toi qui es grand pour sauver. Ta grâce nourrit les vivants, tes miséricordes sans nombre : font revivre les morts ; tu es l’appui de ceux qui tombent, la santé des malades, le libérateur de ceux qui sont enchaînés. Tu tiens fidèlement ta promesse envers ceux qui dorment dans la poussière. Qui est comme toi, ô Seigneur des vertus ? Qui te ressemble, ô Dieu qui fais mourir et qui vivifies, et qui fais germer le salut ? Tu es fidèle pour ressusciter les morts[[906]](#footnote-906) ».

On récite ensuite cette belle prière sur la tombe que l’on vient visiter : « Que la paix soit avec toi ! Que Dieu se souvienne de ton âme pour ton bien, de sorte que tu dormes un doux sommeil, que tu jouisses d’un parfait repos dans ta tombe ! Que ta piété soit une protection pour moi au jour de l’angoisse ! Que ton âme soit liée dans le faisceau des vivants, avec les justes qui sont dans le jardin de délices ! Amen[[907]](#footnote-907) ».

Chacun est laissé, après cela, à sa dévotion particulière. Du reste, les livres de prières à l’usage des Israélites abondent en invocations mortuaires, qui s’adaptent aux diverses circonstances dans lesquelles peut se trouver le pieux visiteur : prière pour l’âme d’un père défunt, pour l’âme d’une mère défunte, pour des frères et des sœurs, etc. ; prière d’un enfant pour des parents défunts ; prière d’une mère pour ses enfants ; etc. {305}

La dévotion des Juifs pour les cimetières et les tombeaux n’a pas toujours été exempte de superstition. Cela ressort déjà de plusieurs des traits signalés antérieurement ; mais il est aisé de le démontrer d’une manière encore plus catégorique par les écrits des vieux rabbins.

Nous lisons dans le Talmud, traité Berachôth, chap. III, que les morts n’ignorent rien de ce qui se passe ici-bas, et que c’est précisément pour ce motif qu’on doit les honorer beaucoup. L’âme des trépassés demeurerait même un certain temps sur la terre, rôdant autour du tombeau. Elle agirait surtout ainsi pendant les trois premiers jours qui suivent la mort, les liens qui l’attachent au corps mettant, nous dit-on, un certain temps à se dissoudre complètement. Quelques docteurs juifs, notamment l’auteur du livre intitulé : Schébet Youdah (Tribu de Juda), ont même enseigné que les relations posthumes des deux éléments qui composent notre être persévèrent jusqu’à ce que le corps ait été réduit en poussière[[908]](#footnote-908). Suivant eux, la Bible favoriserait ce sentiment 1 Ne lisons-nous pas en propres termes au livre de l’Ecclésiaste, XII, 7 : « Que la poussière retourne dans la terre d’où elle provient, et que l’esprit revienne à Dieu qui l’a créé ? » Pourquoi Salomon a-t-il mentionné le corps en premier lieu, sinon pour indiquer qu’il doit être pulvérisé avant que l’âme s’en aille à son Créateur ? Autrement il eût écrit, en renversant l’ordre actuel : Que l’esprit retourne à Dieu et le corps à la terre ! — Voilà certes un argument très concluant.

Il nous faut dire un mot du Chibbout hakkéver, qui a causé, longtemps avant la mort, de terribles angoisses à plus d’un Israélite crédule. {306}

Voici en quoi consiste cet affreux supplice d’outre-tombe, d’après le célèbre grammairien juif Elías. « Lorsqu’un Juif a quitté ce monde, l’ange de la mort vient s’asseoir sur son tombeau. Alors l’âme du défunt entre de nouveau dans son corps et le dresse debout. Aussitôt l’ange prend une chaîne qui est en partie de fer, en partie de feu, et il en assène deux coups sur le mort. Au premier coup ses membres se dissolvent, au second tous ses os se dissipent ; l’ange ajoute un troisième coup, qui réduit le mort en cendres et en poussière. Mais les bons anges viennent ensuite ; ils rassemblent les ossements et les replacent dans le sépulcre[[909]](#footnote-909) ».

Est-il étonnant que les Juifs aient une prière spéciale au jour du Yôm Kippour (Grand-Pardon) pour conjurer le Seigneur de les préserver du Chibbout hakkéver ? D’ailleurs, de généreuses aumônes, l’hospitalité habituellement pratiquée, l’obéissance, la chasteté, les prières récitées avec ferveur, peuvent exempter de ce supplice étrange. Mais le meilleur préservatif serait de mourir en Terre-Sainte, où les mauvais anges perdent toute leur puissance. Pour ce motif, et aussi parce que, d’après l’enseignement des rabbins, les Juifs enterrés en Palestine seront les premiers à ressusciter quand le Messie fera son apparition, les alentours de Jérusalem sont en plusieurs endroits littéralement jonchés de tombes israélites[[910]](#footnote-910). Beaucoup de fils de Jacob vont mourir là-bas, tout exprès afin d’être ensevelis sur le sol consacré.

Autrefois, les Juifs espagnols aimaient à venir s’asseoir, ou même à danser sur les tombes de leurs morts, espérant obtenir ainsi toutes sortes de faveurs naturelles et surnaturelles. {307}

Est-ce pareillement un sentiment superstitieux qui inspire aux Juifs une si vive horreur pour les exhumations ? On le croirait, au moins dans certains cas. Il est probable cependant que ce mouvement de répulsion provient le plus souvent d’un vrai respect à l’égard des morts. Quoi qu’il en soit, ces douloureuses cérémonies ne sont guère autorisées chez eux que lorsqu’il s’agit de transporter après coup un défunt dans le tombeau de sa famille. « Il est agréable à l’homme », dit le Talmud, de reposer auprès de ses pères. En vertu de ce principe, dans les cimetières exclusivement juifs on n’enterre jamais plusieurs fois à la même place. Les morts d’Israël sont donc sûrs, d’ordinaire, de reposer en paix jusqu’au jour du jugement général.

Dans la religion juive, la violation des sépulcres a toujours été envisagée comme l’impiété la plus affreuse, comme une barbarie sans nom, à tel point que Rabbi Siméon ben Iochaï s’écriait, en apprenant qu’on avait profané le tombeau de quelques-uns de ses coreligionnaires : « Sachez que les souffrances ont atteint leur dernier degré d’intensité, et attendez l’avènement prochain des jours du Messie ». Chacun sait que, d’après les idées juives, l’avènement du Messie doit être précédé de tristesses poignantes et d’atroces douleurs.

Il est remarquable que les Israélites aient toujours enterré leurs morts, sans se laisser influencer par les coutumes contraires des peuples parmi lesquels ils vivaient. {308}

« Tu es poussière et tu retourneras en poussière[[911]](#footnote-911) » : dans cette divine sentence, ils ont toujours cru voir sinon un ordre formel du Créateur proscrivant tout autre mode de sépulture, du moins une insinuation très nette, à laquelle ils n’ont jamais hésité à se conformer. Le corps humain ayant été tiré de la terre par le souverain Seigneur, n’est-il pas juste, disent encore les rabbins, de le rendre à la terre après le trépas ? Ils ajoutent, et à bon droit, que telle est bien la manière la plus délicate de traiter les restes de ceux que nous avons honorés ou aimés pendant leur vie, car c’est laisser à la nature le soin de consumer lentement les corps, loin de tout regard. Toute autre méthode est plus ou moins brutale, par conséquent odieuse. Le Talmud[[912]](#footnote-912) va jusqu’à traiter ouvertement d’idolâtrie la coutume, en vigueur chez divers peuples anciens, de brûler les cadavres. Il prescrit que, si un Juif recommandait aux siens par testament de livrer son corps au feu après sa mort, on devrait regarder cette clause comme nulle et de nulle valeur. Suivant les livres rabbiniques, la terre aurait même la vertu de purifier le corps humain de ses souillures morales et de le préparer à la gloire de la résurrection.

Tels sont les principes qui ont toujours éloigné les Israélites, aux différentes époques de leur histoire, de l’incinération des morts. Déjà Tacite signalait comme un fait extraordinaire leur ténacité à enterrer les corps plutôt qu’à les brûler’[[913]](#footnote-913). Il est vrai qu’en plusieurs endroits[[914]](#footnote-914) la Bible mentionne des cas directement opposés à la pratique dont nous venons de parler, et certains exégètes modernes[[915]](#footnote-915) sont partis de là pour affirmer que la crémation fut pendant quelque temps de mode chez les Hébreux ; {309} mais leur déduction est complètement fausse. Des passages indiqués, il résulte seulement que les anciens Juifs brûlèrent parfois les cadavres de leurs morts en des circonstances exceptionnelles : soit qu’ils voulussent les soustraire aux mutilations et autres profanations des ennemis, soit qu’ils craignissent de voir éclater la peste si on ne les faisait promptement disparaître, soit qu’ils se proposassent en cela un châtiment exemplaire. Aussi quand, naguère, la question de la crémation des morts fut agitée sur certains points de l’Europe, quelques Juifs isolés ayant pris part à ce mouvement et demandé que, dans les cimetières israélites, une place spéciale fût réservée à ce genre de sépulture, les organes les plus autorisés du judaïsme contemporain protestèrent-ils avec indignation[[916]](#footnote-916).

Mais nous voici bien loin du cimetière de la ville de N. ! Rentrons-y un instant pour en prendre congé.

Lorsque j’eus couvert de notes plusieurs pages de mon carnet, je voulus terminer la séance pour cette fois. Nous nous dirigeâmes donc, mon compagnon et moi, du côté de la grille qui donne sur la rue. Ce moment avait été attendu par la concierge, car, à peine passions-nous devant sa porte, qu’elle vint à nous et nous dit de la façon la plus polie : « Ces messieurs pourront visiter le cimetière aussi souvent qu’il leur plaira ; mais, s’ils le veulent bien, pas le samedi ! »

Je répondis que nous nous proposions en effet de revenir prochainement, et qu’il nous serait aisé de choisir un autre jour que le samedi. {310} J’avais encore mon portefeuille à la main ; quelques pages chamarrées d’hébreu s’en échappèrent : c’étaient la plupart des inscriptions que je venais de recueillir. « Ces messieurs savent donc l’hébreu ? » s’écria notre interlocutrice, visiblement soulagée en voyant que nous nous rattachions au judaïsme par quelque endroit. Sur ma réponse affirmative, elle reprit avec un redoublement de politesse : « C’est avec joie que je vous verrai venir une autre fois au cimetière ; mais, s’il vous plaît, messieurs, pas le samedi ! » Nous revînmes plus tard, mais pas le samedi. {311}

# XI. JUDAS ASSISTAIT-IL À L’INSTITUTION DE LA SAINTE EUCHARISTIE ?

La plupart des Pères ont admis que Judas était encore dans le cénacle avec les autres apôtres, lorsque Jésus institua la sainte Eucharistie[[917]](#footnote-917). D’après ce sentiment il aurait donc reçu, lui aussi, des mains du Sauveur, le pain et le vin consacrés. Par conséquent, sa communion aurait été sacrilège, et il aurait ainsi doublement trahi son Maître : en le livrant à Satan dans son cœur, puis aux Juifs dans le jardin de Gethsémani.

Les théologiens et les exégètes venus plus tard ont communément suivi sur ce point la doctrine des Pères. Mais, de nos jours, l’opinion contraire a prévalu et les commentateurs l’ont presque généralement adoptée comme plus rationnelle, plus conforme au texte et à sa véritable interprétation[[918]](#footnote-918). {312}

Essayons de prouver que Judas était déjà sorti pour accomplir sa trahison, quand Notre Seigneur distribua aux apôtres son corps et son sang sous les espèces sacrées, et quand il les institua prêtres de la nouvelle Alliance par ces paroles mémorables : « Faites ceci en mémoire de moi ».

On le comprend, il faut que le texte évangélique présente une certaine obscurité sur cette question, puisqu’il a donné lieu à une telle dissidence. Toutefois, un examen sérieux nous montrera qu’il semble parler assez clairement en faveur de notre thèse.

Résumons brièvement l’exposé des faits d’après les quatre évangélistes.

Saint Matthieu et saint Marc sont identiques pour le fond. D’après leur récit, le soir étant venu, Jésus se met à table avec les Douze, et, — sur la fin du repas légal qui précéda la cène eucharistique, — il prédit à ses disciples attristés que l’un d’eux le trahira. Judas lui demande comme les autres : « Est-ce moi, Seigneur ? » et reçoit une réponse affirmative. Le divin Maître consacre ensuite le pain et le vin, communie les assistants, et, après l’action de grâces, se dirige avec eux vers le mont des Oliviers[[919]](#footnote-919). {313}

Saint Luc coordonne les faits d’une autre manière. Jésus institue l’Eucharistie et la distribue aux convives ; puis, seulement alors, il parle du traître qui doit bientôt le livrer à ses ennemis. L’évangéliste rapporte ensuite longuement la discussion qui s’éleva entre les apôtres pour savoir lequel d’entre eux était le plus grand, et les paroles du Sauveur à cette occasion[[920]](#footnote-920).

Chacun le sait, l’apôtre bien-aimé a passé sous silence l’institution de la sainte Eucharistie. Selon sa narration, après avoir lavé les pieds de ses disciples, Jésus se trouble et annonce la trahison prochaine. Saint Jean se penche sur la poitrine du Sauveur et le prie de lui faire connaître le traître. Alors Notre Seigneur le lui indique en donnant un morceau trempé à Judas, auquel il dit en même temps : « Ce que tu fais, fais-le plus vite. » Le misérable sort immédiatement pour consommer son crime[[921]](#footnote-921).

Quelle sera maintenant la meilleure manière de concilier ces différents récits ?

Comme on a dû le voir en lisant l’abrégé qui précède, la principale difficulté nous vient du texte de S. Luc, qui semble contredire S. Matthieu et S. Marc. En effet, suivant les deux premiers synoptiques, les paroles relatives à la trahison du divin Maître ont précédé l’institution de la sainte Eucharistie ; d’après S. Luc, c’est le contraire qui eut lieu. Or, si les faits se sont réellement suivis dans l’ordre établi par le troisième évangéliste, nos adversaires ont gagné leur cause, et il nous faudra bien reconnaître que le traître commúnia avec les autres apôtres, puisqu’il n’avait pas encore, dans l’hypothèse, quitté le cénacle au moment où Notre Seigneur parla de celui qui devait le trahir, et que Judas lui demanda comme les autres : Est-ce moi, Seigneur, qui vous livrerai ? {314}

Heureusement, plusieurs circonstances nous démontrent que S. Luc a groupé les événements d’après un ordre plutôt logique et subjectif que réel.

Qu’on lise avec attention toute cette partie de son récit[[922]](#footnote-922). On verra qu’il procède « par fragments », ou d’une manière décousue, comme on l’a dit avec beaucoup de justesse ; que les différentes scènes qu’il raconte sont placées les unes à la suite des autres presque sans transition, d’une manière tout à fait indépendante[[923]](#footnote-923).

Au verset 24, il nous dit ex abrupto qu’une vive discussion s’engagea entre les apôtres au sujet de leur dignité personnelle. Cet épisode, à en juger par la place qu’il lui assigne, aurait eu lieu après le souper légal, et même après le repas eucharistique ; or, en vérité la dispute avait éclaté beaucoup plus tôt, occasionnée soit par l’ordre que Notre Seigneur Jésus-Christ avait suivi dans la cérémonie du lavement des pieds[[924]](#footnote-924), soit par la place attribuée à chacun des apôtres au commencement du repas[[925]](#footnote-925).

Plus haut (versets 15-20), le récit de saint Luc présente au point de vue chronologique un agencement plus défectueux encore, qui est toujours une véritable crux intérpretum. Nous voulons parler de sa double mention du calice eucharistique. {315} Après avoir cité cette phrase de Notre Seigneur : « Je ne mangerai plus la Pâque jusqu’à ce qu’elle soit accomplie dans le royaume de Dieu », il se souvient des autres paroles semblables prononcées par Jésus au moment où il avait distribué le vin consacré : il se hâte alors de les unir aux premières ; puis, sans autre liaison que la particule καί (et), et sans tenir compte du fragment qu’il vient de communiquer, il raconte l’institution de la sainte Eucharistie, en suivant l’exposition de saint Paul dans sa première épître aux Corinthien[[926]](#footnote-926). Naturellement, il mentionne alors une seconde fois la coupe consacrée[[927]](#footnote-927).

Il en est de même du passage qui nous occupe (versets 21-23). L’évangéliste semble, en effet, indiquer lui-même, par la manière dont il le rattache aux détails précédents, qu’il ne prétendait pas lui assigner rigoureusement sa place historique, et que son intention était avant tout d’exposer l’ensemble des faits, non pas de les aligner suivant l’ordre dans lequel ils avaient eu lieu. La particule πλήν (Vulgate : verúmtamen), qu’il emploie pour unir l’institution de la sainte Eucharistie à ce qu’il doit raconter au sujet du traître, n’est pas une transition ; elle montre, au contraire, que la phrase introduite par elle a été détachée d’un discours plus considérable qui aura été prononcé par Notre Seigneur avant la cène eucharistique[[928]](#footnote-928). Sans aucun doute les apôtres, après leur communion, s’abandonnèrent aux doux transports de la reconnaissance et de l’amour, et le Sauveur ne voulut point troubler leur action de grâces en leur parlant d’un sujet pénible et si capable de les distraire. {316} Mais, pour favoriser lui-même leurs bons sentiments, il commença le discours admirable qui nous a été conservé par S. Jean et qui débute par ces mots : « Maintenant, le Fils de l’homme a été glorifié[[929]](#footnote-929) ».

Par cette discussion, que le lecteur aura nécessairement trouvée un peu aride, nous croyons avoir démontré que le texte de S. Luc n’est pas réellement contraire à l’opinion que nous cherchons à établir, et qu’il est loin de fournir une preuve solide à la thèse opposée.

Nous allons maintenant relier la narration de l’apôtre bien-aimé à celles de S. Matthieu et de S. Marc.

On se souvient qu’immédiatement après la scène touchante du lavement des pieds et les recommandations qui la suivent, S. Jean parle de l’attendrissement subit de Notre Seigneur, de sa prophétie relative au traître, du morceau trempé et du départ de Judas[[930]](#footnote-930). Il n’y a rien, dans son récit, qui indique d’une manière expresse si cette série de faits eut lieu avant ou après la communion des apôtres. Nous croyons cependant y découvrir un détail capable de démontrer que le tout s’est passé entre les deux repas, le souper légal et le banquet sacré ; par conséquent, avant l’institution de la sainte Eucharistie : ce qui nous donnerait évidemment gain de cause.

Il s’agit du ψωμίον (Vulgate : buccélla) que Jésus donna au traître pour le congédier. {317}

Nous le savons, plusieurs exégètes, comme saint Cyrille d’Alexandrie[[931]](#footnote-931), et de nos jours Tholuck[[932]](#footnote-932), ont cru que ce morceau trempé n’était autre chose que la sainte Eucharistie ; mais on a généralement renoncé à cette explication, qui est dénuée de fondement[[933]](#footnote-933). Le ψωμίον a dû être le morceau d’agneau pascal que, d’après Maimonide[[934]](#footnote-934), le père de famille présentait quelquefois à un ou plusieurs convives vers la fin du repas liturgique. Mais, s’il en est ainsi, comme la cène légale et la cène eucharistique ont été moralement séparées et distinctes, de telle sorte que la première était terminée pour ses parties essentielles quand la seconde commença[[935]](#footnote-935), nous sommes en droit de conclure que Judas a reçu ce ψωμίον et quitté la salle du festin avant l’institution de la sainte Eucharistie.

Et surtout, il règne une suite parfaite dans cette partie du récit de saint Jean. L’épisode qui se rapporte à la trahison de Judas est lié d’une manière très intime au lavement des pieds, et il est impossible, à moins de faire violence au texte, d’insérer la consécration de l’Eucharistie entre ces deux scènes, tandis qu’on peut fort bien la placer entre les versets 32 et 33.

Après ces recherches et ce dernier résultat, nous croyons pouvoir résumer et coordonner comme il suit le récit des évangélistes relativement aux faits extérieurs qui nous occupent. Jésus et les apôtres mangent l’agneau pascal suivant les rites ordinaires des Juifs ; {318} puis, après avoir récité la prière d’action de grâces connue sous le nom d’Hallel[[936]](#footnote-936), le Sauveur lave les pieds de ses disciples, il parle ensuite du traître à la manière racontée par S. Matthieu et par S. Marc. Saint Pierre, désireux de connaître ce misérable, prie saint Jean de se le faire désigner par Jésus. Le divin Maître, cédant à la demande de son disciple privilégié, lui dit : « Celui à qui je présenterai un morceau trempé, c’est le traître. » Il donne alors le ψωμίον à Judas en prononçant ces paroles équivoques : « Ce que tu fais, fais-le plus vite ». Le traître sort, et, après son départ, Notre Seigneur consacre le pain et le vin, et communie ses apôtres.

Avant d’aller plus loin et d’interroger sur le même sujet la tradition et la raison, nous ferons bien de répondre aux difficultés que nos adversaires ont puisées dans le texte même de la Bible pour nous les opposer.

D’après l’Évangile, objecte tout d’abord Cornélius à Lápide, les Douze se mettent à table avec Notre Seigneur[[937]](#footnote-937), et, plus tard, tous boivent au calice[[938]](#footnote-938). Judas ne fut donc pas exclu. — Réponse : Notre opinion ne contredit ni l’un ni l’autre de ces deux textes. Le premier reste vrai, même si l’on admet que Judas sortit avant la cène eucharistique. Dans le second, le mot tous désigne naturellement ceux des convives qui étaient présents ; mais il ne s’applique pas forcément aux Douze, dont il n’est pas fait une mention spéciale en ce second endroit.

Autre objection de Cornélius reproduite récemment par M. Schuster[[939]](#footnote-939). Judas assistait au lavement des pieds ; {319} mais cette cérémonie devait, dans l’intention du Sauveur, préparer les apôtres à la réception du sacrement nouveau ; donc le traître commúnia avec les autres disciples avant son départ. — Cette conclusion est illégitime. Nous ne voyons pas comment Notre Seigneur aurait été tenu d’admettre Judas à l’institution de l’Eucharistie, par cela seul qu’il lui avait lavé les pieds quelques instants auparavant ; ni pourquoi le traître n’aurait pu sortir après cette scène touchante, comme nous le lisons dans saint Jean. D’ailleurs, nous regardons comme très vraisemblable[[940]](#footnote-940) que Jésus ne consacra pas le pain et le vin immédiatement après cette cérémonie, mais qu’il expliqua d’abord le mystère qu’il allait accomplir : Judas aurait quitté la salle avant ces paroles d’explication.

On dit encore : Jésus, après l’admirable discours où il promit de nous donner sa chair en nourriture et son sang pour breuvage, prédit la trahison de Judas[[941]](#footnote-941). Par là, il a indiqué clairement que le traître, malgré son incrédulité, demeurerait avec lui jusqu’à la fin, et que, plus tard, il communierait d’une manière sacrilège[[942]](#footnote-942). — Non, cette conséquence ne ressort pas clairement du texte ; il faut même faire violence aux paroles de Jésus pour pouvoir l’en tirer. Dans ces paroles, Notre Seigneur n’a fait aucune allusion à la communion indigne de Judas ; il a voulu dire seulement que l’un de ses disciples par excellence, un des Douze qu’il avait choisis lui-même, serait assez ingrat pour le livrer un jour à ses ennemis. S. Jean nous montre que tel est réellement le sens de ce passage, lorsqu’il ajoute la réflexion suivante : « Car celui-ci (Judas) devait le trahir, bien qu’il fût un des Douze ». {320}

Nous mentionnerons seulement comme un curiósum exégétique une dernière objection que Cornélius a tirée du discours de saint Pierre qu’on lit au début du livre des Actes[[943]](#footnote-943). Le chef du collège apostolique, parlant du successeur que l’on devait donner à Judas, avait cité ce verset du psalmiste : Episcopátum ejus accípiat alter. Voici l’argument singulier que Cornélius construit sur ce texte. Lorsqu’il instituait l’adorable sacrement de l’autel, Jésus dit à ses disciples : « Faites ceci en mémoire de moi » ; par ces paroles il les consacra prêtres et évêques. Or saint Pierre parle du caractère épiscopal de Judas, τὴν ἐπισκοπὴν αὐτοῦ ( !), caractère que le traître aura pu seulement recevoir à l’institution de l’Eucharistie : donc il dut y participer. — C’est assurément là le lieu de s’écrier avec Horace : Quandóque bonus dormítat Homérus ! L’argument ne mérite pas d’autre réfutation.

Cependant, si nous croyons être en droit de penser que notre sentiment est plus favorisé par les textes évangéliques quand ils sont légitimement interprétés, nous devons reconnaître que les partisans de l’opinion contraire ont l’avantage lorsqu’il s’agit de la tradition. Tous les Pères, ou du moins presque tous les Pères sont avec eux. De même, la plupart des théologiens, jusqu’à ces derniers temps, ont soutenu la présence de Judas à la cène eucharistique.

Cette nuée de témoins n’est-elle pas écrasante ? Qu’on nous permette de le dire : Il ne nous semble pas.

Assurément, et il serait plus que téméraire d’en douter, le témoignage des Saints Pères et des Docteurs, surtout lorsqu’il est général, est, après l’Écriture, l’appui le plus solide pour une opinion. {321} Aussi cet argument de tradition est-il, selon nous, le plus fort que l’on puisse apporter en faveur de la thèse opposée à la nôtre. Néanmoins, comme on le sait, suivant la doctrine de l’Église, le sentiment des Pères ne devient obligatoire que lorsqu’il s’agit d’un point de dogme ou de morale ; partout ailleurs, l’axiome In dúbiis libértas conserve tous ses droits. Or, malgré l’affirmation contraire du Dr Schuster[[944]](#footnote-944), le fait que nous examinons n’a réellement d’importance que sous le rapport de l’histoire. Que Judas ait assisté à l’institution de la sainte Eucharistie, ou que Jésus l’en ait exclu, nulle conséquence pernicieuse ne saurait résulter de là pour la foi ni pour les mœurs. Le commentateur catholique peut donc, sans encourir le moindre blâme, s’écarter en ce point de la doctrine des anciens écrivains.

D’ailleurs, ce n’est pas seulement sur cette question que l’exégèse moderne, même chez les catholiques, a suivi une direction opposée à celle de l’antiquité. Son interprétation d’un assez grand nombre de passages des saintes Écritures diffère de l’interprétation patristique.

Et cela n’est pas étonnant. Outre les progrès considérables que la linguistique, la critique et l’histoire ont fait faire à l’exégèse, on sait que la plupart des Pères n’avaient pas l’intention de donner une explication littérale, complète et vraiment dogmatique des Saints Livres. Ils les commentaient le plus souvent du haut de la chaire, relevant les textes qui s’appliquaient le mieux à leur sujet, et en tirant les conséquences pratiques les plus appropriées à l’auditoire auquel ils s’adressaient. Or, pour la question qui nous occupe, ils avaient, comme prédicateurs, un intérêt tout particulier à faire assister Judas au banquet eucharistique. {322} Où trouver une matière qui prête davantage à l’éloquence, qui soit plus féconde en pensées graves et terribles ? Double trahison de Judas, première communion sacrilège, ses suites affreuses et son prompt châtiment, exemple frappant pour les mauvais prêtres et les chrétiens pervers qui communient indignement : combien souvent n’a-t-on pas l’occasion d’entendre de beaux développements oratoires sur ces idées diverses ?

Ce raisonnement pourra paraître futile à quelques-uns : nous sommes néanmoins persuadé qu’il est juste, et que la tradition sur ce point s’est probablement formée, comme l’on dit, oratorio modo, de même qu’elle s’est propagée surtout de chaire en chaire.

Du reste, elle n’a jamais été universelle, car, dès les premiers temps du Christianisme, nous pouvons suivre les vestiges rares, mais bien marqués d’une tradition contraire, conforme au sentiment que nous soutenons ici. Comme nous, Tatien[[945]](#footnote-945), Ammonius[[946]](#footnote-946), S. Jacques de Nisibe[[947]](#footnote-947), l’auteur des Constitutions apostoliques[[948]](#footnote-948), S. Hilaire[[949]](#footnote-949), excluent Judas de la cène. Théophylacte assure que de son temps plusieurs partageaient cette manière de voir[[950]](#footnote-950). Plus tard, elle a été propagée par Zacharie de Chrysópolis[[951]](#footnote-951), Rupert de Deutz[[952]](#footnote-952), Pierre Coméstor[[953]](#footnote-953), le pape Innocent III[[954]](#footnote-954), — ce qui n’est pas, pour nous, une petite autorité : un pape, et un pape si savant ! {323} — Turrianus[[955]](#footnote-955), Salmeron[[956]](#footnote-956), Barradius[[957]](#footnote-957), Lamy[[958]](#footnote-958), et d’autres encore. Nous sommes donc loin d’innover sur ce sujet.

Saint Thomas d’Aquin, dans sa Somme théologique, se demande si Jésus donna son corps et son sang à Judas sous les espèces sacramentelles. Il répond affirmativement, pour la raison suivante qui a été alléguée depuis par tous les défenseurs de la même opinion. Jésus-Christ, modèle d’équité, autant que maître habile, ne jugea pas qu’il fût convenable de séparer de la communion générale ce pécheur caché, qui n’avait contre lui ni accusateurs, ni preuves manifestes. S’il eût agi autrement, les ministres de l’Église auraient dû l’imiter plus tard. Notre Seigneur, en tant que Dieu, connaissait très bien l’iniquité du traître ; mais il ne la connaissait point par les moyens humains dont les hommes peuvent user, et voilà pourquoi il parut l’ignorer[[959]](#footnote-959).

D’après cela, le Sauveur aurait refusé d’exclure Judas de la participation à son corps et à son sang parce que, humainement parlant, personne ne connaissait les dispositions criminelles du traître, et que le divin Maître voulait, par sa conduite, indiquer à l’Église ce qu’elle devait faire plus tard à l’égard des pécheurs secrets qui demanderaient les sacrements en public. {324}

Ne pourrait-on pas dire, avec tout le respect dû à tant de théologiens qui ont tour à tour reproduit cette argumentation, qu’elle est ingeniósior quam vera ? Pour notre part, nous avons de la peine à admettre que Notre Seigneur Jésus-Christ, au moment solennel où il voulait instituer le plus grand, le plus admirable de tous ses sacrements, n’ait voulu tolérer la présence du traître au cénacle pendant l’institution de la divine Eucharistie que pour avoir l’occasion de donner une leçon de théologie pastorale aux apôtres et à leurs successeurs[[960]](#footnote-960). D’ailleurs nous ne prétendons point que Judas ait été formellement exclu de la communion. Jésus lui fournit seulement un prétexte pour s’éloigner plus tôt ; mais il le laissait libre de rester[[961]](#footnote-961). « Nous trouvons beaucoup plus de profondeur, dit le docteur Langen[[962]](#footnote-962), à l’opinion d’après laquelle celui qui refusa de communiquer avec le Sauveur et qui, par sa trahison, fut la cause de sa mort, ne dut point participer au souvenir salutaire de son immolation. L’institution de ce grand mystère ne devait pas être profanée par la participation d’un traître. Il fallait que ce misérable eût disparu de ses yeux, pour que Notre Seigneur pût s’abandonner aux sentiments de paix et de tranquillité qui semblaient convenir à la sublime manifestation de son amour pour les hommes, et qui apparaissent visiblement dans les paroles qu’il prononça en cette circonstance avec un calme tout divin et sous l’empire de l’affection la plus tendre ». {325}

Voyez, dans saint Jean, XIII, 31 et suiv., le saint enthousiasme auquel Jésus s’abandonne librement aussitôt après le départ de Judas : « Nunc Fílius hóminis clarificátus est, et Deus clarificátus est in eo… ». On dirait qu’il est maintenant délivré d’un poids affreux qui l’étouffait.

Il nous reste maintenant à établir le résultat de nos recherches.

1° L’argument de raison ne nous est en rien défavorable. Peut-être même les motifs de convenance parleraient-ils plus hautement pour nous.

2° La tradition est en partie contraire au sentiment que nous avons essayé de défendre. Nous avons vu toutefois qu’elle perd dans les questions de ce genre une portion considérable de sa force. Et puis, à toutes les époques il s’est trouvé des voix puissantes, quoique relativement isolées, pour certifier que Judas n’avait reçu ni la sainte communion, ni le sacerdoce complet, des mains de Notre Seigneur Jésus-Christ.

3° L’arrangement des textes évangéliques le plus conforme aux règles d’une bonne interprétation exclut assez nettement le traître de la cène[[963]](#footnote-963).

Concluons donc qu’il est, sinon certain, du moins fort vraisemblable que Judas n’assistait point à l’inauguration de la Pâque chrétienne, et qu’il n’attrista point par son odieuse présence ce banquet adorable où Jésus, prodigue de lui-même, se fit pour la première fois notre nourriture et notre breuvage, cette cène merveilleuse où le Fondateur du christianisme institua tout ensemble l’auguste sacrifice de la Messe, le sacrement de l’Eucharistie et le sacrement de l’Ordre. {326} {327}

# XII. LES CONCORDANCES[[964]](#footnote-964).

Tous nos lecteurs savent de visu ce qu’est une Concordance biblique, tous s’en sont plus ou moins servis pour leurs divers travaux ; mais fort peu, sans doute, connaissent leur histoire. Qui pense à questionner même le meilleur serviteur sur son origine et sur les événements de sa vie ? Nous-mêmes, il y a peu de temps, nous étions plongé aussi avant qu’il soit possible dans cette ignorance que nous reprochons si audacieusement à de plus doctes que nous : un charmant in-8° venu d’Allemagne[[965]](#footnote-965) nous a apporté, sur ce sujet utile et intéressant, de précieuses lumières que nous avons hâte de faire pénétrer dans le domaine public. L’auteur de cet opuscule est M. Ernest Bindseil, professeur à l’Université de Halle. {328} En écoutant ses savantes leçons, nous allons assister à la naissance, au développement et à la multiplication des Concordances [[966]](#footnote-966).

L’auteur les définit : Collectiónes ómnium alicújus óperis locórum, qui certe in una voce inter se concordant, seu conséntiunt, alphabético harum vocum concordántium órdine dispósitæ, ita ut lector ejúsmodi librórum ope omnes ejus libri, ad quem pertinent, locos inveníre possit, in quibus éadem vox légitur[[967]](#footnote-967).

Ici, comme pour la plupart des découvertes utiles, le nom de l’inventeur est douteux. Cependant, d’après l’opinion la plus commune et la plus probable, l’honneur d’avoir eu la première idée des Concordances reviendrait au célèbre cardinal Hugues de Saint-Cher, si connu par ses nombreux travaux exégétiques[[968]](#footnote-968).

Il avait formé le projet d’annoter tous les livres de la Bible et d’indiquer soigneusement dans son commentaire les différents sens de chaque verset (sens littéral, allégorique, moral, anagogique). Une grande difficulté l’arrêta bientôt dans ce travail ; car, pour préciser nettement la parfaite signification de chaque mot, il vit qu’il fallait comparer les divers passages de l’Écriture où ce mot a été employé, et en déduire son interprétation véritable. {329} Cette comparaison était impossible sans une table exacte de toutes les expressions contenues dans la Bible, en d’autres termes, sans ce que nous sommes convenus d’appeler une Concordance. Le savant cardinal eut le courage d’entreprendre cette œuvre difficile, avec un certain nombre d’amis qui en comprirent comme lui l’utilité[[969]](#footnote-969).

Voici la méthode qu’il suivit dans cette première Concordance.

Le mot que l’on cherche n’est écrit qu’une seule fois comme titre[[970]](#footnote-970). Au-dessous sont indiqués en abrégé le livre, le chapitre et la partie du chapitre où il a été employé. On sait que la division des chapitres en versets n’existait pas encore à l’époque de Hugues de Saint-Cher : elle ne fut inventée que plus tard par le célèbre imprimeur parisien Robert Étienne[[971]](#footnote-971). Hugues partagea donc les chapitres, sans égard à leur étendue, en sept parties, qu’il représenta par les premières lettres de l’alphabet : a, b, c, d, e, f, g*[[972]](#footnote-972)*. {330} Le lecteur n’avait plus qu’à se reporter, selon la lettre, au commencement, au milieu, ou à la fin des chapitres. Du reste, nous donnons ici pour plus de clarté un spécimen de cette Concordance.

Aaa.

Jerem. I, c. XIV, d.

Ezech. IV, f. XXVI, b.

Ioel. I, f.

Ténebræ.

Gen. I, a.

Deut. IV, 6. V, f. XXVIII, d.

Jos. II, b. XXIV, b.

II Reg. XXII, b, d.

IV Reg. VII, b. Etc.

Unigénitus.

Gen. XII, a, d, f.

Prov. IV, a.

Jer. VI, g.

Amos VIII, f.

Zach. XII, f.

Joan. I, b. III, d.

Hebr. XI, d.

I Joan. IV, c.

On a prétendu parfois, mais à tort, que, dans sa Concordance, Hugues de Saint-Cher avait omis tous les mots indéclinables. {331} Il est vrai qu’il en a retranché un grand nombre ; néanmoins, les plus importants ont trouvé place dans son ouvrage : par exemple, olim, quasi, sicut, etc.

Ce livre ayant été composé dans le couvent des Dominicains de Saint-Jacques, on l’appela Concordance de saint Jacques, et plus tard, Concordántiæ breves, lorsqu’on eut composé de plus longues Concordances[[973]](#footnote-973).

Environ vingt ans après l’invention des Concordances, le besoin d’une amélioration commença à se faire sentir. Hugues de Saint-Cher, comme nous l’avons vu, n’avait pas cité les textes ; il s’était contenté de les indiquer. Ceux qui consultaient son ouvrage étaient donc sans cesse obligés de feuilleter leur Bible pour trouver les passages dont ils avaient besoin. C’était un travail pénible, qui consumait du reste sans profit un temps précieux aux hommes d’étude. Cet inconvénient engagea d’autres Dominicains du même monastère à joindre aux indications une ou deux lignes du texte, afin d’abréger ainsi les recherches. Comme ce remaniement de l’ouvrage du cardinal Hugues eut surtout des Anglais pour auteurs, — entre autres Jean de Derlington[[974]](#footnote-974), Richard de Stavensby[[975]](#footnote-975), et Hugues de Croyndon, — on appela cette nouvelle Concordance Concordántiæ anglicánæ. Leur étendue leur valut aussi l’épithète de máximæ. {332}

Exemple :

Aaa.

Ierem. I. b. Aaa, Dómine Deus, ecce néscio loqui, quia puer ego sum.

XIV. d. Aaa, Dómine Deus, prophétæ dicunt eis : Non vidébitis gládium, et fames in vobis non erit.

Ezech. IV. f. Aaa, Dómine Deus : anima mea non est.

Iohel. I. f. Aaa, diéi : quia prope est dies Dómini.

Plus tard, vers la fin du XIIIe siècle, cette seconde forme de Concordance fut à son tour modifiée.

On avait reproché à son aînée d’être trop brève et trop concise ; on l’accusa, elle, non sans quelque raison, d’être par trop prolixe. On réduisit donc de beaucoup les citations : les mots essentiels furent conservés, les autres impitoyablement retranchés.

Autre innovation. Nous avons vu que, dans les Concordances soit breves, soit máximæ, tous les chapitres, sans distinction de longueur, étaient divisés en sept parties indiquées par les sept premières lettres de l’alphabet. Dans les Concordántiæ majóres, — car tel est le nom de cette troisième forme, — on ne conserva la division septénaire que pour les chapitres étendus ; les plus courts n’eurent que quatre parties, désignées par a, b, c, d.

On attribue généralement les Concordántiæ majóres à Conrad de Halberstadt[[976]](#footnote-976), qui appartenait aussi à l’Ordre de Saint-Dominique. Grâce à leur concision, elles prirent presque partout la place de leurs devancières. Un exemple montrera leur rapport avec les précédentes : {333}

Aaa.

Hiere. I. b. Aaa, Dómine Deus, ecce néscio loqui.

14. b. Prophétæ dicunt eis.

Ezech. 4. d. Dómine Deus, ánima mea non est.

20. g. Dómine Deus, ipsi dicunt.

Iohel. 1. d. Diéi : quia prope est dies Dómini.

Aaron.

Exo. 4. c. Egrediétur in occúrsum.

7. a. Erit prophéta tuus.

17. d. Et Hur sustentábant manus. Etc.

Peu de temps après le concile de Bâle (1430), un autre Dominicain, Jean de Raguse[[977]](#footnote-977), célèbre par les discussions qu’il eut avec les Bohémiens au sujet de la particule nisi, puis avec les Grecs sur la vraie notion des prépositions ex et per, résolut de réunir toutes les particules indéclinables contenues dans les saints Livres, afin d’en connaître plus facilement la signification[[978]](#footnote-978). Ses secrétaires exécutèrent cette nomenclature sous sa direction. Le docteur espagnol Jean de Secubia, chanoine de Tolède, la compléta et la publia. L’œuvre fut imprimée pour la première fois en 1496 par l’allemand Sébastien Braut, sous ce titre : Concordántiæ pártium sive dictiónum indeclinabílium totíus Bíbliæ.

Tels furent l’origine et les progrès de nos Concordances bibliques. Ces quatre formes étaient latines, et basées sur le texte de la Vulgate. Leur utilité engagea {334} bientôt d’autres savants à entreprendre le même travail sur la version grecque des Septante et sur le texte hébreu.

La première Concordance hébraïque fut composée par un Juif de Provence, Rabbi Isaac Nathan[[979]](#footnote-979), — d’autres l’appellent R. Mardochaï Nathan[[980]](#footnote-980). On l’imprima pour la première fois à Venise, en 1524[[981]](#footnote-981) ; il en parut ensuite une seconde édition, également à Venise (1364), et une troisième à Bâle (1381). Marius de Calasio[[982]](#footnote-982), Jean Buxtorf[[983]](#footnote-983), Christian Noldius[[984]](#footnote-984), Gottfried Tympe[[985]](#footnote-985) et Jules Fürst[[986]](#footnote-986) reprirent en sous-œuvre et complétèrent à tour de rôle le travail de R. Nathan. L’ouvrage de Fürst, le plus complet de tous, parut à Leipzig chez Ch. Tauchnitz, de 1837 à 1840.

Aucune de ces Concordances hébraïques ne contient les noms propres. Celle de Noldius est la seule qui fasse mention des particules hébraïques ; celle de Tympe, la seule qui embrasse les pronoms[[987]](#footnote-987).

En 1300, Euthalius de Rhodes, moine de Saint-Basile, composa une Concordance grecque de toute la Bible, en suivant le plan du cardinal Hugues de Saint-Cher[[988]](#footnote-988) ; {335} mais elle n’eut pas l’honneur d’être imprimée. Celles qui parurent plus tard ne s’étendirent jamais à toute l’Écriture sainte ; elles s’occupèrent exclusivement, les unes de l’Ancien Testament, les autres du Nouveau. Nous nous contenterons d’indiquer les plus célèbres.

La suite des temps nous présente d’abord la Concordance de Conrad Kircher, imprimée à Francfort en 1607[[989]](#footnote-989). Elle a cela de particulier, comme l’indique son titre, que les mots grecs y sont tous classés d’après l’expression hébraïque qui leur correspond, l’auteur s’étant proposé surtout de montrer les différentes traductions que les Septante avaient données de chaque mot du texte hébreu. Par exemple, sous le substantif אב, germinátio, arbústum, fructus, etc., sont rangées les expressions grecques ῤίζα, γεννήμα, μήν, νέων etc. Chacun de ces mots est suivi d’un ou de plusieurs textes[[990]](#footnote-990).

Malheureusement on pouvait reprocher à cet ouvrage un grand manque d’ordre et de clarté, qui en rendait l’emploi difficile. D’ailleurs, les exemplaires en furent bientôt écoulés. Ce double motif engagea Abraham Tromm[[991]](#footnote-991) à commencer un travail du même genre, mais sur un plan tout à fait nouveau. Après seize années d’une étude opiniâtre, il livra son œuvre à la publicité[[992]](#footnote-992). Dans cette Concordance, les mots grecs sont reproduits d’après l’ordre alphabétique, et chacun d’eux est accompagné de l’expression hébraïque correspondante ; {336} viennent ensuite les textes bibliques où on les rencontre.

Voici du reste les premières lignes de l’ouvrage.

Ἀβασίλευτος, absque rege, carens rege.

מלך אין, non est rex.

Prov. XXX, 27, Ἀβασίλευτόν ἐστιν ἡ ἀκρις, καὶ ἐκστρατεύει.

Ἄβατος, inaccessíbilis, ínvius, et in neutro, ἄβατον, ínvium.

1. איתן, válidus.

Amos, V, 24 : Καὶ ἡ δικαιοσύνη ὼς χειμάῤῥους ἄβατος.

2. אליה, execrátio.

Jer. XXXII, 18 : Καὶ ἔσεσθε εἰς ἄβατον, καὶ ὑποχείριοι.

Etc., etc.

Les meilleures Concordances grecques relatives au Nouveau Testament sont celles de Sixtus Betuleius[[993]](#footnote-993) (1546), d’Henri Étienne[[994]](#footnote-994) (Paris 1594), d’Érasme Schmid[[995]](#footnote-995) (Wittemberg, 1638) et d’Hermann Bruder[[996]](#footnote-996) (Leipzig, 1842).

Revenons aux Concordances latines, qui méritent que nous nous étendions davantage sur elles, à cause de leur plus grande utilité pratique. Trop peu de personnes, en France, sont à même de recourir aux Concordances grecques, hébraïques ; les latines, au contraire, sont d’un usage quotidien, surtout pour le clergé. Il sera bon par conséquent d’en mentionner les éditions principales, maintenant que nous connaissons leur histoire. {337}

À part quelques modifications ou corrections, elles adoptent toutes l’une des quatre premières formes que nous avons signalées au commencement de cet article[[997]](#footnote-997).

C’est à Frobenius que revient la gloire d’avoir imprimé la première Concordance latine. Elle parut à Bâle[[998]](#footnote-998) en 1516. Elle a pour titre : Concordántiæ majóres cum declinabílium utriúsque Instrumente, tum indeclinabílium dictiónum. De fait, elle se compose de deux parties distinctes : les mots déclinables et les particules invariables. L’ouvrage presque tout entier est imprimé en caractères gothiques. Une seconde édition tout à fait semblable parut, quatre ans plus tard, également chez Frobenius. En 1545, un éditeur lyonnais, Sébastien Gryphius, publia à son tour les Concordántiæ majóres, en y ajoutant aussi les mots indéclinables[[999]](#footnote-999).

Une édition plus célèbre parut en 1555 à Paris chez Robert Étienne, sous ce titre : Concordántiæ Bibliórum utriúsque Testaménti, Véteris et Novi, novæ et íntegræ*[[1000]](#footnote-1000)*. L’illustre typographe y donne à ses confrères ce singulier avis :

R. Stéphanus Typógraphis :

« Æquos et innócuos vos præbéte ὁμοτέχνῳ ὑμῶν, rogo atque óbsecro. Privilégium ipsi ultro ad annos áliquot irrogáte, ut messi aliénæ parcátis. Cœpta, necdum expolíta, melióra fácere et perfícere sínite, vobis in témpore profutúra ». {338}

S’adressant ensuite christiáno lectóri, il indique les motifs qui l’ont excité à donner cette nouvelle Concordance, signalant en particulier les défauts des précédentes et les désirs exprimés par les savants. Après quoi, il expose les changements qu’il a cru devoir apporter à l’ancienne méthode, entre autres la division si commode des chapitres en versets[[1001]](#footnote-1001). Il diffère encore de ses prédécesseurs en ce que, au lieu de consacrer comme eux une partie distincte aux particules, il les mélange simplement aux autres mots, selon leur rang alphabétique.

À cette époque, les éditeurs ne se bornaient pas à faire de la spéculation. D’ordinaire, ils étaient eux-mêmes des savants. C’est ainsi que J. Hervagius de Bâle, à l’exemple de Robert Étienne, revit et corrigea les Concordances majeures ; son fils publia son travail après sa mort, en 1561.

Cologne eut aussi ses Concordances latines, a Theólogis Coloniénsibus révisæ et auctæ. Cette édition, qui parut pour la seconde fois en 1663, chez Pierre Hilden, n’offre rien de particulier. Celle des Bénédictins de Wessobrunn, publiée à Augsbourg en 1751, suit au moins en partie une voie nouvelle et plus parfaite. En effet, 1° les textes cités offrent toujours un sens complet, ou du moins permettent de le découvrir sans peine ; 2° les formes des verbes y sont classées d’après les temps et les personnes, les noms d’après les cas : ce qui facilite beaucoup les recherches ; 3° pour gagner de la place, on a imaginé plusieurs modes ingénieux d’abréger les mots et les textes. {339}

A.

A et O.

Apoc. 1, 8, ego sum \*. † 21, 6.

† 22, 13.

AAA.

Ier. 1, 6 et dixi : \* Dne Deus !

† 14, 13. Ezech. 4, 14. † 20, 46.

Ioël. 1, 15. \* diéi : quia prope est

dies Dni[[1002]](#footnote-1002).

Une des meilleures Concordances latines est celle de François Luc[[1003]](#footnote-1003), revue et corrigée par Hubert Phalésius[[1004]](#footnote-1004). Nous la recommandons à nos lecteurs[[1005]](#footnote-1005). Mais elle a encore été surpassée par celle de Dutripon, qui est sans contredit la plus parfaite actuellement[[1006]](#footnote-1006). {340}

Nous ne suivrons pas M. Bindseil dans sa longue nomenclature d’autres éditions moins importantes[[1007]](#footnote-1007). Ce que nous avons dit sur ce sujet suffit largement pour le but que nous nous étions proposé dans cette étude. Nous citerons seulement les paroles suivantes de Quétif, parce qu’elles nous donnent une idée du nombre presque immense des Concordances, soit manuscrites, soit imprimées, qui ont vu le jour depuis Hugues de Saint-Cher. Après avoir cité divers manuscrits antiques connus de lui, il ajoute : « Univérsim nulla fere est antíqua bibliothéca in qua non sit áliquod hujus ratiónis exemplum. » Il dit ensuite à propos des Concordances imprimées : « Editiónes vero a nata typográphia tôt sunt ut vix numerári possint[[1008]](#footnote-1008) ».

On conçoit facilement l’importance, et nous pourrions dire la nécessité des Concordances hébraïques, grecques et latines. En France, où la Bible est si peu lue en langue vulgaire, nous avons plus de peine à comprendre les services qu’elles peuvent rendre lorsqu’elles sont écrites dans nos idiomes modernes. Il en existe pourtant un assez grand nombre de cette espèce, surtout en Allemagne, où elles parurent dès que Luther eut publié sa traduction du Nouveau Testament[[1009]](#footnote-1009). La Belgique et la Suède en possèdent aussi quelques-unes[[1010]](#footnote-1010). {341} Nous n’en connaissons qu’une seule dans notre langue : elle a été imprimée à Genève, en 1566[[1011]](#footnote-1011).

Toutes les Concordances que nous avons étudiées jusqu’ici étaient « verbales » (verbales), c’est-à-dire, basées sur les mots (verba) sans tenir compte de l’ordre logique des matières (res). Il en est aussi de « réelles » (reáles), qui ont les choses mêmes pour fondement.

Par exemple, sous ces titres : Charité, Patience, etc., on indiquera ou même l’on inscrira intégralement, pour plus de commodité, les passages de la sainte Écriture qui traitent de la matière en question.

Les Concordances « réelles » sont parfois dogmatiques, le plus souvent morales et destinées à fournir des matériaux en vue de la prédication. Les plus connues sont celles de S. Antoine de Padoue[[1012]](#footnote-1012), de Godefroy Büchner, de Merz[[1013]](#footnote-1013) et de Matabène[[1014]](#footnote-1014).

Il y a encore les Concordances marginales, reproduites aujourd’hui sur les marges de toutes les Bibles. À propos d’un texte, elles renvoient aux principaux passages qui s’y rapportent dans les autres livres de l’Ancien et du Nouveau Testament. Elles eurent pour premier auteur le moine Ménard, qui fit paraître en 1468 une édition des Évangiles accompagnée de ces notes ; on les appliqua bientôt à toute la Bible (1471)[[1015]](#footnote-1015). {342}

Nous ne nous étendrons pas ici sur les précieux secours qu’on peut tirer à chaque instant des Concordances bibliques, surtout des Concordances appelées verbales.

Les prédicateurs et les théologiens pratiquent à leur égard le précepte d’Horace :

Noctúrna versáte manu, versáte diúrna.

Les grammairiens et les lexicographes y puisent leurs préceptes, leurs exemples et la vraie signification des mots. Les critiques et les commentateurs savent quelles lumières elles leur apportent sans cesse. Plusieurs auteurs ont indiqué longuement dans des traités spéciaux les avantages qu’elles peuvent procurer : entre autres Conrad Kircher, De Concordantiárum biblicárum usu*[[1016]](#footnote-1016)*, Sixte de Sienne dans sa Bibliothéca sancta*[[1017]](#footnote-1017)*, et André Glauch, De usu Concordantiárum biblicárum[[1018]](#footnote-1018). {343} Ce dernier expose sa doctrine dans trente-six aphorismes répartis entre cinq chapitres, dont le premier est Prælimináre ac theoréticum, tandis que le second traité De usu Concordantiárum generalíssimo, le troisième De usu Concordantiárum in S. Philológia, le quatrième De usu Concordantiárum in S. Philosóphia, le cinquième enfin De usu Concordantiárum in SS. Theológia.

Les Concordances bibliques ont inspiré l’idée d’ouvrages semblables pour d’autres branches de la science[[1019]](#footnote-1019), spécialement pour les auteurs classiques de la Grèce et de Rome.

On en a composé depuis longtemps pour Euripide et pour Homère, mais elles sont loin d’être complètes. M. Bindseil presse les savants modernes de perfectionner ces premiers travaux, et, pour que ses exhortations soient plus fructueuses, il prêche lui-même d’exemple en donnant un excellent spécimen d’une Concordance qui embrasserait toutes les œuvres d’Homère[[1020]](#footnote-1020). Les littérateurs lui sauront gré de ses efforts. Pour nous, nous le remercions avant tout de nous avoir donné une histoire si détaillée et si parfaite des Concordances bibliques. En nous faisant connaître et aimer davantage ce livre plein d’utilité, il aura en quelque sorte centuplé les forces de la pauvre mémoire humaine, que Sénèque a si bien définie : {344} « Res ex ómnibus pártibus ánimi maxime delicáta et frágilis[[1021]](#footnote-1021) ».

²

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Abulwalid et l’῾almah d’Isaïe, p. 17[37].

Achaz. Durée de son règne, p. 5[3] ; — de la guerre qu’il eut à soutenir contre Rasin et Phacée, p. 5[4] ; sa conduite hypocrite quand Isaïe lui proposa de demander un miracle au Seigneur, p. 10-10[16-18] ; sa politique antithéocratique, p. 10-12[18-24] ; il pouvait comprendre sans peine le sens de la prophétie de l’῾almah, p. 38-39[90-92].

Actes des apôtres et la critique moderne, p. 59-59[149-150].

Agonie de Jésus à Gethsémani, p. 46-48[114-117].

῾Almah (L’oracle de l’). Unité de l’oracle, pp. 5, 10, 15 [5, 16, 31] ; sa beauté, p. 11[19] ; son importance, p. 11[21] ; les préliminaires de la prophétie, avec les objections des rationalistes qui s’y rattachent, p. 69[5-14] ; la littérature scripturaire qui s’est formée sur ce point, p. 11[21] ; la véritable interprétation nettement donnée par S. Matthieu, p. 18-19[38-42] ; les interprétations rationalistes, p. 19-22[43-49] ; l’argument de tradition, p. 22-25[49-58] ; l’usage biblique du mot ῾almah, p. 25-27[58-63] ; l’étymologie, p. 27-31[63-72] ; quelques raisonnements empruntés au texte et au contexte, p. 31-33[73-78] ; explication des dernières paroles de l’oracle, p. 34-35[80-82] ; difficultés qui proviennent de l’accomplissement tardif, p. 33[78] et suiv. ; fausses solutions de ces difficultés, p. 35-37[84-88] ; la vraie solution, p. 37[89] et suiv.

— (La personne de l’). L’῾almah est la très sainte Vierge, pp. 11, 17-33[19, 37-77] ; — ne saurait être la femme d’Achaz ou du prophète Isaïe, p. 20-20[44-45], ni une jeune fille quelconque, p. 20[45], ni une femme idéale, p. 21[46], ni un symbole de Jérusalem ou de la famille royale, p. 21[48], ni une fille d’Achaz, p. 22[48] et suiv.

Ange (L’) de Gethsémani, p. 49[121] et suiv.

Anges (Les) dans la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, p. 50 et 50[122 et 123].

Âniers juifs, p. 97[250].

Annonciation (Église de l’) à Nazareth, p. 87[220] et suiv.

Anticipation prophétique dans la Bible, p. 41[98].

Apocalypse (L’) jugée par M. Maurice Vernes, p. 60-61[153-154].

Arabe (La langue) et le rôle exagéré qu’on lui a fait jouer pour les dérivations hébraïques, p. 28-29[66-67].

Argument de tradition (L’) et sa valeur, p. 125[320] et suiv.

Artisans et travail manuel chez les Juifs de Palestine au temps de Jésus-Christ, p. 93-103[239-266].

Assyrienne (La langue) et l’hébreu, p. 29[67].

Assyriens (Les), instruments des vengeances de Jéhovah contre les Juifs, p. 13[25] ; — châtiés eux-mêmes sous les murs de Jérusalem, p. 14[27].

Auberge (Une) dans l’ancienne Jérusalem, p. 102[263].

Augustin (Saint) et l’exégèse, p. 64[162].

Beth-hachaïm, p. 111[285] et suiv.

Bethoulah et ῾almah, p. 31-31[72-73].

Biccourim (ou prémices sacrées) apportés à Jérusalem, p. 103-103[264-266].

Birket-es-Soultân, p. 5[3 note].

Birket-Mamillah, p. 5,5, 6[2, 3, 6].

Bossuet et l’oracle de l’῾almah, p.12, 16, 24 et suiv., 31, 33, 41 [21, 33, 54 et suiv., 72, 77, 99] ; — et la critique biblique, p. 65-66[165-166].

Catéchisme israélite, p. 103[267] et suiv. ; leçons préliminaires, p. 104-104[268-269] ; de Dieu, p. 105[270] ; du Symbole, p. 105[271] ; du Messie, p. 105[272] et suiv. ; pratiques destinées à rappeler le souvenir de Dieu et de sa loi, p. 106[273] et suiv. ; préceptes moraux, p. 107-109[276-280] ; conclusion, p. 110-110[281-282].

— protestant, p. 107[274] et suiv.

Chibbout hakkéver, p. 119[305] et suiv.

Cicéron et la Palestine, p. 94[242].

Cimetières juifs, p. 110[283] et suiv. ; leur nom en hébreu, p. 111-111[285-286] ; répugnance des Juifs pour les cimetières communs, p. 112[287] et suiv. ; installation d’un nouveau cimetière, p. 112[289] ; les tombes des riches et des pauvres, p. 113-113[290-292] ; épitaphes, p. 114-118[293-301] ; visite des tombeaux, p. 118-119[302-304] ; superstitions rattachées aux cimetières, p. 119-120[305-306] ; répugnance des Juifs pour les exhumations, p. 120[307], et pour la crémation, p. 120-121[308-309].

Cláudia Prócula, femme de Pilate, et son rôle dans la Passion de Jésus, p. 56[141].

Cohanim ou prêtres juifs, p. 112[289].

Comma Joannéum et son authenticité, p. 77[193] et suiv.

Commentateurs catholiques du XVIe siècle, p. 66[168] et suiv. ; — du XVIIe siècle, p. 67[169] et suiv. ; — du XVIIIe siècle, p. 67[170] ; — du XIXe siècle, p. 67-70[170-175].

Commerce (Le) chez les Juifs, p. 95[244].

Concordances bibliques, p. 127[327] et suiv. ; définition, p. 127[328] ; origine, p. 127[328] et suiv. ; Concordántiæ breves, p. 129[329] et s. ; Concordántiæ máximæ, p. 129[331] ; Concordántiæ majóres, p. 129-130[332-333] ; — hébraïques, p. 130[334] ; grecques, p. 130-131[335-336] ; latines, p. 131-133[336-340] ; — verbales, p. 133[341] ; — réelles, p. 133[341] ; marginales, p. 133[341] et s. ; — utilité des Concordances, p. 134-135[342-344].

Corporations de métiers chez les Juifs, p. 98[251] et suiv.

Crémation (La) et le judaïsme, p. 120-121[307-309].

Critique (La) intransigeante et la Bible, p. 57-58[143-145] ; biblique et l’Église, p. 63-70[161-176].

Damas, capitale de la Syrie, p. 7[9].

Danse des morts, p. 89[227] et suiv.

Delitzsch (Le Dr Franz) et le travail manuel chez les Juifs au temps de Jésus-Christ, p. 93[240] et suiv.

Diapedesis, ou sueur de sang, p. 50-51[123-126].

Dieu, d’après le catéchisme israélite, p. 105[270].

Dogme (Le), presque nul dans le catéchisme et dans la théologie des Juifs modernes, pp. 105, 107[270, 275].

Église (L’) catholique et la critique biblique, p. 63-70[161-176].

El-Khalîl, p. 4[1].

Emmanuel. Étymologie de ce nom, p. 12[23] ; quel est l’Emmanuel prédit par Isaïe ? p. 12-17[23-36] ; le livre d’Emmanuel, p. 12-14[24-28] ; — ne devait pas être nécessairement et strictement la dénomination du fils de l’῾almah, p. 17[35] et suiv.

Ephraïm (Royaume d’). Époque de sa ruine, p. 7-9[9-14].

Épitaphes sur les tombes juives, p. 114[293] et suiv.

Épîtres de S. Paul et la critique, p. 59[150] et suiv. ; — catholiques, p. 60-60[152-153].

Eucharistie (La sainte) et le traître Judas, p. 121[311] et suiv.

Évangiles (Les) et la critique moderne, p. 58-59[147-149] ; — et l’assistance de Judas à l’institution de l’Eucharistie, p. 121-124[312-318].

Ewald et l’interprétation de l’oracle de l’῾almah, p. 20, 22, 40 [44, 49, 97].

Exhumations, rares chez les Juifs, p. 120[307].

Ézéchias ne saurait être l’Emmanuel de la prophétie d’Isaïe, p. 15[29].

Femme adultère (Épisode de la) : son authenticité, p. 77[193] et suiv.

Fontaine de la Vierge, à Nazareth, p. 88-89[223-226].

Fontane, Marius (M.) et l’Ancien Testament, p. 62-63[156-159].

Gesénius et l’étymologie du mot ῾almah, p. 28-30[64-69].

Gethsémani et l’agonie de Notre Seigneur Jésus-Christ, p. 42[101] et suiv.

Gihon (Piscines de), p. 4[2 et 3].

Goïm, ou non-juifs, p. 112[287].

Havet (M.) et l’Évangile, p. 52[129] et suiv. Le but de M. Havet, p. 52-52[130-131] ; ses sources, p. 52[131] et suiv. ; la logique de M. Havet, p. 53-55[132-138] ; sa thèse principale, p. 55-56[138-141] ; ses conclusions, p. 56[141] et suiv.

Herméneutique biblique et le Talmud, p. 25[58].

Hérode-le-Grand et les ouvriers juifs, p. 100[257] et suiv.

Hinnom (Vallée d’), p. 4[2].

Hugues de Saint-Cher, inventeur des Concordances bibliques, p. 127[328] et suiv.

Isaïe et l’oracle de l’῾almah, pp. 5-7, 10-11[3-9, 16-18] ; le livre d’Emmanuel dans la prophétie d’Isaïe, p. 12-14[24-28].

Isenbiehl et son erreur relativement à la prophétie de l’῾almah, p. 20[45].

Jean (Saint) et l’institution de l’Eucharistie, p. 123[316] et suiv.

Jean Chrysostome (Saint) et l’exégèse, p. 64[163].

Jérémie, anneau de la tradition juive au sujet de la Vierge-Mère, p. 24[55] et suiv.

Jérôme (Saint) et son témoignage concernant l’étymologie du mot ῾almah, p. 29-29[67-69].

Jésus-Christ est Emmanuel, fils de l’῾almah, p. 17-17, 41[34-36, 99] ; — dans son agonie de Gethsémani, p. 42[101] et suiv. ; — artisan, p. 100[256] et suiv.

Juda (Le royaume de) châtié à cause de l’incrédulité d’Achaz, p. 13[24], et aussi pour ses propres péchés, p. 13[25].

Judaïsme (Le) épuisé comme religion, p. 107, 109[275, 280] et suiv.

Judas et l’institution de la sainte Eucharistie, p. 121[311] et suiv. ; les récits évangéliques à ce sujet, p. 122-123[312-317] ; solution de quelques objections, p. 124-125[318-320] ; sentiment de la tradition, p. 125-126[320-323] ; la raison théologique, p. 126[323] et suiv. ; conclusion, p. 126-127[325-326].

Juifs (Les) et l’oracle de l’῾almah, pp., 11, 23[20, 51] et suiv., 30-31[70-72] ; — le commerce et l’usure, p. 95[244] ; — orthodoxes et libéraux, p. 110[283] et suiv.

Julien l’Apostat et l’oracle de l’῾almah, p. 17[37] ; — et la sueur de sang à Gethsémani, p. 46[114].

Kéber abôth, ou visite des tombeaux, p. 118-119 [302-304].

Le Hir (M.), l’un des meilleurs hébraïsants contemporains, p. 16[33] ; — et l’étymologie du mot ῾almah, p. 28[65] et suiv.

Lévites dans le judaïsme contemporain, p. 116[297].

Luc (Saint) et l’oracle de l’῾almah, p. 18[39] et suiv. ; — et l’agonie de N. S. Jésus-Christ à Gethsémani, p. 42[101] et suiv. ; — médecin, p. 43[104] ; — et Nazareth, p. 81[205] et suiv., 90-90[229-230] ; — et l’institution de l’Eucharistie, p. 122-123[313-315].

Luther, champion de la virginité de l’῾almah, p. 26[59].

Maher schalal chasch baz, fils d’Isaïe, p. 13[24 et 25].

Marc (Saint). Authenticité des douze derniers versets de son évangile, p. 77[193] et suiv. ; — son récit relatif à l’institution de l’Eucharistie, p. 122[312] et suiv.

Marché (Le) à Jérusalem, p. 101[259] et suiv.

Maronites (Église des) à Nazareth, p. 89[226] et suiv., 91[231].

Matthieu (Saint) et son interprétation authentique de la prophétie de l’῾almah, p. 18-19[38-42] ; — son récit relatif à l’institution de l’Eucharistie, p. 122[312] et suiv.

Mem clausum et sa signification messianique d’après les rabbins, p. 23[52].

Mesousah (La), p. 106[274].

Messie (Le) désigné par le nom d’Emmanuel, p. 14-16, 16[28-32, 34] ; — fils de l’῾almah, p. 17[35] et suiv. ; — n’a pas, d’après la Bible, de père selon la chair, p. 18, 32[40, 76] ; centre de tout chez le peuple juif, p. 39, 105[93, 272] ; dans le catéchisme et la théologie des Juifs contemporains, p. 105[271] et suiv.

Michée et la Vierge-Mère, p. 25[56] et suiv.

Morale (La) naturaliste du judaïsme contemporain, p. 108[277] et suiv.

Na῾arah (Le substantif) rapproché de ῾almah, p. 31[72-73].

Nabuchodonosor et les tombeaux des Juifs, p. 112[289] et suiv.

Nazareth, p. 81[205] et suiv. ; — et l’Évangile, p. 81-83[205-210] ; la ville de Nazareth, p. 83-86[211-219] ; Saints Lieux de Nazareth, p. 86-90[219-229] ; les environs de Nazareth, p. 90-92[229-234] ; histoire de Nazareth, p. 92-93[234-237].

Neby Ismaïl, près de Nazareth, p. 91[232] et suiv.

Parfumeurs (Les) chez les Juifs, p. 97[248] et suiv.

Paul (Saint), fabricant de toile pour les tentes, p. 99[256].

Pénitence (Idée de la) d’après le catéchisme juif, p. 107[276] et suiv.

Pères (Les Saints) et la Bible, p. 64[162] et suiv.

Phacée, roi d’Israël, p. 5, 5, 7[3, 4, 9].

Pharisiens (Les) et le travail manuel, p. 95[245] et suiv. ; leur manie de tout codifier, p. 118[302].

Précipitation (Supplice de la), p. 91 [231].

Prêtres juifs, leurs descendants, p. 112 [289].

Prière (La) d’après le catéchisme israélite, p. 108[277].

Prophéties, leur obscurité, p. 37-38[89-91].

Proverbes juifs relatifs au travail, p. 94 [243] et suiv.

Rabbins artisans, p. 99-99[254-256].

Rambula (L’inscription de) et l’étymologie du mot ῾almah, p. 30[71] et suiv.

Rasin, roi de Syrie, p. 5, 5, 7[3, 4, 9].

Rationalistes (Les) et la prophétie de l’῾almah, p. 6-9, 10-10, 11-11[7-14, 16-17, 20-21] ; leurs étonnantes hardiesses d’interprétation, p. 7, 7, 10, 18, 29, 53-55, 62[9, 10, 17, 39, 68, 133-137, 156] ; faiblesse de leurs objections contre l’oracle de l’῾almah, p. 11-11, 15, 15, 19-22 [20-21, 29, 30, 43-49], et contre l’agonie de Notre Seigneur Jésus-Christ à Gethsémani, p. 43-46[106-112].

Rebb, titre honorifique chez les Juifs, p. 116[298].

Réclames étranges des artisans juifs, p. 102 [262].

Reuss (M.) et la prophétie de l’῾almah, p. 6-8, 8, 10, 15, 16, 24, 33[7-10, 12, 16, 30, 33, 55, 79] ; — et le canon du Nouveau Testament, p. 58[147] et suiv.

Révision du Nouveau Testament de l’église anglicane, p. 71[177] et suiv. ; ce qui se passa avant la révision, p. 72-75[181-188], pendant la révision, p. 75-78[188-195], après la révision, p. 78-80[196-202].

Romélie, p. 6[6].

Saltus Dómini (Le) à Nazareth, p. 91[231] et suiv.

Samarie, capitale du royaume d’Israël, p. 7[9] ; Isaïe prédit exactement l’époque de sa ruine, p. 7[9] ; difficultés auxquelles a donné lieu cette prédiction, p. 7-9[10-14].

Schear-Iaschoub, premier fils d’Isaïe. Son rôle dans la prophétie de l’῾almah, p. 6-7[6-8].

Schemang (Le) chez les Juifs, p. 106[274].

Septante (Les) et les autres traducteurs juifs de la Bible à propos du mot ῾almah, p. 23-24[53-54].

Signe promis par Dieu à Achaz et sa nature, p. 10, 31[17, 73] et suiv., 35-35[82-83] ; difficulté qui provient de son accomplissement tardif, p. 33[78] et suiv.

Simon (Richard) et la critique biblique, p. 64-65[163-166].

Soury, Jules (M.), appréciant le rôle de l’Église catholique relativement à la Bible, p. 64[161] et suiv.

Strauss et l’oracle de l’῾almah, p. 18, 19, 19, 33[39, 41, 42, 78] ; — et la sueur de sang à Gethsémani, p. 43, 44, 45, 48, 48, 49[106, 107, 110, 114, 118, 121].

Sueur de sang (La) au jardin de Gethsémani, p. 42[101] et suiv. ; la question d’authenticité, p. 42-43[102-105] ; le caractère historique du récit, p. 43-46[106-112] ; — les fausses interprétations, p. 46-49[113-120] ; la question de possibilité, p. 49-51[121-126].

Superstitions rattachées au culte des morts chez les Juifs, p. 119[305] et suiv.

Symbole (Le) israélite, p. 105[271].

Tacite et la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, p. 55[138].

Talmud (Le) et une règle d’herméneutique biblique, p. 25[58] ; — et le travail manuel chez les Juifs, p. 94[241] et suiv.

Temple (Le) de Jérusalem agrandi par Hérode, p. 100-101[257-259].

Testament (l’Ancien) jugé par M. Marius Fontane, p. 62[156] et suiv.

— (Le Nouveau) : ce que les rationalistes daignent nous en laisser, p. 58[147] et suiv. ; — révisé de l’église anglicane, p. 71-81[177-203] ; — et le travail manuel chez les Juifs, p. 94, 99[240, 256] et suiv.

Théphilin (Les), p. 106[274].

Thomas d’Aquin (Saint) et la présence de Judas à l’institution de l’Eucharistie, p. 126[323] et suiv.

Tombeaux juifs, p. 112-114[289-292].

Tradition (La) et la prophétie de l’῾almah, p. 22, 25, 41[49, 58, 99] ;

— et l’assistance de Judas à l’institution de l’Eucharistie, p. 125[320] et suiv.

Travail manuel (Le) chez les Juifs au temps de Jésus-Christ, p. 93[239] et suiv. ; les sources à consulter, p. 94-94[240-241] ; l’idée qu’on se faisait alors du travail, p. 94-96[242-247] ; les divers critériums qui servaient à apprécier la valeur des professions, p. 96-97[248-250] ; organisation des corps de métiers, p. 98[251] et suiv. ; union du travail manuel et de l’étude, p. 98-100[252-257] ; les ouvriers juifs et la reconstruction du temple de Jérusalem, p. 100[257] et suiv. ; une journée avec les artisans de Jérusalem, p. 101-103[259-266].

Tsitsith (Les), p. 106[274].

Variantes du texte grec pour le Nouveau Testament, p. 76[191].

Vernes, Maurice (M.) et le Nouveau Testament, p. 58[147] et suiv.

Versets de la Bible, leur origine, p. 128[329].

Version autorisée de la Bible en Angleterre, p. 72[181] et suiv. ; — catholique de Douai, p. 75[187] et suiv.

Voltaire et l’῾almah d’Isaïe, p. 27[63] ; — et M. Havet, p. 52[130-131].

FIN DE LA TABLE  
ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

———

IMPRIMERIE CONTANT-LAGUERRE.

———

NOUVELLE MÉTHODE PRATIQUE ET FACILE

pour apprendre sans maître

LA LANGUE HÉBRAÏQUE

Par D, SCHILLING

ANCIEN PROFESSEUR AU GYMNASE CATHOLIQUE DE COLMAR (ALSACE)

I vol. in-8°. — Prix 5 francs

Cette nouvelle Méthode hébraïque offre dans sa partie élémentaire ainsi que dans sa syntaxe des avantages qu’on chercherait en vain dans les grammaires publiées jusqu’à ce jour. Dans la section élémentaire, que l’auteur dispose d’après le système de nos langues modernes, chaque partie du discours est accompagnée d’un passage æ la Bible hébraïque, traduit et analysé, d’où sont tirés les exemples cités à l’appui des régies. L’élève ne rencontre plus à son début les arides théories sur les accents, sur le changement de voyelles ; ces points, comme bien d’autres, ne sont traités que lorsqu’ils ont été entrevus par la pratique. Le mécanisme de la flexion des noms et de la conjugaison des verbes est supérieurement traité. Les paradigmes soit du nom, soit du verbe, au lieu d’être renvoyés à la fin du livre, sont incorporés Su texte même, et se trouvent à la place qu’ils doivent naturellement occuper : tous les exemples cités sont traduits en latin. Malgré l’aridité de la matière, l’auteur a su faire entrer dans sa méthode un charme particulier, qui fait qu’on étudie sans fatiguer l’esprit, et que l’intérêt va toujours croissant à mesure que l’on avance : il n’a d’ailleurs eu pour but que de mettre par écrit un plan qu’il suivait depuis de nombreuses années, d’après lequel il se faisait fort d’enseigner l’hébreu en six leçons. La syntaxe, très complète, procure aux jeunes hébraïsants les moyens d’éclaircir, par le secours du texte original, les difficultés exégétiques qui surgissent fort souvent dans l’étude de l’Écriture sainte. — La table alphabétique des matières, qui termine le volume, mérite une mention spéciale pour sa disposition nette, qui permet de rechercher en un clin d’œil la solution d’une question grammaticale quelconque échappée à la mémoire.

DU MÊME AUTEUR

PRECES QUOTIDIÁNÆ

(hebráice et latine)

Ad usum SS. Theológiæ et Linguæ hebrǽæ Studiosósum in Universitátibus cathólicis et semináriis episcopálibus

COLLÉCTÆ ET IN HEBRǼUM VERS.

1 vol. in-16. — Prix. 5 fr.

———

VATICÍNIA MESSIÁNA

Véteris Testaménti hebráici

EXEGÉTICE ET PHILOLÓGICE DILUCIDÁTA

in modum Chrestomáthiæ hebráicæ ordináta

cum Vocabulário, Hebrǽo-Latino

Vol. 1, Vaticínia Messiána Pentatéuchi et Librórum historicórum Vet. Test.

1 vol.. in-8° — 4 fr. 50

———

DE L’HARMONIE

ENTRE L’ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE

OU PERPÉTUITÉ ET CATHOLICITÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE Par le chevalier P. L. B. DRACH

2 vol. in-8°. — Prix 10 francs

BAR-LE-DUC, IMPRIMERIE CONTANT-LAGUERRE.

(\[[0-9\-] {3;7}\])

1. $ Nous l’avons publié dans la Revue des Sciences ecclésiastiques, n° de juin 1868. [↑](#footnote-ref-1)
2. $ Il a également paru dans la Revue des Sciences ecclésiastiques, novembre 1868. [↑](#footnote-ref-2)
3. $ D’après le texte hébreu :

   הנה הצלמה הרה וילדת כן וקראת שמו צמנואל [↑](#footnote-ref-3)
4. # Nous n’arrivons pas à suivre ce récit sur une carte. Il nous parait erroné. C’est pour aller à la piscine inférieure qu’on emprunte la route de Bethléem. [↑](#footnote-ref-4)
5. $ Voyez R. Riess, Atlas de la Bible, pl. VI, et surtout Zimmermann und Socin, Plan des heutigen Jerusalem mit Umgebung, Leipzig, 1881. [↑](#footnote-ref-5)
6. $ Nous ne pouvons pas entrer ici dans la discussion de ce fait. On la trouvera dans Robinson, Palæstina und die südlichen angrenzenden Lænder, 1841, t. II. p. 129 et s. ; dans Wilson, Lanis of the Bible, 1847, t. I. p. 493 ; dans Smith, Dictionary of the Bible, s. v. Jerusalem ; dans Kitto, Cyclopædia of the Bible, à l’article Gihon ; dans Socin, Palæstina und Syrien, 1875. p. 245 ; dans Porter, Murray’s Handbook for Travellers in Palestine and Syria, 1875, p. 175, etc. Ceux qui placent l’étang de Gihon au nord-ouest de Jérusalem, comme Krafft, Die Topographie Jerusalem’s, 1846. p. 119, ou au sud-est, comme Williams, Holy City, t. I, p. 124, ou à l’est, comme Furrer, Schenkel’s Bibellexikon, s. v. Gichon, ont contre eux un passage formel de la Bible (II Par. XXXII, 30), où il est clairement affirmé que « Ezechías… obturávit superiórem fontem aquárum Gihon, et avértit eas subter ad occidéntem urbis David. » La source antique a disparu, car le Birket Mamillah n’est depuis longtemps alimenté que par l’eau des pluies ; mais il est probable qu’on la retrouverait en fouillant le sol de même qu’on a retrouvé une partie notable du canal souterrain construit par Ézéchias. Il est à peu près parallèle à l’aqueduc actuel et aboutit semblablement à la piscine d’Ézéchias dans l’intérieur de la ville. Le Birket-es-Soultân (réservoir du Sultan) qu’on rencontre plus au sud en contournant la vallée d’Hinnom, et dont les dimensions sont à peu près doubles de celles du Birket Mamillah, est sans nul doute identique à la « piscine inférieure de Gihon ». [↑](#footnote-ref-6)
7. $ Voir d’assez bonnes représentations du Birket Mamillah et de ses alentours dans Sepp, Jerusalem und das heil. Land, 1864, t. I, p. 244, et dans Ebers und Guthe, Palæstina in Bild und Wort, 1881, p. 117 du tome I. [↑](#footnote-ref-7)
8. $ IV Reg. XVI, 2 et II Par. XXVIII, 1. Voyez la suite de ces récits. [↑](#footnote-ref-8)
9. $ Comparez Reusch, Lehrbuch der Einleitung in das Alte Testament, 2e édit., p. 75. [↑](#footnote-ref-9)
10. $ En hébreu Rezin. [↑](#footnote-ref-10)
11. $ En hébreu Pékach. C’était un aventurier, qui avait pris possession du trône de Samarie, après avoir assassiné Phacéia. [↑](#footnote-ref-11)
12. $ Voyez Knobel, Der Prophet Jesaia erklært, 4e édit., Leipzig, 1872, p. 60 et 61. M. Reuss, Les Prophètes, t. I, p. 231 (Paris, 1876), adopte également ces dates. Les auteurs de la Bible annotée (Neufchâtel, 1878), t. I, p. 71, restreignent la guerre aux années 742-740. [↑](#footnote-ref-12)
13. $ Ils aiment à rassurer d’avance le lecteur, ou à calmer son impatience, en faisant connaître immédiatement le résultat final des événements signalés. [↑](#footnote-ref-13)
14. $ Philologisch-kritischer und historischer Commentar über den Jesaia, Leipzig, 1821, t. I, p. 272 et 273. [↑](#footnote-ref-14)
15. $ Voyez Hengstenberg, Christologie des Allen Testaments, Berlin, 1829, I Th., 2 Abth., p. 49. [↑](#footnote-ref-15)
16. $ W. Schultz, Ueber Immanuel, dans les Theol. Studien und Kritiken, 1861, n° 4, p. 713. [↑](#footnote-ref-16)
17. $ Is. VII, 2. Belle métaphore pour signifier, selon toute vraisemblance, que les armées ennemies avaient opéré leur jonction et marchaient contre la Ville sainte. [↑](#footnote-ref-17)
18. $ On a souvent rapproché de ce passage les vers bien connus d’Ovide, Epist. Canaces, 76 et suiv. :

    Ut quátitur tépido fráxina virga noto,

    Sic mea vibrári palléntia membra vidéres. [↑](#footnote-ref-18)
19. $ D’après la traduction imparfaite de la Vulgate : Qui derelíctus est Iasub. [↑](#footnote-ref-19)
20. $ On a très légitimement supposé que le roi était alors auprès du Birket Mamillah afin d’inspecter le terrain en vue des travaux à opérer pour la défense de la ville, car ce point est le plus menacé, la nature n’ayant rien fait pour le fortifier ; ou bien, Achaz songeait à murer la citerne pour empêcher ses eaux de tomber au pouvoir de l’ennemi. [↑](#footnote-ref-20)
21. $ Vulgate : Cave ut síleas. [↑](#footnote-ref-21)
22. $ Autre belle image. Les Arabes nomment títio belli un héros vaillant. Mais il ne s’agit ici que de débris fumants, dont on n’a plus rien à craindre. [↑](#footnote-ref-22)
23. $ Nom dédaigneux, Romélie étant un personnage complètement inconnu. [↑](#footnote-ref-23)
24. $ Ces derniers mots forment dans l’hébreu une frappante paronomase : Im lô taaminou, ki lô téaménou. Ils sont importants pour le contexte, car ils exaltent la nécessité de la foi. [↑](#footnote-ref-24)
25. $ Les Prophètes, t. I, p. 231. [↑](#footnote-ref-25)
26. $ Orthographe protestante du nom d’Isaïe. [↑](#footnote-ref-26)
27. $ Geschiche der jüdischen Literatur, l’Abth., 2 Abschnitt, Berlin, 1873, p. 140. [↑](#footnote-ref-27)
28. $ Die Propheten des Alten Bundes, Stuttgart, 1843, t. I, p. 210. [↑](#footnote-ref-28)
29. $ Il en a cependant fort bien compris la portée, rendons-lui cette justice. « Le but de cette première allocution est de rassurer le roi, pour qu’il n’aille pas chercher du secours à l’étranger au lieu de s’en remettre à la protection de Dieu ». Les Prophètes, t. I, p. 232. [↑](#footnote-ref-29)
30. $ Ibidem. [↑](#footnote-ref-30)
31. $ Par un singulier lapsus, M. L. Segond traduit : « La Samarie », comme s’il était question de la province de ce nom. La sainte Bible, 1880, h. l. [↑](#footnote-ref-31)
32. $ Admirons cette noblesse de style. [↑](#footnote-ref-32)
33. $ Les Prophètes, t. I, p. 232 et 233. [↑](#footnote-ref-33)
34. $ Geschichte der jud. Literatur, l. c., p. 140. [↑](#footnote-ref-34)
35. $ Der Prophet Jesaia erklært, 4e édit., Leipzig, 1872, p. 66. [↑](#footnote-ref-35)
36. $ Commentar über den Jesaia, t. I, p. 284. [↑](#footnote-ref-36)
37. $ Weissagung und Erfüllung, t. I, p. 219. [↑](#footnote-ref-37)
38. $ Voyez Knabenbauer, Erklærung des Propheten Isaias, Fribourg-en-Brisgau, 1881, p. 116. [↑](#footnote-ref-38)
39. $ Bibl. Commentar über den Propheten Jesaia, 2e édit., p. 132. Cf. Tholuck. Die Propheten md ihre Weissagungen, 1861, p. 16 et suiv. [↑](#footnote-ref-39)
40. $ Comment. in h. l. [↑](#footnote-ref-40)
41. $ Ce mot est de Bunsen, Vollstændiges Bibelwerk für die Gemeinde, I Abth., 2 Th., t. IV, p. 336, Leipzig, 1860. [↑](#footnote-ref-41)
42. $ Jarchi, Abenesra, Abarbanel, etc. [↑](#footnote-ref-42)
43. $ Maldonat, Tirin, Cornel. a Lapide, Schegg. [↑](#footnote-ref-43)
44. $ Voyez dans Knabenbauer, l. c., une preuve tirée des inscriptions cunéiformes. [↑](#footnote-ref-44)
45. $ C’est sans raison suffisante qu’on a voulu parfois voir dans 65 une faute de copiste pour 25. « Cum líttera ס (nota númeri 60) et líttera כ (nota númeri 20) simili forma sint, néscio an prophéta scrípserit : 25 ». C. J. Bredenkamp, Vaticínium quod de Immanuéle édidit Jesaias, Erlangen, 1880, p. 7. [↑](#footnote-ref-45)
46. $ Bredenkamp, l. c. [↑](#footnote-ref-46)
47. $ Verset 10. [↑](#footnote-ref-47)
48. $ Les Prophètes, l. c., p. 233. M. Bruston, Histoire critique de la littérature des Hébreux, Paris, 1881, p. 137, et le docteur Nægelsbach, ubi supra, p. 98, adoptent, en la mitigeant, cette même opinion. [↑](#footnote-ref-48)
49. $ Comme exemple de signe opéré dans les régions inférieures, voyez I Reg. XXVIII, et comme exemple de signe in excélsum supra, comparez Jos. X ; III Reg. XVIII, 36-38 ; Is. XXXVIII ; Luc. XI, 16, etc. [↑](#footnote-ref-49)
50. $ Loc. cit., p. 114. [↑](#footnote-ref-50)
51. $ Comm. über den Proph. Jesaia, p. 134. [↑](#footnote-ref-51)
52. $ Loc. cit., p. 8. Comp. Knabenbauer, Isaias, p. 118. [↑](#footnote-ref-52)
53. $ « Nihil descríbit prophéta, nullis illum inclúdit angústiis. Osténdit totam hanc natúram rerum divínas poténtiæ et providéntiæ sic esse subjéctam, ut omnis in ea motus ad ejus nutum et imperium peragátur ». Vitringa, Commentar. in h. l. [↑](#footnote-ref-53)
54. $ Die Propheten des A. Bundes, t. I, p. 208. [↑](#footnote-ref-54)
55. $ Deut. VI, 16. Cf. Ex. XVII, 6 ; Ps. LXXVII, 18 ; Act. V, 9. [↑](#footnote-ref-55)
56. $ « Nous avons quelque raison, dit fort bien M. Kitto, d’être reconnaissants pour la grossière opiniâtreté d’Achaz, puisqu’elle a produit cet anneau splendide dans la chaîne des témoignages prophétiques qui concernent le divin Sauveur ». Daily Bible Illustrations, t. IV, p. 386, Londres, 1863. [↑](#footnote-ref-56)
57. $ Genèse III, 1-20. Voyez E. Bœhl, Christologie des Allen Testamentes, Vienne, 1882, p. 234. [↑](#footnote-ref-57)
58. $ Patrizi, la Synopsis criticórum, Bredenkamp, etc. [↑](#footnote-ref-58)
59. $ Voyez en particulier saint Justin, Dialog. cum Tryphóne, passim. Cf. Reinke, Die Weissagung von der Jungfrau, § 7. [↑](#footnote-ref-59)
60. $ Qu’attendre, au reste, d’hommes qui n’ont pas l’intelligence du divin ? d’un Gesenius, par exemple, qui prétendait qu’admettre des « prophéties dans l’Ancien Testament, c’est abaisser les prophètes au rang de devins, et qu’on ne saurait obtenir une interprétation chrétienne qu’à condition de torturer la philologie ». Cheyne, Commentary on Isaiah, t. II, p. 253. [↑](#footnote-ref-60)
61. $ Dieses sehr wichtige Stück, « ce morceau très important », dit formellement Ewald, Die Propheten, t. I. p. 209. [↑](#footnote-ref-61)
62. $ Le docteur catholique Laur. Reinke, dans son bel ouvrage Die Weissagung von der Jungfrau und von Immanuel, p. 60-64 (Munster, 1848) ne signale pas moins de quarante-trois écrits spécialement composés en vue d’expliquer la prophétie de l’῾almah à partir de 1554. Il exclut de sa nomenclature les commentaires proprement dits du livre d’Isaïe, qui ne manquent pas de discuter plus ou moins notre passage. Plusieurs autres dissertations ont paru depuis 1848, notamment celles de MM. W. Schultz et Bredenkamp en Allemagne, des Pères Patrizi et Vercellone en Italie, etc. Notre grand Bossuet a rompu autrefois une lance en faveur de l’῾almah (Œuvres, édit. de Versailles, t. III, p. 1-29). L’explication de M. le chevalier Drach, qui fait partie intégrante de l’ouvrage cité plus loin (Harmonie…, t. II, p. 1-383), présente un intérêt particulier à cause de l’érudition rabbinique de l’auteur. Les fragments extraits des manuscrits de M. l’abbé Le Hir et insérés dans Les trois grands prophètes, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, que publiait naguère M. Grandvaux (Paris, 1877), font vivement regretter, par leur richesse, que le savant professeur n’ait pu compléter son œuvre. — Nous ne croyons pas exagérer en disant que nous avons étudié, en vue de notre humble travail, plus de quinze cents pages, dues à cinquante auteurs environ. [↑](#footnote-ref-62)
63. $ Bible annotée, t. I, p. 73. C’était aussi l’avis de Sanchez : « Hic locus valde diffícilis est, atque ab omnibus, tain piis quam ímpiis maxime in utrámque partem versátus ». Comment. in Is. VII, 14. [↑](#footnote-ref-63)
64. $ Harmonie entre la Synagogue et l’Église, t. II, p. 348. [↑](#footnote-ref-64)
65. $ « In quo véluti summa rei est ». Patrizi, De Evangéliis, lib. III, dissert. XVI, p. 139. [↑](#footnote-ref-65)
66. $ Matth. I, 23. [↑](#footnote-ref-66)
67. $ Dissertation sur ces paroles d’Isaïe…. Commentaire littér. sur les livre » de l’Ancien et du Nouveau Testament, t. XIV, p. LXIX. [↑](#footnote-ref-67)
68. $ Voyez Ewald, Die Propheten des A. B.., t. I, p. 209, et tous les commentaires rationalistes. Parmi les anciens auteurs, cf. Cornélius a Lapide, in h. l. ; car il ne faut pas croire que les écrivains incrédules aient été les premiers à indiquer l’organisme des livres inspirés. [↑](#footnote-ref-68)
69. $ Nous nous sommes largement servi pour ce sommaire de l’ouvrage de M. Le Hir, Les trois grands prophètes, Paris, 1877, p. 59 et s., 81 et s., lui empruntant même des phrases entières. [↑](#footnote-ref-69)
70. $ מהר שלל חש בז [↑](#footnote-ref-70)
71. $ VIII, 8. D’après Anger, Vorlesungen über die Geschichte der messian. Idee, Berlin, 1S47, p. 48, ce passage « ne dit pas qu’Emmanuel soit fils de roi et qu’il doive un jour gouverner la contrée ». H. Schultz, Alttestamentlische Theologie, p. 375, développe celte assertion : « Le nom de pays d’Emmanuel appliqué à Juda ne prouve rien en faveur de la dignité royale de l’enfant… Nulle part, même dans les passages où cela semblerait le plus naturel, cette dignité royale n’est mentionnée ». Isaïe va, dans un instant (IX, 1-7), réfuter ces vaines et audacieuses allégations. [↑](#footnote-ref-71)
72. $ Traduction de M. Le Hir, l. c., p. 178 et 179. [↑](#footnote-ref-72)
73. $ Cf. IX, 12, 17, 21 ; X, 4. [↑](#footnote-ref-73)
74. $ Les Prophètes, t. I, p. 241. [↑](#footnote-ref-74)
75. $ Notes critical, explanatory, and practical, on the Book of the Prophet Isaiah. Londres, 1847, t. I, p. 108. [↑](#footnote-ref-75)
76. $ T. I, p. 74. Voyez aussi Drach, Harmonie entre l’Église et la Synagogue. t. I, p. 28 et suiv. [↑](#footnote-ref-76)
77. $ Erklærung des Prophet. Isaias, p. 126. [↑](#footnote-ref-77)
78. $ Dès le temps de S. Justin. Cf. Dial. cum Tryph., 55, 67, 77. [↑](#footnote-ref-78)
79. $ Comment. in Is., VII, 14. « Il n’est pas possible de voir l’enfant promis dans le jeune Ézéchias, alors âgé à peu près de dix ans ». Reuss, Les Prophètes, t. I, p. 241. [↑](#footnote-ref-79)
80. $ In hoc loco. [↑](#footnote-ref-80)
81. $ Loco citáto, p. 35. [↑](#footnote-ref-81)
82. $ Alttestamentlische Theologie, Francfort, 1878, p. 733. Il avait taxé auparavant d’« invraisemblable » le sentiment qui fait d’Ézéchias l’Emmanuel d’Isaïe. [↑](#footnote-ref-82)
83. $ W. Schultz, Ueber Immanuel, Stud. und Krit., 1861, n° 4, p. 723. [↑](#footnote-ref-83)
84. $ Voyez Drach, Deuxième lettre d’un rabbin converti. Les prophéties expliquées par les traditions de la Synagogue, Paris, 1827, p. 104 et suiv. [↑](#footnote-ref-84)
85. $ Messianic Prophecies, translated by S. J. Curtiss. Édimbourg, 1880, p. 64. [↑](#footnote-ref-85)
86. $ Bredenkamp, Vaticínium de Immanuéle, p. 38. [↑](#footnote-ref-86)
87. $ Vorlesungen über die Geschichte der Messianischen Idee, herausgegeben von M. Krenkel, Berlin, 1875, p. 47. [↑](#footnote-ref-87)
88. $ Alttestamentlische Theologie, p. 733. [↑](#footnote-ref-88)
89. $ Le Hir, Études bibliques, Paris, 1869, t. I, p. 65. Voyez dans le Journal asiatique, juillet-août 1869, p. 19, le tribut d’éloges payé par M. E. Renan à son ancien « maître d’hébreu et de syriaque ». [↑](#footnote-ref-89)
90. $ Explication de la prophétie d’Isaïe sur l’enfantement de la Sainte Vierge, Œuvres, édit. de Versailles, t. III, p. 24. Voyez Is. IV, 2 : « In die illa erit germen Dómini in magnificéntia et gloria, et fructus terras sublímis ». On a justement VII, dans ce texte, les deux natures du Messie. [↑](#footnote-ref-90)
91. $ Les Prophètes, t. I, p. 241. [↑](#footnote-ref-91)
92. $ Midrasch-rabbah, Debarim, fol. 287, col. 3. [↑](#footnote-ref-92)
93. $ Θεάνθρωπος, comme disent les Pères grecs. [↑](#footnote-ref-93)
94. $ Théodoret, in Is. VII, 14. [↑](#footnote-ref-94)
95. $ Comment. in Is. VII, 14. [↑](#footnote-ref-95)
96. $ Matth. XXVI, 63. [↑](#footnote-ref-96)
97. $ Matth. I, 20-23. [↑](#footnote-ref-97)
98. $ Cf. Joan. I, 14 : Et Verbum caro factum est et habitávit in nobis. [↑](#footnote-ref-98)
99. $ In Ezech. Hom. I, 4. Cf. S. Jean Chrysostome, Hom. V in Matth., paragraphe 2. [↑](#footnote-ref-99)
100. $ Divin. Institut., l. IV. Cf. S. Thom. Aq., Summa, p. 3, q. 37, a. 2, ad 1. [↑](#footnote-ref-100)
101. $ Harmon. Evangel., p. 280. Voyez Reinke, Die Weissagung von der Jungfrau u. von Immanuel, p. 180 et suiv. [↑](#footnote-ref-101)
102. $ Lexic. ms., cité par Gesenius, Commentar über den Jesaia, t. I, p. 300. — Comparez ces mots de Julien l’apostat : « Vous avez un autre témoignage d’Isaïe dont vous faites grand cas. Isaïe écrivait : Voici qu’une vierge concevra et enfantera un fils. S’agit-il là d’un Dieu ? Nullement. S’agit-il même d’une virginité conservée après l’enfantement ? Pas davantage. Est-ce que nous ne voyons pas tous les jours des vierges se marier et devenir mères ? Il n’y a là ni incarnation divine, ni phénomène miraculeux. Vous avez pourtant inventé là-dessus votre fameuse vierge Θεοτόκος, mère de Dieu, laquelle aurait enfanté le Fils unique de Dieu, le premier-né de toute créature, par qui toutes choses ont été faites. » Ap. S. Cyr. Alex., Contra Juliánum. [↑](#footnote-ref-102)
103. $ Que penser de la réflexion suivante d’un théologien contemporain, M. Duhm ? « La personne d’Emmanuel et celle de l’῾almah on conquis d’autant plus d’importance pour la théologie, qu’elles en ont moins pour Isaïe lui-même, et c’est uniquement pour ce motif qu’on doit les envisager de plus près. » Die Theologie der Propheten, Bonn, 1878, p. 163 et 164.Dans un ouvrage intitulé : « La théologie des prophètes », M. Dubin consacre une simple note à l’oracle de l’῾almah. [↑](#footnote-ref-103)
104. $ Matth. I, 18-23. [↑](#footnote-ref-104)
105. $ Vie de Jésus, traduction de E. Littré, Paris, 1853, t. I, p. 193. [↑](#footnote-ref-105)
106. $ Ibid., p. 200, Cf. p. 195 : « L’ange, soit plutôt l’évangéliste, ajoute une prophétie de l’Ancien Testament qui se trouve, suivant lui, vérifiée par ce mode de conception de Jésus ». [↑](#footnote-ref-106)
107. $ Die Geschichte des Lebens Jesu, Leipzig, 1842, t. I, p. 191. [↑](#footnote-ref-107)
108. $ Ibid., p. 190. [↑](#footnote-ref-108)
109. $ Luc. I, 26-35. [↑](#footnote-ref-109)
110. $ Gal. IV, 4. Voyez, Matth. I, 16, 18, 20, 23, 25, la manière délicate et vigoureuse dont le premier évangéliste relève, à chaque instant, la virginité de Marie. [↑](#footnote-ref-110)
111. $ Der Prophet Jesaja, Bielefeld, 1877, p. 102. [↑](#footnote-ref-111)
112. $ Comment. in h., p. 184. « On ne peut douter, écrit aussi M. Kitto, Daily Bible Illustrations, t. IV, p. 385, que ce passage (d’Isaïe), dans sa signification première, ne se rapporte au Christ, puisque S. Matthieu l’affirme ». [↑](#footnote-ref-112)
113. $ Matth. I, 22. [↑](#footnote-ref-113)
114. $ C’est-à-dire, d’accommodation. [↑](#footnote-ref-114)
115. $ Vie de Jésus, l. c., p. 195 et 196. Voyez notre Commentaire sur l’Evang. selon S. Matthieu, Paris, 1878, p. 45. [↑](#footnote-ref-115)
116. $ Telle est au fond, M. Reinke le démontre fort bien, loc. cit., p. 9 et II, leur préoccupation principale. [↑](#footnote-ref-116)
117. $ Der Prophet Jesaja, 4e édit., p. 70. [↑](#footnote-ref-117)
118. $ Die Propheten des Alt. Bundes, 2e édit., t. I, p. 244. [↑](#footnote-ref-118)
119. $ Jarchi, Abenesra, Hitzig, etc. [↑](#footnote-ref-119)
120. $ Voyez Isaïe VII, 3. [↑](#footnote-ref-120)
121. $ Faber, Gesenius, Cassel, Bunsen, Knobel, etc., et même le grave Tholuck. Ici encore l’argumentation de Knobel est brillante ! C’est la femme d’Isaïe, « puisqu’il connaît son état de grossesse et qu’il sait quel nom elle donnera à l’enfant ». [↑](#footnote-ref-121)
122. $ Der Prophet Jesaja, p. 102. [↑](#footnote-ref-122)
123. $ Delitzsch, Bibl. Commentar üb. den Proph. Jesaja, p. 136. [↑](#footnote-ref-123)
124. $ W. Schultz, Ueber Immanuel, l. c., p. 721. [↑](#footnote-ref-124)
125. $ Prêtre catholique (mort en 1818) qui osa prétendre que l’oracle de l’῾almah ne se rapportait point au Messie. Il fut naturellement condamné pour ce motif, ce qui le fit passer aux yeux des rationalistes pour un martyr. Voyez Gesenius, Commentar, t. I, p. 309. Il fit du reste une louable soumission et rétracta son erreur. [↑](#footnote-ref-125)
126. $ Praktischer Commentar über den Jesaja, Hambourg, 1846, 2e édit., p. 76 et suiv. [↑](#footnote-ref-126)
127. $ Ibid., p. 80. [↑](#footnote-ref-127)
128. $ Die Theologie der Propheten, p. 164. [↑](#footnote-ref-128)
129. $ Théodoret, Comm. in h. l. [↑](#footnote-ref-129)
130. $ Staehelin, Die messian. Weissagungen des A. Testam., p. 47. [↑](#footnote-ref-130)
131. $ Les Prophètes, t. I, p. 224. [↑](#footnote-ref-131)
132. $ Ubi supra, p. 165. [↑](#footnote-ref-132)
133. $ Gratz, Kritisch-historich. Commentar über das Evangelium des Matthæus, Tubingue, 1821, 1re partie, p. 54. [↑](#footnote-ref-133)
134. $ Die Weissagung von der Jungfrau, § 9. [↑](#footnote-ref-134)
135. $ Commentar üb. den Jesaia, p. 310. [↑](#footnote-ref-135)
136. $ Nægelsbach, Der Prophet Jesaja, p. 102. [↑](#footnote-ref-136)
137. $ Voyez Knobel, l. c. [↑](#footnote-ref-137)
138. $ Telle notre ville de Metz avant 1870. [↑](#footnote-ref-138)
139. $ Ubi supra. [↑](#footnote-ref-139)
140. $ Weissagung und Erfüllung, t. I, p. 223. [↑](#footnote-ref-140)
141. $ Bredenkamp, Vaticínium…, p. 16. [↑](#footnote-ref-141)
142. $ Der Prophet Jesaja, p. 103. [↑](#footnote-ref-142)
143. $ Ibid., p. 101 et suiv. Cf. p. 154. [↑](#footnote-ref-143)
144. $ Ueber Immanuel, p. 722. [↑](#footnote-ref-144)
145. $ M. Delitzsch fait preuve de science en affirmant que notre prophétie est « un mystère qui n’est pas du domaine de l’interprétation privée ». Cf. II Petr., I, 21. [↑](#footnote-ref-145)
146. $ Le Hir, Les trois grands Prophètes, p. 71. [↑](#footnote-ref-146)
147. $ Par exemple, S. Basile, S. Cyrille d’Alexandrie, Eusèbe. [↑](#footnote-ref-147)
148. $ « Ce n’est pas un argument de médiocre importance, lisons-nous dans un auteur protestant, que celui que l’on peut tirer de ce fait, que telle a été l’interprétation commune dans l’Église chrétienne L’explication qui rapporte ce passage au Messie (et à sa mère) a toujours prévalu à toutes les époques. Elle a été adoptée par tous les Pères et tous les autres commentateurs chrétiens jusqu’au milieu du XVIIIe siècle, et c’est elle encore qui prévaut aujourd’hui ». Barnes, Notes on the Book of the Prophet Isaiah, t. I, p. 206. [↑](#footnote-ref-148)
149. $ Daily Bible Illustrations, t. IV, p. 386. [↑](#footnote-ref-149)
150. $ Harmonie entre l’Église et la Synagogue, t. II, p. 108. [↑](#footnote-ref-150)
151. $ Ibid., p. 109. Cf. Barnes, l. c., p. 203. [↑](#footnote-ref-151)
152. $ Drach, ubi supra, p. 22. [↑](#footnote-ref-152)
153. $ Chap. V, fol. 3, col. 2. [↑](#footnote-ref-153)
154. $ Le mem, qui est la treizième lettre de l’alphabet hébreu, a une double forme, suivant qu’il est au commencement et au milieu (מ) ou à la fin des mots (ם). Dans ce dernier cas, il est fermé de tous côtés : de là son nom. Les rabbins lui trouvaient pour cela un sens allégorique, comme à la fontaine scellée de Salomon. Pour les citations sur cette matière, voyez Drach, Harmonie, t. II, p. 55 et suiv. [↑](#footnote-ref-154)
155. $ Loc. cit., p. 56. [↑](#footnote-ref-155)
156. $ Chacun sait que les Septante eux-mêmes étaient Juifs. [↑](#footnote-ref-156)
157. $ Au second siècle après Jésus-Christ. [↑](#footnote-ref-157)
158. $ Entre autres S. Justin, S. Irénée, S. Chrysostome. [↑](#footnote-ref-158)
159. $ Voyez Hengstenberg, Christologie des A. Testam., t. II, p. 71. [↑](#footnote-ref-159)
160. $ Homíliæ in Matth. V, 2. [↑](#footnote-ref-160)
161. $ Speakers Bible, Comment. sur S. Matthieu, p. 7. La célèbre version syrienne connue sous le nom de Peschito traduit ῾almah par בתולתא (bethoulᵉthô), mot qui désigne certainement une vierge. Notons que S. Matthieu a suivi, dans sa citation, la version des Septante. [↑](#footnote-ref-161)
162. $ Les trois grands Prophètes, p. 72. Comparez cette parole de Bossuet, loc. cit., p. 26 : « Le mot ῾almah ne se trouve jamais joint avec les termes de concevoir ou d’enfanter qu’en ce seul endroit (de l’Écriture) ; par conséquent, ces deux mots de vierge et d’enfantement sont mis là pour signifier un fait unique, et qui n’a point d’autre exemple que celui que nous propose la foi chrétienne ». [↑](#footnote-ref-162)
163. $ Les Prophètes, t. I, p. 234. [↑](#footnote-ref-163)
164. $ Cité par Drach, Harmonie, t. II, p. 43. [↑](#footnote-ref-164)
165. $ Drach, ibid., p. 45. Voyez S. Jérôme, Comment. in h. l., et S. Augustin, Sermo IX de témpore. [↑](#footnote-ref-165)
166. $ Évidemment, le lecteur ne s’attend pas à ce que nous discutions à fond ce passage de Jérémie, de même que celui de Michée auquel nous allons arriver. Cela nous entraînerait hors de notre sujet. Voyez le Commentaire de M. Trochon sur Jérémie, Paris, 1878, p. 204 et suiv., Cornélius a Lap. in h. l., etc. [↑](#footnote-ref-166)
167. $ Mich. V, 2 et 3. [↑](#footnote-ref-167)
168. $ Matth. II, 1-6. Voyez notre commentaire. [↑](#footnote-ref-168)
169. $ S. Cyrille d’Alexandrie, Comment. in Mich. V, 2. [↑](#footnote-ref-169)
170. $ Vitringa, Comment. in Is. VII, 14, p. 186. Cf. Hengstenberg, Christologie des A. Testamentes, 1e partie, 2e section, p. 75. [↑](#footnote-ref-170)
171. $ Citée par Drach, Harmonie, t. II, p. 136. [↑](#footnote-ref-171)
172. $ Contr. Jovin., lib. I. Curieux rapprochement ! Luther aussi tient un langage analogue : « Si un juif ou un hébraïsant peut me démontrer qu’῾almah désigne dans l’Écriture une femme mariée, il recevra de moi cent florins : Dieu me donne de les trouver ! » Œuvres, éd. d’Iéna, t. VIII, p. 129. [↑](#footnote-ref-172)
173. $ Voyez entre autres : La Bible annotée, t. I, p. 73 ; W. Schultz, Ueber Immanuel, p. 718 ; Nægelsbach, Der Prophet Jesaja, p. 10 ; Küper, Das Prophetenthum des A. Bundes, p. 216, et même Hermann Schultz, Alttestamentliche Theologie, p. 732. [↑](#footnote-ref-173)
174. $ Schólia in Is. VII, 14. [↑](#footnote-ref-174)
175. $ Verset 16. [↑](#footnote-ref-175)
176. $ C’est le cas de rappeler les vers d’Horace, Carm. sæcul. :

     Quo sibyllíni monuére versus

     Vírgines lectas puerósque castos

     Dis, quibus septem placuére colles,

     Dícere carmen. [↑](#footnote-ref-176)
177. $ Drach, ubi supra, p. 138. [↑](#footnote-ref-177)
178. $ Dans la Vulgate, inexactement : et viam viri in adolescéntia. [↑](#footnote-ref-178)
179. $ Ainsi nous écrivait naguère un des plus célèbres rabbins d’Allemagne : « Tous les exégètes juifs contemporains et moi, nous traduisons העלמה dans Isaïe VII, 14, par la jeune femme, nous appuyant sur Prov. XXX, 19, etc. ». Comp. Reuss, Les Prophètes, t. I, p. 234 : « En face de passages comme Cant. VI, 8, et surtout Prov. XXX, 19 et suiv., il est impossible de traduire ῾almah par vierge ». [↑](#footnote-ref-179)
180. $ Entre autres le Dr Tholuck, MM. Reinke, Le Hir, Drach, Rohling, Hofmann, Bœhl, pour ne parler que d’auteurs contemporains. [↑](#footnote-ref-180)
181. $ Voyez Le Hir, Études bibliques, t. I, p. 65 et 66 ; Reinke, Die Weissagung von der Jungfrau, p. 126. [↑](#footnote-ref-181)
182. $ Voyez Rohling, Das Salomonische Spruchbuch, Mayence, 1879, p. 353 et s. ; Lesêtre, Le livre des Proverbes, Paris, 1879, p. 237 et suiv. [↑](#footnote-ref-182)
183. $ Weissagung und Erfüllung, t. I, p. 224. [↑](#footnote-ref-183)
184. $ Tome II, p. 1037, Leipzig, 1840, 2e édit. [↑](#footnote-ref-184)
185. $ Tome I, p. 297 et suiv. [↑](#footnote-ref-185)
186. $ Par exemple, M. Cahen, La Bible, traduction nouvelle,… avec des notes philologiques, géographiques et littéraires, t. IX, p. 27 : « עלמה de עלם être nubile ; de même en arabe, עלם jeune homme à qui pousse la barbe et qui commence à se sentir attiré vers le sexe. Il ne peut être mention ici d’une virgo illibáta. » [↑](#footnote-ref-186)
187. $ Commentar üb. den Proph. Jesaia, h. l. ; Messianic Prophecies, p. 65. [↑](#footnote-ref-187)
188. $ « Eût-on בתולה (c’est-à-dire le mot qui désigne spécifiquement une vierge) cela ne ferait aucune différence », dit-il ailleurs. Comm., p. 301. [↑](#footnote-ref-188)
189. $ Entre autres, M. Cahen, loc. cit. [↑](#footnote-ref-189)
190. $ Les trois grands Prophètes, p. 78 et 79. [↑](#footnote-ref-190)
191. $ Voyez le Monde du 22 janvier 1882, et surtout l’opuscule récemment publié par M. Friedrich Delitzsch, savant assyriologue, The hebrew Language viewed in Vie Light of Assyrian Research, Londres, 1883. Sur la ressemblance des langues assyrienne et hébraïque, voyez F. Vigouroux La Bible et les découvertes modernes, t. I, p. 367-393 de la troisième édition. [↑](#footnote-ref-191)
192. $ XXVIII, 12. [↑](#footnote-ref-192)
193. $ IV Reg. IV, 27. [↑](#footnote-ref-193)
194. $ Commentar über den Jesaia, t. I, p. 258. Cf. Thesaurus, s. v. העלמ. [↑](#footnote-ref-194)
195. $ Le Hir, Les trois grands Prophètes, p. 76. Comp. Reinke, Die Weissagung von der Jungfrau, p. 132 et suiv. [↑](#footnote-ref-195)
196. $ Seconde forme de la conjugaison en hébreu. [↑](#footnote-ref-196)
197. $ Comment. in Is. VII, 14. [↑](#footnote-ref-197)
198. $ Exercit. in Annal. Barónii, p. 106 et 107. [↑](#footnote-ref-198)
199. $ Comment. in Matth. I, 23. [↑](#footnote-ref-199)
200. $ Démonstr. évang., Prop. IX, cap. 9. [↑](#footnote-ref-200)
201. $ Crítici sacri, in Is. VII, 14. [↑](#footnote-ref-201)
202. $ Voici ses propres paroles : « ῾Almah signíficat próprie áliquam abscónditam, occúltam et reservátam, áliquam óculis hóminum exémptam. » [↑](#footnote-ref-202)
203. $ Il traduit ῾almah par « virgo obsignáta, i. e. intácta. » [↑](#footnote-ref-203)
204. $ Die Hebræerin am Putzlische, t. III, p. 344. Il fait dériver ῾almah, avec une nuance, de עלם, envelopper, voiler. [↑](#footnote-ref-204)
205. $ Christologie, t. I, 2e partie, p. 69. [↑](#footnote-ref-205)
206. $ Ubi supra, p. 200. [↑](#footnote-ref-206)
207. $ Drach, Harmonie, t. II, p. 124. [↑](#footnote-ref-207)
208. $ Ibid., p. 142. [↑](#footnote-ref-208)
209. $ Les trois grands Prophètes, p. 72 et 73. [↑](#footnote-ref-209)
210. $ Cité par Drach, Harmonie, t. II, p. 372. [↑](#footnote-ref-210)
211. $ Ibid. [↑](#footnote-ref-211)
212. $ Fascic. I, ch. XXII, n° 86. Paris, 1881. [↑](#footnote-ref-212)
213. $ Loc. cit., p. 20. [↑](#footnote-ref-213)
214. $ Page 2. [↑](#footnote-ref-214)
215. $ Vorlesungen über die Geschichte der messianischen Idee, p. 47. [↑](#footnote-ref-215)
216. $ Horæ hebráicæ, in Matth. I, 23. « ῾Almah vírginem signíficat, sed juvénculam, non vétulam ; bethoulah étiam vétulam ; na῾arah, juvénculam, sive virgo sit sive devirgináta. » Amama, Antiharb. bibl., ap. Reinke, p. 134, note. [↑](#footnote-ref-216)
217. $ Christologie des Alten Testamentes, p. 235. [↑](#footnote-ref-217)
218. $ Voyez Küper, Das Prophetenthum des Allen Bundes, p. 216. [↑](#footnote-ref-218)
219. $ Bredenkamp, Vaticínium de Immanuéle, p. 11. [↑](#footnote-ref-219)
220. $ Adv. Hier., l. III, c. XXI, 6. Cf. Bossuet, loc. cit., p. 20. [↑](#footnote-ref-220)
221. $ Advérsus Judǽos, cap. 3. [↑](#footnote-ref-221)
222. $ Comm. in Is. VII, 14. Cf. Théodoret, ibid. [↑](#footnote-ref-222)
223. $ Schólia in Is. VII, 14. [↑](#footnote-ref-223)
224. $ Christologie des A. Testam., p. 236. [↑](#footnote-ref-224)
225. $ Rosenmüller, ubi supra. [↑](#footnote-ref-225)
226. $ העלמה, ha-῾almah. [↑](#footnote-ref-226)
227. $ Hoc loco. [↑](#footnote-ref-227)
228. $ Entre autres Vitringa, Comment., h. l. : « Cum áliis obsérvo émphasin in demonstratíva ה præfíxa, quæ omníno signíficat vírginem certam, cui prophéta, hæc verba enúntians, mente et cogitatióne sua inténtus erat ». Voyez des citations dans Reinke, Die Weissagung von der Jungfrau, p. 109 et 110. [↑](#footnote-ref-228)
229. $ Stæhelin, Die messianischen Weissagungen des A. Test., p. 47. [↑](#footnote-ref-229)
230. $ Anger, Vorlesunqen über die Geschichte der messian. Idee, p. 47. [↑](#footnote-ref-230)
231. $ Cf. Hitzig, in h. l. [↑](#footnote-ref-231)
232. $ Der Prophet Jesaja, p. 103. [↑](#footnote-ref-232)
233. $ Voyez Delitzsch, Messianic Prophecies, p. 65. [↑](#footnote-ref-233)
234. $ Deuxième lettre d’un rabbin converti, p. 109. [↑](#footnote-ref-234)
235. $ « De quo est mirum siléntium ». Bredenkamp, t. c., p. 17. [↑](#footnote-ref-235)
236. $ Knabenbauer, Erklärung des Propheten Isaias, p. 123. [↑](#footnote-ref-236)
237. $ Cf. Delitzsch, Messianic Prophecies, p. 65 : « La forme de l’expression (vocábis) montre que la pensée d’un homme est éloignée de l’esprit du prophète, puisque c’est la mère (contrairement à l’usage) qui doit donner le nom de l’enfant ». Comme l’a dit un vieux poète :

     Sola fuit múlier, qua pátuit jánua letho,

     Ex qua vita redit sola fuit múlier. [↑](#footnote-ref-237)
238. $ Harmonie, t. II, p. 16. [↑](#footnote-ref-238)
239. $ « Virgo, quæ licet jam grávida, sit tamen maneátque virgo ». Rosenmüller, Schólia in Is., p. 257. [↑](#footnote-ref-239)
240. $ The Prophecies of Isaiah, t. II, p. 171. [↑](#footnote-ref-240)
241. $ Loc. cit., p. 28. [↑](#footnote-ref-241)
242. $ Traduction de E. Littré, t. I, p. 194. [↑](#footnote-ref-242)
243. $ Les Prophètes, t. I, p. 234. [↑](#footnote-ref-243)
244. $ Commentar zu Jesaias, t. I, p. 312. [↑](#footnote-ref-244)
245. $ Les rationalístæ minores raisonnent tout à fait comme leurs coryphées. « Ha-῾almah désigne le temps, le temps rapproché, où s’accomplira la prophétie qui concerne Emmanuel » ; ainsi nous écrivait M. le rabbin L. Philippson. « Le tout ne peut en aucune façon se rapporter à un avenir éloigné, qui ne serait saisissable que par la foi. Un signe est une garantie visible et ne saurait nécessiter à son tour une autre garantie. Par conséquent l’῾almah, dont le fils doit garantir par son nom et par sa destinée le sort de son peuple, doit absolument appartenir au présent du prophète ». H. Schultz, Alttestamentliche Theologie, p. 731. Voyez Reinke, Die Weissagung von der Jungfrau und vom Immanuel, p. 10. [↑](#footnote-ref-245)
246. $ De Evangéliis, lib. III, dissert. XVI. [↑](#footnote-ref-246)
247. $ Les trois grands Prophètes, p. 61. [↑](#footnote-ref-247)
248. $ Voyez la Bible annotée, p. 73. [↑](#footnote-ref-248)
249. $ Vulgate : bútyrum ; mais le mot hébreu désigne plutôt la crème. Du reste, le beurre proprement dit est peu connu dans l’Orient biblique. [↑](#footnote-ref-249)
250. $ I, 39 : Párvuli vestri… et fílii, qui hódie boni ac mali ignorant distántiam. [↑](#footnote-ref-250)
251. $ VIII, 4. [↑](#footnote-ref-251)
252. $ IV, 11. [↑](#footnote-ref-252)
253. $ Naturellement, on n’en saurait déterminer le nombre d’une manière absolue, l’expression étant un peu large. Il est certain du moins qu’il ne s’agit que d’un temps assez court. Aussi a-t-on fortement exagéré quand on l’a évalué à dix, à douze et même à vingt ans. [↑](#footnote-ref-253)
254. $ Saint Jérôme, Comm. in h. l. De même les Pères les plus anciens. [↑](#footnote-ref-254)
255. $ C’est aussi celle du syriaque, דידע. [↑](#footnote-ref-255)
256. $ Comp. le verset 16. [↑](#footnote-ref-256)
257. $ Πρὶν ἡ γνῶναι αὐτόν. [↑](#footnote-ref-257)
258. $ Sur cette signification (donec) du ל devant l’infinitif, voyez Gesenius, Thesáurus ; Reinke, Die Weissagung von der Jungfrau, p. 190, et les grandes grammaires hébraïques. [↑](#footnote-ref-258)
259. $ Comparez Isaïe IX, 5 : Vocábitur nomen ejus Admirábilis. [↑](#footnote-ref-259)
260. $ Ch. Bruston, l. c., p. 139. [↑](#footnote-ref-260)
261. $ Schultz, Alttestamentliche Theologie, p. 733. Cette interprétation, dit fort bien M. F. Delitzsch, Messianic Prophecies, p. 65, est réfutée par Is. IX, 5-7, XI, 1-10. [↑](#footnote-ref-261)
262. $ Commentary on Isaiah, t. II, p. 183. Il ajoute : « La vague intuition d’Isaïe, qu’il y avait quelque chose de remarquable dans les circonstances relatives à la mère, doit, à un point de vue chrétien (seulement à ce point de vue ? ?), être attribuée à l’esprit du Christ qui était dans le prophète ». [↑](#footnote-ref-262)
263. $ Voyez aussi Küper, Das Prophetenthum, des A. B., p. 221. Daniel, nous dit-il, aurait commis une erreur semblable. [↑](#footnote-ref-263)
264. $ L. c., p. 726. [↑](#footnote-ref-264)
265. $ Bredenkamp, Vaticínium de Immanuéle, p. 30. Voyez les chap. VIII, IX, XI, d’Isaïe. [↑](#footnote-ref-265)
266. $ Cité par Reinke, l. c., p. 407 et 408. [↑](#footnote-ref-266)
267. $ VII, 3. [↑](#footnote-ref-267)
268. $ VIII, 3. [↑](#footnote-ref-268)
269. $ Les Prophètes : Isaïe, p. 61. [↑](#footnote-ref-269)
270. $ Christologie des Allen Testamentes, p. 238. [↑](#footnote-ref-270)
271. $ Page 75. [↑](#footnote-ref-271)
272. $ Page 76. [↑](#footnote-ref-272)
273. $ Les trois grands Prophètes, p. 64. [↑](#footnote-ref-273)
274. $ Comment. sur Isaïe, t. I, p. 303. [↑](#footnote-ref-274)
275. $ Comment. in h. l. [↑](#footnote-ref-275)
276. $ Histoire critique du Nouveau Testament, ch. XX. [↑](#footnote-ref-276)
277. $ System der gœttlichen Thaten des Christenthums, Mayence, 1841, Th. I, p. 316. [↑](#footnote-ref-277)
278. $ Commentar über das Evangelium des Matthæus, p. 53 et suiv. [↑](#footnote-ref-278)
279. $ Der Prophet Isaias übersetzt und erklært, Munich, 1850, t. I, p. 87 et 88 ; comp. son commentaire sur S. Matthieu. [↑](#footnote-ref-279)
280. $ Études bibliques, t. I, p. 78 ; Les trois grands Prophètes, p. 66 et 67. [↑](#footnote-ref-280)
281. $ Le Hir, Études bibliques, t. I, p. 76. Cf. Olshausen, Bibl. Commentar über sæmmtliche Schriften des N. T., 3e édition, Kœnigsberg, 1837, t. I, p. 56 et s. ; Barnes, l. c., p. 203 et 204. [↑](#footnote-ref-281)
282. $ Voyez notre commentaire sur l’Évangile selon S. Matthieu, p. 46. [↑](#footnote-ref-282)
283. $ Voyez Schanz, Commentar über das Evangelium des h. Matthæus, Fribourg-en-Brisgau, 1879, p. 89. [↑](#footnote-ref-283)
284. $ Page 74. [↑](#footnote-ref-284)
285. $ Loc. cit. [↑](#footnote-ref-285)
286. $ « Comment une conception et une naissance tout ordinaires pourraient-elles être le type d’une conception et d’une naissance virginales ? » Knabenbauer, Der Prophet Isaias, p. 126. Cf. Reinke, Weissagung von der Jungfrau, p. 138 et suiv. [↑](#footnote-ref-286)
287. $ Knabenbauer, ibid. [↑](#footnote-ref-287)
288. $ Explication de la prophétie d’Isaïe sur l’enfantement de la sainte Vierge, Œuvres, édit. de Versailles, t. III, p. 28 et 29. [↑](#footnote-ref-288)
289. $ II Petr. I, 19. [↑](#footnote-ref-289)
290. $ Reinke, Die Weissagung über die Jungfrau, p. 406. [↑](#footnote-ref-290)
291. $ Loc. cit., p. 51. Cf. Hengstenberg, Christologie des Allen Testam., l. c., p. 76. Καί φησι, écrivait déjà S. Jean Chrysostome (in hoc loco), τὸ σημεῖον οὐχί τῷ Ἀχὰζ λοιποὺ, ἀλλὰ τῷ κοινῷ τῶν Ἰουδαῖων δήμῳ. [↑](#footnote-ref-291)
292. $ Macrobe, Somn. Scip., I, 2. Voyez Matth. XIII, 11, et les passages parallèles (Cf. notre commentaire sur l’Évangile selon S. Matthieu, p. 263). [↑](#footnote-ref-292)
293. $ Delitzsch, Commentar über den Proph. Jesaias, p. 138. [↑](#footnote-ref-293)
294. $ Voyez Knabenbauer, Erklærung des Proph. Isaias, p. 121, note. [↑](#footnote-ref-294)
295. $ Nous allons revenir dans un instant sur cette idée. [↑](#footnote-ref-295)
296. $ Voyez, entre autres passages, I Reg. VII, 12-16. [↑](#footnote-ref-296)
297. $ Loc. cit. [↑](#footnote-ref-297)
298. $ Knabenbauer, l. c., p. 120. Ou encore : « Si la conservation de la maison de Jacob était annoncée au roi comme tout à fait certaine, il recevait par la même un signe déterminé. » Schanz, Commentar über das Evang. des h. Matth., p. 83. Fribourg-en-Brisgau, 1880. Oui, un signe nettement déterminé. [↑](#footnote-ref-298)
299. $ Is. XLV, 8. [↑](#footnote-ref-299)
300. $ s Cf. Barnes, Notes on the Prophet Isaiah, p. 202 ; Kuper, Das Prophetenthum des A. Blindes, p. 220 et suiv. [↑](#footnote-ref-300)
301. $ Voyez Schanz, l. c. [↑](#footnote-ref-301)
302. $ Erklærung des Proph. Isaias, p. 121. [↑](#footnote-ref-302)
303. $ Le Hir, Études bibliques, t. I, p. 68 et suiv. [↑](#footnote-ref-303)
304. $ Voyez en particulier Delitzsch, Commentât über den Proph. Jesaiah, p. 136 ; Knabenbauer, Erklærung des Proph. Isaias, p. 122. [↑](#footnote-ref-304)
305. $ W. Schultz, loc. cit., p. 131. Voyez aussi Reinke, l. c., p. 219 et suiv. [↑](#footnote-ref-305)
306. $ Die Propheten des Allen Bundes, t. I, p. 214 et suiv. [↑](#footnote-ref-306)
307. $ Voyez encore les notes de Michælis sur la Bible hébraïque, in Is. VII, 16. [↑](#footnote-ref-307)
308. $ In cap. I Malachíæ. [↑](#footnote-ref-308)
309. $ Pour Ewald, l. c., c’est le Sprung der prophetischen Phantasie (un saut de l’imagination prophétique !). [↑](#footnote-ref-309)
310. $ Reinke, l. c., p. 30. [↑](#footnote-ref-310)
311. $ « L’explication la plus simple consiste à supposer qu’Isaïe veut indiquer seulement une date, et que le sens est : Avant que se soit écoulé le temps qu’il faudrait à Emmanuel, s’il naissait de nos jours, pour sortir de l’enfance, Israël et la Syrie seront désolés ». Vigouroux, Manuel Biblique, t. II, p. 513 de la 3e édition. [↑](#footnote-ref-311)
312. $ Au reste, la Bible présente plusieurs autres signes futurs, donnés par Dieu comme garantie de la véracité de ses prophètes dans le temps présent. Voyez Ex. III, 12 ; I Reg. II, 34 ; X, 1 ; IV Reg. XIX, 29, etc. [↑](#footnote-ref-312)
313. $ Sermo IX de Nativitáte Dómini. [↑](#footnote-ref-313)
314. $ L. c., p. 27. Sur les traditions païennes, d’après lesquelles le fils d’une vierge devait sauver l’humanité, voyez Rosenmüller, Schólia, in h. l., etc. Les beaux vers de Virgile sont dans toutes les mémoires :

     Ultima Cumǽi venit jam cárminis ætas ;

     Magnus ab íntegro sæclórum náscitur ordo.

     Jam redit et virgo, rédeunt Satúrnia regna,

     Jam nova progénies cœlo demíttitur alto.

     Tu modo nascénti púero, quo férrea primum

     Désinet, ac toto surget gens áurea mundo,

     Casta fave Lucína ; tuus jam regnat Apollo.

     (Eclog. IV, 4 et ss.) [↑](#footnote-ref-314)
315. $ II sera bon de citer le texte grec, auquel la discussion nous ramènera souvent : ℣ 43. Ὤφθη δὲ αὐτῷ ἄγγελος ἀπ’ οὐρανοῦ ἐνισχύων αὐτόν. ℣ 44 Καὶ γενόμενος ἐν ἀγωνίᾳ, ἐκτενέστερον προσηύχετο. Ἐγένετο δὲ ὁ ἱδρὼς αὐτοῦ ὡσεὶ θρόμβοι αἵματος καταβαίνοντες ἐπὶ τὴν γῆν. [↑](#footnote-ref-315)
316. $ De Trinit., c. X. [↑](#footnote-ref-316)
317. $ Adv. Pelágium, édit. Martianay, t. IV, pars 2, p. 521. [↑](#footnote-ref-317)
318. $ Dial. cum Tryph., 103 : ὅτι ἱδρὼς ὡσεὶ θρόμβοι κατεχεῖτα αὐτοῦ εὐχομένου. [↑](#footnote-ref-318)
319. $ III, XXII, 2 : οὐδ' ἄν ἳδρωσε θρόμβους αἵματος. [↑](#footnote-ref-319)
320. $ Hebr. XII, 4. [↑](#footnote-ref-320)
321. $ Voyez Sevin, Synopt. Erklærung der drei ersten Evangelien, Wiesbaden, 1873, p. 332. [↑](#footnote-ref-321)
322. $ Comment., h. l. « Pótius credéndum est a nonnúllis id fuisse delétum, quam a quoquam adjúnctum ». [↑](#footnote-ref-322)
323. $ Ancorátus, 31. Comp. Bellarmin, De Verbo Dei, I, 16. [↑](#footnote-ref-323)
324. $ Voyez Wettstein, Hor. hebr., h. l. ; Langen, Die letzten Lebenstage Jesu, p. 210 et s. ; Reuss, Histoire évangélique, p. 635 ; Trollope and Rowlandson, The Gospel according to S. Luke, p. 164 et ss. [↑](#footnote-ref-324)
325. $ Gallandi, t. III, p. 250. [↑](#footnote-ref-325)
326. $ Epist. 138 ad Theodor. [↑](#footnote-ref-326)
327. $ En dépit d’une longue note qui se donne des airs scientifiques, nous n’avons pu comprendre les motifs pour lesquels MM. Westcott et Hort, The New Testament in the original Greek, Londres, 1882, t. II, p. 54 et s. du supplément, le regardent comme une interpolation occidentale. Ils ne nient pas néanmoins qu’il n’exprime des faits réels, conservés par la tradition. [↑](#footnote-ref-327)
328. $ Vie de Jésus, traduite de l’allemand par E. Littré, 2e édit., t. III, 2e partie, p. 468. [↑](#footnote-ref-328)
329. $ Strauss, ibid., p. 469. [↑](#footnote-ref-329)
330. $ Allgem. Bibl., t. I, p. 628. [↑](#footnote-ref-330)
331. $ L. c., p. 470. [↑](#footnote-ref-331)
332. $ T. IV, p. 677. [↑](#footnote-ref-332)
333. $ Ueber den Lukas, p. 288. [↑](#footnote-ref-333)
334. $ Strauss, Vie de Jésus, l. c., p. 472. [↑](#footnote-ref-334)
335. $ E. Renan, Les évangiles et la seconde génération chrétienne, p. 280. [↑](#footnote-ref-335)
336. $ Von Ammon, Die Geschichte des Lebens Jesu, t. III, p. 374. [↑](#footnote-ref-336)
337. $ Ibid., p. 378. [↑](#footnote-ref-337)
338. $ Geschichte Jesu von Nazara, t. III, p. 304 et suiv. [↑](#footnote-ref-338)
339. $ K. Hæc, Leben Jesu, 5e édition, p. 239. [↑](#footnote-ref-339)
340. $ Strauss, Nouvelle Vie de Jésus, traduite de l’allemand par Nefftzer et Dollfus, t. II, p. 310. [↑](#footnote-ref-340)
341. $ Die letzten Lebenstage Jesu, p. 209. [↑](#footnote-ref-341)
342. $ Cité par Keim, l. c., p. 303. [↑](#footnote-ref-342)
343. $ Keim reconnaît aussi, quoique rationaliste avancé, que les bases de Strauss sont peu solides. Les siennes le sont-elles donc davantage ? [↑](#footnote-ref-343)
344. $ Strauss, Vie nouvelle, t. II, p. 312. [↑](#footnote-ref-344)
345. $ Wissenschaftliche Kritik der evangelischen Geschichte, p. 653. [↑](#footnote-ref-345)
346. $ De Pressensé, Jésus-Christ, sa vie, son temps, son œuvre, p. 610. [↑](#footnote-ref-346)
347. $ Keim, l. c., p. 305 et suiv. ; Strauss, Vie nouvelle, t, II. p. 310 et s. [↑](#footnote-ref-347)
348. $ De Pressensé, l. c., p. 611 [↑](#footnote-ref-348)
349. $ Strauss, Vie de Jésus, t. II, deuxième partie, p. 469 et 411. [↑](#footnote-ref-349)
350. L. c., p. 304. [↑](#footnote-ref-350)
351. $ Luc. XXII, 41 : καὶ αὐτὸς ἀπεσπάσθη ἀπ' αὐτῶν ὡσεὶ λίθου βολήν. [↑](#footnote-ref-351)
352. $ Bibl. Commentar üb. sæmmtliche Schriften des N. T., t. II, p. 467 et 468, 3e édit. [↑](#footnote-ref-352)
353. $ Horæ hebráicæ in Evang., h. l. [↑](#footnote-ref-353)
354. $ Epist. 138 ad Theodórum. [↑](#footnote-ref-354)
355. $ Notons une autre explication étrange de ἐνισχύων. Une antique Scholie grecque, considérant que « celui qui était adoré et glorifié avec crainte et tremblement par toute puissance sous le ciel, n’avait pas besoin de la force de l’ange », prétend que ce verbe doit signifier ici déclarer fort. De la sorte, le messager céleste ne viendrait nullement pour consoler et fortifier Notre-Seigneur, mais au contraire pour le glorifier en proclamant sa force divine. [↑](#footnote-ref-355)
356. $ Paroles du chanoine anglican M. Farrar, Life of Christ, t. II, p. 302, 23e édit. [↑](#footnote-ref-356)
357. $ Comp. Origène, Contr. Cels., II, 24. [↑](#footnote-ref-357)
358. $ Ap. Münter, Fragm. Patrum Græcor., fasc. I, p. 121 : « Jésus fait des prières que pourrait faire un homme misérable, hors d’état de supporter courageusement le malheur ». [↑](#footnote-ref-358)
359. $ Gramond, Hist. Gall., lib. III, p. 211. [↑](#footnote-ref-359)
360. $ Chissuh Emounah, ap. Wagenseil, Tela ígnea Sátanæ. [↑](#footnote-ref-360)
361. $ Cf. Strauss, Vie de Jésus, l. c., p. 464. [↑](#footnote-ref-361)
362. $ Matth. XXVI, 67-68. [↑](#footnote-ref-362)
363. $ Luc. XXIII, 11. [↑](#footnote-ref-363)
364. $ Matth. XXVII, 27 et 29. [↑](#footnote-ref-364)
365. $ « Vocábulum ἀγωνία significantíssimum est, útpote quod angórem et motum ánimi notet cum morte luctántis et pene malórum magnitúdini succumbéntis ». Munthe. [↑](#footnote-ref-365)
366. $ Leben Jesu, l. c. [↑](#footnote-ref-366)
367. $ Matth. XXVI, 37 ; Marc, XIV, 33. Voyez nos commentaires sur ces passages. [↑](#footnote-ref-367)
368. $ Dial. c. Tryph., 125. [↑](#footnote-ref-368)
369. $ Matth. XXVI, 38. [↑](#footnote-ref-369)
370. $ Strauss, ubi supra. [↑](#footnote-ref-370)
371. $ Isaïe LIII, 3. [↑](#footnote-ref-371)
372. $ Premier sermon sur la Passion, première partie. [↑](#footnote-ref-372)
373. $ S. Thom. Aq., Summ. Theol., p. III, q. 46, art. 6, ad 4. [↑](#footnote-ref-373)
374. $ Bossuet, Premier sermon pour le Vendredi Saint, exorde. [↑](#footnote-ref-374)
375. $ Nous permettra-t-on de citer Calvin ? Il écrit : « Non mortem hórruit simplíciter, quátenus tránsitus est e mundo, sed quia formidábile Dei tribunal illi erat ante óculos, judex ipse incomprehensíbili vindícta armátus, peccáta vero nostra, quorum onus erat illi impósitum, sua ingénti mole eum premébant ». Comment. in Harmon. evang. in Matth. XXVI, 37. [↑](#footnote-ref-375)
376. $ E. Renan, Vie de Jésus, p. 379 de la 1re édit. [↑](#footnote-ref-376)
377. $ Luc. XXII, 43 ; Matth. XXVI, 39, 42. [↑](#footnote-ref-377)
378. $ Contr. Celsum, edit. Spenceri, 1677, lib. II, p. 76 et suiv. [↑](#footnote-ref-378)
379. $ Les plus célèbres sont, dans l’antiquité, Théophylacte et Euthymius, in Luc. XXII, 44, et, de nos jours, Hug, Gutachten, t. II, p. 145. [↑](#footnote-ref-379)
380. $ Entre autres, Bynæus, De morte Jesu Chr., t. II, p. 134 et s. ; Kippingius, De Cruce, p. 198 ; Rosenmüller. Schólia in Luc. XXII, 44 ; Paulus, Exeget. Handbuch, l. c. ; Kitto, Daily Bible Illustrations, t. VII, p. 415 et s., etc. [↑](#footnote-ref-380)
381. $ Loc. cit., p. 469. [↑](#footnote-ref-381)
382. $ Vie de Jésus, t. II, 2e partie, p. 471. [↑](#footnote-ref-382)
383. $ Lyman Abbott, The Gospel according to Luke, p. 135. [↑](#footnote-ref-383)
384. $ Voyez Bretschneider, Lexic. manuále, s. v. Θρόμβοι δὲ αἵματος, οἱ παχύτατοι σταλαγμοὶ τοῦ αἵματος ; (Euthymius). La définition d’Hésychius est encore plus forte : Θρόμβοι, αἵμα παχύ, πεπηγὸς ὡς βουνοί. [↑](#footnote-ref-384)
385. $ Kitto, Cyclopædia of the Bible, t. I, p. 373 de la 3e édit. [↑](#footnote-ref-385)
386. $ Gnomon N. T., h. l. [↑](#footnote-ref-386)
387. $ Strauss, l. c., p. 472. Comp. Meyer, Comm., h. l. [↑](#footnote-ref-387)
388. $ Voyez Sevin, l. c. [↑](#footnote-ref-388)
389. $ C’est en effet l’équivalent de ce qu’on nomme le Caph veritátis. Comparez la locution ל יהה, « fuit sicut », usitée dans le sens de ל יהה, « fuit in ». Ex. XXII, 24 ; Job. XXIV, 14, etc. [↑](#footnote-ref-389)
390. $ Epigrámmata sacra. [↑](#footnote-ref-390)
391. $ Vie nouvelle de Jésus, t. II, p. 313 de la trad. française. [↑](#footnote-ref-391)
392. $ Voyez Schegg, Evangel. nach Lukas, h. l. [↑](#footnote-ref-392)
393. $ Die letzten Lebenstage Jesu, p. 209 et 210. [↑](#footnote-ref-393)
394. $ Joan. I, 51. [↑](#footnote-ref-394)
395. $ Luc. II, 9-13. Cf. I, 26 et ss. [↑](#footnote-ref-395)
396. $ Matth. II, 13. Cf. II, 19. [↑](#footnote-ref-396)
397. $ Matth. XXVIII, 5 et ss. [↑](#footnote-ref-397)
398. $ Act. I, 10. [↑](#footnote-ref-398)
399. $ Marc, I, 13. [↑](#footnote-ref-399)
400. $ Strauss, Vie de Jésus, l. c., p. 370 et s. [↑](#footnote-ref-400)
401. $ Voyez Privat-Deschanel et A. Focillon, Dictionnaire général des sciences théoriques et appliquées, au mot Diapédèse. [↑](#footnote-ref-401)
402. $ Historia animálium, III, 19. [↑](#footnote-ref-402)
403. $ De sudóre, c. XII. [↑](#footnote-ref-403)
404. $ Hist., lib. XVII, c. 90. [↑](#footnote-ref-404)
405. $ Observ. Medic., lib. III, p. 428. [↑](#footnote-ref-405)
406. $ De prodígiis, édit. de 1557, p. 629. [↑](#footnote-ref-406)
407. $ Comment. in Luc. XXII, 44. [↑](#footnote-ref-407)
408. $ Histor. sui témporis, édit. de 1626, liv. III, t. I, p. 326. [↑](#footnote-ref-408)
409. $ Mélanges d’histoire, t. III, p. 179. [↑](#footnote-ref-409)
410. $ Histoire de France, t. II, p. 1170, édit. de 1646. [↑](#footnote-ref-410)
411. $ Voyez surtout Stroud, A Treatise on the physical Cause of the Death of Christ, p. 379 et ss. ; Millingen, Curiosities of medical Experiences, 2e édit. ; Trusen, Die Sitten, Gebraüche und Krankheiten der alten Hebræer ; Gruner, de Morte J.-C. vera ; Copeland, Diction, of Medicine, t. II, p. 72. Voir aussi D. Calmet, Dissertation sur la sueur de sang, parmi ses œuvres complètes. [↑](#footnote-ref-411)
412. $ S. Hilaire, De Trinitáte, X, croit à un prodige ; mais son sentiment est à peu près isolé dans l’histoire de l’exégèse. [↑](#footnote-ref-412)
413. $ L. c., p. 489. [↑](#footnote-ref-413)
414. $ L. c. [↑](#footnote-ref-414)
415. $ Voyez la page 42[102]. [↑](#footnote-ref-415)
416. $ Le jour même où nous achevions cette dissertation, une main amie nous envoyait spontanément de Jérusalem deux petits fragments de bois d’olivier, cueillis au jardin de Gethsémani. Nous n’avons pu nous empêcher d’être ému et heureux de cette coïncidence. [↑](#footnote-ref-416)
417. $ Ainsi qu’il a été dit dans l’Avant-propos, nous ne nous sommes pas proposé, dans cette étude rapide, de réfuter d’une manière proprement dite les erreurs de M. Havet : c’est avant tout contre son genre, contre sa méthode anti-scientifique que nous avons voulu protester. Et n’est-ce pas là, d’ailleurs, une réfutation suffisante lorsqu’il s’agit de pareils factums ? On lira avec intérêt, sur ce même sujet, les savantes et chaudes brochures de M. l’abbé Aug. Lémann, Le Christ rejeté : Réponse à M. Havet, Paris 1881, et de M. l’abbé Chapon, Études d’histoire religieuse, Réponse à M. Havet (Extrait du Correspondant), Paris, 1881. [↑](#footnote-ref-417)
418. $ Revue des Deux Mondes, 41e année, 3e période, t. XLIV, 1er avril 1S81, p. 582-622. [↑](#footnote-ref-418)
419. $ Revue des Deux Mondes, l. c., p. 621. [↑](#footnote-ref-419)
420. $ « Les évangiles sont de bien pauvres documents ». L. c., p. 585. Voyez les pages 586 et 587. [↑](#footnote-ref-420)
421. $ C’est un fait que les rationalistes se renversent à tour de rôle. Strauss, qui abattu Paulus, est battu par Keim, qui le sera par un autre, etc. L’erreur n’a pas de consistance et se renouvelle sans cesse, quoique souvent en reprenant de vieilles formes. [↑](#footnote-ref-421)
422. $ C’est à dessein que nous nous bornons à signaler les auteurs protestants, car ils ont beaucoup plus que les exégètes catholiques les sympathies de M. Havet. Si ses amis eux-mêmes le condamnent, quelle est la valeur de sa théorie ? Qu’il lise en particulier la belle Vie de Jésus naguère publiée par M. B. Weiss (semi-rationaliste allemand), et il y verra la complète condamnation de son système. Voir aussi les Theologische Studien und Kritiken, année 1884, 1er fasc., p. 7 et s. [↑](#footnote-ref-422)
423. $ L. c., p. 584. [↑](#footnote-ref-423)
424. $ Page 593. [↑](#footnote-ref-424)
425. $ Page 594. [↑](#footnote-ref-425)
426. $ Page 595. [↑](#footnote-ref-426)
427. $ Ibid. [↑](#footnote-ref-427)
428. $ S. John’s Gospel, dans la Speakers Bible, tome II du New Testament, p. 1-307, Londres, 1880. On vient de réimprimer à part ce beau commentaire. [↑](#footnote-ref-428)
429. $ L. c., p. 587. C’est nous qui avons souligné ce passage. [↑](#footnote-ref-429)
430. $ P. 589. Voyez aussi les pages 600, 601. [↑](#footnote-ref-430)
431. $ Ibid. [↑](#footnote-ref-431)
432. $ XV, 45. [↑](#footnote-ref-432)
433. $ Revue des Deux-Mondes, l. c., p. 594. [↑](#footnote-ref-433)
434. $ Ibid. [↑](#footnote-ref-434)
435. $ P : 590-599. [↑](#footnote-ref-435)
436. $ Ce mot est de nous, et point de M. Havet, cela se conçoit. [↑](#footnote-ref-436)
437. $ P. 590. [↑](#footnote-ref-437)
438. $ Ibid. [↑](#footnote-ref-438)
439. $ P. 592. [↑](#footnote-ref-439)
440. $ Voyez Marc, XIV, 62, et les passages parallèles. [↑](#footnote-ref-440)
441. $ Cette expression est inexacte. Il faudrait : « princes des prêtres », car il n’y avait qu’un seul grand-prêtre. [↑](#footnote-ref-441)
442. $ P. 593. [↑](#footnote-ref-442)
443. $ Cf. Jos., Bell. Jud., II, XX, 2. Voyez Langen, Die letzten Lebenstage Jesu, Fribourg, 1864, p. 274. [↑](#footnote-ref-443)
444. $ P. 594. [↑](#footnote-ref-444)
445. $ P. 599. [↑](#footnote-ref-445)
446. $ Du reste, il ne fait en cela que copier M. Jules Soury, Jésus et les évangiles, Paris, 1818, passim. [↑](#footnote-ref-446)
447. $ Chacun sait que ses autres articles, rejetés par M. Buloz, sont allés échouer dans la Nouvelle Revue. [↑](#footnote-ref-447)
448. $ La Critique intransigeante et les services qu’elle rend à la science apologétique ; réponse à M. l’abbé A. Lémann. Autun, 1881, p. 9 et suiv. — Critique intransigeante : quel heureux nom, et comme il flagelle à lui seul les procédés de ces savants prétendus qui ont leurs systèmes bouclés, ou même clos hermétiquement, et qui proclament à son de trompe qu’ils ne tiendront aucun compte des objections, des observations de leurs adversaires ! Et puis, quelle excellente allusion à ce qui se passe actuellement sous nos yeux dans un autre domaine ! Il y a donc les forcenés de la critique, de même qu’il y a les forcenés de la politique. Ils se valent, chacun dans leur domaine. Voyez La Controverse, t. II, année 1881, p. 629. [↑](#footnote-ref-448)
449. $ Les mots en italique reproduisent le langage de M. Havet. [↑](#footnote-ref-449)
450. $ La Critique intransigeante, p. 9, 10, 11. [↑](#footnote-ref-450)
451. $ « Jésus, c’est l’homme aux proportions colossales », qu’il faut placer « au plus haut sommet de la grandeur humaine » ; en qui « s’est condensé tout ce qu’il y a de bon et d’élevé dans notre nature ». E. Renan, Vie de Jésus, p. 448 de la première édition. [↑](#footnote-ref-451)
452. $ La Critique intransigeante, p. 13. [↑](#footnote-ref-452)
453. $ La Critique intransigeante, p. 15. [↑](#footnote-ref-453)
454. $ Pensées, p. 118, dans l’édition de M. Havet. Comparez la parole analogue de saint Jean Chrysostome : « Les adversaires de la vérité contribuent à répandre ses enseignements », Homil. V in Gen., n° 4 ; et cette autre de saint Bernard, Serm. XXX in Cant., n° 1 : « Qui nocére inténdunt Ecclésiæ prosunt et noléntes ». [↑](#footnote-ref-454)
455. *Les Évangiles.* — « Il faut savoir ici se contenter de$ Première année, t. II, n° 5, pp. 157-221. [↑](#footnote-ref-455)
456. $ L. c., p. 203. [↑](#footnote-ref-456)
457. $ Le lecteur sait qu’on nomme ainsi les trois premiers évangiles. [↑](#footnote-ref-457)
458. $ Page 204. [↑](#footnote-ref-458)
459. $ Page 216. [↑](#footnote-ref-459)
460. $ Page 217. [↑](#footnote-ref-460)
461. $ Page 218. [↑](#footnote-ref-461)
462. $ Page 205. [↑](#footnote-ref-462)
463. $ Page 205. [↑](#footnote-ref-463)
464. $ Page 206. [↑](#footnote-ref-464)
465. $ Page 205. [↑](#footnote-ref-465)
466. $ Page 206. [↑](#footnote-ref-466)
467. $ Page 208. [↑](#footnote-ref-467)
468. $ Page 208. [↑](#footnote-ref-468)
469. $ Page 209. [↑](#footnote-ref-469)
470. $ Ibid. [↑](#footnote-ref-470)
471. $ Chacun sait qu’il a mis autrefois les prophètes en « coupes réglées », aux grands applaudissements de M. Renan. Voyez La Controverse, 8e livraison, p. 352. [↑](#footnote-ref-471)
472. $ Page 209. [↑](#footnote-ref-472)
473. $ Pages 214, 215. [↑](#footnote-ref-473)
474. $ Page 215. [↑](#footnote-ref-474)
475. $ Page 216. [↑](#footnote-ref-475)
476. $ Page 221. [↑](#footnote-ref-476)
477. $ Page 210. [↑](#footnote-ref-477)
478. $ Page 211. [↑](#footnote-ref-478)
479. $ Page 211. [↑](#footnote-ref-479)
480. $ Page 212. [↑](#footnote-ref-480)
481. $ Page 221. [↑](#footnote-ref-481)
482. $ Il n’emploie pourtant pas cette expression. [↑](#footnote-ref-482)
483. $ Page 221. [↑](#footnote-ref-483)
484. $ Dans notre Introduction générale aux SS. Évangiles (Bible de M. Lethielleux). [↑](#footnote-ref-484)
485. $ Jésus et les Évangiles, Paris, 1878, pp. 36 et 37. [↑](#footnote-ref-485)
486. $ Qui ne connaît son minutieux travail sur les anciennes versions grecques et sur le texte hébreu, connu sous le nom d’Hexaples ? Voyez F. Kaulen, Einleitung in die heilige Schrift Alten und Neuen Testaments, Fribourg, 1876, t. I, pp. 80 et suiv. [↑](#footnote-ref-486)
487. $ « Il fut le premier qui essaya de réduire à des règles précises la manière d’étudier la sainte Écriture, dans son traité De doctrina christiána, où il posa, pour l’Occident, les bases de l’interprétation grammaticale et historique. » Vigouroux, Manuel bibl., t. I, p. 276. [↑](#footnote-ref-487)
488. $ Ὁ ἐξηγητής. Voyez Kitto, Cyclopædia of biblical Literature, t. I, p. 521 de la 3 » édition, c Chrysostome, dit entre autres choses l’auteur (protestant) de cet article, réclame une large place dans l’histoire de l’exégèse ». [↑](#footnote-ref-488)
489. $ Voyez dans F. Vigouroux, Manuel biblique, t. I, p. 268-277 de la 4e édit., un excellent résumé de l’exégèse des Pères de l’Église. [↑](#footnote-ref-489)
490. $ Voyez le Dictionnaire encyclopédique de la Théologie catholique, par Wetzer et Welte, traduct. française, au mot Simon (Richard). [↑](#footnote-ref-490)
491. $ Histoire critique du texte du Nouveau Testament, Préface. [↑](#footnote-ref-491)
492. $ Jésus et les Évangiles, p. 38. [↑](#footnote-ref-492)
493. $ Wetzer et Welte, l. c. [↑](#footnote-ref-493)
494. $ Histoire critique du texte du Nouveau Testament, Préface. [↑](#footnote-ref-494)
495. $ Histoire critique des versions, Avertissement. [↑](#footnote-ref-495)
496. $ Histoire critique du Nouveau Testament. [↑](#footnote-ref-496)
497. $ C’était le vif désir de Mgr Landriot, archevêque de Reims, d’illustre et regrettée mémoire. [↑](#footnote-ref-497)
498. $ Œuvres, édition de Versailles, t. IV, p. 297 et suiv. [↑](#footnote-ref-498)
499. $ Ibid., p. 311 et suiv. [↑](#footnote-ref-499)
500. $ Ibid., t. V, p. 1 et suiv. [↑](#footnote-ref-500)
501. $ Le P. Hurler porte sur lui ce jugement, dans son Nomenclátor litterárius, t. II, p. 739 et suiv. : « Licet fuísse Simónium erudítum, laboriósum, sagáci atque crítico prǽditum judício, unde ut pater sciéntiæ críticæ, quátenus ea spectat SS. Lítteras, audit ; sed negári simul nequit eum fuísse in suis opiniónibus satis singulárem, nimiáque opinándi, judicándi, carpéndi libertáte, imo licéntia abréptum ».On ne pouvait mieux dire en si peu de mots. [↑](#footnote-ref-501)
502. $ Voir dans Hurter, Nomenclátor litterárius recentióris theológiæ cathólicæ, Innspruck, 187) et années suivantes, des indications assez complètes sur les exégètes catholiques depuis le concile de Trente. Comparez le Manuel biblique de MM. Vigouroux et Bacuez, t. I, p. 286 et suiv. de la 4e édition. Voyez aussi les Introductions a l’Ancien et au Nouveau Testament de MM. Kaulen, Reusch, Langen, passim. [↑](#footnote-ref-502)
503. $ Faisons remarquer à ce propos, que toutes les anciennes Polyglottes, à part une, celle de Walton, ont eu des catholiques pour auteurs. Ce sont pourtant des œuvres de critique ! [↑](#footnote-ref-503)
504. $ Voyez, dans la Revue des sciences ecclésiastiques, mars 1869, une notice biographique sur ce prêtre non moins savant que modeste. Cf. aussi le Journal asiatique, année 1868, n° de juillet-août. On a de lui : Études bibliques, 2 vol. in-8°, 1869 ; Le Livre de Job, 1873 ; Les Psaumes, 1876 ; Les trois grands prophètes, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, 1877 ; Le Cantique des cantiques, 1883 (tous ces volumes ont été édités par M. Grandvaux). [↑](#footnote-ref-504)
505. $ Introduction historique et critique aux livres de l’Ancien et du Nouveau Testament, plusieurs éditions ; La Sainte Bible selon la Vulgate, 4 vol. in-12, 1873 ; une grammaire et un lexique de la langue hébraïque ; etc. [↑](#footnote-ref-505)
506. $ La Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Égypte et en Assyrie, 4 vol. ; Mélanges bibliques, 1882 ; La Bible et la Critique, 1883. Tous ouvrages remarquables. [↑](#footnote-ref-506)
507. $ L’Égypte et Moïse, 1875. [↑](#footnote-ref-507)
508. $ La religion en face de la science, 4 vol. in-8°, 1877-1883. [↑](#footnote-ref-508)
509. $ A collaboré avec M. Vigouroux à l’excellent Manuel biblique. [↑](#footnote-ref-509)
510. $ Josué, 1877 ; Les Juges, 1878 ; Les livres des Rois, 1879 ; Les Paralipomènes, 1880, dans la Bible de M. Lethielleux. [↑](#footnote-ref-510)
511. $ Les quatre Évangiles, 1864 ; Les Actes des Apôtres, 1872. [↑](#footnote-ref-511)
512. $ Les Actes des Apôtres (Bible de M. Lethielleux), 1883. [↑](#footnote-ref-512)
513. $ L’Évangile médité, défendu et expliqué, 5 vol. in-8° (plusieurs édit.). [↑](#footnote-ref-513)
514. $ Léxicon cathólicum hebráicum et chaldáicum, édit. révisée du Thesáurus de Gesenius, 1848. [↑](#footnote-ref-514)
515. $ Épitres de saint Paul, 1871 ; Épitres catholiques, 1873 ; Apocalypse, 1873 (Bible de M. Lethielleux). [↑](#footnote-ref-515)
516. $ La vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, 2 vol. in-8°, 1880. [↑](#footnote-ref-516)
517. $ Tobie, Judith et Esther, 1879 ; Les Machabées, 1880 (Bible de M. Lethielleux). [↑](#footnote-ref-517)
518. $ L’Ecclésiaste, 1863 ; Précis d’introduction à l’Écriture Sainte, 3 vol. in-12, 1867. [↑](#footnote-ref-518)
519. $ Clef des épitres de saint Paul, 2 vol. in-12, 1873. [↑](#footnote-ref-519)
520. $ Description géographique, historique et archéologique de la Palestine, 7 vol. parus. [↑](#footnote-ref-520)
521. $ Le déluge mosaïque, 1871. [↑](#footnote-ref-521)
522. $ Job et les Psaumes, trad. d’après l’hébreu, 1839 ; Morceaux choisis de la Bible, 1869. [↑](#footnote-ref-522)
523. $ La vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, 2 vol. in-8°, 1883. [↑](#footnote-ref-523)
524. $ Le sceptre de la tribu de Juda, 1880. [↑](#footnote-ref-524)
525. $ Les Proverbes ; La Sagesse, 1879 ; L’Ecclésiastique, 1880 ; Le Livre des Psaumes, 1883 (Bible de M. Lethielleux). [↑](#footnote-ref-525)
526. $ Les Psaumes traduits en français sur le texte hébreu, 1868. [↑](#footnote-ref-526)
527. $ Savant helléniste. Commentaires des Épitres de saint Paul, 1878-1882. [↑](#footnote-ref-527)
528. $ Prophéties messianiques : Le Pentateuque, 1856 ; Les Livres des Rois, 1878 ; Le monde et l’homme primitif selon la Bible, 1869 ; Les Évangiles et la Critique, 1864. [↑](#footnote-ref-528)
529. $ L’Ecclésiaste, 2 vol. in-8°, 1876 ; Moïse, la Science et l’Exégèse, 1882. [↑](#footnote-ref-529)
530. $ Les poètes bibliques, 3e édit. en 1881. [↑](#footnote-ref-530)
531. $ Cours élémentaire d’Écriture Sainte, 3e édit. en 1882. [↑](#footnote-ref-531)
532. $ Le Messie dans les livres historiques de la Bible et Jésus-Christ dans les Évangiles, 3 vol. in-12, 1879-1882. [↑](#footnote-ref-532)
533. $ Isaïe, 1878 ; Jérémie, 1878 ; Ézéchiel, 1880 ; Daniel, 1882 ; Les petits Prophètes, 1883 (Bible de M. Lethielleux). [↑](#footnote-ref-533)
534. $ Les évangiles apocryphes, 1878. [↑](#footnote-ref-534)
535. $ Vie de saint Paul, 2 vol. in-8°, 1863. [↑](#footnote-ref-535)
536. $ Série de savantes Études critiques sur les Évangiles, dans la Revue des sciences ecclésiastiques, 1865-1868. [↑](#footnote-ref-536)
537. $ De la croyance due à l’Évangile, 1868. [↑](#footnote-ref-537)
538. $ Lectures on the Connexion between Science and Revealed Religion, 2 vol. in-12, 5e édit. en 1861. Ouvrage célèbre. Voir aussi Les Paraboles, les Miracles, et les Actes du Nouveau Testament, dans les Mélanges religieux, etc., traduits par F. de Bernhardt, 1858. [↑](#footnote-ref-538)
539. $ Voir en particulier sa récente dissertation On the Inspiration of Scripture, publiée dans The Nineteenth Century, février 1884. [↑](#footnote-ref-539)
540. $ The Life of our Life (Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, en cours de publication), 5 vol. in-12 ont paru. [↑](#footnote-ref-540)
541. $ A publié des commentaires estimés sur toute la Bible. [↑](#footnote-ref-541)
542. $ Commentaires sur les épîtres de S. Paul et les trois premiers évangiles. [↑](#footnote-ref-542)
543. $ Introduction au Nouveau Testament, œuvre posthume, 1877. [↑](#footnote-ref-543)
544. $ Prophétæ minores, 1830. [↑](#footnote-ref-544)
545. $ Les saintes Écritures de l’Ancien et du Nouveau Testament traduites et expliquées, 1830. Plusieurs éditions. [↑](#footnote-ref-545)
546. $ Commentaire sur l’Évangile selon saint Matthieu. [↑](#footnote-ref-546)
547. $ Evangeliórum explanátio, 1849. [↑](#footnote-ref-547)
548. $ Manuel exégétique très estimé sur tout le Nouveau Testament. [↑](#footnote-ref-548)
549. $ História revelatiónis Véteris, Novi Testaménti, 1862-1863. [↑](#footnote-ref-549)
550. $ Histoire pragmatique de la Vulgate, 1824 ; Testaméntum Velus græce secúndum Septuagínta Intérpretes, 1855. [↑](#footnote-ref-550)
551. $ Archéologie de la Passion, 1858. [↑](#footnote-ref-551)
552. $ Commentaire sur l’Évangile selon saint Matthieu, 1821. [↑](#footnote-ref-552)
553. $ Unité de l’Évangile selon saint Luc, 1863 ; Unité des saints Évangiles, 1868 ; Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ (3 volumes ont paru), 1876-1881. [↑](#footnote-ref-553)
554. $ Le livre de la Sagesse, traduit et expliqué, 1874. [↑](#footnote-ref-554)
555. $ Mort évêque de Spire. Histoire de la révélation biblique, 1850 (traduite en français par Goschler, 1856) ; Antiquités religieuses de la Bible, 1869. [↑](#footnote-ref-555)
556. $ Nombreux et savants articles dans la Theologische Quartalschrift de Tubingue. [↑](#footnote-ref-556)
557. $ Introduction au Nouveau Testament (trad. franc. par le P. de Valroger). [↑](#footnote-ref-557)
558. $ Commentaires sur les épîtres de saint Pierre. [↑](#footnote-ref-558)
559. $ Archéologie biblique, 5 vol. in-8°, 1797-1805 (plusieurs fois rééditée). [↑](#footnote-ref-559)
560. $ Jonæ exposítio, 1862 ; Histoire de la Vulgate, 1868 ; Manuel pour servir à la Vulgate, 1870 ; Introduction à l’Écriture sainte (les deux premiers volumes ont paru). [↑](#footnote-ref-560)
561. $ Commentaires sur l’Évangile selon saint Jean, 1829 ; sur l’Épître aux Romains, 1830 ; sur l’Épître aux Hébreux, 1833. [↑](#footnote-ref-561)
562. $ Isaïe commenté, 1881. [↑](#footnote-ref-562)
563. $ Théologie des Psaumes, 1857. [↑](#footnote-ref-563)
564. $ Les derniers jours de la vie de Jésus, 1867 ; Le Judaïsme en Palestine au temps du Christ, 1868 (depuis, l’auteur s’est tristement rangé dans le parti des vieux-catholiques). [↑](#footnote-ref-564)
565. $ Plusieurs excellentes éditions de la Vulgate et des Septante ; Traduction et commentaires de la Bible, de concert avec M. Reischl. [↑](#footnote-ref-565)
566. $ Commentaires sur l’Évangile selon saint Jean, 1845 ; sur l’épître aux Romains, 1857 ; sur les épîtres aux Corinthiens, 1865 ; sur l’épître aux Hébreux, 1861. [↑](#footnote-ref-566)
567. $ Prophéties messianiques des quatre grands prophètes, 1860-1866. [↑](#footnote-ref-567)
568. $ A commenté le quatrième évangile, la 1re aux Corinthiens, les Épîtres aux Galates et aux Colossiens. [↑](#footnote-ref-568)
569. $ Divers travaux critiques sur les Prophètes, etc. [↑](#footnote-ref-569)
570. $ Plusieurs savants volumes sur les prophéties messianiques. [↑](#footnote-ref-570)
571. $ Voir la note relative à Mr Loch. [↑](#footnote-ref-571)
572. $ Commentaire sur l’Épître aux Romains, 1843 ; aux Galates, 1865 ; Introduction au Nouveau Testament. [↑](#footnote-ref-572)
573. $ La Bible et la nature (traduit en français) ; Commentaires des livres de Baruch, 1853 ; de Tobie, 1857 ; Introduction aux livres de l’Ancien Testament (plusieurs éditions). M. Reusch aussi est devenu vieux-catholique. [↑](#footnote-ref-573)
574. $ A commenté les Psaumes, 1871 ; Isaïe, 1873 ; Daniel, 1876 ; les Proverbes, 1879. [↑](#footnote-ref-574)
575. $ Un travail estimé sur la Chronologie biblique. [↑](#footnote-ref-575)
576. $ Commentaire sur l’Ecclésiaste, 1870 ; sur le Cantique, 1882. [↑](#footnote-ref-576)
577. $ Commentaires excellents sur les trois premiers évangiles, 1879- [↑](#footnote-ref-577)
578. $ A expliqué Isaïe, 1850 ; les petits Prophètes, les Psaumes, saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, 1856-1880. [↑](#footnote-ref-578)
579. $ Commentaires sur Jérémie, 1880 ; Osée, 1882. [↑](#footnote-ref-579)
580. $ Manuel pour l’histoire de l’Ancien et du Nouveau Testament, 3e édition. [↑](#footnote-ref-580)
581. $ Vie de Jésus en 7 vol. in-8°, 1843-1846 (la traduct. française est très abrégée). [↑](#footnote-ref-581)
582. $ Théologie de saint Paul, 1863. [↑](#footnote-ref-582)
583. $ Les Psaumes commentés. [↑](#footnote-ref-583)
584. $ Commentaire sur Job, 1849 ; Introduction à l’Anc. Testament, 5 vol. [↑](#footnote-ref-584)
585. $ Les Femmes de la Bible, 1882 ; Historia sacra antíqui Testaménti, Comment. in epístolam ad Philipp., 1852 ; ad Romanos ; in Act. Apostolórum. [↑](#footnote-ref-585)
586. $ Comment. in Evang. S. Joánnis, 1878. [↑](#footnote-ref-586)
587. $ Travaux importants d’assyriologie ; articles sur Daniel, Judith, etc., en diverses Revues. [↑](#footnote-ref-587)
588. $ Introdúctio in S. Scriptúram, 2 vol. in-8°, 1866. [↑](#footnote-ref-588)
589. $ Commentárius in Psalmos, 3 vol., 1870 ; Actus Apostolórum bréviter explicáti, 1875 ; Comment. in Evangel. sec. Matthǽum, 2 vol., 1876 ; Comment. in epístolas Paulínas, 1878. [↑](#footnote-ref-589)
590. $ L’univers entier a admiré ses travaux critiques et paléographiques. [↑](#footnote-ref-590)
591. $ Études sur la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ. [↑](#footnote-ref-591)
592. $ Divíni Volúminis exegetico-scientifica Synopsis, 3e édit. en 1884, Naples. [↑](#footnote-ref-592)
593. $ La vita di Gesu Cristo, 1873. [↑](#footnote-ref-593)
594. $ Il libro di Kohéleth, 1865. [↑](#footnote-ref-594)
595. $ Numismática bíblica, 1850. [↑](#footnote-ref-595)
596. $ Sacrórum Bibliórum vetustíssima fragmenta, 1867. [↑](#footnote-ref-596)
597. $ Lezioni esegetiche sopra i quattro evangeli, 5 vol. in-8°, 1873-1876 ; Il Nuovo Testamento volgarizzato ed esposto, 3 vol., 1879-1882 ; I Salmi volgarizzati ed esposti, 1883. En ces derniers temps le P. Curci a acquis une fâcheuse célébrité sur le terrain de la politique religieuse. [↑](#footnote-ref-597)
598. $ De Evangéliis libri tres, 2 vol. in-4°, 1852-1853 ; Comment. in Evang. Marci, 1867 ; Joánnis, 1868 ; In Actus, 1867. [↑](#footnote-ref-598)
599. $ Vient d’achever brillamment l’édition du célèbre Codex Vaticánus, commencée par les Pères Vercellone et Cozza. [↑](#footnote-ref-599)
600. $ Váriæ lectiónes Vulgátæ latínæ, 1860-1864, et plusieurs dissertations savantes (voir sa biographie dans la Revue des sciences ecclésiastiques, année 1871, n° de juillet). [↑](#footnote-ref-600)
601. $ Nous aurions pu aisément doubler, tripler même cette aride nomenclature. [↑](#footnote-ref-601)
602. $ Sante Pagnino. [↑](#footnote-ref-602)
603. $ Histoire critique du texte du Nouveau Testament, Préface. [↑](#footnote-ref-603)
604. $ The Academy, 4 juin 1881, n° 474, nouv. Série, p. 405. [↑](#footnote-ref-604)
605. $ La plupart de ces détails sont exposés tout au long dans le Publisher’s Circular, n° 1049, 1er juin 1881, t. XLIV, p. 425-427. [↑](#footnote-ref-605)
606. $ Voici quelques-uns des travaux les plus remarqués, indépendamment de ceux que nous aurons l’occasion de citer bientôt : 1° un excellent article de M. le chanoine Dolman, dans la Dublin Review, juillet 1881 ; 2° The Revision revised (La révision révisée), trois articles publiés dans la Quarterly Review, octobre 1881, avril et octobre 1882, par M. Burgon, doyen (anglican) de Chichester ; 3° E. Beckett, Should the revised New Testament be authorized (Devra-t-on autoriser le Nouveau Testament révisé ?), Londres 1881 ; 4° Dr Samson, The english Reviser’s greek Text shown to be unauthorized (L’on montre que le texte grec des réviseurs anglais n’est pas autorisé), New-York, 1882 ; The revised Version and its assailants (La version révisée et ses adversaires), article de M. le chanoine (anglican) Farrar dans la Contemporary Review, mars 1882 ; 6° W. A. Osborne, The revised Version of the N. Test., Londres, 1882, commentaire critique accompagné de notes ; 7° W. G. Humphry, A Commentary on the revised Version of the N. T., Londres,1882 ; 8° F. C. Cook, The revised Version of the first three Gospels (La version révisée des trois premiers évangiles, avec les changements qu’elle apporte aux actions et aux paroles de N. S. Jésus-Christ) ; 9° The Revisers and the greek Text of the N. Test. (Les réviseurs et le texte grec du N. T.), par deux des réviseurs, Londres 1882 ; 10° The revised Version and its critics (La version révisée et ses critiques), article de la Church Quarterly Review, janvier 1883 ; 11° Ph. Schaff, A Companion to the greek Testament and the English Version, Londres, 1883. Etc., etc. [↑](#footnote-ref-606)
607. $ L’Ancien Testament révisé ne doit paraître que plus tard. [↑](#footnote-ref-607)
608. $ Marc, XI, 28. [↑](#footnote-ref-608)
609. $ Matth. XXI, 25. [↑](#footnote-ref-609)
610. $ « The authorised Version ». [↑](#footnote-ref-610)
611. $ Les traducteurs donnèrent eux-mêmes l’exemple de l’adulation la plus servile. Dans leur préface, ils vont jusqu’à comparer Jacques Ier « au soleil dans sa splendeur » ; le roi est pour eux « une personne sanctifiée, enrichie de grâces singulières et extraordinaires ». Ils en appellent d’avance à son jugement contre les critiques « des papistes et des faux frères ». Même aujourd’hui, le révérend E. H. Plumptre ne craint pas de surnommer Jacques Ier « le Salomon anglais ». Smith, Dictionary of the Bible, t. III, p. 1076. [↑](#footnote-ref-611)
612. $ Inter omnes éminet, dit Wallon dans la préface de sa Polyglotte. [↑](#footnote-ref-612)
613. $ Loco citáto. Voyez aussi G. Salmon, The Revision of the New Testament, Dublin, 1881, p. 4-6. [↑](#footnote-ref-613)
614. $ Lives of the Saints, p. 118. [↑](#footnote-ref-614)
615. $ Voyez le Nineteenth Century, n° 52, juin 1881, p. 919. [↑](#footnote-ref-615)
616. $ Ibid. Frenchify. C’est là, parait-il, une grosse injure en Angleterre. [↑](#footnote-ref-616)
617. $ G. Salmon, The Revision of the New Testament, p. 8. [↑](#footnote-ref-617)
618. $ The Academy, l. c., p. 406. [↑](#footnote-ref-618)
619. $ Voyez G. Salmon, The Revision, p. 8. [↑](#footnote-ref-619)
620. $ Ibid., p. 9. [↑](#footnote-ref-620)
621. $ The Nineteenth Century, l. c., p. 936. [↑](#footnote-ref-621)
622. $ G. Salmon, The Révision, p. 7. [↑](#footnote-ref-622)
623. $ Ainsi nommée parce qu’elle fut préparée dans cette ville par des protestants anglais qui s’y étaient réfugiés, sous le règne de Marie. Elle fut imprimée de 1557 à 1560. [↑](#footnote-ref-623)
624. $ Salmon, The Révision, p. 7. [↑](#footnote-ref-624)
625. $ Exode I, 17. [↑](#footnote-ref-625)
626. $ Salmon, l. c., p. 4. [↑](#footnote-ref-626)
627. $ M. A. Roberts, dans son Companion to the revised Version of the english New Testament, en cite des exemples intéressants. Act. XXI, 15 : « Et après ces jours nous prîmes nos carriages et nous montâmes à Jérusalem. » Or le mot carriage, qui équivalait autrefois à « bagage », a aujourd’hui la signification exclusive de « voiture ». Cela fait donc un singulier quiproquo. — Act. XXVIII, 13, l’ancienne traduction, We fetched a compass, peut donner ce sens burlesque : « Nous allâmes chercher une boussole », tandis que la vraie signification est : « Nous fîmes un détour ». [↑](#footnote-ref-627)
628. $ G. Salmon, The Revision, p. 6. [↑](#footnote-ref-628)
629. $ Ibid., p. 7. Voy. aussi la page 9. [↑](#footnote-ref-629)
630. $ Quand S. E. le cardinal de Bonnechose prononça ce mot qui n’a rien que de très naturel pour un catholique : « Mon clergé est un régiment ; quand je dis : Marche ! il marche », ce fut un tolle universel dans le clergé anglican. La Dublin Review (n° d’avril 1881, p. 363) se permit alors de spirituelles représailles, en plaçant sur les lèvres d’un évêque anglican cette autre parole malheureusement trop vraie : « Mon clergé est un régiment très mal discipliné ; en vérité, je ne voudrais pas faire à l’armée l’injure de le lui comparer. Quand je dis : Marche ! quelques-uns avancent, d’autres reculent, beaucoup s’arrêtent, la plupart discutent, tous se moquent de moi ! » [↑](#footnote-ref-630)
631. $ G. Salmon, The Revision, p. 22. [↑](#footnote-ref-631)
632. $ Ibid., p. 23, 26, 27. [↑](#footnote-ref-632)
633. $ New Testament, Revised version, Préface, p. VIII (d’après l’édition nonpareil, in-32) ; Nineteenth Century, l. c., p. 918. [↑](#footnote-ref-633)
634. $ En février 1870. [↑](#footnote-ref-634)
635. $ Son adhésion était fort désirée de l’Angleterre protestante, qui n’a pas cessé d’être fière de lui. [↑](#footnote-ref-635)
636. $ Revised Version, p. VIII et IX. [↑](#footnote-ref-636)
637. $ M. Vance Smith, dans le Nineteenth Century, p. 918. [↑](#footnote-ref-637)
638. $ Voyez la liste complète des correcteurs dans le Nineteenth Century, l. c., p. 918, note. [↑](#footnote-ref-638)
639. $ The Academy, l. c., p. 405. [↑](#footnote-ref-639)
640. $ On s’est donné la peine de compter les changements opérés par les réviseurs ; il y en aurait jusqu’à 36,000, pour 7,959 versets que contient le Nouveau Testament. [↑](#footnote-ref-640)
641. $ Revised Version, Préface, pp. VIII et X. Les comités chargés de donner à l’Angleterre la version autorisée n’avaient mis, pour traduire toute la Bible, qu’environ deux ans et demi, ou, d’après leur propre langage, passablement apocalyptique, « deux fois sept fois soixante-douze jours et plus ». [↑](#footnote-ref-641)
642. $ The Nineteenth Century, l. c., p. 918. [↑](#footnote-ref-642)
643. $ Revised Version, p. VIII et IX. [↑](#footnote-ref-643)
644. $ The Nineteenth Century, l. c., p. 922. M. Malan, parlant d’un chapitre spécial du Nouveau Testament, écrivait : « Les réviseurs y ont fait soixante changements : un seul est bon, un autre admissible ; tout le reste (58 sur 60 !) était inutile ». Quarterly Review, janvier 1882, p. 18. [↑](#footnote-ref-644)
645. $ Joan. VII, 53-VIII, 11. [↑](#footnote-ref-645)
646. $ Marc. XVI, 9-20. [↑](#footnote-ref-646)
647. $ I Joan. V, 7. [↑](#footnote-ref-647)
648. $ Voyez La Controverse, 1re année, n. 31, p. 74. [↑](#footnote-ref-648)
649. $ Voyez, pour Joan. VIII, 1 et ss., le Commentárius in Evangelium S. Joánnis du P. Corluy, Gand, 1880, p. 206 et ss. ; pour Marc, XVI, 9-20, notre commentaire sur l’Évangile selon S. Marc, Paris, 1879, p. 7-9 ; pour I Joan. V, 7, les Études bibliques de M. Le Hir, Paris, 1869, t. II, p. 1 et suiv. [↑](#footnote-ref-649)
650. $ « Marche en avant ! » [↑](#footnote-ref-650)
651. $ Revised Version, p. 321-332. [↑](#footnote-ref-651)
652. $ Ibid., p. XVIII. [↑](#footnote-ref-652)
653. $ Companion to the Revised Version of the english New Testament, Londres, 1881. [↑](#footnote-ref-653)
654. $ Nous citons textuellement. [↑](#footnote-ref-654)
655. $ The Publisher’s Circular, l. c. [↑](#footnote-ref-655)
656. $ Voyez aussi la Contemporary Review, janvier 1882, où l’on cite quelques-unes des appréciations les plus sévères portées sur la révision et les réviseurs. [↑](#footnote-ref-656)
657. $ The Academy, l. c., p. 405. [↑](#footnote-ref-657)
658. $ « Un réviseur à propos de la nouvelle révision. » The Nineteenth Century, l. c. [↑](#footnote-ref-658)
659. $ Ibid., page 917. [↑](#footnote-ref-659)
660. $ Page 919. [↑](#footnote-ref-660)
661. $ Page 922. [↑](#footnote-ref-661)
662. $ The Revision of the N. T., p. 17. [↑](#footnote-ref-662)
663. $ The Academy, l. c. [↑](#footnote-ref-663)
664. $ The Nineteenth Century, p. 930. [↑](#footnote-ref-664)
665. $ Ibid., p. 933. [↑](#footnote-ref-665)
666. $ Ibid., p. 934. [↑](#footnote-ref-666)
667. $ The Academy, p. 407. [↑](#footnote-ref-667)
668. $ Ibid. Voyez l’opuscule de M. Washington Moon, The Reviser’s English, 1882, où « l’anglais des réviseurs » est passé au crible de la façon la plus effrayante par un littérateur distingué. [↑](#footnote-ref-668)
669. $ Ibid., p. 406. [↑](#footnote-ref-669)
670. $ « Cette phrase ne signifie absolument rien ; cela ne rend pas la chose plus claire ; quiconque a le moindre goût pour l’harmonie substituerait ceci à cela ; les correcteurs auraient pu trouver quelque phrase plus convenable ». Telles sont les aménités qu’on a prodiguées au comité de révision. [↑](#footnote-ref-670)
671. $ The Academy et The Nineteenth Century, 1, c., passim. [↑](#footnote-ref-671)
672. $ D’autres encore l’ont fait depuis que nous avons écrit ces lignes. [↑](#footnote-ref-672)
673. $ Companion to the Revised Version, p. 90 et 92. [↑](#footnote-ref-673)
674. $ The Nineteenth Century, l. c., p. 924. [↑](#footnote-ref-674)
675. $ Revised Version, Preface, p. XIV. [↑](#footnote-ref-675)
676. $ The Nineteenth Century, p. 925. [↑](#footnote-ref-676)
677. $ Revised Version, p. XIV. [↑](#footnote-ref-677)
678. $ Companion…, p. 100, 101, 102. [↑](#footnote-ref-678)
679. $ The Nineteenth Century, p. 925 et s. [↑](#footnote-ref-679)
680. $ Roberts, Companion…, p. 94, 95, 99, 100. Comp. la Revised Version, p. XIII. [↑](#footnote-ref-680)
681. $ The Nineteenth Century, p. 923 et 924. [↑](#footnote-ref-681)
682. $ Voyez Trench, On the Authorised Version, p. 21. [↑](#footnote-ref-682)
683. $ Roberts, Companion…, p. 105 et suiv. [↑](#footnote-ref-683)
684. $ The Nineteenth Century, p. 927. [↑](#footnote-ref-684)
685. The Academy, l. c., p. 407. [↑](#footnote-ref-685)
686. $ M. Vance Smith dit catégoriquement que déjà on en appelle à une autre révision. The Nineteenth Century, p. 935. [↑](#footnote-ref-686)
687. $ Par exemple, elle traduit les mêmes mots grecs avec une louable uniformité, elle met en saillie les expressions caractéristiques de chaque écrivain sacré, etc., etc. [↑](#footnote-ref-687)
688. $ Voyez la toute récente dissertation publiée par la Dublin Review, n° de janvier 1884, p. 186 et ss., sous ce titre à effet : New Testament Vaticanism. C’est un piquant épilogue de toute l’affaire. Il y est clairement démontré, soit d’après les faits, soit d’après les aveux échappés après coup à plusieurs des réviseurs, qu’au fond le travail de révision a eu pour base presque perpétuelle le texte grec préparé par MM. Westcott et Hort (The New Testament in the original Greek, 1881), lequel texte reproduit lui-même très ordinairement le Codex Vaticanus et le Codex Sinaiticus : or ces deux manuscrits, quoique très importants à cause de leur haute antiquité, abondent en imperfections de tout genre, et suppriment à tort de nombreux passages. [↑](#footnote-ref-688)
689. $ S. Luc. II, 13 ; [↑](#footnote-ref-689)
690. $ Te couvrira de son ombre. [↑](#footnote-ref-690)
691. $ S. Luc, II, 26-38. Cette traduction est tirée d’une vieille Bible française imprimée en 1535. Nous n’avons guère fait que rajeunir l’orthographe. [↑](#footnote-ref-691)
692. $ Ce fait est d’autant plus surprenant que Josèphe mentionne la plupart des villages voisins de Nazareth, et qu’il semble connaître à fond tout le district. [↑](#footnote-ref-692)
693. $ M. Neubauer, Géographie du Talmud, 1868, p. 190, croit retrouver Nazareth dans Çarieh, localité dont parle le Talmud de Jérusalem, tr. Meghillah, II, 1 ; de son côté, Schwarz, Das heilige Land, 1852, p. 141, confond la ville de Jésus avec Hir Labân behâr, « la ville blanche sur la montagne », mentionnée au traité Menachoth, 86, 2 : mais ce sont là de simples conjecturés, dont les fondements sont loin d’être solides. [↑](#footnote-ref-693)
694. $ Tout porte à croire que le séjour de Joseph et de Marie en Égypte fut de courte durée, la mort d’Hérode ayant suivi de près la naissance du Sauveur. Voyez notre commentaire sur S. Matthieu, p. 59. [↑](#footnote-ref-694)
695. $ S. Matthieu, II, 19-23. Comparez S. Luc, II, 39. [↑](#footnote-ref-695)
696. $ C’est l’opinion de nombreux exégètes. [↑](#footnote-ref-696)
697. $ S. Matthieu, II, 5, 6 ; comparez Michée, [↑](#footnote-ref-697)
698. $ S. Luc, II, 1-6. [↑](#footnote-ref-698)
699. $ S. Luc, II, 40, 51, 52. [↑](#footnote-ref-699)
700. $ S. Marc, I, 9. [↑](#footnote-ref-700)
701. $ Voir S. Matth. IV, 13, et notre commentaire. [↑](#footnote-ref-701)
702. $ Nous savons que de doctes commentateurs, croyant qu’il s’agit d’un fait identique, d’une part dans S. Luc, IV, 16-30, d’autre part dans S. Matthieu, XIII, 54-58, et dans S. Marc, VI, 1-6, n’admettent qu’une seule visite de Jésus à Nazareth pendant sa vie publique ; mais la divergence notable des récits nous fait croire, avec beaucoup d’autres interprètes, à deux séjours distincts. Voyez notre commentaire sur l’Évangile selon S. Matthieu, p. 282 et suiv. [↑](#footnote-ref-702)
703. $ S. Matth. XIII, 54-58. [↑](#footnote-ref-703)
704. $ S. Jean, I, 45-46. [↑](#footnote-ref-704)
705. $ On ne peut faire sur ce point que des conjectures plus ou moins vraisemblables. On a dit, par exemple, que les habitants de Nazareth avaient en général un caractère méchant, ou que leur morale était très relâchée. [↑](#footnote-ref-705)
706. $ Voir les Concordances. [↑](#footnote-ref-706)
707. $ Comparez Act. XXIV, 5. « Nos apud véteres, quasi oppróbrio, Nazarǽi dicebámur, quos nunc christiános vocant », S. Jérôme. Aujourd’hui encore, les chrétiens sont appelés par les musulmans En-Nouçara. [↑](#footnote-ref-707)
708. $ C’est ainsi que les Arabes appellent Nazareth. [↑](#footnote-ref-708)
709. $ Tel est l’avis de Hengstenberg, Christologie, t. II, p. 1 et suiv. [↑](#footnote-ref-709)
710. $ Cette opinion est beaucoup plus probable, comme le démontre M. Schegg, dans son Commentaire sur S. Luc, t. II, p. 446. [↑](#footnote-ref-710)
711. $ Quelques philologues modernes traduisent cependant Nézer par súrculus, virgúltum, broussailles ; aujourd’hui encore, disent-ils, il y a beaucoup de broussailles aux environs de Nazareth. [↑](#footnote-ref-711)
712. $ Epist. 46, ad Marcell. [↑](#footnote-ref-712)
713. $ Cité par Raumer, Palæstina, 4e édition, p. 134. [↑](#footnote-ref-713)
714. $ T. II, p. 818. [↑](#footnote-ref-714)
715. $ Ce qui fait dire à M. Schegg, Pilgerbuch, t. II, p. 122, qu’il y a « une couronne de fleura autour de la ville des fleurs ». [↑](#footnote-ref-715)
716. $ Voyez F. Vigouroux, Carte de Palestine pour l’élude de l’Ancien et du Nouveau Testament, ou Victor Guérin, Carte de Palestine. [↑](#footnote-ref-716)
717. $ Cité par Reland, Palæstina, p. 907. [↑](#footnote-ref-717)
718. $ Ibid. [↑](#footnote-ref-718)
719. $ S. Matthieu, VII, 24, 25 ; S. Luc, VI, 47, 48. [↑](#footnote-ref-719)
720. $ L’église protestante récemment construite ne remplit pas la condition que nous exprimions ici avant qu’elle ne fût bâtie. [↑](#footnote-ref-720)
721. $ Steinhart vom Fremersleben, cité par A. Stolz, Besuch bei Sem, Cham und Japhet, 4e édition, p. 347. [↑](#footnote-ref-721)
722. $ Adv. Hæres., lib. I. [↑](#footnote-ref-722)
723. $ Travels, p. 341. [↑](#footnote-ref-723)
724. $ Itinerárium, § 5. [↑](#footnote-ref-724)
725. $ Les Saints Lieux, 1re édit., t. I, p. 402. [↑](#footnote-ref-725)
726. $ Voyez notre Atlas archéologique de la Bible, Lyon, 1883, Planche IV, fig. 4, et Pl. XXIX, fig. 2. [↑](#footnote-ref-726)
727. $ Schubert, cité par Gratz, Théâtre des événements racontés dans les divines Écritures, t. II, p. 53 de la traduction française. [↑](#footnote-ref-727)
728. $ Voyez Liévin de Hamme, Guide-Indicateur des Sanctuaires et Lieux historiques de la Terre-Sainte, 2e édit., Louvain, 1876, t. III, p. 80-88. [↑](#footnote-ref-728)
729. $ La « boutique ». [↑](#footnote-ref-729)
730. $ Mainte photographie ou gravure a rendu ces Saints Lieux familiers la plupart de nos lecteurs. [↑](#footnote-ref-730)
731. $ Le mot est de M. Stanley, Sinai and Palestine, p. 444. [↑](#footnote-ref-731)
732. Voyez notre Allas archéologique de la Bible, planche XXIX, fig. 2. [↑](#footnote-ref-732)
733. $ The Land and the Book, 1876, p. 432. [↑](#footnote-ref-733)
734. $ Travels, t. II, p. 427. [↑](#footnote-ref-734)
735. $ Voir Brunet, Les Évangiles apocryphes, 2e édit., p. 120-122. [↑](#footnote-ref-735)
736. $ H. W. Longfellow, Poetical Works, Londres, 1868. Chandos Classics, p. 268. [↑](#footnote-ref-736)
737. $ T. III, p. 7, c. II. [↑](#footnote-ref-737)
738. $ Voir Sepp, Jerusalem und das heil. Land, t. II, p. 92 ; A. Stolz, Besuch bei Sem, Cham, und Japhet, p. 349 et 350. [↑](#footnote-ref-738)
739. $ M. Van de Velde, Reise durch Syrien und Palæstina, t. II, p. 329, prétend sans raison que l’ancienne Nazareth était bâtie sur le plateau de Neby Ismaïl. [↑](#footnote-ref-739)
740. $ E. Renan, Vie de Jésus, 1863, p. 22 et 23. [↑](#footnote-ref-740)
741. $ Luc, IV, 14-30. Voyez notre commentaire. [↑](#footnote-ref-741)
742. $ Comparez Bab. Sanhedr., f. 42, 1. [↑](#footnote-ref-742)
743. $ Voyez les cartes de MM. Guérin, F. Vigouroux, V. Ancessi, R. Riess, etc. [↑](#footnote-ref-743)
744. $ Const. Tischendorf, cité par J. Kitto, Daily Bible Illustrations, Life of Our Lord, p. 28 et 29, 8e édit. [↑](#footnote-ref-744)
745. $ Adv. Hær., lib. I. [↑](#footnote-ref-745)
746. $ Onomásticon, art. Nazareth. [↑](#footnote-ref-746)
747. $ Epist. 86 ; comparez l’Epitaph. Paulæ et l’épître 44 ad Marcell. [↑](#footnote-ref-747)
748. $ Bibliothèque des Croisades, 1re partie. [↑](#footnote-ref-748)
749. $ Péssimi Sarraceni. Voyez Robinson, Palæstina, t. III, p. 459, note 2. [↑](#footnote-ref-749)
750. E. de Gumppenberg, Reyssbuch, p. 242. [↑](#footnote-ref-750)
751. $ T. II, p. 819, 837 et suiv. [↑](#footnote-ref-751)
752. $ Voyez la Revue des sciences ecclésiastiques, n° de septembre 1869. [↑](#footnote-ref-752)
753. $ Handwerkerleben zur Zeit Jesu, ein Beitrag zur neutestamentlichen Zeitgeschichte, Erlangen, 1868. Cette brochure a été plusieurs fois rééditée. Nous croyons nous souvenir qu’elle a été traduite en français. [↑](#footnote-ref-753)
754. $ Cité par Raumer, Palæstina, 4e édition, p. 25. Comp. Pro Flacco, c. XXVIII, et De Provínciis consuláribus, V, 10. [↑](#footnote-ref-754)
755. $ F. Delitzsch, l. c., p. 23. [↑](#footnote-ref-755)
756. $ Pesachim, 118, a. [↑](#footnote-ref-756)
757. $ Aboth, I, 10. [↑](#footnote-ref-757)
758. $ Nedarim, 49, b. [↑](#footnote-ref-758)
759. $ Gittin, 67, d. [↑](#footnote-ref-759)
760. $ Kamma, 79, b. [↑](#footnote-ref-760)
761. $ Sota, 20, a. [↑](#footnote-ref-761)
762. $ Pesachim, 112, a. [↑](#footnote-ref-762)
763. $ Bathra, 110, a. [↑](#footnote-ref-763)
764. $ I. Thess. IV, 11. [↑](#footnote-ref-764)
765. $ Pesachim, 112, b ; Bathra, 110, a. [↑](#footnote-ref-765)
766. $ Kidduschin, 29, a. [↑](#footnote-ref-766)
767. $ Page 25. [↑](#footnote-ref-767)
768. $ Erubin, 55, a. [↑](#footnote-ref-768)
769. $ Deut. XXIII, 20. [↑](#footnote-ref-769)
770. $ Page 26. [↑](#footnote-ref-770)
771. $ Jargon judéo-allemand parlé ou même écrit en diverses contrées germaniques. Voyez I. F. Stem, Léxicon der jüdischen Geschæfts-und Umgangssprache, un vol. in-18 (s. 1.), 1858, et surtout, Max Grünbaum, jüdischdeutsche Chrestomathie, zugleich ein Beitrag zur Kunde der hebræischen Literatur, un vol. in-8°, Leipzig, 1882. [↑](#footnote-ref-771)
772. $ Kidduschin, 33, a ; Chullin, 54, b. [↑](#footnote-ref-772)
773. $ Proverbe arabe. [↑](#footnote-ref-773)
774. $ Berachoth, 28, b. [↑](#footnote-ref-774)
775. $ Berachoth, 17, a. [↑](#footnote-ref-775)
776. $ Midrasch Koheleth, IV, 17. [↑](#footnote-ref-776)
777. $ Page 30. [↑](#footnote-ref-777)
778. $ Kidduschin, 82, b. [↑](#footnote-ref-778)
779. $ Jebamoth, 118, b. [↑](#footnote-ref-779)
780. $ Kidduschin, 82, b. [↑](#footnote-ref-780)
781. $ Cf. Joan. IV, 27. [↑](#footnote-ref-781)
782. $ Kidduschin, IV, 13, 14 ; Gemara, 82, a. [↑](#footnote-ref-782)
783. $ Landau, Geist und Sprache der Hebræer, p. 209. [↑](#footnote-ref-783)
784. $ Delitzsch, l. c., p. 42. [↑](#footnote-ref-784)
785. $ Kidduschin, IV, 24 ; Sofrim, 47, d, et ailleurs. [↑](#footnote-ref-785)
786. $ Landau, Geist und Sprache der Hebræer, p. 185. [↑](#footnote-ref-786)
787. $ Sota, 43, a. [↑](#footnote-ref-787)
788. $ Succa, 28, a. [↑](#footnote-ref-788)
789. $ Is. VII, 3 ; XXXVI, 2. [↑](#footnote-ref-789)
790. $ Kamma, 116, b. [↑](#footnote-ref-790)
791. $ Megilla, 26, a ; Nazir, 32, a ; [↑](#footnote-ref-791)
792. $ Succa, 21, b. [↑](#footnote-ref-792)
793. $ Page 96[246] de ce volume. [↑](#footnote-ref-793)
794. $ XXXVIII, 24-XXXIX, 11. [↑](#footnote-ref-794)
795. $ Schatbath, 11, a ; Derachoth, 16, b. [↑](#footnote-ref-795)
796. $ Eccl. IX, 9. [↑](#footnote-ref-796)
797. $ Midrasch Koheleth, IX, 19. [↑](#footnote-ref-797)
798. $ Aboda zara, 17, b ; Kidduschin, IV, 13. [↑](#footnote-ref-798)
799. $ Nedarim, 49, b. [↑](#footnote-ref-799)
800. $ Sifra, 192, b. [↑](#footnote-ref-800)
801. $ Gittin, 67, b. [↑](#footnote-ref-801)
802. $ Jost, Geschichte des Judenthums und seiner Secten, t. II, p. 86. [↑](#footnote-ref-802)
803. $ Act. XVIII, 3. [↑](#footnote-ref-803)
804. $ Erachin, 16, 6. [↑](#footnote-ref-804)
805. $ Voy., II Thess. III, 8, ces paroles si légitimement fières du grand apôtre : Neque gratis panem manducávimus ab áliquo, sed in labóre, et in fatigatióne, nocte ac die opérantes, ne quem vestrum gravarémus. Il était bien en droit d’ajouter, ℣ 11 : Si quis non vult operári, nec mandúcet. Comp. I Thess. IV, 11. [↑](#footnote-ref-805)
806. $ Marc, VI, 3. [↑](#footnote-ref-806)
807. $ Matth. XIII, 55. [↑](#footnote-ref-807)
808. $ Cf. Luc. VIII, 1-3 ; voyez notre commentaire. [↑](#footnote-ref-808)
809. $ Erachin, 10, b. [↑](#footnote-ref-809)
810. $ Erachin, 10, b ; 11, a ; Tamid, III, 8. [↑](#footnote-ref-810)
811. L. c., p. 51 et s. [↑](#footnote-ref-811)
812. $ La ville d’Éphrem mentionnée par saint Jean, XI, 54. [↑](#footnote-ref-812)
813. $ On les nommait רטרפ πρατήρ. [↑](#footnote-ref-813)
814. $ Schabbath, VI, 5. [↑](#footnote-ref-814)
815. $ Voyez notre Atlas archéologique de la Bible, planche LXXXVIII, fig. 11 et 12. [↑](#footnote-ref-815)
816. $ Mezia, VI, 1. [↑](#footnote-ref-816)
817. $ Mezia, VI, 1. [↑](#footnote-ref-817)
818. $ Berachoth, 55, b. [↑](#footnote-ref-818)
819. $ Schabbath, 129, b. [↑](#footnote-ref-819)
820. $ Schekalim, 47, b. [↑](#footnote-ref-820)
821. $ Maseroth, II, 5. [↑](#footnote-ref-821)
822. $ Megilla, 6, a. [↑](#footnote-ref-822)
823. $ Schabbath, 3, b. En voici d’autres tout aussi curieuses, signalées par la Mischna : « L’écrivain (libellárius) ne doit point sortir avec une plume (cálamus) derrière l’oreille, ni le teinturier avec un échantillon à l’oreille, ni le changeur avec un denier à l’oreille. » Selon le Talmud de Babylone, les tailleurs portaient une aiguille suspendue de la même façon. [↑](#footnote-ref-823)
824. $ Pesachim, III, 1. [↑](#footnote-ref-824)
825. $ Voyez notre commentaire sur l’Évangile selon saint Matthieu, Paris, 1878, p. 69. [↑](#footnote-ref-825)
826. $ Schabbath, 41, a. [↑](#footnote-ref-826)
827. $ Schabbath, 67, b. [↑](#footnote-ref-827)
828. $ Voir Buxtorf, Lexicon hebr. et chald., au mot ןאם. [↑](#footnote-ref-828)
829. $ Pesachim, III, 1. [↑](#footnote-ref-829)
830. $ Voyez S. Matth. XXIII, 24, et notre commentaire. [↑](#footnote-ref-830)
831. $ Schabbath, XX, 2. [↑](#footnote-ref-831)
832. $ Ps. XXIX, 2. [↑](#footnote-ref-832)
833. $ Deut. XXVI, 3 et suiv. [↑](#footnote-ref-833)
834. $ Nous tenons de M. l’abbé Augustin Lémann cette anecdote intéressante. Il connaît personnellement les deux convertis. [↑](#footnote-ref-834)
835. $ Précis élémentaire d’instruction religieuse et morale pour les jeunes Français israélites, adopté par le consistoire central, 13e édition, Paris, sans date. Un curieux hasarda fait tomber depuis entre mes mains la première édition du même ouvrage : ומישרים לר דת שורשי Précis élémentaire…, etc. Metz, Gerson-Lévy, 1822. [↑](#footnote-ref-835)
836. $ Le Kleiner Katechismus der israelitischen Religion, composé par le célèbre rabbin L. Philippson à l’usage des Israélites d’Allemagne (2e édit., Leipzig, 1858), est encore beaucoup moins considérable. Il a, sans compter les deux préfaces et l’appendice, juste dix-neuf pages, imprimées en très gros types. [↑](#footnote-ref-836)
837. $ S. Matthieu, chap. III, f. 9. « Tout Israël aura part au siècle futur », disent les rabbins, traité Sanhédr., 90, 1. [↑](#footnote-ref-837)
838. $ Voyez Schœttgen, Hor. hebr. in Matth. VIII, 12. Dans Tanchum, le Seigneur est censé dire aux Juifs : In mundo futúro, mensam ingéntem vobis sternam ; quod Gentíles vidébunt et pudéfient. [↑](#footnote-ref-838)
839. $ C’est par cet adjectif que les Juifs français traduisent le nom hébreu Jéhovah. [↑](#footnote-ref-839)
840. $ Je passais un jour devant la maison d’un Juif. Au même instant, le propriétaire rentrait chez lui d’un pas pressé. « Père, lui dit sa fille debout sur le seuil, nous vous attendions comme le Messie ». « Le Messie, reprit le père d’un ton plein d’ironie, tu l’attendras longtemps ! » [↑](#footnote-ref-840)
841. $ Voyez notre Atlas archéologique de la Bible, planche LXXXVIII, fig. 6, 7, 8, 10. [↑](#footnote-ref-841)
842. $ Ibid., planche LXXXIII, fig. 6, et planche LXXXVIII, fig. Il et 12. [↑](#footnote-ref-842)
843. $ Ibid., planche LXXXIII, fig. 1 ; comparez la page 50 du texte, 11°. [↑](#footnote-ref-843)
844. $ Allgemeine Zeitung des Judenthums, rédigée par M. le rabbin L. Philippson et publiée à Leipzig. Elle paraît une fois par semaine. [↑](#footnote-ref-844)
845. $ Année 1881, n° 25, pages 404 et 405. « Après tout, dit-elle, les treize articles de foi proviennent de Maimonide encore jeune ; Maimonide plus âgé se rectifia ». [↑](#footnote-ref-845)
846. $ Gazette générale du Judaïsme, 2 août 1881, n° 31, p. 511. [↑](#footnote-ref-846)
847. $ Trieste, 1854. [↑](#footnote-ref-847)
848. $ Scrittori di teologia dogmatica, loro opere ed opinioni. Il ne s’agit que des écrivains juifs, bien entendu. [↑](#footnote-ref-848)
849. $ En voici quelques détails :

     D. En quoi consiste la pénitence ?

     R. La pénitence consiste dans l’aveu que l’homme fait de ses fautes, dans le repentir qu’il manifeste et dans la ferme résolution de ne plus y retomber.

     D. Quel est l’effet d’une pénitence sincère ?

     R. Une pénitence sincère a pour effet d’opérer la réconciliation du pécheur avec Dieu et son éloignement du mal.

     D. Est-il permis au pécheur de différer la pénitence ?

     R. Non, cela n’est pas permis, parce que, rien n’étant moins assuré que la durée de la vie, le pécheur pourrait être surpris par la mort avant de s’être réconcilié avec Dieu. (Pages 48-50.)

     D. Comment devons-nous nous préparer pour adresser notre prière à l’Éternel ?

     R. En abandonnant toute pensée mondaine et en élevant notre âme vers Dieu.

     D. Quel est l’objet de la prière ?

     R. La prière a pour objet : 1° de célébrer les louanges de Dieu ; 2° d’invoquer son assistance pour nous et pour le bonheur du monde en général ; 3° de le remercier des biens qu’il nous dispense ; 4° de lui demander pardon des fautes que nous avons commises.

     D. Quand est-ce que notre prière est agréable à Dieu ?

     R. Dieu exauce nos prières lorsqu’elles partent de notre cœur. (Pages 34-36.) [↑](#footnote-ref-849)
850. $ Page 34. [↑](#footnote-ref-850)
851. $ Voyez S. Matth. XV, 1 et ss., S. Marc, VII, 2 et ss., et nos commentaires sur ces passages. [↑](#footnote-ref-851)
852. $ II faut entendre ici plus spécialement les prescriptions relatives à la nourriture. Voyez à ce sujet E. Coypel, Le Judaïsme, esquisse des mœurs juives, p. 54 et suiv., Mulhouse, 1876. [↑](#footnote-ref-852)
853. $ Rom. XIII, 1-2. [↑](#footnote-ref-853)
854. $ Pages 59 et 60. [↑](#footnote-ref-854)
855. $ Pages 60 et 61. [↑](#footnote-ref-855)
856. $ Page 61. [↑](#footnote-ref-856)
857. $ Page 62. [↑](#footnote-ref-857)
858. $ Page 67. [↑](#footnote-ref-858)
859. $ « Das Ziel des Judenthums war, ist, und wird bleiben die Verbindung aller Menschen in dem Glauben an den Einem Gott ». Jüd. Literaturblatt, 1881, n° 28, p. 110. [↑](#footnote-ref-859)
860. $ II Cor. III, 15. [↑](#footnote-ref-860)
861. $ Dibré Emeth, oder Stimmen der Wahrheit an Israeliten und Freunde Israels. Breslau, 1872, p. 124 et suiv. [↑](#footnote-ref-861)
862. $ Les Juifs croyants sont aujourd’hui divisés en deux camps de tendances opposées : les uns, dits orthodoxes, veulent maintenir toutes les antiques prescriptions du Talmud ; les autres, appelés libéraux, se sont affranchis du joug des vieux rabbins, ne le trouvant pas compatible avec la vie moderne. [↑](#footnote-ref-862)
863. $ Le premier jour de l’année civile des Juifs. Littéralement : « la tête de l’année ». [↑](#footnote-ref-863)
864. $ Cérémonies et coutumes qui s’observent aujourd’hui parmi les Juifs, traduit de l’italien. La Haye, 1562, p. 179. [↑](#footnote-ref-864)
865. $ Voyez Martigny, Dictionnaire des antiquités chrétiennes, Paris, 1865, p. 154 et s. [↑](#footnote-ref-865)
866. $ I Thess. IV, 12. [↑](#footnote-ref-866)
867. $ Genèse, XLIX, 29 et 30. [↑](#footnote-ref-867)
868. $ Genèse, L, 23 et 24. [↑](#footnote-ref-868)
869. $ Littéralement, le mot hébreu goïm signifie « nations » ; mais, d’après l’usage biblique, il désigne toutes les nations païennes par opposition au judaïsme. Or, les Juifs modernes nous traitent de païens. [↑](#footnote-ref-869)
870. $ Voyez la Allgemeine Zeitung des Judenthums et l’Univers israélite, passim. [↑](#footnote-ref-870)
871. $ Voyez A. Rubens, Der alte und neue Glaube im Judenthum. Zurich, 1878, p. 87. [↑](#footnote-ref-871)
872. $ Voyez l’Univers israélite, XVIIe année, n° 9, p. 391 et suiv. ; comp. de Saulcy, Voyage en Terre-Sainte, t. II, appendice. [↑](#footnote-ref-872)
873. $ Pluriel de cohen, mot hébreu qui signifie « prêtre ». De là les noms de Cohen, de Cahen, de Cohn, de Cahn, etc., que portent de nombreux Israélites. Quoique les tribus juives soient depuis longtemps mélangées et perdues, néanmoins la filiation de divers prêtres et lévites est suffisamment démontrée. Les cohanim n’exercent plus aucun rôle sacerdotal en Israël, le rabbinisme ayant depuis des siècles remplacé le sacerdoce ; ils jouissent pourtant de certains privilèges : par exemple, celui de donner la bénédiction au peuple au jour de Kippour ou de l’Expiation. [↑](#footnote-ref-873)
874. $ Traité Sanhédrin, 96, 6. [↑](#footnote-ref-874)
875. $ מעבה [↑](#footnote-ref-875)
876. $ La septième devait servir à son propre tombeau. Voyez Gillet, Les Machabées : Introduction critique et commentaires, Paris, 1880, p. 179 et s. [↑](#footnote-ref-876)
877. $ M. de Saulcy a donné au Musée du Louvre un remarquable lóculus découvert par lui à Jérusalem. Voyez notre Allas archéologique de la Bible, planche XX, fig. 2 et 3 ; pl. XXI, fig. 6, 7, 9 ; pl. XXIII, fig. 1 et 2. [↑](#footnote-ref-877)
878. $ Sans doute la traduction plastique du Sicut aqua effúsus sum., Ps. XXI, 15. [↑](#footnote-ref-878)
879. $ Sur la tombe des personnes mariées. [↑](#footnote-ref-879)
880. $ S. Matth. XXIII, 27. [↑](#footnote-ref-880)
881. $ Fin de février ou commencement de mars. [↑](#footnote-ref-881)
882. $ Évangile selon S. Matthieu commenté par L.-Cl. Fillion ; Paris, 1878, p. 447. [↑](#footnote-ref-882)
883. $ Cérémonies juives, p. 182 et 183. [↑](#footnote-ref-883)
884. $ Voir plus bas l’explication de cette date. [↑](#footnote-ref-884)
885. $ Cette expression sera expliquée plus bas. [↑](#footnote-ref-885)
886. $ Un non-juif. [↑](#footnote-ref-886)
887. $ פ״ [↑](#footnote-ref-887)
888. $ ט״ [↑](#footnote-ref-888)
889. $ ת׳ נ׳ צ’ ב׳ ה׳ [↑](#footnote-ref-889)
890. $ Chapitre XXV, verset 29. [↑](#footnote-ref-890)
891. $ XXXI, 10. Voyez le bel ouvrage de Mgr Landriot, La femme forte, 2 vol. in-8, Paris, V. Palmé. [↑](#footnote-ref-891)
892. $ Voyez notre commentaire sur l’Évangile selon S. Matthieu, p. 440. [↑](#footnote-ref-892)
893. $ Voyez L. Kompert, Nouvelles juives, p. 2 de la traduct. franç., Paris 1873. [↑](#footnote-ref-893)
894. $ Voyez E. Coypel, Le Judaïsme, esquisse des mœurs juives, Mulhouse, 1876, p. 218 et suiv. Cf. Joan. VII, 2 ; X, 22. [↑](#footnote-ref-894)
895. $ Hieros. Berach., p. 11. [↑](#footnote-ref-895)
896. $ Traité Gittin, 61, a. [↑](#footnote-ref-896)
897. $ Voir la Israelitische Wochenschrift, 1882, nos 14 et 15. [↑](#footnote-ref-897)
898. $ Comparez Joan. XI, 31. [↑](#footnote-ref-898)
899. $ Personne n’ignore que c’était une manie des Pharisiens de vouloir tout codifier, soit dans la vie civile et privée, soit dans la vie religieuse et publique. [↑](#footnote-ref-899)
900. $ Littéralement, « tombeau des pères ». [↑](#footnote-ref-900)
901. $ Voyez Hlawatsch, Das Synagogenjahr, Prague, 1862, p. 29. [↑](#footnote-ref-901)
902. $ Nous avons dit plus haut que cette locution désigne le premier jour de l’année civile des Juifs. [↑](#footnote-ref-902)
903. $ Halamoëd, comme disent les Juifs. « On appelle ainsi ces riants quatre jours de demi-fête qui se présentent périodiquement deux fois par an, à la Pâque et aux Cabanes ». L. Kompert, l. c., p. 137. Comp. D. Stauben, Scènes de la vie juive en Alsace, Paris, 1860, p. 119 et s. [↑](#footnote-ref-903)
904. $ Voyez Léon de Modène, Cérémonies et coutumes qui s’observent chez les Juifs, 5e partie, ch. IX et X. [↑](#footnote-ref-904)
905. $ Ce pronom désigne les morts enterrés dans le cimetière. [↑](#footnote-ref-905)
906. $ Israelit. Gebetbuch in hebr. und deutscher Sprache, Rœdelheim, 1831, pages 422-423. [↑](#footnote-ref-906)
907. $ S. A. Wolff, Iahrzeit und Todtenfeier in Israël, Leipzig, 1853, p. 14 et 15. [↑](#footnote-ref-907)
908. $ Voyez Buxtorf, Synagóga judáica, chap. XXXV, pages 436 et 437 de l’édition de Bâle, 1641. [↑](#footnote-ref-908)
909. $ Buxtorf, ubi supra. [↑](#footnote-ref-909)
910. $ Voyez la carte de Jérusalem récemment publiée à Leipzig, par MM. Zimmermann et Socin, et notre Atlas archéologique de la Bible, planche XXIII, fig. 1. [↑](#footnote-ref-910)
911. $ Genèse, III, 19. [↑](#footnote-ref-911)
912. $ Traité Aboda zara, ch. 1er. [↑](#footnote-ref-912)
913. $ Hist., V, 5. [↑](#footnote-ref-913)
914. $ Comp. I Rois, XXXI, 12 et 13 ; Levit. XX, 14 ; XXI, 9 ; Amos, VI, 10. [↑](#footnote-ref-914)
915. $ Entre autres Michælis, De combustióne et humatióne mortuórum apud Hebrǽos, in Syntagm. Comment., t. I, p. 225. [↑](#footnote-ref-915)
916. $ Voyez en particulier la Gazelle générale du judaïsme, 1874, n° 14. [↑](#footnote-ref-916)
917. $ Cf. Estius, Adnot. ad Joan. XIII, 26, Cornel. a Lap. in Matth. XXVI, 20 (éd. Vivès, t. XV, p. 551 et suiv.). Entre autres, d’après ce dernier : Origène, S. Cyrille, S. Chrysostome, S. Ambroise, S. Léon, S. Cyprien et S. Augustin ; plus tard, parmi les théologiens, Raban Maur, le vénérable Bède, S. Thomas d’Aquin et Suarez (IIIe p., q. 73, a. 5, disp. 41, sect. 3). [↑](#footnote-ref-917)
918. $ En Allemagne du moins, ainsi qu’en Angleterre, car nous croyons qu’en France on admet toujours la présence de Judas à la cène eucharistique. Nous connaissons aussi deux auteurs allemands contemporains qui défendent l’ancien sentiment : Reischl, Die heilig. Schriften des N. Testam., p. 316, et Schuster, Handbuch zur bibl. Geschichte, t. II, p. 343 et suiv. Voyez G. Fouard, La vie de N. S. Jésus-Christ, t. II, p. 343 et suiv. de la seconde édition. [↑](#footnote-ref-918)
919. $ Matth. XXVI, 21-30 ; Marc, XIV, 18-26. Voyez, pour plus de commodité, ces passages mis en regard dans notre Synopsis evangélica, Paris, 1882, p. 111 et suiv. [↑](#footnote-ref-919)
920. $ Luc. XXII, 17-31. Voyez notre commentaire, dans la Sainte Bible de M. Lethielleux, Paris, 1882. [↑](#footnote-ref-920)
921. $ Joan. XIII, 18-30. [↑](#footnote-ref-921)
922. $ XXII, 14-31. [↑](#footnote-ref-922)
923. $ Cf. Langen, Die letzten Lebenstage Jesu, p. 157 ; Lichtenstein, Lebensgeschichte Jesu, p. 401. [↑](#footnote-ref-923)
924. $ Ainsi pensent S. Jean Chrysostome et S. Bernard. [↑](#footnote-ref-924)
925. $ C’est l’opinion de Théophylacte. Cf. Reischl, loc. cit., p. 316. Ce dernier sentiment est le plus probable. [↑](#footnote-ref-925)
926. $ I Cor. XI, 23-25. [↑](#footnote-ref-926)
927. $ Nous empruntons ici le raisonnement et presque les paroles du Dr Langen, loc. cit., p. 192. Dans son excellent ouvrage sur la Passion et la mort de Jésus, il a bien traité cette question. [↑](#footnote-ref-927)
928. $ Cf. Langen, loc. cit., p. 169. [↑](#footnote-ref-928)
929. $ Joan. XIII, 31. [↑](#footnote-ref-929)
930. $ Joan. XIII, 1-17 ; 18-30. [↑](#footnote-ref-930)
931. $ In Joan. cap. VI. [↑](#footnote-ref-931)
932. $ Comment. in h. l. [↑](#footnote-ref-932)
933. $ Dans cette hypothèse, Judas aurait seulement communié sous l’espèce du pain. Son départ entre les deux consécrations aurait troublé d’une manière considérable les divins mystères. Cf. Schuster, loc. cit., p. 346 ; Langen, loc. cit., p. 164, n. 2. [↑](#footnote-ref-933)
934. $ Hilcoth Chômez, § 9. On pouvait l’offrir même après la récitation des « grâces ». [↑](#footnote-ref-934)
935. $ Voyez notre commentaire sur l’Évangile selon S. Matthieu, pages 504, 506 et 508. [↑](#footnote-ref-935)
936. $ Ps. CXIV-CXVII (hébr. CXV-CXVIII). [↑](#footnote-ref-936)
937. $ Luc. XXII, 14 : « Et cum facta esset hora, discúbuit, et duódecim apóstoli cum eo ». Cf. Matth. XXVI, 20 ; Marc, XIV, 17. [↑](#footnote-ref-937)
938. $ Matth. XXVI, 27 : « Et accípiens cálicem, grátias egit, et dedit illis, dicens : Bíbite ex hoc omnes ». Marc, XIV, 23 : « Et bibérunt ex illo omnes ». [↑](#footnote-ref-938)
939. $ Loc. cit., p. 345, note. [↑](#footnote-ref-939)
940. $ Cf. Langen, loc. cit., p. 167. [↑](#footnote-ref-940)
941. $ Joan. VI, 70-71 (Vulg., 71-72). [↑](#footnote-ref-941)
942. $ Schuster, loc. cit., p. 345. [↑](#footnote-ref-942)
943. $ Chap. I, versets 16-22. [↑](#footnote-ref-943)
944. $ Loc. cit., p. 344. [↑](#footnote-ref-944)
945. $ Diatessaron, c. XV (Max. Biblioth. Vet. Pat., t. II, p. 210). [↑](#footnote-ref-945)
946. $ Harm. Evang., c. CLV. [↑](#footnote-ref-946)
947. $ Sermo de Pasch., XIV, § 4. [↑](#footnote-ref-947)
948. $ V, 16. [↑](#footnote-ref-948)
949. $ In Matth., can. 30. [↑](#footnote-ref-949)
950. $ Τινὲς δέ φησιν, ὅτι ἐξελθόντος τοῦ Ἰούδα μετέδοκε τῶν μυστγιρίων τοῖς ἄλλοις μαθηταῖς. [↑](#footnote-ref-950)
951. $ Harm. Evang., IV, 2. [↑](#footnote-ref-951)
952. $ In Joan., lib. XI (Migne, t. CLXIX, col. 688). [↑](#footnote-ref-952)
953. $ Evang. hist., c. XLI. [↑](#footnote-ref-953)
954. $ De S. altáris myst., IV, 13. [↑](#footnote-ref-954)
955. $ Ad Const. ap., V, 16. [↑](#footnote-ref-955)
956. $ Comment. in Harm. Evang., t. IX, tract. 11. [↑](#footnote-ref-956)
957. $ Concord. Evang., IV, 3, 3. [↑](#footnote-ref-957)
958. $ Comment. in Harm. Evang., V, 19. [↑](#footnote-ref-958)
959. $ « Sed quia Christus nobis débuit exémplum justítiæ, non conveniébat ejus magistério ut Judam, occúltum peccatórem, sine accusatóre et evidénti probatióne ab aliórum communióne separáret ; ne per hoc darétur exémplum prælátis Ecclésiæ simília faciéndi, et ipse Judas exasperátus inde súmeret occasiónem peccándi. Et ídeo dicéndum est quod Judas cum áliis discípulis corpus Dómini et sánguinem suscépit, ut dicit Dionýsius (Lib. Eccl. hierar., cap. 3), et Augustínus (Super Joan., tract, LXII) ». S. Th., 3 p., q. 81, art. 2. Cf. Lebrethon, Petite Somme théologique, t. IV, p. 385, Paris, 1863. [↑](#footnote-ref-959)
960. $ Il nous semble que saint Thomas d’Aquin n’a pas eu l’intention de se prononcer sur le fond même de là question ; nous voulons dire sur le côté strictement historique. Il s’est contenté d’adopter sans discussion ce qui était de son temps le sentiment à peu près général, et il en a tiré une conclusion pratique pour sa thèse. [↑](#footnote-ref-960)
961. $ Langen, loc. cit., p. 168. [↑](#footnote-ref-961)
962. $ Ibid. [↑](#footnote-ref-962)
963. $ Cf. P. Schegg, Evangelium nach Lukas, t. II, p. 245 et suiv. [↑](#footnote-ref-963)
964. $ Cet article a été publié en 1868, n° de novembre, p. 440-449, dans la Revue des Sciences ecclésiastiques : nous nous sommes borné à y faire quelques additions. Que Mgr Hautcœur, Recteur des Facultés catholiques de Lille, qui dirigeait alors la Revue et qui daigna encourager nos premiers Essais d’exégèse, veuille bien recevoir ici nos remerciements respectueux. [↑](#footnote-ref-964)
965. $ Concordantiárum, homericárum spécimen cum prolegómenis, in quibus præsértim concordántiæ Bíblicæ recenséntur earúmque orígo et progréssus declarántur, Halle, 1867. [↑](#footnote-ref-965)
966. $ Sur l’origine de ce mot, voyez le *Glossar. médiæ et ínfimæ latinitátis* de Du Cange, t. II, p. 514, édit. de 1842 (Paris). [↑](#footnote-ref-966)
967. *$ L. c., p. 5.*  [↑](#footnote-ref-967)
968. *$ Hugo de Sancto Charo* (Saint-Cher, ou Saint-Chers, était un faubourg de Vienne en Dauphiné). On l’appelle aussi Hugues de Vienne (*Hugo de Vienna*), du nom de sa patrie, Hugues de Saint-Jacques (*Hugo de Sancto Jacobo*), parce qu’il habitait à Paris le couvent dominicain de Saint-Jacques, et *Hugo de Sancto Theuderio,* ou *Theodorio* (encore *a loco natali*). Né vers la fin du XIIe siècle, il entra en 1225 dans l’Ordre des Frères-Prêcheurs, dont il devint dès l’année 1227 le provincial en France. Innocent IV le créa cardinal en 1244. Il mourut à Orvieto, le 19 mars 1262, et fut enterré à Lyon. Ses *Postíllæ in univérsa Bíblia juxta quadrúplicem sensum litterálem, allegóricum, morálem, anagógicum,* ont été maintes fois rééditées. La Bibliothèque nationale de Paris possède de lui plusieurs manuscrits bibliques encore inédits. [↑](#footnote-ref-968)
969. $ Profitant d’un immense avantage qu’on ne trouve guère que dans les congrégations religieuses, il put bientôt, dit-on, se faire aider par cinq cents moines dominicains. Voyez Kitto, *Cyclopædia of Biblical Liter.,* t. I, p. 551 de la 3° édition. [↑](#footnote-ref-969)
970. $ Cependant, lorsqu’il s’agit d’une expression employée fréquemment dans la Bible avec un autre mot qui en précise la signification, elle forme plusieurs articles distincts. Par exemple : Terra, Terra Juda, Terra Moab, etc. [↑](#footnote-ref-970)
971. $ « En 1551, dans une édition gréco-latine du Nouveau Testament, et en 1555, dans une édition de la Bible latine complète ; il l’indiqua en marge. Théodore de Bèze l’introduisit dans le texte même, en 1565. Cette division n’est pas toujours heureuse, car, en plusieurs endroits, elle n’est pas en parfait rapport avec le sens. Le pape Sixte V conçut le projet de la réformer ; mais on vit tant d’inconvénients dans le changement d’une numérotation universellement répandue, que l’ancienne fut maintenue malgré ses imperfections. » Vigouroux, Manuel biblique, t. I, p. 143 de la 4e édition. L’auteur a bien voulu renvoyer à notre humble article pour l’histoire des Concordances (Ibid., p. 142, note). [↑](#footnote-ref-971)
972. $ Chacun a pu voir quelques Bibles antiques portant en marge ces sub- divisions primitives. Plusieurs éditions du Bréviaire et du Missel les con- servent encore en tête des Leçons, des Épîtres et des Évangiles du jour. [↑](#footnote-ref-972)
973. $ Voir ce qui sera dit bientôt à ce sujet. [↑](#footnote-ref-973)
974. $ Mort à Londres le 29 mars 1284. Quelque temps après être entré dans l’Ordre des Frères-Prêcheurs, il vint passer plusieurs années au couvent de Saint-Jacques. C’était un grand érudit. [↑](#footnote-ref-974)
975. $ Les annales dominicaines nous le montrent vivant au monastère de Saint-Jacques vers l’an 1250, avec F. Jean de Derlington et F. Hugues de Croyndon, ses confrères et compatriotes. Voyez l’ouvrage du Dominicain J. Quétif, Scriptóres Ordinis Prædicatórum recensíti, notísque históricis et críticis illustráti. 2 vol. in-folio, Paris, 1719-1721, t. I, p. 209, 395 et suiv. [↑](#footnote-ref-975)
976. $ Dit senior, parce qu’il exista plus tard un autre moine dominicain du même nom, appelé junior. Voyez Quétif, l. c., t. I, p. 610 et s. [↑](#footnote-ref-976)
977. $ Mort en 1444. Voyez un abrégé de sa vie dans Quétif, l. c., t. I, p. 797 et s. [↑](#footnote-ref-977)
978. $ Nous avons dit plus haut que ses prédécesseurs avaient omis dans leurs Concordances la plupart des mots indéclinables. [↑](#footnote-ref-978)
979. $ C’est le nom qu’il se donne lui-même dans sa préface : ר׳ יצחק נתן. [↑](#footnote-ref-979)
980. $ ר׳ מרדכי נתן Voyez Buxtorf dans la préface de sa Concordance hébraïque, et Bindseil, l. c., p. XIV, note 2. [↑](#footnote-ref-980)
981. $ R. Nathan avait mis dix ans pour la composer : de 5198 à 5208 de la création du monde (manière de compter des Juifs) ; c’est-à-dire, de 1438 à 1448. Encore fut-il assisté de plusieurs autres Israélites dans ce rude et minutieux travail. Voyez J. Fürst, Bibliothéca judáica, p. III, p. 22 et s. [↑](#footnote-ref-981)
982. $ Frère mineur, mort plus que septuagénaire le 24 janvier 1620. Voir des détails sur son œuvre dans Bindseil, l. c., p. XXII-XXIX. [↑](#footnote-ref-982)
983. $ Il s’agit de Buxtorf l’aîné, qui vécut de 1364 à 1629. [↑](#footnote-ref-983)
984. $ Né en 1626, mort en 1683. [↑](#footnote-ref-984)
985. $ Mort professeur à Iéna, le 28 juin 1768. [↑](#footnote-ref-985)
986. $ De race israélite. Né le 12 mai 1805. Sa Concordance a pour titre principal : Librórum sacrórum Véteris Testaménti Concordántiæ hebráicæ atque chaldáicæ, 3 vol. in-fol. [↑](#footnote-ref-986)
987. $ Charles Schaaf (1646-1726) composa une Concordance syriaque du N. T. Elle fut éditée à Leyde en 1708. [↑](#footnote-ref-987)
988. $ Sixte de Sienne nous l’apprend dans sa Bibliothéca sancta, lib. IV, p. 286 de l’édition de Cologne, 1626. [↑](#footnote-ref-988)
989. $ Concordántiæ Véteris Testaménti græcæ, hebrǽis vócibus respondéntes. [↑](#footnote-ref-989)
990. $ Voyez Bindseil, l. c., p. LVI et suiv. [↑](#footnote-ref-990)
991. $ Né à Groningue le 23 août 1633, mort le 29 mai 1719, âgé de près de cent ans. Il fut longtemps pasteur (protestant) dans sa ville natale. [↑](#footnote-ref-991)
992. $ Elle est intitulée : Concordántiæ græcæ versiónis, vulgo dictæ LXX intérpretum, 2 vol. in-fol., Amsterdam 1710. [↑](#footnote-ref-992)
993. $ Son vrai nom était Sixtus Birken ; il vécut de 1500 à 1554. [↑](#footnote-ref-993)
994. $ Fils de Robert Étienne, 1528-1598. Ses Concordántiæ græco-latínæ Novi Testaménti sont renfermées dans un vol. in-folio. [↑](#footnote-ref-994)
995. $ 1560-1637. [↑](#footnote-ref-995)
996. $ Ταμιεῖον τῶν τῆς Καινῆς Διαθήκης Αεξεων, sive Concordántiæ omnium vocum Novi Testaménti. II. Bruder est né à Leipzig en 1809. Sa Concordance n’est qu’une correction de celle de Schmid. [↑](#footnote-ref-996)
997. $ C’est-à-dire les types inventés par le cardinal Hugues de Saint-Cher, par les Dominicains anglais, par Conrad d’Halberstadt et par Jean de Raguse. [↑](#footnote-ref-997)
998. $ « Apud Inclytam Germániæ Basileam » ; un vol. in-folio. [↑](#footnote-ref-998)
999. $ Concordántiæ majores sacrai Bíbliæ, summis vigíliis jam dénuo ultra omnes editiónes castigátæ. Un vol. in-4°. [↑](#footnote-ref-999)
1000. $ Un vol. in-folio. [↑](#footnote-ref-1000)
1001. $ Il conserve cependant les lettres a, b, c, etc., mais elles disparurent peu de temps après. [↑](#footnote-ref-1001)
1002. $ L’astérisque représente le mot placé en vedette ; la croix indique que le texte suivant appartient à l’auteur qui vient d’être cité. [↑](#footnote-ref-1002)
1003. $ Francíscus Lucas, surnommé Brugénsis, parce qu’il était originaire de Bruges (1549). C’est un des plus savants exégètes catholiques, et nos adversaires eux-mêmes apprécient ses beaux commentaires. Il mourut en 619. [↑](#footnote-ref-1003)
1004. $ Dominicain qui vivait au XVIIe siècle. [↑](#footnote-ref-1004)
1005. $ Concordántiæ recensítæ algue emendátæ primum a Franc. Luca, dénuo expurgátæ ac locupletátæ cura Huberti Phalésii. On la rencontre assez souvent d’occasion. Elle a d’ailleurs été rééditée à Vienne (Autriche) en 1825. [↑](#footnote-ref-1005)
1006. $ Concordántiæ Bibliórum sacrórum Vulgátæ editiónis,… notis históricis, geográphicis, chrónicis locupletátæ. Paris, 1838 ; un vol. in-4°. Elle a ajouté environ 22,000 passages bibliques, omis antérieurement ! Elle a reçu l’approbation unanime de l’épiscopat français et belge, et les exégètes protestants eux-mêmes l’ont chaudement accueillie. — Le Concordantiárum SS. Scriptúræ Manuale, ou Concordance abrégée, publié à Lyon en 1852) un vol. in-8°, 2e éd. en 1883) par les RR. PP. de Raze, de Lachaud et Flandrin, peut suffire aux besoins ordinaires d’un grand nombre des membres du clergé ; mais mieux vaut encore une Concordance complète, car c’est ici le cas d’appliquer le vieux proverbe : « Abondance de biens ne nuit pas », tandis que des abréviations et des omissions notables deviennent facilement gênantes. [↑](#footnote-ref-1006)
1007. $ Loc. cit., p. CV et suiv. [↑](#footnote-ref-1007)
1008. $ Scriptóres Ordinis Prædicatórum, t. I, p. 209. [↑](#footnote-ref-1008)
1009. $ « Cum magnus Concordantiárum Biblicárum fructus satis cógnitus esset, ne mirémur, quod paulo postquam Luthérus suam Novi Testaménti translatiónem germánicam anno 1522 edíderat, multi optábant, ut idem fructus, quem latínis Bíbliis uténtes jam a sǽculo XIIIe ex ejúsmodi libris háuserant, is quoque afferrétur, qui hoc Novo Testaménto vernáculo utebántur. » Bindseil, l. c., p. ex. La première fut imprimée à Strasbourg dès l’an 1524. [↑](#footnote-ref-1009)
1010. $ Pour les Concordances anglaises, voyez Kitto, Cyclopædia of Biblical Literature, t. I, p. 552 et suiv. de la troisième édition. [↑](#footnote-ref-1010)
1011. $ Concordance de la Bible, un vol. in-folio. [↑](#footnote-ref-1011)
1012. $ Né en 1195, mort en 1231. Elles furent imprimées pour la première fois à Rome en 1623, sous ce titre : Concordántiæ morales SS. Bibliórum cum annotatiónibus ; un vol. in-4°. [↑](#footnote-ref-1012)
1013. $ Mort en 1754. Thesáurus Bíblicus, hoc est, Dicta, senténtiæ et exémpla ex SS. Bíbliis collecta et per locos communes distribúta, lexicórum órdine alphabético, ad usum concionándi et disputándi. Augsbourg, 1733-1738 ; réédité à Paris en 1880 (un vol. in-8°). [↑](#footnote-ref-1013)
1014. $ Répertoire universel et analytique d’Écriture Sainte, contenant tout le texte sacré, selon l’ordre alphabétique des sujets d’histoire, de dogme et de morale. Paris, 1837 ; deux vol. in-4°. [↑](#footnote-ref-1014)
1015. $ II serait à souhaiter qu’on en fît une révision sérieuse, d’autant mieux qu’elles ont été souvent gâtées par des mains inhabiles. Il y aurait beaucoup à élaguer, beaucoup à ajouter. Elles sont très utiles pour montrer les relations intimes des deux Testaments. [↑](#footnote-ref-1015)
1016. $ Wittemberg, 1622 ; un vol. in-4°. [↑](#footnote-ref-1016)
1017. $ Lib. III, au chapitre intitulé : De syllábica exponéndi ratióne, méthodo tértia. « Est autem, dit-il, tanta hujus magni índicis et commóditas et utílitas, ut cum primum studiósus Lector ipsum prudénter et cum judício versáre didícerit, et familiaritáti ejus assuéscere cǿperit, íllico séntiat, se in illo invenísse thesáurum quemdam inexplébilem, hoc est, universálem et absolutíssimam totíus divínæ Scriptúræ expositiónem ; ex cujus usu non minórem fructum ac delectatiónem cápiat, quam si innúmeros expositórum commentários evólveret. Mémini me olim rogántibus amícis dedísse in hunc índicem breve commentariórum, De usu et utilitáte Concordantiárum sacræ Bíbliæ inscríptum, breves et dilúcidas quasdam régulas comprehéndens ; quibus instrúcti sanctárum Litterárum amatóres fácile possent ex hoc uno Concordantiárum volúmine, étiam absque ullis expositórum commentáriis, innumerabílium fere locórum, in divínis Lítteris obscurórum, sensus et intelligéntias várias ac multíplices intellígere et explicáre ; nec explicáre solum, sed, quod longe operósius est, comparáre sibi super quacúmque divínæ Scriptúræ senténtia latíssimam enarratiónem, et, si opus foret, étiam íntegræ et copiósæ conciónis matériam inveníre ». Et aussitôt, ajoutant l’exemple au précepte, il montre lui-même de différentes manières les grands avantages que l’on peut aisément tirer d’une Concordance, spécialement en vue de la prédication et de l’édification spirituelle. [↑](#footnote-ref-1017)
1018. $ Leipzig, 1668 ; un vol. in-4°. On trouve, du reste, des conseils pratiques dans la plupart des Préfaces mises en tête des Concordances. [↑](#footnote-ref-1018)
1019. $ Il en existe plusieurs pour le Coran. [↑](#footnote-ref-1019)
1020. Loc. cit., p. 1-22, à propos des deux mots θεός et θεά. [↑](#footnote-ref-1020)
1021. $ Controversiárum, lib. I (p. 63 de l’édition d’Amsterdam, 1671, t. III). — Voyez encore, sur les Concordances bibliques, D. Calmet, Bibliothèque sacrée, 1re partie, art. VI et VII ; Wetzer et Welte, Diction. encyclopédique de la Théologie catholique, t. V, p. 104 et suiv. de la traduction française, etc. [↑](#footnote-ref-1021)